

Défis au Sud

Rapport de la
Commission Sud

Défis au Sud

Membres de la Commission

Président : Julius K. Nyerere (Tanzanie)
Secrétaire général : Manmohan Singh (Inde)

Ismail Sabri Abdalla	(Égypte)
Abdlatif Al-Hamad	(Koweït)
Paulo Evaristo Arns	(Brésil)
Solita Collas-Monsod	(Philippines)
Eneas Da Conceicao Comiche	(Mozambique)
Gamani Corea	(Sri Lanka)
Aboubakar Diaby-Ouattara	(Côte d'Ivoire)
Aldo Ferrer	(Argentine)
Celso Furtado	(Brésil)
Enrique Iglesias	(Uruguay)
Devaki Jain	(Inde)
Simba Makoni	(Zimbabwe)
Michael Manley	(Jamaïque)
Jorge Eduardo Navarrete	(Mexique)
Pius Okigbo	(Nigéria)
Augustin Papic	(Yougoslavie)
Carlos Andrés Pérez	(Venezuela)
Qian Jiadong	(Chine)
Shridath Ramphal	(Guyana)
Carlos Rafael Rodriguez	(Cuba)
Abdus Salam	(Pakistan)
Marie-Angélique Savané	(Sénégal)
Tan Sri Ghazali Shafie	(Malaisie)
Tupua Tamasese Tupuola Efi	(Samoa occidentales)
Nitisastro Widjojo	(Indonésie)
Layachi Yaker	(Algérie)

Défis au Sud

Rapport de la
Commission Sud



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris

Traduction de *The Challenge to the South*

© The South Commission, 1990

© Ed. ÉCONOMICA, 1990

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution
réservés pour tous les pays.

Avant-propos du Président

La Commission Sud se compose d'hommes et de femmes venus de tous les continents du Sud et siégeant à titre personnel. Elle est née d'une constatation : on s'est aperçu dans le Sud que les pays en développement avaient en commun beaucoup de problèmes et d'expériences, mais que personne n'y était chargé d'examiner l'ensemble de ces questions, ou d'en tirer des leçons utiles pour l'adoption de stratégies de développement appropriées. Les dirigeants politiques sont évidemment préoccupés par les problèmes particuliers de leurs pays respectifs et par les besoins les plus pressants de leurs concitoyens ; les intellectuels s'intéressent à des aspects particuliers d'un problème très général, et eux aussi font habituellement porter l'essentiel de leur réflexion sur leur propre pays ou leur propre région. D'autre part, le Sud ne connaît pas le Sud : il ne sait pas ce qui se passe dans les pays du Sud et ce que pensent leurs habitants, il méconnaît son propre potentiel et ignore par quels moyens la coopération Sud-Sud pourrait élargir les possibilités de développement de tous les pays. Chaque pays est condamné à commettre ses propres erreurs, sans être en mesure de tirer un enseignement de l'expérience des pays qui étaient dans une situation comparable à la sienne, ou de profiter des leçons de leur réussite.

C'est à la lumière de ces faits que la Commission Sud a été officiellement créée en 1987, après des années de discussions informelles entre intellectuels et dirigeants politiques du Sud. L'initiative en a finalement été prise par le Premier ministre de la Malaisie, M. Mahathir Mohamad, après une rencontre organisée à Kuala Lumpur par la Fondation du Tiers Monde et le Malaysian Institute of Strategic and International Studies (Institut malaisien d'études stratégiques et internationales). C'est lui qui est venu me voir à Dar es-Salaam, et qui a annoncé à la réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés, à Harare, en 1986, le projet de créer sous ma présidence une Commission Sud. Cependant le contenu de ce rapport n'engage pas la responsabilité de M. Mahathir, mais uniquement la responsabilité collective des membres de la Commission.

En acceptant de faire partie de la Commission Sud, nous avons entrepris, mes collègues et moi, d'examiner ensemble la situation des pays du Sud, d'analyser leurs problèmes et les stratégies qu'ils ont adoptées pour les résoudre, et de voir quelles leçons peuvent être tirées du passé compte tenu de la situation internationale actuelle et de son évolution prévisible. Du début à la fin, nous avons tous poursuivi un seul objectif : aider les peuples et les gouvernements du Sud à régler plus efficacement leurs nombreux problèmes, à réaliser leurs projets de développement dans la liberté, et à améliorer la vie et les conditions de vie des populations du Sud.

Ce rapport est le fruit de notre travail. Ceux qui nous ont encouragés à l'entreprendre espéraient que nous ferions des recommandations pratiques susceptibles d'être appliquées avec profit par les intéressés. C'est ce que nous avons essayé de faire de notre mieux, et nous croyons y être parvenus. Bien que les membres de la Commission appartiennent à des professions et à des milieux très différents, et malgré la grande diversité de leurs intérêts, de leurs croyances religieuses et de leurs idéologies, ce rapport a été adopté à l'unanimité. Nous y proposons des stratégies capables de favoriser le développement des pays du Sud pendant les années 90 et au-delà. Nous croyons que ces propositions sont réalisables, et nous indiquons quelles mesures pourraient être prises par les pays du Sud. Certes, ces mesures exigent des populations et des gouvernements beaucoup de travail et de dévouement et un certain esprit de sacrifice ; mais elles leur permettent d'espérer un avenir meilleur – ce qui n'est pas le cas de nombreuses stratégies actuelles dont l'application est tout aussi difficile.

Il appartiendra à chaque gouvernement et à chaque peuple d'élaborer les tactiques nécessaires pour avancer dans les directions que nous indiquons, et de déterminer son propre calendrier dans la mesure où les circonstances extérieures lui en laisseront le loisir. Nous ne sommes pas omniscients et nous n'avons pas la prétention de l'être ; notre connaissance et notre compréhension des différentes situations locales ne sont pas suffisantes pour que nous entrions dans les détails de l'application effective d'une stratégie donnée dans tous les pays du Sud. Mais nous préconisons le développement de la coopération Sud-Sud, et il nous paraît évident que lorsqu'un certain nombre de pays ont décidé de travailler ensemble dans un cadre qu'ils ont déterminé d'un commun accord, ils doivent en permanence apporter leur soutien politique à ce projet et lui affecter les ressources humaines et matérielles nécessaires à une exécution prompte et efficace.

Toutes les recommandations contenues dans ce rapport reposent sur la reconnaissance du fait que la responsabilité du

développement du Sud incombe au Sud lui-même et à ses habitants. Il nous faut être très clairs à ce sujet.

La publication de ce rapport signifie que les travaux de la Commission Sud en tant que telle touchent à leur fin. Mais le travail qui doit être fait pour satisfaire les besoins des pays du Sud et réaliser leurs objectifs communs n'en est qu'à ses débuts. Les membres de la Commission n'estimeront avoir réussi à faire œuvre utile que si les recommandations contenues dans ce Rapport et dans les Déclarations que nous avons publiées sont sérieusement examinées par les gouvernements et les peuples du Sud, ainsi que par leurs amis du Nord.

Nous avons lieu de croire qu'il en sera ainsi, car depuis 1987 tous les membres de la Commission ont été encouragés à poursuivre leur tâche par l'intérêt dont leurs travaux ont été l'objet, et le soutien qui leur a été apporté. La preuve en est – preuve d'une importance vitale – que la Commission et ses activités essentielles ont été financées par des Etats, des organisations et une entreprise privée du Sud. Malgré la grave crise financière qui touche la plupart des pays en développement et des institutions du Tiers Monde, la Commission a reçu du Sud plus de 7,5 millions de dollars des Etats-Unis pour ses trois années de travail. On trouvera une liste de ces contributions dans l'annexe du rapport. En outre, certains Etats du Sud ont invité la Commission à tenir ses réunions sur leur territoire et ont souvent facilité les activités de leurs ressortissants membres de la Commission.

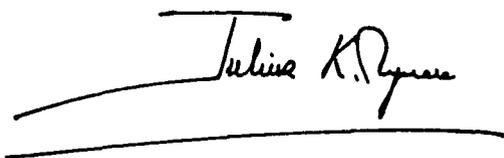
La Commission a également reçu l'aide de gouvernements du Nord, notamment du gouvernement suisse, qui l'a autorisée à établir son secrétariat à Genève avec le statut d'organisation internationale, et qui lui a versé pendant trois ans une subvention annuelle destinée à payer le loyer de ses bureaux et à couvrir certaines dépenses de fonctionnement.

Mais l'argent ne suffit pas. Les membres de la Commission tiennent à exprimer leur profonde gratitude aux employés de son secrétariat qui se sont formés en équipe sous la direction exemplaire d'un membre de la Commission, M. Manmohan Singh. Peu nombreux mais de grande qualité, le personnel du secrétariat a travaillé d'arrache-pied pour fournir à la Commission de remarquables documents techniques. Le secrétariat a sollicité et obtenu la collaboration de nombreux autres particuliers, d'instituts de recherche et d'organismes de développement situés dans le Sud, ainsi que de certaines institutions des Nations Unies – en particulier la CNUCED et l'Unesco. Nous sommes extrêmement reconnaissants à toutes ces personnes et à tous ces organismes. D'autre part, le secrétariat a fait de notre petit bureau de Genève un lieu d'accueil où d'autres spécialistes du développement

venaient pour échanger des points de vue ou nous apporter leur aide. En outre, mes collègues de la Commission et moi-même, ainsi d'ailleurs que les membres du secrétariat, nous avons rencontré, lors de nos nombreux voyages dans les pays du Sud, beaucoup de personnes et de groupes qui ont influencé notre réflexion et, par là, contribué à l'élaboration des idées exprimées dans ce rapport.

On trouvera dans l'annexe la liste des membres du secrétariat, ainsi que des renseignements sur quelques-uns de nos collaborateurs et sur le fonctionnement de la Commission. Mais bien que le contenu du rapport engage la seule responsabilité des membres de la Commission, je veux souligner que c'est l'excellent travail des membres du secrétariat qui nous a permis de le préparer, et partant, de remplir les obligations que nous nous étions fixées envers les peuples et les pays du Sud. Je leur adresse à tous mes plus chaleureux remerciements.

L'un des obstacles qui s'opposent à une meilleure communication et à des relations plus étroites entre les pays du Sud, c'est le fait que, même au niveau des rencontres officielles, nous parlons un grand nombre de langues différentes. Lorsque la Commission Sud fut créée, de sévères restrictions budgétaires nous ont contraints de décider que tout notre travail se ferait en anglais – oralement comme par écrit ; c'est donc dans cette langue que nous avons rédigé notre rapport final. Mais il me fait grand plaisir de pouvoir, au nom de tous les membres de la Commission, présenter cette traduction française du rapport à la très importante communauté francophone du Sud et du Nord.

A handwritten signature in black ink, reading "Julius K. Nyerere". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that spans the width of the signature.

Dar es-Salaam, mai 1990

Un programme d'action pour le Sud

1

UN MONDE DIVISÉ

Trois milliards et demi d'êtres humains, les trois quarts de la population mondiale, vivent dans les pays en développement. En l'an 2000, cette proportion aura probablement atteint les quatre cinquièmes. C'est l'ensemble de ces pays – dont la superficie représente plus des deux tiers des terres émergées – que l'on appelle souvent le Tiers Monde.

Nous l'appelons le Sud. A peine touchés par les bienfaits de la prospérité et du progrès, ces pays existent à la périphérie des pays développés du Nord. Alors que les peuples du Nord vivent pour la plupart dans l'abondance, ceux du Sud se débattent dans la pauvreté. Alors que les économies du Nord sont généralement solides et plient sous la crise pour retrouver leur force première, celles du Sud sont le plus souvent faibles et sans défense. Alors que les pays du Nord sont, pour l'essentiel, maîtres de leur destin, ceux du Sud sont très vulnérables aux facteurs externes et manquent de souveraineté effective.

Les pays du Sud présentent une très grande diversité, de par leur superficie, leur dotation en ressources naturelles, la structure de leur économie et leur degré de développement économique, social et technologique. Ils diffèrent aussi par leur culture, leur système politique et les idéologies qu'ils professent. Les disparités économiques et technologiques s'y sont encore accentuées récemment, si bien que le Sud d'aujourd'hui est encore moins homogène qu'il ne l'était hier.

Mais derrière cette diversité subsiste une unité fondamentale. Ce que les pays du Sud ont en commun dépasse ce qui les sépare. Cela fonde leur identité collective et leur donne une raison d'œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Et leur diversité économique offre des possibilités de coopération dont tous peuvent tirer profit.

Le lien premier entre les pays et les peuples du Sud, c'est d'abord le désir d'échapper à la pauvreté et au sous-développement et de s'assurer une vie meilleure pour leurs citoyens. Cette aspiration partagée est le ciment de leur solidarité, qui s'exprime

par l'intermédiaire d'organisations comme le Groupe des 77 – auquel appartiennent tous les pays du Sud, à l'exception de la Chine – et le Mouvement des non-alignés, qui recueille l'adhésion d'un nombre important et croissant de pays sur tous les continents du Sud.

Les processus de décision qui régissent les flux internationaux du commerce, des capitaux et de la technologie sont contrôlés par les pays développés du Nord et les institutions internationales qu'ils dominent. Les pays du Sud sont en situation défavorable au sein du système économique mondial : individuellement, ils sont incapables d'exercer une influence sur ces processus et ces institutions et donc sur l'environnement économique mondial qui commande leur développement. C'est ce qui les a conduits à une action collective pour réclamer une réforme du système économique international qui rende celui-ci plus équitable et mieux adapté aux besoins de la grande majorité de l'humanité – les peuples du Sud. La lutte pour un système international plus juste a renforcé leur cohésion et affermi leur détermination d'agir de concert.

Si l'humanité formait une seule nation, le clivage actuel entre le Nord et le Sud en ferait une entité semi-féodale, déchirée par des conflits intérieurs et qui ne serait pas viable. Une minorité est économiquement avancée, riche et puissante tandis qu'une fraction beaucoup plus nombreuse de sa population vit dans le sous-développement, la pauvreté et l'impuissance. Une nation ainsi divisée serait nécessairement instable. Et il faut bien admettre qu'un monde divisé comme l'est celui d'aujourd'hui est intrinsèquement instable. Cependant, la situation, loin de s'améliorer, ne fait qu'empirer. Au cours des années 70, il y avait l'espoir que l'objectif d'un Nouvel ordre économique international serait universellement accepté et que le fossé entre le Nord et le Sud commencerait à se combler. Or ce fossé s'est encore creusé pour la plupart des pays du Sud. S'agissant de leurs conditions fondamentales d'existence, la disparité entre les peuples du monde, loin de diminuer, ne fait que croître. Pour beaucoup d'hommes et de femmes du Sud, l'espoir s'est évanoui ; les perspectives d'avenir sont encore plus sombres qu'elles ne l'étaient il y a seulement une décennie.

Dans les trente années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, la plupart des pays en développement ont accompli d'importants progrès économiques et sociaux. Mieux encore, ces pays, pris dans leur ensemble, ont, dans les années 60 et 70, enregistré des taux de croissance supérieurs à ceux des pays développés – faisant même mieux que ces derniers aux premiers stades de leur développement.

Vers le milieu des années 70, l'économie mondiale est entrée dans une période de désordre chronique. Ce désordre a finalement

débouché sur la récession mondiale de 1980-1983. Depuis lors, les économies des pays industrialisés se sont redressées et connaissent une croissance ininterrompue, encore qu'à un rythme moins soutenu que dans les phases de reprise de l'après-guerre, cependant qu'une crise économique aiguë continue de régner sur de nombreuses régions du monde en développement. Dans la décennie qui vient de s'écouler, la croissance économique et le niveau de vie se sont fortement dégradés dans une large majorité de pays en développement ; les pays les plus lourdement endettés vis-à-vis de l'extérieur sont ceux qui ont le plus souffert. A quelques exceptions près, notamment en Asie, la vie économique du monde en développement a été perturbée, durant toute cette période, par la régression, l'instabilité persistante et l'incertitude, ainsi que par des crises financières récurrentes.

L'impact de ces revers a été lourd de conséquences et se reflète dans la détérioration des indicateurs de bien-être social que sont la mortalité infantile, l'espérance de vie, les niveaux nutritionnels, la morbidité et les taux de scolarisation. Elles ont provoqué une montée des mécontentements sociaux et de l'agitation politique, notamment dans les couches les plus pauvres de la population ; celles-ci, en particulier les femmes, ont souffert de façon disproportionnée de la dégradation des services sociaux et de l'emploi. Les jeunes, qui voient s'amenuiser les possibilités d'emploi et de formation, manifestent un mécontentement croissant.

Les disparités croissantes entre le Nord et le Sud ne sont pas seulement imputables à des différences dans le progrès économique, elles sont aussi dues à la domination grandissante du Nord sur le reste du monde. Les principaux pays du Nord sont aujourd'hui plus prompts à mettre leur puissance au service de leurs objectifs. La « diplomatie de la canonnière » du XIXe siècle a encore, en cette fin du XXe siècle, ses équivalents économiques et politiques. Le sort du Sud est de plus en plus fréquemment dicté par les perceptions et les politiques des gouvernements du Nord, par celles des institutions multilatérales contrôlées par un petit nombre de ces gouvernements, et par celles d'un réseau d'institutions privées dont l'emprise va croissant. La domination a pris le pas sur le nécessaire partenariat dans lequel le Sud avait mis ses espoirs.

Mais le Nord lui-même est loin d'être homogène. Il existe des disparités économiques, sociales et culturelles entre les pays développés de l'Ouest. On observe aussi des divergences dans leur approche des grands problèmes mondiaux et, dans une certaine mesure, dans leur attitude à l'égard des pays du Sud.

Sur le plan économique, le Sud demeure essentiellement lié aux économies de marché du Nord. Il y a là, à la fois, un vestige du

passé colonial entretenu par la puissance économique relative du Nord et une conséquence des stratégies de développement adoptées par certains pays du Sud. Cependant notre conception du Nord englobe aussi les pays d'Europe orientale, dont l'attitude à l'égard du Sud n'a pas été la même que celle de l'Ouest. Jusqu'ici, ces pays, tout en exprimant leur appui aux aspirations du Sud, sont le plus souvent restés à l'écart des négociations économiques Nord-Sud. Les rapports de coopération qu'ils ont noués avec le Sud n'ont pas atteint leur plein développement. La situation de ces pays évolue très rapidement et il faudra établir avec eux une nouvelle base de coopération lorsqu'ils chercheront à redéfinir leur position au sein de l'économie mondiale.

UN MONDE EN TRANSITION

En cette dernière décennie du siècle, le monde traverse une phase d'évolution rapide. Les alliances politiques, les systèmes économiques et les valeurs sociales sont en pleine mutation. Les concepts traditionnels, qui nous étaient familiers depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sont de plus en plus difficilement applicables dans un environnement international qui connaît des changements profonds. Ces changements offrent aux pays du Sud des ouvertures dont ils doivent s'efforcer de tirer parti, mais ils comportent aussi le risque d'engendrer un climat moins propice au développement.

C'est l'accélération du progrès scientifique et technologique qui est à la base de ces changements. La révolution scientifique et technologique atteint les sociétés, les économies et les relations internationales dans leurs fondements. Elle a fortement accentué la tendance à la mondialisation induite par des changements institutionnels tels que les déréglementations et les privatisations entreprises dans les principaux pays du Nord.

La réduction des tensions internationales

L'un des grands changements politiques qui a commencé à se faire jour à la fin des années 80 est l'atténuation progressive de l'antagonisme militaire et politique entre l'Est et l'Ouest. Les superpuissances et leurs alliances militaires ont fait surgir une vision du monde qui offre à ces nations la possibilité de vivre en paix. A la recherche d'une acceptation politique réciproque, elles ont ouvert un dialogue qui a apaisé les passions antagonistes et amené leurs gouvernements à avancer dans la voie du désarmement.

Dès les premières années de l'après-guerre, grâce aux efforts des pays en développement, l'objectif du désarmement a été associé, au niveau international, à celui du développement. L'élimination de la pauvreté et de la détresse, dans le monde entier, et l'atténuation des tensions engendrées par les disparités économiques sont des objectifs auxquels on pourrait donner aujourd'hui, au plan mondial, une plus grande priorité. Les progrès du désarmement devraient permettre d'accorder plus d'attention aux besoins urgents du développement ; les économies réalisées sur les dépenses militaires augmentent en outre les moyens disponibles pour satisfaire ces besoins. Alors que le processus de désarmement s'amplifie, le moment paraît particulièrement bien venu pour décider sans tarder de le lier de manière effective à la fourniture de ressources pour le développement. La réduction des tensions Est-Ouest pourrait en outre contribuer à limiter le nombre et l'ampleur des conflits armés dans le Sud, permettant ainsi à cet ensemble de pays d'économiser sur ses dépenses militaires et de concentrer ses efforts sur son développement.

Une mondialisation croissante

Un trait saillant des 20 dernières années est la mondialisation croissante de l'économie internationale, en particulier dans les domaines de la production et de la finance. Le rôle des sociétés transnationales s'est accru. La croissance explosive des flux internationaux de capitaux privés a favorisé la multiplication des prises de contrôle et des fusions d'entreprises à travers les frontières nationales. La généralisation de la déréglementation des marchés financiers et des transactions électroniques dans les pays développés ont ouvert la voie à des transferts massifs de capitaux et de valeurs – actions, obligations et autres instruments financiers – entre les grandes places financières internationales, et favorisé la fuite des capitaux du Sud vers le Nord. Les flux de capitaux privés représentent aujourd'hui plusieurs fois le volume des paiements liés aux échanges mondiaux de marchandises. Ces très importants mouvements transfrontières tendent à multiplier les variations de taux de change et de taux d'intérêt, modifiant ainsi la position concurrentielle des divers pays.

Dans les principaux pays développés, des entités privées – banques, sociétés d'investissement, sociétés transnationales – ont tissé entre elles tout un réseau de relations qui a accru l'influence de leurs décisions sur l'activité économique mondiale et réduit d'autant l'efficacité des mesures prises par les gouvernements. Cette évolution a encore accentué la marginalisation et l'impuissance du Sud.

Il faut voir une autre conséquence de la mondialisation dans la tendance à former des groupements régionaux plus forts pour faire face à des modifications profondes dans l'équilibre des forces économiques. A n'en pas douter, le marché unique européen et l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada représentent des tentatives pour créer des espaces économiques plus vastes et retrouver une compétitivité internationale perdue face au dynamisme du Japon et des nouvelles économies industrielles d'Asie orientale, compte tenu en particulier des relations de coopération qui se tissent actuellement entre les pays de la région Asie-Pacifique.

Sur le plan culturel aussi, des liens de plus en plus étroits se tissent. La révolution dans le domaine des communications permet aux peuples du Sud d'accéder à une quantité sans cesse croissante d'informations. Un débat s'est ouvert dans les pays du Nord sur l'influence exercée par les modes de vie des immigrants venus du Sud. Mais dans les pays du Sud, les influences culturelles du Nord sont beaucoup plus marquées. Elles sont à certains égards pernicieuses et se répandent partout. Elles se transmettent par les moyens de communication de masse dont le pouvoir a été multiplié par la diffusion de la télévision, par la publicité portant sur des produits liés aux modes de vie de la société d'abondance, par des systèmes éducatifs calqués sur ceux du Nord, et par le tourisme.

Les mouvements internationaux de personnes sont un autre aspect des liens qui se tissent aujourd'hui à travers le monde et qui gagnent en importance. Les flux migratoires trouvent leurs causes dans des facteurs économiques, sociaux et politiques ; certains migrants cherchent à se mettre à l'abri de la guerre ou de la persécution, d'autres espèrent échapper à la pauvreté et quittent leur pays pour chercher du travail ou fuir une situation dont les chances d'amélioration sont faibles ou parfois inexistantes. Dans le même temps, l'expansion des sociétés transnationales, notamment dans le secteur des services, se traduit par l'entrée dans les pays du Sud d'un nombre croissant de ressortissants du Nord pour lesquels on exige un traitement spécial. D'un point de vue économique, il pourrait s'agir d'un phénomène beaucoup plus important que les migrations du Sud vers le Nord.

De même, les vives préoccupations que suscite actuellement la dégradation de l'environnement ont mis en lumière l'étroite communauté de destin des nations et des peuples. Les effets des coups portés à l'environnement ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. L'appauvrissement de la couche d'ozone, l'effet de serre, la pollution marine et les émissions radioactives sont des phénomènes de dimension planétaire. S'ils sont essentiellement dus aux

modes de croissance et de consommation du Nord, le Sud ne peut se soustraire à leur influence. De surcroît, l'environnement du Sud souffre de plus en plus d'actes comme la décharge par le Nord de déchets dangereux et le transfert de ses industries polluantes. Ce qui vient encore aggraver les problèmes qui sont le propre du Sud : déboisement, désertification, dégradation des sols et des eaux, pollution atmosphérique, la misère sordide des sites urbains.

La détérioration de l'environnement suscite de plus en plus d'inquiétudes chez les décideurs et dans l'opinion publique. Cette préoccupation pourrait être un puissant facteur de motivation pour mobiliser les énergies collectives de la communauté internationale aux fins d'éliminer la pauvreté et le sous développement, qui sont les causes principales des tensions auxquelles est soumis l'environnement dans les régions du Sud.

La santé mondiale est une autre réalité indivisible. Il a fallu que la variole soit universellement éradiquée pour que tous les pays soient effectivement protégés contre cette maladie. Aujourd'hui, la contagion du sida s'étend implacablement malgré les efforts faits pour la stopper aux frontières nationales.

Le trafic illégal de stupéfiants est un autre phénomène de dimension mondiale qui réclame un effort de coopération internationale. Son développement a pour raison principale la croissance de la demande dans certains pays développés. Cet aspect de la question a été négligé par rapport aux problèmes de l'offre. Il faudrait s'attacher beaucoup plus sérieusement à réduire la consommation de drogue dans le Nord. Ce trafic est aujourd'hui fortement organisé et fait appel à tout un ensemble d'activités louches ou criminelles – dessous de table, corruption, évasion fiscale, utilisation abusive des circuits bancaires internationaux pour le blanchiment des profits, contrebande d'armes, violence et terrorisme. Dans certains pays en développement, ces pratiques font peser une grave menace sur la stabilité sociale et la sécurité publique, menaçant l'existence même de leurs systèmes sociaux et politiques.

La mondialisation a trouvé un allié puissant dans la technologie, qui a fortement influencé le rythme des évolutions économiques et sociales dans le monde entier. La rapidité du progrès scientifique et technique a des incidences d'une grande portée sur tous les aspects de la société et dans tous les domaines des relations humaines. Les technologies nouvelles offrent d'énormes possibilités inconnues jusqu'ici, qui pourraient être utilisées pour éliminer certains des obstacles les plus tenaces au développement du Sud. Mais l'innovation scientifique et technique n'est pas toujours bénéfique, comme le montrent ses applications militaires et certaines de ses conséquences dans la biosphère. En outre, la

répartition inégale des compétences scientifiques pourrait accentuer les inégalités mondiales et réduire encore le pouvoir et l'autonomie de ceux qui n'en ont pas la maîtrise.

De la subordination à l'interdépendance

Le monde entier est enserré dans un écheveau inextricable de liens. Mais ces rapports sont asymétriques et biaisés. Il existe des liens entre le Nord et le Sud, mais les pays du Sud sont dans une situation de subordination politique, économique et culturelle vis-à-vis du Nord, beaucoup plus puissant et mieux organisé. Même pour les grands pays du Sud, cette affirmation se vérifie sur pratiquement tous les plans ; la dépendance prédomine largement sur l'interdépendance.

Il existe une interdépendance entre les pays du Nord, mais il n'y a pas actuellement d'interdépendance généralisée entre ceux du Sud. Au mieux, on peut faire état de quelques liens relativement récents et fragiles entre pays d'une même région. Pour assurer le déplacement de personnes ou de biens d'une région ou d'un continent du Sud à l'autre, ou même d'une partie à l'autre d'un même continent, il est souvent nécessaire de transiter par un ou plusieurs pays du Nord. Même pour les télécommunications, les liaisons d'un point du Sud à l'autre passent le plus souvent par le Nord ou par des satellites dont des sociétés ou organismes du Nord ont la propriété ou le contrôle.

Cette dépendance limite inévitablement la liberté du Sud et de ses Etats juridiquement souverains. Pour toute nation ou groupe de nations agissant ensemble, l'interdépendance est synonyme de puissance accrue, alors que la dépendance amoindrit la liberté et l'autonomie d'action.

Ainsi donc, les pays du Sud, ayant pour la plupart remporté le combat pour l'indépendance politique, se trouvent constamment entravés par ses limitations. Elle ne leur a pas donné le pouvoir de déterminer leur propre politique ou leur propre avenir.

Le Sud s'est en conséquence renforcé dans la conviction qu'il faut poursuivre le combat pour l'indépendance politique et économique par un développement autonome et la coopération Sud-Sud, et pour une participation équitable aux décisions de la vie internationale. Les peuples du Sud doivent, par leur propre effort, s'affranchir de la pauvreté, du sous-développement et de la dépendance et s'assurer la maîtrise de leur économie et de leur vie politique. L'histoire nous apprend qu'on ne renonce jamais spontanément à la domination. Ce sont ceux qui la subissent qui doivent y mettre fin et ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. L'histoire nous apprend aussi qu'une puissance incommensurable-

ment supérieure peut être vaincue si les gens sont décidés à ne pas l'accepter et à agir ensemble pour l'affaiblir et, finalement, la renverser.

Le colonialisme a été vaincu lorsque les peuples colonisés se sont refusés à l'accepter. Mobilisant leurs faibles ressources, ils se sont organisés pour combattre la domination étrangère. Ils ont agi séparément à l'intérieur de chaque territoire colonial, tout en se soutenant mutuellement, même lorsqu'ils suivaient des stratégies différentes, et tout en acceptant toute aide extérieure qui leur était offerte à des conditions acceptables. Ce n'est qu'en comptant sur eux-mêmes et par une action similaire déterminée que les pays du Sud pourront songer à se débarrasser de la domination économique qu'ils subissent aujourd'hui.

La décision du Sud de rejeter la subordination et d'agir en conséquence ne doit pas être interprétée comme une volonté d'affrontement. L'affrontement déjà présent dans la domination qu'exerce actuellement le Nord doit faire place à une gestion plus équilibrée et plus équitable des affaires mondiales. Cette gestion devra respecter également les intérêts des pays en développement et des pays développés et reconnaître l'interdépendance de tous les peuples du monde.

LE SUD ET SA VISION DU MONDE

C'est dans cet esprit que la Commission Sud a mené ses travaux, inspirée par le souci de servir les peuples en développement, mais aussi par la volonté de faire du monde un lieu plus juste et plus sûr pour tous les pays et tous les peuples. Nous avons œuvré dans la conviction que, par les défis et les possibilités qui s'offrent à lui, le monde traverse actuellement une période clé de son histoire – et que le Sud a l'obligation de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les réponses apportées aux grands problèmes mondiaux soient dignes de l'humanité. Le but du présent rapport est d'apporter une contribution au succès de cette entreprise, de telle sorte que les pays du Sud aient la possibilité de déterminer leur propre destin en même temps que de participer à part entière au progrès de l'humanité et d'assurer encore mieux la sauvegarde de son patrimoine commun – la planète Terre.

Pour un monde vraiment interdépendant

Le Sud doit mener une réflexion qui s'étende au monde entier, dont il fait partie. Il ne peut ni ne doit s'isoler du reste du monde.

Le Sud aspire au contraire à un monde sans division, où il n'y aurait plus de clivage entre « Nord » et « Sud », entre une partie développée, riche et dominante, et une autre partie sous-développée, pauvre et dominée. Ce que veut le Sud, c'est un monde où les chances soient égales et dans lequel un réseau de relations réciproques – politiques, sociales, culturelles, scientifiques – soit le gage d'une véritable interdépendance, un monde dans lequel les nations, dans leur diversité, œuvreraient ensemble à la réalisation d'objectifs fixés d'un commun accord, où la paix, la sécurité et la dignité seraient un droit reconnu à toutes les personnes et tous les peuples, où tous auraient accès aux bienfaits du progrès scientifique, et où les ressources de la planète seraient gérées avec sagesse pour satisfaire les besoins de tous et non pas seulement les intérêts étroits de quelques-uns.

Cette vision du monde ne pourra devenir réalité qu'au terme d'un très long cheminement, cohérent et délibéré. Sa réalisation exigera peut-être que tous les pays acceptent de réduire l'étendue de leur pouvoir de décision et s'engagent dans une coopération accrue comme partenaires au sein de la société humaine.

Malgré les tentatives récentes de certains pays pour affirmer leur identité nationale, l'histoire va dans le sens d'une intégration toujours plus poussée. Dans le passé, ce mouvement, alimenté par le progrès scientifique et technique, n'a su atteindre ses objectifs que par les conflits et la guerre. Aujourd'hui, le recours à la force brute est devenu inacceptable, et la science a rendu les conflits infiniment plus destructeurs et fait de la guerre une menace pour la survie de l'humanité. Les peuples du monde, s'ils veulent assurer leur avenir, doivent aujourd'hui rechercher leur unité par une coopération élargie sur une base équitable. Et comme les peuples du Sud sont ceux pour qui le changement de l'ordre actuel du monde revêt le plus d'urgence, c'est à eux de prendre l'initiative pour faire de cette vision du monde une réalité.

Définir le développement

La vision du Sud doit aussi se fonder sur une notion claire de ce qu'est, en dernière analyse, le développement. Selon nous, le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de crois-

sance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer.

Le développement implique donc une volonté accrue d'autonomie, tant individuelle que collective. Le développement d'une nation doit se fonder sur ses ressources propres, aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction de ses propres besoins. L'aide extérieure peut favoriser le développement, mais il faut pour cela qu'elle s'intègre à l'effort national et soit subordonnée aux objectifs de ceux auxquels elle est destinée. Le développement est un processus par lequel les pays et les peuples comptent sur eux-mêmes et décident d'eux-mêmes des buts à atteindre ; sans cela, il n'y a pas de développement authentique.

Mais une nation est d'abord faite d'êtres humains. Le développement doit donc être un effort du peuple, par le peuple, pour le peuple. Le vrai développement est centré sur les êtres humains. Il doit être axé sur l'accomplissement du potentiel humain et l'amélioration du bien-être économique et social de la collectivité. Il doit être conçu de manière à apporter aux gens ce qu'ils perçoivent comme répondant à leurs besoins économiques et sociaux.

Les êtres humains sont à la fois des individus et des membres d'une société. Pour être à même d'exprimer leurs intérêts – et d'influer sur l'orientation du développement national – ils doivent être des membres libres de la société. Ils doivent être libres d'apprendre, de dire ce qu'ils pensent et de savoir ce que pense autrui, de s'organiser pour promouvoir leurs intérêts communs. Ils doivent avoir la faculté de choisir librement ceux qui les gouvernent, et les dirigeants doivent être responsables de leurs actes devant le peuple.

En même temps, le développement s'opère dans le cadre d'une organisation sociale, économique et politique qui impose aux citoyens des obligations envers la société. Le développement est en effet le progrès conjoint de l'individu et de la communauté dont il fait partie. Dans le monde moderne, cette communauté va de la famille, du village ou de la ville à la nation et au monde entier. A tous ces niveaux, et par des moyens appropriés à chaque cas, les individus doivent avoir la possibilité d'influer sur les décisions, de participer à leur mise en œuvre et d'exercer un contrôle sur les activités qui affectent leur existence. Mais cette participation doit s'inscrire dans un cadre de règles fixées par les individus eux-mêmes, en tant que membres de la communauté, et appliquées en leur nom par ceux qu'ils ont choisis pour les gouverner.

Le développement implique donc nécessairement la liberté politique des personnes et des nations. Le Sud n'a pas pu exprimer – ou faire connaître – ses intérêts et ses aspirations tant que les

anciens territoires coloniaux n'ont pas accédé à l'indépendance. De même, les intérêts et les aspirations d'un peuple ne peuvent être connus que si celui-ci a la liberté de les exprimer et les moyens pour le faire.

Les institutions démocratiques et la participation des citoyens à la prise de décision sont donc indissociables du développement authentique. Seule une liberté politique effective peut garantir une vie nationale qui donne la prééminence aux intérêts du peuple. Celui-ci doit avoir la possibilité de déterminer le système politique du pays, la composition du gouvernement et les grandes lignes de l'action entreprise en son nom et pour son compte. Le respect des droits de l'homme et de la loi, et la faculté de changer de gouvernement par des moyens pacifiques, sont des composantes essentielles d'une société démocratique.

La forme de cette démocratie – son mécanisme – doit être adaptée à l'histoire, aux dimensions et à la diversité culturelle de la nation. Les modèles offerts par d'autres nations ne sont pas nécessairement transposables tels quels. Il faut que les régimes politiques soient compris des citoyens qu'ils sont destinés à servir, et accordés à leur système de valeurs. Il faut que les pouvoirs publics soient responsables de leurs actes devant les citoyens et soient à l'écoute de leurs vues librement exprimées. C'est vital et il faut pour cela des mécanismes appropriés.

Des élections périodiques – même libres et honnêtement menées – ne sont pas en soi suffisantes pour que l'action des gouvernements aille dans le sens d'un développement authentique. Pour être à même de mettre les ressources humaines et matérielles du pays au service du développement et faire en sorte que la voie suivie reste conforme aux intérêts de la population, un gouvernement doit fonctionner en constante interaction avec les citoyens qu'il représente. Les moyens et les modalités de cette interaction sont à déterminer selon la nature de la société en cause. Néanmoins, une mise en question permanente, tant de la part des citoyens, dont la liberté d'expression doit être entière, que de la part d'observateurs indépendants, peut favoriser les réformes nécessaires pour préserver l'efficacité démocratique du système à mesure que la société se développe et évolue.

Une croissance économique rapide et durable est une condition *sine qua non* du développement dans les régions du Sud. La faim, la maladie et l'ignorance ne pourront être vaincues sans une accélération considérable de la production de biens et services, pas plus que les nations du Sud ne pourront se dire vraiment indépendantes tant qu'elles resteront tributaires de l'aide extérieure pour la satisfaction de besoins aussi fondamentaux que l'alimentation et autres exigences économiques vitales.

Seule une croissance rapide et durable de l'économie peut générer les ressources requises pour améliorer le bien-être des êtres humains et les services publics qui le conditionnent. Une expansion soutenue est également indispensable pour assurer des emplois à une population active qui s'accroît à un rythme accéléré. Et les tensions économiques et sociales que suscite inévitablement la répartition du revenu et de la richesse ne peuvent guère trouver de solution que si la production totale progresse et si des emplois productifs sont créés.

Il faut toutefois, souligner que la croissance économique, telle qu'elle est mesurée par produit national brut (PNB), n'est pas nécessairement synonyme de développement. Au-delà de la croissance du PNB, les gouvernants doivent s'interroger sur le point de savoir ce qu'il faut produire, par quels moyens et à quel coût social et écologique. Ce sont là des points essentiels pour la formulation d'une politique de développement au service de la collectivité. Une évaluation globale du rythme et de la direction du changement, ainsi que de son impact sur le bien-être de la population, leur fournira les indications nécessaires à cet égard.

Dans un processus de développement ainsi défini, les problèmes sociaux et les relations sociales revêtent tout autant d'importance que les questions économiques. La liberté individuelle, la liberté d'entreprendre et d'agir à l'échelle de la famille ou de la communauté de base, ou la liberté de vivre conformément à ses croyances religieuses, sont au nombre des valeurs pour lesquelles nombre d'hommes et de femmes se montrent prêts à consentir des sacrifices économiques importants. Ces aspects ont leur place dans notre conception du développement.

Les injustices criantes sont en contradiction manifeste avec l'idée de développement. L'insécurité individuelle, qu'elle résulte de la criminalité ambiante ou de l'action des pouvoirs publics, est incompatible avec la liberté et donc avec le développement. Il en va de même des atteintes à la dignité humaine et à l'égalité. Aucune discrimination fondée sur le sexe, la couleur, la race, la religion ou les convictions politiques ne saurait trouver de justification dans des progrès économiques ou sociaux dont les bienfaits rejailiraient sur les victimes de cette même discrimination. L'apartheid resterait l'antithèse du développement même si les Noirs sud-africains étaient appelés à participer plus largement aux richesses de l'Afrique du Sud.

Pour résumer, le développement est un processus de croissance qui compte essentiellement sur ses propres acteurs et qui se réalise grâce à la participation de la population. Cette dernière agit en fonction de la perception qu'elle a de ses propres intérêts et contrôle le processus. L'objectif premier du développement doit

être de mettre fin à la pauvreté, de créer des emplois productifs et de satisfaire les besoins essentiels de toute la population, tout surplus éventuel étant équitablement partagé. Cela implique que tous puissent avoir accès aux biens et services essentiels, comme la nourriture et le logement, les équipements éducatifs et sanitaires de base et l'eau potable. Le développement présuppose en outre un mode de gouvernement démocratique, assorti des libertés individuelles qui en sont le fondement – liberté de parole, d'association et de publication – ainsi qu'un système judiciaire qui protège tous les citoyens de toute action incompatible avec des lois équitables, connues et acceptées par tous.

LES TACHES DU SUD

La dimension nationale

Les pays du Sud sont divers et ne peuvent donc suivre la même voie pour atteindre l'objectif commun du développement. Leur diversité revêt de multiples aspects : niveau et répartition du revenu, quantité et qualité des infrastructures et des capacités de production, niveau d'instruction et de qualification, présence de gestionnaires compétents et degré de participation populaire à la vie sociale et politique. En outre, la culture, l'histoire et la plus ou moins grande homogénéité des divers pays ont une incidence sur leurs priorités et sur le rythme de leur cheminement vers l'objectif commun.

Trois facteurs auront néanmoins une influence décisive sur l'issue des efforts engagés dans tous les pays en développement. En premier lieu, chaque pays devra organiser ses propres forces pour mener dans l'unité un effort durable en vue de vaincre le sous-développement et la dépendance, faire avancer la croissance économique tout en veillant à une juste répartition de ses gains, et moderniser la société en respectant sa culture et les aspirations de la population. C'est le Sud qui porte la responsabilité de son propre développement. Un développement durable ne peut pas être simplement importé. La transformation des structures qu'implique le développement ne peut se réaliser que si les efforts, l'ingéniosité et les ressources des peuples du Sud sont entièrement mobilisés à cette fin. La clé du succès est l'intégration de la population au processus de développement ; il faut pour cela qu'elle soit reconvenue comme l'objet même du développement et que lui soit confié le rôle central dans la définition et la mise en œuvre des stratégies destinées à le promouvoir.

En deuxième lieu, la mobilisation de toutes les ressources nationales exige que soient clairement définis les objectifs intermédiaires et à long terme, la stratégie à appliquer et les politiques à mettre en œuvre. Elle réclame une action déterminée, mais aussi une certaine souplesse tactique.

En troisième lieu, tous les pays en développement resteront soumis, dans leur marche en avant, à des facteurs externes, notamment au mode de fonctionnement de l'économie internationale et aux décisions économiques ou politiques prises par les différents pays développés dans leur propre intérêt. Un environnement international hostile serait un obstacle – et sans doute un obstacle majeur. Les influences externes qui pourraient résulter du clivage Nord-Sud devront être prises en compte. Elles influenceront non seulement sur la direction dans laquelle les gouvernements pourront s'engager, mais aussi sur le rythme auquel ils pourront avancer sur la route ainsi choisie. Mais les dirigeants d'un pays en développement doivent aussi prendre en considération les atouts actuels et potentiels du pays, à l'intérieur comme à l'extérieur. S'il a la certitude que la population est prête à soutenir sans réserve son action, un gouvernement éprouvera plus de facilité à s'y engager. De même, sa position sera renforcée s'il peut espérer un large appui international. La solidarité entre pays du Sud revêt de ce point de vue une importance capitale.

La crise qui a secoué la plupart des pays en développement au cours des années 80 a fait ressortir la nécessité de réévaluer les stratégies de développement appliquées jusqu'ici. Il convient aussi d'analyser les divers changements qui ont modifié les structures, les institutions et les comportements au sein de l'économie mondiale dans les 20 ou 30 dernières années et de revoir, à la lumière de la présente analyse, la base théorique des stratégies de développement et des politiques économiques.

Presque tous les pays victimes de la crise se sont aujourd'hui engagés dans des programmes d'ajustement économique. La question qu'ils doivent se poser est moins celle de la nécessité d'une réforme que celle du contenu à lui donner – et des conditions dans lesquelles elle doit être entreprise, compte tenu de l'environnement extérieur, des soutiens financiers disponibles et de son coût social.

Il faut évidemment chercher à améliorer les politiques intérieures, en dosant les diverses mesures à prendre en fonction de la situation propre au pays. Cependant, il est évident qu'il faut accorder une place bien plus grande à l'efficacité ainsi qu'aux systèmes qui tirent un meilleur parti des talents et de l'esprit d'entreprise de la population. Il faudra concevoir des approches novatrices pour concilier les exigences de l'efficacité et de l'équité.

Le développement des ressources humaines devra être un élément clé des nouvelles stratégies. Les politiques de l'emploi devront prendre en compte les évolutions de la structure démographique ainsi que la taille et la composition de la population active. Il est en outre nécessaire d'évaluer attentivement le rôle de l'Etat, de la planification et du marché dans les efforts entrepris pour atteindre les objectifs de développement. On a, maintenant, une expérience considérable en la matière et il faudrait faire de plus grands efforts pour l'analyser et la partager.

Les progrès remarquables enregistrés récemment dans les domaines scientifique et technique constituent un défi particulièrement redoutable pour les pays en développement. Ces progrès ouvrent des possibilités nouvelles, mais ces pays, pour en tirer parti, devront se doter très rapidement des moyens voulus pour appliquer les techniques modernes à leur propre développement et choisir en toute connaissance de cause entre les technologies disponibles. Si difficile qu'il soit, notamment pour les pays les moins avancés, cet effort est absolument essentiel. Car les pays du Sud doivent laisser de côté les techniques plus anciennes pour s'approprier directement les plus récentes et les mettre au service de leur développement. Par-delà les objectifs immédiats que sont l'assimilation des techniques importées et leur adaptation aux particularités de la vie socioculturelle et de l'environnement local, les pays du Sud doivent s'appliquer à acquérir des capacités nationales (ou sous-régionales) en matière de science et de technologie. La poursuite de cet objectif implique un effort d'investissement dans les domaines des sciences fondamentales, de la recherche-développement et de l'innovation technique. Les cultures du Sud doivent retrouver la capacité de générer le savoir scientifique et technique.

La coopération Sud-Sud

La diversité des niveaux de développement et des dotations en ressources impose aux pays en développement de s'engager dans des voies différentes pour se libérer de leur condition de sous-développement, et elle leur offre aussi des possibilités accrues de coopération Sud-Sud. S'ils conjugaient leurs efforts pour utiliser au mieux les différents atouts qu'ils possèdent – expertise, capitaux, marchés – les pays du Sud seraient à même de répondre plus efficacement à leurs divers besoins propres, élargissant ainsi l'éventail des options qui leur seraient ouvertes. La coopération Sud-Sud peut leur offrir de nouvelles chances de développement s'appuyant sur plusieurs facteurs : la proximité géographique ; la similitude de la demande et des goûts d'une population à l'autre ; la pertinence des expériences de développement, du savoir-faire

et des compétences des divers pays ; la possibilité d'utiliser des ressources naturelles et financières, des compétences techniques et des capacités de gestion qui sont complémentaires. La diversité des niveaux de développement ouvre en outre des débouchés supplémentaires pour les échanges commerciaux. En saisissant ces occasions de coopération, le Sud pourra, collectivement, renforcer sa position dans les négociations avec le Nord.

Dans l'état présent du monde, la coopération Sud-Sud offre aux pays en développement un moyen stratégique de choisir des trajectoires de développement relativement autonomes, adaptées aux besoins et aux aspirations de leur population. Pris isolément, la plupart des pays du Sud n'ont sans doute pas les moyens d'exploiter à fond les économies d'échelle qui sont la clé du succès dans de nombreux secteurs industriels. Ils sont également dans l'impossibilité de dégager la masse critique de ressources nécessaire pour mener des activités de recherche-développement et pour renforcer leurs capacités scientifiques et techniques. S'ils agissent en ordre dispersé, les pays du Tiers Monde se trouveront en outre dans une position de négociation extrêmement défavorable face aux groupements solidement structurés des pays développés ou aux sociétés transnationales. La solidarité et la coopération sont donc pour eux des impératifs incontournables.

Le Sud doit avoir présent à l'esprit le fait que les pays développés eux-mêmes intensifient leurs efforts d'intégration économique. Cette évolution dans des pays qui possèdent déjà une solide assise économique souligne encore, s'il en était besoin, la nécessité d'une collaboration entre pays en développement dans un monde en évolution où la dimension de l'espace économique et la puissance politique et économique prennent une importance croissante. Les pays du Sud doivent donc chercher à tirer tout le parti possible des économies d'échelle qui résultent de l'association. La coopération aux niveaux sous régional, régional et interrégional est désormais pour eux la condition d'une croissance durable. Et l'influence dominante qu'exercent les sociétés transnationales sur la production de technologies nouvelles et sur les flux du commerce international rend cette coopération encore plus vitale. L'emprise de ces sociétés sur l'économie mondiale se trouverait encore renforcée si les services, les investissements et les droits de propriété intellectuelle étaient à leur tour soumis à des règles comme celles de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

La proximité géographique est l'un des fondements possibles de la coopération et peut déboucher sur des actions bilatérales, sous-régionales ou régionales. Une autre situation qui peut amener des pays à agir de concert est celle dans laquelle il existe une

possibilité de promouvoir un produit déterminé correspondant à des intérêts communs ou de développer à plusieurs une branche d'activité industrielle. Les affinités politiques ou culturelles peuvent aussi fournir le point de départ d'une coopération. Et dans certains domaines, l'action commune peut s'étendre au Sud tout entier. Il faut veiller à ce que la coopération ne se limite pas aux organismes gouvernementaux. Des encouragements et des aides devront être offerts aux entreprises commerciales, industrielles et financières, aux syndicats, aux établissements de recherche, aux organisations non gouvernementales et aux médias pour les inciter à apporter leur contribution à la cause commune et à la recherche d'une action solidaire.

A terme, les bénéfices de la coopération Sud-Sud peuvent s'avérer assez importants. Mais il faut y mettre le prix, y consacrer des efforts et des ressources et savoir qu'il faut du temps pour obtenir des résultats. Un point à souligner est qu'il ne saurait y avoir de succès en ce domaine si les fruits de la coopération ne sont pas équitablement répartis entre tous les participants. Les relations entre pays du Sud ne doivent pas reproduire les rapports d'exploitation qui ont caractérisé les relations Nord-Sud. Les fortes disparités économiques qui existent dans le Sud doivent être tempérées par l'adoption de mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés et les plus démunis et d'autres pays qui se trouvent dans des situations particulières, comme les pays sans littoral et les petits Etats insulaires.

Les actions en faveur de la coopération Sud-Sud – c'est-à-dire de l'autonomie collective, de la solidarité, de l'intégration régionale et d'une organisation efficace pour servir ces objectifs – sont des composantes indispensables sur la voie du développement et d'un avenir meilleur pour les peuples du Sud. Le Sud doit leur accorder une juste place dans sa vision du monde, car c'est en créant des liens qui rapprocheront les pays du Sud et en feront des partenaires actifs que le Sud trouvera la force d'œuvrer pour un monde sans divisions.

Les relations Nord-Sud

La croissance et la diversification des économies du Sud et l'expansion des échanges Sud-Sud pourraient, à terme, atténuer quelque peu l'impact de la domination du Nord sur le système économique international et la dépendance du Sud à l'égard des marchés, des capitaux et de la technologie du Nord. En attendant, comme le soulignent les propositions relatives au Nouvel ordre économique international, c'est seulement par la réforme du système qui commande les flux internationaux de marchandises,

de capitaux et de technologie que l'on parviendra à instaurer un climat mondial plus favorable au développement. C'est précisément cette réforme qui est le but du dialogue approfondi que le Sud demande à engager avec le Nord. Et c'est elle qui doit déterminer la position du Sud dans les diverses discussions Nord-Sud actuellement en cours.

Au cours des années 80, les processus de coopération internationale pour le développement qui avaient commencé à prendre forme au cours des décennies précédentes se sont pratiquement effondrés. Dans leurs efforts pour coordonner leurs politiques économiques, les grands pays développés n'ont prêté aucune attention à la forte influence que les fluctuations de l'activité économique du Nord étaient susceptibles d'avoir sur les pays en développement et sur les prix et le volume de leurs exportations de produits primaires. Les mesures anti inflationnistes prises dans le Nord sont un des facteurs responsables de la chute des cours des produits de base qui, en termes réels, sont tombés à leur plus bas niveau depuis la grande dépression des années 30, mais les pays du Nord n'ont rien fait pour remédier aux difficultés qu'ils imposaient aux pays en développement. En fait, ils ont accueilli avec satisfaction les avantages que leur apportait cette baisse, y compris le transfert de ressources du Sud vers le Nord qu'impliquait la dégradation des termes de l'échange.

Cette modification de l'environnement mondial s'est aussi manifestée dans les grandes institutions économiques internationales, au sein desquelles les intérêts et les objectifs des pays en développement sont victimes d'une négligence flagrante par suite de la faiblesse de la position de ces pays. C'est ainsi qu'après plusieurs séries de négociations commerciales dans le cadre du GATT, les exportations des pays en développement vers les pays industrialisés continuent de se heurter à de nombreux obstacles discriminatoires. Au cours de l'Uruguay Round, les griefs que les pays du Sud tentaient depuis longtemps de faire entendre ont été rejetés au second plan pour permettre de traiter en priorité les questions qui intéressaient plus directement les pays développés.

Dans ses décisions relatives aux allocations de droits de tirage spéciaux (DTS), le Fonds monétaire international (FMI) n'a pas non plus accordé beaucoup d'attention à l'état des réserves et aux besoins de liquidités des pays en développement. Et le système financier international s'est révélé incapable d'assurer aux pays du Sud les flux positifs de capitaux traditionnellement tenus pour indispensables au développement. Depuis quelques années au contraire, ce sont les pays en développement qui, pour assurer le service de leur dette, ont dû opérer, au profit des pays développés, des transferts nets atteignant près de 40 milliards de dollars par

an. Et il y a peu d'espoir de voir s'inverser ce flux pervers des pays pauvres vers les pays riches.

Les initiatives prises récemment pour alléger la dette et accroître les ressources disponibles pour l'ajustement structurel pourraient améliorer la situation, mais ces allègements ne sont pas suffisants pour stopper cette déperdition débilante de ressources au profit des pays riches. En l'absence de mesures de correction efficaces, il est fort probable que les années 90 seront encore une période de stagnation ou de régression pour la plupart des pays du Sud. La « décennie perdue » pourrait bien, malheureusement, se prolonger.

Les occasions de dialogue véritable sur les questions clés du développement ont été extrêmement limitées ces dernières années. Dans les rares échanges qui ont eu lieu, la tendance de certains pays du Nord a été de protester de leur bonne volonté et de leur appui, et d'offrir en même temps des conseils qui ne leur coûtaient rien sur les erreurs commises dans le Sud. De leur côté, les pays du Sud sont souvent mal préparés à ce type de discussion. Dans les institutions financières internationales où, en pratique, un petit nombre de pays développés déterminent à la fois l'ordre du jour et les résultats des réunions, les pays en développement sont relégués à un rôle secondaire, essentiellement limité à proposer des modifications rédactionnelles mineures à des formulations élaborées par les pays dominants.

Il faut que, pour les années 90, la communauté internationale définisse le programme d'un dialogue mondial sur les problèmes clés du développement. Les deux ensembles de pays doivent aborder ce dialogue avec la volonté politique réelle de parvenir à des résultats concrets, mutuellement bénéfiques, et de nature à favoriser le développement du Sud. Le Sud doit faire effort pour être mieux préparé à cette entreprise.

Un Sud organisé pour des négociations Nord-Sud véritables

Il ne faut pas se faire d'illusions sur l'énorme difficulté qu'il y aura à inverser les tendances défavorables actuelles. Les relations économiques internationales ne sont finalement que des rapports de force. Il est donc improbable que les pays qui ont une position dominante sur la scène économique internationale acceptent aisément des réformes destinées à corriger les injustices dans la répartition mondiale des revenus et des richesses. Seul un effort collectif déterminé de la part du Sud pourra faire progresser la perspective de réelles négociations entre le Nord et le Sud dans le but de restructurer le système actuel des relations économiques mondiales.

Malgré les divergences d'intérêt et de conception qui parfois les séparent, les pays à économie de marché du Nord ont presque toujours fait front commun dans toutes les négociations Nord-Sud auxquelles ils ont jusqu'ici participé. Ils ont même adopté une position commune dans leurs rapports avec tel ou tel pays en développement, notamment sur les problèmes de la dette. Le Sud, en revanche, n'a pas su se montrer aussi déterminé à agir de façon concertée.

Comme on l'a déjà dit, les pays d'Europe orientale n'ont pas joué de rôle important dans les négociations Nord-Sud, malgré le soutien qu'ils ont souvent exprimé aux pays du Sud dans les instances internationales. L'amélioration des relations Est-Ouest et les événements d'Europe orientale sont en train de modifier la position de ces pays ; ils privilégient l'amélioration de leurs relations économiques avec l'Ouest, au lieu de négocier pour que l'on fasse preuve de plus de justice à l'égard du Sud. On aurait tort de croire que l'amélioration des relations Est-Ouest amènera automatiquement le Nord à aborder ses relations avec le Sud dans un esprit renouvelé. En fait, c'est une autre situation qui est en train de se dessiner. C'est une situation où l'on est en train de réorienter l'attention et les ressources techniques et financières consacrées au développement dans le Sud vers la reconstruction économique de l'Europe orientale. Sous l'effet d'un premier élan d'enthousiasme, par ailleurs tout à fait justifié, pour les réformes politiques et économiques dans cette partie du Nord, le Sud risque d'être encore plus oublié et marginalisé. Ce serait un terrible coup porté aux intérêts d'une population représentant les trois quarts de l'humanité, et en dernière analyse à ceux de la communauté mondiale dans son ensemble.

Le Sud dispose sans doute d'organisations et de structures lui permettant d'arrêter une position commune vis-à-vis du Nord. Celles-ci ont donné d'excellents résultats sur le plan politique, notamment dans le combat contre la domination coloniale. Mais elles se sont montrées moins efficaces lorsqu'il s'agissait des problèmes économiques.

Cette insuffisance tient à deux raisons fondamentales. En premier lieu, si les pays du Sud ont reconnu que la solidarité dans les négociations Nord-Sud était nécessaire, certains d'entre eux n'ont pas su résister à la tentation de chercher séparément remède à des difficultés nationales particulièrement pressantes. Poursuivant des priorités nationales différentes, les pays en développement sont souvent incapables de résister aux pressions que le Nord exerce sélectivement sur tel ou tel d'entre eux. En outre, il arrive qu'appréciant mal les implications à long terme des points en cours de négociation, certains pays se désolidarisent des autres

pays du Sud sans se rendre compte qu'ils mettent ainsi en péril les intérêts de tous – y compris les leurs propres.

En second lieu, le Sud s'est montré incapable de s'organiser de manière efficace en vue de négociations collectives complexes. La plupart des pays du Sud n'ont pas, individuellement, la capacité de suivre les négociations techniques détaillées qui se déroulent dans les nombreuses enceintes et qui portent sur la multitude des thèmes qui entrent actuellement en jeu dans les relations économiques Nord-Sud. Chaque pays est finalement conduit à disperser ses ressources en négociateurs qualifiés, ressources qui sont très limitées, au point de ne plus être pleinement efficace dans aucun domaine.

Dans ces conditions, une action collective bien organisée ne pourrait qu'être profitable à tous, et les intérêts des divers pays n'en sortiraient pas endommagés du moins de façon significative. Mais les pays du Sud n'ont pas su réaliser cette solidarité. Ils n'ont été capables ni d'arrêter des priorités communes, correspondant aux intérêts de tous en matière de développement, ni de mettre en commun leurs compétences techniques ou leurs capacités de négociation, ni d'organiser des discussions Sud-Sud constructives pour préparer les négociations, ni même de créer un service professionnel commun pour les assister sur les points en discussion. Cet échec a fortement limité l'efficacité du Sud dans ses rapports avec le Nord.

Des négociations approfondies et constructives sur les questions Nord-Sud sont à l'évidence essentielles pour assurer une gestion solidaire et efficace d'un monde de plus en plus interdépendant. Mais avant de se lancer dans cette entreprise, le Sud doit renforcer sa position collective et actualiser son programme de négociation. Les objectifs fondamentaux du Sud, souvent réaffirmés, conservent leur validité. Mais il faudra réexaminer les problèmes et les propositions que le Sud est susceptible de faire. Il faudra revoir l'ordre de priorité non seulement entre les divers problèmes, mais aussi entre les différents aspects d'un même problème. Et il faudra le faire en prenant en compte les évolutions et les leçons des années 80, telles que les pays du Sud les perçoivent.

En attendant la reprise d'un dialogue global Nord-Sud, le Sud doit continuer à prendre une part active aux efforts visant à élargir la réglementation des relations économiques internationales et à renforcer les moyens qui permettent de l'appliquer. En l'absence de règles, en effet, ce sont les plus faibles – en l'occurrence les pays du Sud – qui sont toujours les perdants. L'édification d'un système international équitable (étayé par des lois, des codes, des normes et des pratiques réglementaires établies) revêt donc une grande importance pour le Sud. Celui-ci doit tout faire

pour favoriser l'élaboration de règles internationales et la mise en place de moyens de les faire respecter. Il lui faut, à cet effet, inclure dans sa stratégie un soutien sans faille à l'Organisation des Nations Unies et aux actions menées pour en accroître l'efficacité.

Un autre objectif est de promouvoir et d'accélérer le changement dans les grandes institutions internationales à vocation financière et commerciale. Celles-ci sont aujourd'hui contrôlées par les pays riches, ce qui revient à dire que leur fonctionnement n'est pas réellement international. Elles ont été conçues pour répondre aux besoins des pays développés à la fin de la seconde guerre mondiale ; elles se sont par la suite ouvertes aux pays du Sud, mais sans que leurs structures subissent des modifications fondamentales. Leur vocation et leur potentiel en tant qu'organisations mondiales sont grandement affaiblis par la façon dont on utilise leurs structures actuelles. Il convient de remédier à cette situation pour faire en sorte que ces institutions puissent mener une action plus efficace en faveur du développement mondial et deviennent véritablement internationales.

LE SUD FACE A SES DEFIS

Le Sud occupe la plus grande partie de la surface terrestre et abrite la très grande majorité de la population mondiale. Mais la part des peuples du Sud dans le revenu mondial est bien inférieure à celle qui échoit aux peuples du Nord. Dans le Sud, des centaines de millions de gens souffrent de la faim, de la malnutrition ou de maladies qu'il serait possible de prévenir, sont analphabètes ou privés de l'accès à l'instruction et aux qualifications nécessaires dans le monde moderne. Et il est à craindre que les années 90 apportent encore plus d'épreuves aux populations du Sud et plus d'instabilité aux pays qu'elles habitent.

Les populations du Sud ont commencé à proclamer que cette situation était inacceptable. Il leur appartient maintenant de rendre ce rejet effectif.

Le défi pour le Sud, c'est de réaffirmer, en paroles comme en actes, que le but du développement est de promouvoir le bien-être de ses populations par une croissance économique axée sur la satisfaction de leurs besoins et la réalisation de leurs objectifs.

Le défi pour le Sud, c'est de renforcer les institutions démocratiques pour permettre aux peuples de vivre dans la liberté et de fixer leur propre trajectoire de développement en harmonie avec leur culture et leurs valeurs.

Le défi pour le Sud, c'est d'exploiter plus efficacement ses propres ressources pour accélérer son développement, en s'atta-

chant en priorité à satisfaire les besoins essentiels des populations et à les libérer de la pauvreté, de la maladie, de l'ignorance et de la peur.

Le défi pour le Sud, c'est de donner aux populations les moyens de déployer tous les talents et toute la créativité qu'elles portent en elles, de leur donner confiance en elles-mêmes, et de les amener à apporter leur contribution au bien-être et au progrès de la société.

Le défi pour le Sud, c'est de renforcer son aptitude à exploiter le progrès scientifique et technique pour améliorer la vie de ses populations.

Le défi pour le Sud, c'est de poursuivre son développement en accordant toute l'attention voulue à la protection de l'environnement naturel de façon à ce qu'il puisse faire vivre les générations présentes et à venir.

Le défi pour le Sud, c'est de s'organiser de manière efficace, de chercher à se renforcer par des entreprises conjointes de coopération Sud-Sud aussi vastes et diverses que possibles qui tireront parti de la complémentarité des ressources, et de faire progresser l'autonomie collective.

Le défi pour le Sud, c'est de s'appuyer sur son unité et sa solidarité pour promouvoir un monde plus juste et plus sûr pour tous ses habitants, par une restructuration des relations internationales qui prenne en compte les signes annonciateurs de l'interdépendance croissante des nations et des peuples. Nous serons tous membres d'une seule famille humaine et le monde où nous vivrons ne fera plus qu'un.

Tous ces défis sont redoutables, mais ne peuvent être éludés.

Si le Sud, ses nations, ses gouvernements, ses peuples et ses organisations non gouvernementales décident d'agir, et agissent ensemble, le Sud possédera la capacité de se transformer et de faire avancer l'histoire dans le sens correspondant à sa vision du futur, à sa vision d'un monde sans divisions. Le chemin sera long et difficile. Il y aura de nombreux échecs, peut-être même des retours en arrière. Mais chaque pas en avant, chaque amélioration des conditions de vie dans le Sud, sera un acquis précieux.

Il y a et il y aura dans le Nord des individus et des groupes, et même des gouvernements, prêts à souscrire aux propositions du Sud concernant la direction à prendre pour modeler l'avenir du monde. Le Sud doit accueillir ces alliés et s'efforcer d'élargir leurs rangs.

Mais ce sont les populations du Sud qui ont le plus à souffrir de la pauvreté et des faiblesses du Sud, ainsi que de l'ordre mondial actuel avec sa mauvaise répartition et sa mauvaise utilisation des ressources. C'est donc au Sud qu'il incombe au premier chef d'engager la lutte pour modifier l'état présent des choses.

LE DEVELOPPEMENT DU SUD : BILAN, 1950-1980

L'héritage difficile, les espoirs et les réussites

Depuis leur accession à l'indépendance entre 1945 et 1965, plus de 50 pays d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes ont entrepris des efforts douloureux mais résolus pour rompre avec leur dépendance envers une agriculture de subsistance et l'exportation d'un petit nombre de cultures marchandes ou de minéraux et se doter de structures économiques mieux équilibrées. Des changements économiques et sociaux d'une grande portée se sont en outre produits dans certains des pays les plus anciens du Sud. Beaucoup de ces derniers, y compris certains des plus peuplés, comme la Chine, ont sensiblement modifié la structure de leur économie. Des progrès industriels, scientifiques et technologiques ont été accomplis dans plusieurs pays en développement, en particulier en Amérique latine et en Asie ; certains pays du Sud concurrencent aujourd'hui les puissances industrielles qui dominent les marchés mondiaux dans un éventail de plus en plus large de produits industriels.

Les pays du Sud ont emprunté des voies variées et avancé à des rythmes différents. Mais les progrès économiques et sociaux réalisés sont impressionnants et ne doivent pas être minimisés étant donné la distance importante qu'il reste à parcourir. Ces acquis, souvent tenus pour négligeables ou comme allant de soi, donnent la mesure de ce que les peuples et les pays du Sud sont capables d'accomplir. Forts des réalisations d'hier, ces peuples et ces pays sont aujourd'hui mieux armés pour affronter l'avenir.

Les obstacles intérieurs

Dans tous les cas, la transformation économique et sociale des pays du Sud s'est heurtée, à partir de 1950, à de formidables obstacles intérieurs et extérieurs. Les pays nouvellement indépendants avaient hérité d'économies fragiles et morcelées, qui reflétaient des siècles d'assujettissement et d'exploitation coloniales. On n'avait guère jeté les bases d'un développement accéléré. Cela

était particulièrement vrai dans certaines régions d'Afrique, où les industries et l'infrastructure économique – électricité, transports, communications – étaient pratiquement inexistantes. En Asie comme en Afrique, la plupart des pays avaient souffert d'une politique coloniale visant délibérément à freiner leur développement industriel et à les rendre fortement dépendants de l'exportation des produits primaires. Même dans les pays d'Amérique latine, qui s'étaient débarrassés de l'emprise coloniale dès le XIXe siècle et avaient réalisé des progrès plus importants sur la voie de l'industrialisation, les produits primaires constituaient encore vers la fin des années 40 la principale source de recettes d'exportation. Les cours mondiaux des produits primaires n'ont cessé de connaître de violentes fluctuations et, dans la période de l'après-guerre, l'évolution des termes de l'échange a été, dans l'ensemble, défavorable à leurs producteurs. Les communications et les transports demeuraient rudimentaires, sauf dans une certaine mesure dans quelques régions de l'Amérique latine, et exception faite de ceux qui reliaient les centres miniers et les plantations aux ports.

L'infrastructure indispensable pour accroître les ressources de la population par le biais de l'instruction et de la formation était, elle aussi, des plus insuffisante. Les niveaux d'alphabétisation, d'instruction et de qualification étaient désolants. Dans la plus grande partie de l'Afrique, dans de nombreux pays d'Asie, et même en certains endroits de l'Amérique latine, un taux d'alphabétisation de 20 % constituait la norme et un taux de scolarisation primaire de 50 % était jugé satisfaisant.

Ces déficiences économiques et sociales étaient exacerbées par une expansion démographique rapide et par une urbanisation galopante, les gens affluant dans les villes dans l'espoir d'y connaître une vie meilleure. La nécessité de développer les équipements collectifs et les services sociaux était énorme, mais ces pays ne possédaient ni la base productive, ni les capitaux pour appuyer un tel effort. Ils ne possédaient pas davantage les capacités administratives ou les institutions financières qui auraient permis d'exploiter les ressources disponibles et de les employer pour faire face aux besoins de la société.

Les structures sociales héritées du passé entravaient également la conduite de la guerre que les gouvernements avaient déclarée à la pauvreté. En Amérique latine, la division rigide de la société en classes – fondées en grande partie sur la concentration de la propriété agraire – subsistait encore dans nombre de pays, et les inégalités en matière de revenu étaient partout marquées. C'était aussi le cas avant l'indépendance en Asie, où, de plus, les structures politiques modernes qui pouvaient exister étaient calquées sur celles des puissances coloniales, et où une petite élite exerçait le

pouvoir politique et économique. En Afrique, les fragiles institutions politiques de la plupart des pays récemment émancipés étaient confrontées à la tâche formidable de forger l'unité nationale. Les frontières étaient celles qui avaient été tracées en 1884-1885 au Congrès de Berlin par les dirigeants européens qui avaient découpé la carte de l'Afrique sans tenir compte des limites géographiques naturelles ni des liens culturels et linguistiques. Dans bien des pays d'Afrique (et dans quelques pays d'Asie), les tensions sociales étaient de ce fait aggravées par les revendications d'ethnies et de cultures rivales. En imposant des tracés arbitraires ou imprécis pour leur seule convenance, les puissances coloniales avaient semé les germes de conflits en puissance entre les nouveaux Etats-nations.

L'environnement extérieur

A ces difficultés, vinrent s'ajouter, dans la période de l'après-guerre, des accords internationaux relatifs à l'économie mondiale qui visaient fondamentalement à servir les intérêts des pays développés.

La Conférence réunie à Bretton Woods en 1944 avait pour objectif l'établissement d'un système monétaire et financier mondial. Les institutions qui y furent créées – la Banque mondiale et le Fonds monétaire international – étaient donc conçues pour promouvoir la stabilité des taux de change, favoriser le développement du commerce mondial et faciliter les mouvements internationaux de capitaux. Mais ses principaux participants – les pays industrialisés – étaient guidés par le désir de ne pas retomber dans ce qui leur apparaissait comme les désastreuses insuffisances du système des relations économiques internationales de l'avant-guerre. Au premier rang figuraient la politique de l'égoïsme sacré en matière de commerce et de taux de change, impliquant protectionnisme et dévaluations compétitives, et des accords inadéquats concernant les liquidités financières.

Il était presque inévitable que l'on ne tînt aucun compte des intérêts des pays en développement. La plupart étaient encore des colonies et n'étaient donc pas représentés à Bretton Woods. On reconnut l'indépendance prochaine de l'Inde, mais, à l'instar des pays du Tiers Monde émancipés de longue date, on ne l'associa que marginalement aux travaux. Ainsi, le Tiers Monde fut en grande partie tenu à l'écart et l'on n'accorda que peu de considérations à ses intérêts. Les structures décisionnelles dont furent dotées les nouvelles institutions perpétuèrent cette position subalterne ; les règles de scrutin donnaient clairement un pouvoir de contrôle à ceux qui versaient les contributions les plus élevées – c'est-à-dire les principaux pays industrialisés.

Non que l'on se fût complètement désintéressé des pays en développement : la Banque mondiale avait notamment pour mandat de fournir une aide au développement. Mais dans les premières années de l'après-guerre, cette mission passait manifestement au second plan par rapport à celui de financer la reconstruction de l'Europe et du Japon dévastés par la guerre. De fait, la proposition de créer un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique (SUNFED), qui offrirait aux pays en développement une aide à grande échelle à des conditions avantageuses, fut rejetée dans les années 50, principalement parce que les pays développés étaient opposés à ce que les Nations Unies soient impliquées dans la fourniture d'une aide financière aux pays en développement.

En outre, l'idée de conclure des accords internationaux visant à stabiliser les cours des produits de base avorta lorsque le Congrès américain refusa de ratifier la Charte de La Havane, qui aurait créé une Organisation internationale du commerce (OIC). L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui vit le jour à titre d'arrangement provisoire, n'en fut qu'un pâle substitut. Il n'avait guère autorité pour aborder les questions liées au développement des pays du Tiers Monde.

Ces nouvelles dispositions institutionnelles ne tenaient pas davantage compte de la conception selon laquelle la gestion internationale des déséquilibres des balances des paiements imposait des ajustements aux pays à excédent tout autant qu'aux pays à déficit, et non exclusivement aux seconds.

Néanmoins, le système de Bretton Woods contribua pour une part importante à faire des deux premières décennies de l'après-guerre une période marquée par une croissance de la production et des échanges mondiaux sans précédent. Cette croissance fut favorisée par l'étroite coopération des pays occidentaux dans le contexte de la guerre froide qui ne tarda pas à s'instaurer au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Les années 50 et 60 devinrent des « années dorées » pour les pays industrialisés, qui bénéficièrent d'une des phases d'expansion les plus fortes et les plus soutenues de l'histoire récente, en même temps que d'une situation de plein emploi et d'une inflation minimale.

Ce contexte économique international dynamique favorisa à bien des égards l'expansion des échanges mondiaux et les efforts de développement d'un certain nombre de pays du Sud, jeunes ou plus anciens. En raison, toutefois, de la base étroite et de la rigidité de leurs structures économiques, nombre d'entre eux ne purent tirer parti des nouvelles possibilités offertes par les marchés mondiaux. Dans leur ensemble, les pays en développement qui exportaient des produits de base continuèrent de subir les effets du ma-

rasme général et de l'instabilité considérable qui caractérisaient ce secteur du commerce mondial. Mais, la demande mondiale pour les produits manufacturés progressait à un rythme beaucoup plus rapide et certains de ces pays profitèrent pleinement de cette conjoncture favorable. Cependant, un certain nombre de produits manufacturés exportés par les pays en développement se heurtèrent aux barrières commerciales discriminatoires érigées par les pays développés – souvent en violation des principes du GATT. Les textiles en sont l'exemple le plus flagrant, mais non le seul.

Cette période fut également marquée par un accroissement des flux de capitaux des pays développés vers les pays en développement. Dans le cadre du consensus international en train de se dessiner en matière de développement, les premiers acceptèrent dans une certaine mesure la responsabilité d'aider les seconds. Il s'ensuivit une expansion considérable des flux de crédits publics vers les pays du Sud, souvent à des conditions de faveur. Cet essor de l'aide au développement demeura toutefois très en deçà des cibles reconnues par la communauté internationale. De plus, cette aide ne fut pas répartie entre les pays bénéficiaires selon des critères économiques objectifs, mais en fonction souvent de considérations d'ordre politique ou de sécurité. Quoi qu'il en soit, les flux privés, c'est-à-dire les investissements directs, les crédits à l'exportation et les prêts bancaires, excédèrent bientôt les apports d'aide ; vers le milieu des années 70, ils représentaient près de 70 % du total net des flux bilatéraux des pays industrialisés vers les pays en développement.

Dans la mesure où cet accroissement des apports privés reflétait la croissance et l'expansion des sociétés transnationales, il avait des aspects mitigés. Le Tiers Monde commença à se poser la question, aujourd'hui familière, de la valeur financière réelle de l'investissement étranger, une fois déduits les flux inverses que représentent les profits, les redevances et les droits, les facteurs de production importés et les prix de cession interne. Il n'est pas douteux cependant que l'investissement étranger direct ait stimulé la modernisation et la croissance dans certains domaines ; ses bienfaits se sont parfois étendus à d'autres domaines en raison de l'interdépendance des activités économiques, mais dans de nombreux autres cas, les secteurs sur lesquels il a porté sont restés comme des enclaves dont l'influence sur le reste de l'économie était minime ou non existante.

Les espoirs

Par conséquent, tout en faisant généralement abstraction des intérêts des pays du Sud – ou même en leur étant défavorables – les rouages de l'économie mondiale ont favorisé à certains égards

les efforts de développement de ces pays dans les premières années de l'après-guerre. Le facteur positif le plus important fut toutefois leur optimisme et leur enthousiasme.

Pour beaucoup, le succès des luttes de libération était porteur d'espoir. Partout on parlait d'égalité et de progrès, et de bâtir les identités nationales sur les traditions et les valeurs culturelles indigènes.

Vers le milieu des années 50, toutefois, beaucoup de pays du Sud commencèrent à percevoir la répartition du pouvoir économique et politique mondial de l'après-guerre – fortement concentré dans un petit nombre de pays développés – comme inéquitable et dangereuse pour la stabilité du monde. Par ailleurs, le fait que les peuples afro-asiatiques avaient pu mener à bien leurs luttes pour la libération de leurs pays, avait fait naître l'espoir d'amener un jour le système mondial, par une action collective appropriée, à faire une plus grande place aux intérêts du Sud. La Conférence afro-asiatique tenue à Bandung en 1955 fut à la fois une expression de la confiance croissante du Sud dans sa force collective et une affirmation de sa détermination d'infléchir les relations mondiales dans une direction véritablement internationaliste. La Conférence posa les bases du Mouvement des non-alignés, qui se réunit pour la première fois en 1961 et qui regroupe aujourd'hui la plupart des pays du Sud – y compris beaucoup de pays d'Amérique latine. Le Mouvement a eu pour principales préoccupations la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme, la protection de la souveraineté et des droits des petits pays et des pays sous-développés, ainsi que leur libre développement.

Au niveau international, la pauvreté et l'arriération sont peu à peu apparues comme des problèmes méritant de retenir l'attention de la communauté mondiale. Les Nations Unies et ses diverses institutions ont aidé à cette prise de conscience, encore que les efforts concrets et les ressources mobilisées en faveur du développement mondial soient restés très en deçà des besoins. En 1960, la Banque mondiale créait l'Association internationale du développement (AID) qui avait pour mandat d'accorder des prêts à des conditions libérales aux pays en développement les plus pauvres. En 1963, le FMI instituait un mécanisme de financement compensatoire destiné à appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour faire face aux crises de pénurie des devises résultant de chutes brutales de leurs recettes sur l'exportation des produits de base, chutes dont les causes échappaient à leur contrôle.

En 1964 était créée la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), dont l'objectif déclaré était de promouvoir le développement et le commerce, de renforcer la coopération économique entre les pays en développe-

ment et d'aider à corriger les inégalités dans les relations économiques Nord-Sud. La formation du Groupe des 77 – aujourd'hui instrument de négociation des pays en développement pour de nombreux problèmes économiques – prouva que le Sud prenait conscience de la nécessité d'une solidarité mieux organisée.

La création de la CNUCED reflétait la reconnaissance du besoin de procéder à des réformes structurelles du système commercial mondial de façon à favoriser un développement rapide du Sud. Toutefois, on s'aperçut bientôt que les pays développés n'acceptaient d'envisager que des modifications accessoires des arrangements commerciaux qui ne remettraient pas en cause les bases générales du système.

C'est également au cours des années 50 et 60 qu'un certain nombre de pays en développement mirent en place des mécanismes de coopération régionale et sous-régionale intérieurs au Sud. Si certains avaient un caractère avant tout politique, d'autres visaient directement des objectifs économiques. L'Amérique latine fut la première à instituer des groupements régionaux et sous-régionaux conçus pour libéraliser et développer le commerce entre leurs membres et promouvoir un développement industriel fondé sur des économies d'échelle. Cet exemple fut bientôt imité en Afrique et dans l'Asie de l'Ouest et du Sud-Est.

En outre, des banques de développement régionales et sous-régionales furent créées en Asie, en Afrique et en Amérique latine afin de canaliser l'aide multilatérale en mettant davantage l'accent sur les besoins régionaux, et d'encourager les efforts témoignant d'une volonté d'autonomie collective. Au sein de la CNUCED fut négociée l'instauration d'un Système généralisé de préférences (SGP) en vertu duquel les pays du Nord appliquaient un régime préférentiel à un certain nombre de produits manufacturés importés du Sud. Ce système comportait toutefois tant de restrictions et d'exceptions qu'il n'eut, au mieux, qu'un impact marginal.

L'espoir demeurait malgré tout vivace dans le Sud. Des progrès avaient été accomplis et l'on était semblait-il en droit d'attendre de nouvelles avancées.

Nous allons examiner au cours du présent chapitre de quelles façons l'espoir né au lendemain de la guerre fut préservé et en partie satisfait dans les années 50 et 60, quoique d'une façon qui n'était pas viable à long terme. Nous verrons comment le progrès se heurta à des obstacles de plus en plus nombreux dans la décennie suivante et comment et pourquoi il fut stoppé durant la crise de développement généralisée des années 80. La suite de ce rapport suggérera des moyens de raviver l'espoir dans le Sud par un effort de développement renouvelé fondé sur l'autonomie et

centré sur les populations, par le renforcement de la coopération Sud-Sud, et par la restructuration des relations économiques internationales.

Les réussites

Presque tous les pays en développement ont connu un remarquable essor de leur économie jusqu'à la fin des années 70 ; beaucoup n'ont cessé année après année d'enregistrer des taux de croissance élevés. Dans le Sud, considéré globalement, la mobilisation de l'épargne intérieure et des ressources d'origine étrangère créait un processus dynamique d'accumulation du capital. Les investissements nationaux progressaient, passant de 10 à 12 % du produit intérieur brut (PIB) au début des années 50 à 18 % dans les années 60, puis à 24 % dans les années 70. L'accroissement du revenu par habitant après 1950 – on estime qu'il a plus que doublé pendant les 30 années suivantes – soutient favorablement la comparaison avec l'expérience passée des pays industriels en matière de développement ainsi qu'avec l'évolution antérieure des pays du Sud.

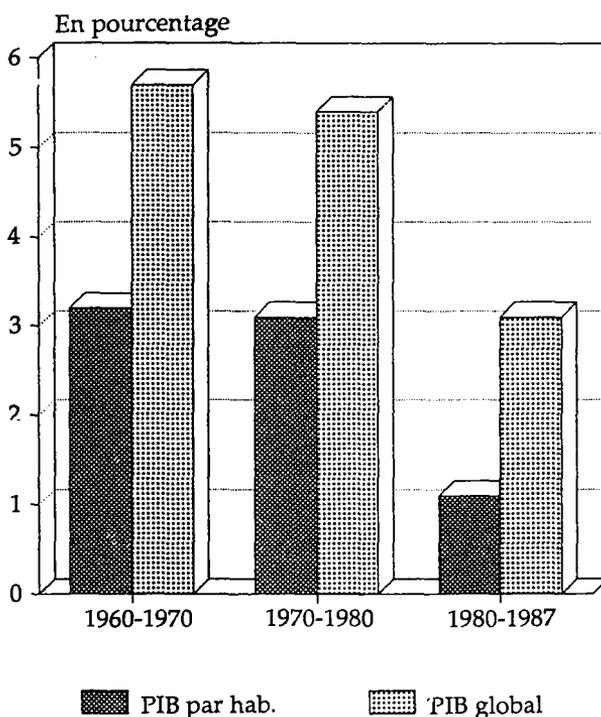
Dans les années 60, le PIB des pays en développement a progressé en moyenne de près de 6 % par an. Mais la période d'instabilité monétaire mondiale amorcée au début des années 70 et la hausse du prix du pétrole de 1973 ont entraîné un ralentissement de la croissance ; les pays en développement, en particulier ceux d'entre eux qui importaient du pétrole, souffrirent de façon sensible de la détérioration de la conjoncture internationale. Dans l'Afrique subsaharienne, où des désastres climatiques avaient aggravé une situation déjà précaire, le taux de croissance chuta brutalement pendant la seconde moitié des années 70. Néanmoins, grâce en partie à la meilleure situation financière des pays en développement exportateurs de pétrole, le Sud enregistra globalement une croissance moyenne de plus de 5 % par an dans les années 70. La figure 2.1 indique le taux de croissance moyen du PIB et du PIB par habitant dans les pays du Sud depuis 1960.

Ces trois décennies de croissance rapide se soldèrent par des changements économiques et des acquis sociaux importants dans un très grand nombre de pays en développement. On vit diminuer la proportion, sinon le nombre, de personnes vivant dans le plus total dénuement. Les techniques agricoles traditionnelles furent améliorées dans nombre de pays ; dans d'autres, la modernisation de l'agriculture progressa à grands pas. Comme on le verra plus en détail dans la section qui conclut ce chapitre, les investissements consacrés à la santé publique et à l'éducation et des politiques gouvernementales progressistes permirent de relever le niveau de bien-être général. Certains des pays les plus pauvres prirent part

à ces avancées, ce qui prouve les remarquables résultats auxquels peuvent prétendre les politiques gouvernementales et l'action sociale en dépit d'un revenu national peu élevé. C'est là l'une des leçons les plus encourageantes que l'on puisse tirer du bilan passé du développement.

Figure 2.1

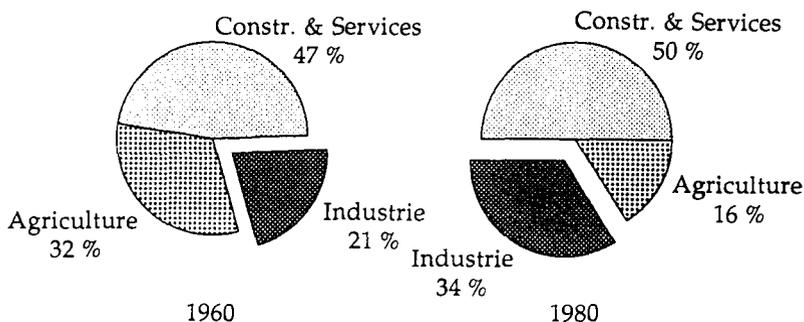
Taux de croissance du PIB par habitant et du PIB global dans le Sud
1960-1987, en pourcentage



Source : CNUCED.

L'expansion du secteur industriel transforma les structures productives, et parfois aussi sociales, d'un certain nombre de pays en développement, en particulier en Asie et en Amérique latine. Ce processus facilita – en même temps qu'il en bénéficiait – un développement considérable des services de fourniture d'eau et d'énergie, des réseaux de transport et de communication, du logement et d'autres éléments de l'infrastructure. La figure 2.2 illustre la transformation globale des économies du Sud entre 1960 et 1980.

Figure 2.2
 Transformation économique du Sud :
 répartition du PIB par secteurs en 1960 et 1980



Note : Chine non comprise

Source : CNUCED.

Cette transformation de l'industrie, dans laquelle les sociétés transnationales jouèrent souvent un rôle, fut partout activement encouragée par les Etats à travers diverses mesures de planification industrielle, de protection du commerce et de financement du développement, et des investissements publics dans les industries d'importance stratégique. Dans la plupart des pays, cette transformation se traduit par un accroissement de la fabrication de biens de consommation destinés au marché intérieur. Dans quelques uns des pays les plus vastes, notamment le Brésil, la Chine et l'Inde, elle s'accompagna d'un essor des industries d'équipement. Dans les années 1970, plusieurs pays en développement d'Asie et d'Amérique latine étaient devenus des concurrents avec lesquels il fallait compter sur le marché mondial des biens manufacturés.

L'une des évolutions les plus positives fut la croissance soutenue des organisations et des mouvements communautaires de base, qui ont exercé une activité croissante aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Ces organisations non gouvernementales se sont généralement formées pour répondre à des besoins – d'ordre économique, social, culturel ou politique – que les organismes publics avaient négligés ou méconnus, ou qu'ils étaient impuissants ou peu disposés à satisfaire. Malheureusement, dans certains pays ces groupes sont apparus comme dangereux pour l'ordre établi, d'où les relations inutilement tendues entre les pouvoirs publics et les groupes. Leur action n'en a pas moins contribué à faire connaître et accepter des conceptions et une gestion du développement fondées sur l'exploitation des

ressources locales, sur une certaine façon d'utiliser la technologie à partir d'expériences locales, et sur la participation des citoyens à la planification. Fait plus important, leurs efforts ont apporté la confirmation concrète du concept de développement centré sur la population. Leur activité et celle des gouvernements doivent être considérées comme complémentaires et non pas comme contradictoires. Après tout, le Sud ne saurait connaître un développement véritable et durable sans la participation de la population, qui est à la fois le moyen et la fin du développement.

Les efforts de développement passés. Les failles

Il importe de se remémorer cette période de progrès et ce climat d'espoir aujourd'hui, à l'heure où une bonne partie du Tiers Monde se montre profondément pessimiste quant aux perspectives de développement économique. Et pourtant, vers la fin des années 80, force était de constater que les résultats obtenus par le Sud durant cette période n'avaient pas fondamentalement modifié la situation de la plupart des pays du Tiers Monde au sein du système économique mondial. Ils demeuraient pauvres, subordonnés, impuissants. Dans l'ensemble, ils ne s'étaient pas appliqués à compter plus sur eux-mêmes ; certains avaient vu leur dépendance s'intensifier à mesure qu'ils tentaient de se moderniser. La pauvreté persistait et l'écart des revenus entre le Nord et le Sud se creusait.

De plus, l'incontestable croissance économique du Sud avait rarement supprimé les inégalités et les clivages structurels ; malgré l'apparition d'une classe moyenne, l'écart entre le revenu des riches et celui des pauvres s'accroissait dans de nombreux pays. De ce fait, à quelques exceptions près, la croissance économique n'avait pas renforcé l'unité et la stabilité nationales ou la cohésion de la société. La plupart des pays n'étaient pas parvenus à améliorer la condition sociale et économique de la femme. La croissance s'était soldée le plus souvent par des déséquilibres accrus, une urbanisation non planifiée et en général chaotique, la formation de petites enclaves industrielles modernes coexistant tant bien que mal avec d'importants secteurs semi-traditionnels, un accroissement de la demande de biens d'importation combiné à un développement insuffisant des capacités d'exportation, et de gros dégâts causés à l'environnement.

Ce survol des failles ne s'applique naturellement pas de manière uniforme à tous les pays en développement ; il ne s'applique pas du tout à un petit nombre d'entre eux. Il donne cependant une image correcte de leur situation collective. Et il a, il faut en convenir, l'avantage d'être rétrospectif.

L'histoire n'offrait aucune carte sur laquelle les pays qui s'engagèrent sur la voie du développement dans la deuxième moitié du XXe siècle auraient pu se guider. Les circonstances dans lesquelles ils entreprenaient de transformer leur économie différaient à d'importants égards de celles qu'avaient connues les pays aujourd'hui avancés à un stade comparable de leur développement économique. Les différences étaient particulièrement marquées en ce qui concerne la situation géographique, la technologie, et surtout, peut-être, les espérances de la population.

L'économie du développement commençait elle-même tout juste à être reconnue comme une discipline spécialisée. Les gouvernements qui s'efforçaient d'accélérer l'activité économique nationale afin d'assurer de meilleures conditions d'existence à leurs populations en étaient donc pratiquement réduits à procéder par tâtonnements.

L'expérience acquise en matière de développement durant l'après-guerre confirme que si ces taux de croissance économique élevés sont indispensables pour éliminer la pauvreté des masses, ils ne sont pas en soi suffisants. L'étude comparative de l'évolution de divers pays en développement ayant connu une croissance extrêmement rapide montre clairement que la croissance ne tend à réduire la pauvreté que si elle s'accompagne de politiques économiques et sociales spécifiquement orientées vers cette fin. Les fruits de la croissance économique n'ont pu être largement partagés que lorsque des mesures préalables avaient été prises pour redistribuer des richesses productives limitées, comme les terres, et pour développer les ressources humaines en combinant de manière équilibrée l'enseignement scientifique et technique avec l'enseignement de masse. L'expérience de ces pays suggère en outre que la croissance doit être particulièrement vigoureuse et s'appuyer fortement sur des activités nécessitant une main-d'œuvre importante afin d'atteindre et de maintenir un niveau d'emploi qui s'accroisse rapidement.

Bon nombre de pays en développement n'ont pas mis en œuvre de telles stratégies globales de développement ; la forte intensité de capital de l'investissement et l'attention insuffisante apportée aux dimensions sociales empêchèrent des taux de croissance historiquement élevés de faire reculer de façon sensible la pauvreté ou les inégalités économiques et sociales. Dans d'autres pays, la croissance n'était pas assez forte pour filtrer jusqu'aux couches les plus pauvres. Ainsi, l'Inde a connu durant les trois premières décennies de l'après-guerre une croissance beaucoup plus lente que celle qui était enregistrée en moyenne par l'ensemble des pays en développement. L'accroissement du revenu par habitant, de l'ordre de 1,5 % par an, a été trop faible dans ce pays

pour entraîner une nette amélioration des conditions de vie de la grande masse de la population.

Dans bien des pays, les effets bénéfiques sur le niveau de vie d'un taux de croissance relativement élevé ont été en grande partie neutralisés par une expansion démographique rapide. Durant les phases équivalentes du développement de l'Europe, les taux de mortalité avaient progressivement décliné à mesure que les conditions de vie s'amélioraient et renforçaient la résistance à la maladie ; simultanément, les taux de natalité avaient baissé. En revanche, les progrès réalisés par la médecine de l'après-guerre devaient entraîner une chute spectaculaire du taux de mortalité – et un allongement de l'espérance de vie – dans beaucoup de pays en développement, longtemps avant que le taux de natalité diminue sous l'effet de l'élévation du niveau de vie. Il s'ensuivit dans un grand nombre de pays une explosion démographique qu'aggrava encore leur incapacité à prendre des mesures efficaces pour modérer le taux de natalité.

Les changements intervenus dans les techniques et les outils utilisés tant dans l'agriculture que dans l'industrie amplifièrent les effets de la pression démographique dans la mesure où il fallait désormais moins de main-d'œuvre pour produire une même unité. D'où la difficulté de concilier le rendement et la nécessité de créer des emplois pour une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse. Cependant, une plus grande diffusion de l'information, du fait de l'amélioration des transports et des communications entre le Nord et le Sud, avivait l'attente des populations – en matière de revenu et de niveau de vie – jusque dans les régions les plus reculées des pays en développement.

Il convient de tenir compte de tous ces facteurs lorsque l'on tente d'analyser l'expérience du Sud en matière de développement, même s'il est clair que ni ces facteurs ni aucune autre explication simple ne sauraient rendre compte de la diversité et de la complexité de cette expérience. Il est possible néanmoins d'en tirer des leçons ; il est permis de penser que, dans bon nombre de cas, des stratégies de développement différentes donneront de meilleurs résultats dans l'avenir.

Un modèle de développement générateur d'inégalités

Le développement avait pour objectif déclaré d'éliminer la pauvreté, l'ignorance et la maladie. Bon nombre de pays en développement prirent modèle sur des pays développés qui s'étaient déjà affranchis dans une large mesure de ces maux. Et, comme ces pays semblaient faire grand cas du taux de croissance de leur PIB, la plupart de leurs émules du Sud eurent tendance à en faire le critère de la réussite. La croissance du PIB devint presque un but en

soi ; elle finit dans la pratique par être synonyme de développement. Pour la plupart, les pays en développement ne comprirent pas que ces chiffres pouvaient masquer la pauvreté, les souffrances et les injustices qu'ils cherchaient précisément à soulager. Ils ne tinrent pas compte des circonstances très différentes dans lesquelles s'inscrivaient leurs efforts de développement. Trop confiants dans la théorie qui voulait que la croissance finirait par filtrer jusqu'aux couches les plus pauvres, ils prirent peu de mesures visant spécifiquement à améliorer la productivité et à relever les revenus des pauvres ou à assurer une répartition plus équitable des fruits de la croissance par des programmes tels qu'une réforme agraire.

Les conséquences de ce modèle de développement apparaissent clairement aujourd'hui. Les inégalités ont eu tendance à s'aggraver au fur et à mesure de la croissance de l'économie et des progrès de l'industrialisation. Entre secteurs modernes et secteurs traditionnels du Sud comme à l'intérieur de chacun d'eux, les écarts en matière de revenu, d'éducation et de pouvoir se sont creusés. De plus en plus, ceux qui dans les pays du Sud détenaient la richesse et le pouvoir pouvaient adopter le style de vie et les habitudes de consommation des pays développés du Nord. Cependant, de larges couches de la population attendaient vainement une amélioration de leur niveau de vie, tandis que s'étalait sous leurs yeux la prospérité grandissante d'une minorité. Les plus affectés furent en général les plus vulnérables parmi les pauvres – les femmes, les enfants et autres groupes socialement défavorisés – qui sont presque invariablement les moins à même de protester ou de protéger leurs intérêts.

Le mécontentement engendré par cette évolution s'exprima sous des formes diverses. En Afrique et en Asie, le sentiment de poursuivre un dessein collectif et des objectifs communs qui dans nombre de cas avait caractérisé les luttes de libération céda le pas dans nombre de cas à la division et à l'agitation sociale, débouchant parfois, sous le coup d'événements extérieurs, sur une explosion politique. En Amérique latine, de larges couches de la population se sentirent de plus en plus étrangères à l'ordre établi, ce qui alimenta l'instabilité politique.

L'agriculture paysanne fut délaissée dans nombre de pays, avec des conséquences particulièrement néfastes dans les moins développés d'entre eux. Cette situation ne fut pas toujours le fait d'une négligence délibérée ; dans certains cas, il fallait d'abord apporter au moins des réponses minimales aux besoins importants en matière d'infrastructure de pays dont la population était disséminée sur de vastes espaces, avant de pouvoir reporter efficacement l'attention sur les besoins des paysans. Mais cette négligence

entraîna presque toujours une stagnation ou une détérioration des conditions d'existence des pauvres ruraux, avec généralement pour conséquence que la production alimentaire et les revenus des paysans n'arrivaient pas à suivre le rythme de la croissance démographique. Cela aboutit souvent à freiner tous les efforts de développement, en particulier les tentatives d'industrialisation. En effet, les industries ont besoin de marchés et de consommateurs qui ont les moyens d'acheter leur production, et elles peuvent difficilement prospérer lorsque la grande masse de la population reste démunie.

Un certain nombre de pays en développement pauvres, dont la production alimentaire était jadis suffisante pour satisfaire les besoins nationaux, en vinrent peu à peu à importer davantage de produits alimentaires qu'ils n'en exportaient, ce qui accentua inévitablement la fragilité générale de leur économie. Il en résulta un accroissement de leurs besoins en devises étrangères, indispensables pour financer ces importations, et, dans un petit nombre d'entre eux, des famines périodiques.

Dans les pays à revenu intermédiaire et semi-industrialisés, l'une des conséquences de l'aggravation des inégalités économiques et sociales fut que l'on consacra inévitablement une plus grande part des ressources à satisfaire la demande des groupes à revenu élevé pour un certain nombre de biens et de services, depuis les articles de luxe jusqu'à des infrastructures urbaines correspondant à leurs besoins. Cela signifiait en général une augmentation considérable de la demande de biens d'importation – qu'il s'agisse de produits déjà manufacturés distribués par les représentants locaux, ou de machines ou autres facteurs de production permettant de les fabriquer dans le pays même. La demande de produits alimentaires locaux ne progressa pas du tout dans les mêmes proportions parce que les pauvres qui avaient besoin de ces produits avaient perdu de leur pouvoir d'achat, tandis que les riches dépensaient leurs revenus, maintenant plus élevés, dans d'autres secteurs.

De plus, le modèle de développement adopté eut des conséquences fâcheuses pour l'environnement naturel. Dans de nombreux cas, le calcul des coûts et des bénéfices négligea de prendre en compte le coût social à long terme de l'épuisement des ressources non renouvelables et des dommages causés à l'environnement. Dans le secteur moderne de l'économie, l'exploitation des forêts, des terres fertiles, des pêcheries et des ressources minières ainsi que l'expansion des activités industrielles se poursuivirent sans que l'on se souciât de leurs incidences sociales, de la nécessité de reconstituer les ressources renouvelables, ou des équilibres écologiques. De plus, l'accroissement du nombre des pauvres

accentua la pression sur l'environnement. On coupa des arbres pour les exporter, pour livrer de nouvelles terres à la culture ou pour produire du bois de chauffage et du bois de charpente pour les habitations. Et les arbres abattus ne furent pas remplacés par de nouvelles plantations. On exploita la terre jusqu'à ce que l'érosion et l'épuisement des éléments nutritifs la rende complètement improductive.

La dépendance scientifique et technologique

Le modèle de développement adopté souffrait d'une autre faiblesse fondamentale. Les avancées impressionnantes réalisées par le Sud durant les trois décennies qui précédèrent 1980 ne se sont accompagnées d'aucune réduction de sa dépendance scientifique et technologique à l'égard du Nord. L'insuffisance de ses ressources financières et humaines l'empêchèrent d'atteindre le seuil à partir duquel un développement scientifique et technologique est possible (voir les figures 2.3 et 2.4). Sauf dans quelques pays, l'essor de la production et de la productivité s'appuya très largement sur des importations de biens d'équipement et de technologie industrielle. Mieux encore, le fort accroissement de la production durant cette période engendra une dépendance beaucoup plus lourde à l'égard de la technologie du Nord – vulnérabilité accrue que le Nord ne se fit pas faute d'exploiter pendant la crise des années 80.

Certains progrès scientifiques et technologiques, en conduisant à des processus de production à plus forte intensité de matière grise, ont permis des économies considérables de matières premières, d'énergie et de main-d'œuvre non qualifiée – tous facteurs de production que l'on trouvait en abondance dans la plupart des pays du Sud. Cette évolution tendit à priver progressivement le Sud de ses avantages traditionnels sur le marché mondial et à affaiblir les économies des pays en voie de développement.

Cette aggravation de la dépendance se produisit, à des degrés divers, dans les quatre domaines dont s'est servi la Commission pour classer l'utilisation des sciences et de la technologie à des fins civiles : les sciences fondamentales, les sciences appliquées, la technologie classique et la haute technologie fondée sur les sciences.

Dans l'ensemble, les pays en développement ont eu tendance à négliger les sciences fondamentales, souvent jugées trop abstraites et coûteuses. On partait du principe que le Sud pouvait s'appuyer pour l'essentiel sur les résultats des recherches scientifiques menées dans les pays développés. A cause de cette attitude, les pays du Sud n'ont par formé un nombre suffisant de scientifiques qualifiés auprès de qui chercher conseil pour résoudre

Figure 2.3

Pourcentages du PNB consacrés aux dépenses de recherche et développement dans le Nord et dans le Sud

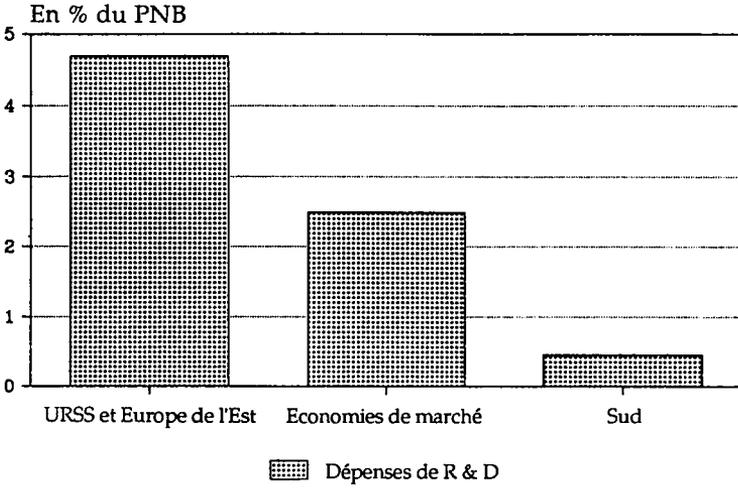
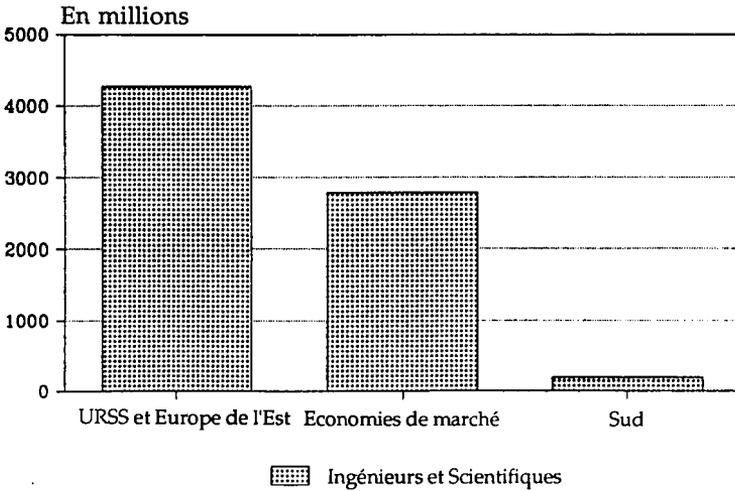


Figure 2.4

Nombre de scientifiques et d'ingénieurs par million d'habitants dans le Nord et dans le Sud



Source : Annuaire statistique de l'Unesco, 1989.

les problèmes d'ordre scientifique que ne manque pas de poser toute application concrète de la science.

L'absence d'un effort minimal décisif pour développer la recherche fondamentale compromet, à son tour, l'essor des sciences appliquées, dont la maîtrise est capitale pour le développement et la croissance économique des pays du Sud et l'amélioration du bien-être de leurs habitants. Ces disciplines influent directement sur la capacité de l'économie à satisfaire les besoins fondamentaux des citoyens, en matière notamment de sécurité alimentaire, de fourniture d'eau et d'énergie. Il en va de même de la capacité à améliorer la santé et à préserver l'environnement. Pourtant, la plupart des pays en développement n'ont entrepris aucun effort systématique pour développer leurs propres capacités dans ces domaines.

En particulier, on s'est bien trop peu soucié d'appliquer les acquis de la science à l'amélioration de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, de la pêche et des industries alimentaires. Seuls quelques pays ont entrepris résolument de se doter, par des efforts de recherche-développement nationaux, d'un ensemble de moyens comprenant des semences à haut rendement, des systèmes de gestion des eaux, des engrais et des procédés de lutte phytosanitaire adaptés aux conditions locales et financièrement accessibles à leurs agriculteurs. La Révolution verte a permis dans ces pays d'accroître la production et d'assurer un certain degré de sécurité alimentaire à l'échelon national. Toutefois, ces progrès décisifs n'ont concerné principalement que le maïs, le blé et le riz. On ne s'est pas attelé par la suite, avec la même détermination, aux problèmes que posent les autres cultures, en particulier celles qui poussent dans les régions arides ou semi-arides. Les techniques appliquées avec succès dans un pays ou dans l'une de ses régions n'ont pas davantage été transmises à d'autres régions ou d'autres pays en vue d'y être adaptées.

Les pays en développement les plus avancés sur le plan industriel ont accordé une importance considérable aux technologies industrielles courantes ou traditionnelles dans les domaines suivants : le fer, l'acier et autres métaux, la chimie lourde, le pétrole, la production et la distribution d'énergie et l'outillage électrique lourd. Aucun principe scientifique nouveau ne reste à découvrir dans ces secteurs. Toutefois, ils constituent traditionnellement le domaine privilégié du travail qualifié et du savoir-faire où l'on dispose de moyens importants d'accroître la compétitivité : amélioration de la conception et de la qualité des produits ; gains de productivité et réductions de coûts obtenus, par exemple, en adoptant et en modifiant les technologies existantes. Plusieurs pays ont cherché à acquérir une compétence dans ces domaines,

bien que leurs efforts aient été compromis par de graves insuffisances. Dans la plupart des cas, cependant, on s'est contenté d'importer ces technologies.

Seul un petit nombre de pays en développement s'est intéressé aux nouvelles technologies de pointe fondées sur des découvertes de la science. A la différence des technologies industrielles courantes dont on vient de parler, les nouvelles sciences et les nouvelles technologies exigent pour être maîtrisées des connaissances théoriques extrêmement poussées dans les sciences fondamentales correspondantes. L'expérience montre qu'il n'est pas possible de simplement transférer ces hautes technologies : ce serait une erreur de penser que le Sud pourrait les acquérir à l'étranger sans s'être doté lui-même d'une infrastructure scientifique et technologique autochtone et touchant à tous les domaines.

Les efforts de développement technologique ont été insuffisants parce que, faute de bien saisir ce que peut être la contribution de la science au développement, on n'a pas résolument soutenu la recherche scientifique, fondamentale ou appliquée, en vue notamment de parvenir à compter sur soi-même dans le domaine technologique. La science et la technologie ont parfois même inspiré des sentiments d'infériorité, malgré que l'expérience ait clairement démontré que ces disciplines peuvent être acquises à coup sûr par tous les peuples, quels que soient la culture ou le pays – surtout si l'on songe à l'extraordinaire facilité avec laquelle il est devenu possible de se déplacer et de communiquer, ce qui constitue en soi l'un des aspects les plus révolutionnaires du progrès technologique moderne.

Il ne faudrait pas en conclure que rien n'a été fait pour développer les sciences et la technologie. Mais les progrès ont été des plus inégaux. Les pays qui bénéficiaient au départ de conditions plus favorables sur le plan industriel et éducatif ont été en mesure d'avancer plus vite ; les autres pays du Sud n'ont que peu progressé dans cette direction. Et, dans la plupart des cas, de graves faiblesses dans la conception de la politique en matière de science et de technologie ont gêné – et finalement ralenti – les progrès dus à l'effort indigène, même dans le cas des pays plus avancés. Si les faiblesses étaient très différentes d'un pays à l'autre, les erreurs qui ont été faites avaient beaucoup de points communs.

Au lieu d'être intégrées dans des plans de développement nationaux, les politiques en matière de science et de technologie n'en ont constitué en général qu'un élément distinct et surajouté. Ces plans de développement, qui souvent décrivaient avec un luxe de détails – quelquefois inutiles – les objectifs des investissements, ne mentionnaient, dans bien des cas, la science et la technologie qu'en termes très généraux, quand ils ne les passaient pas totale-

ment sous silence. Souvent, on ne cherchait même pas à identifier les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre ces objectifs, ou le rôle que les divers programmes et projets scientifiques et technologiques devaient jouer dans le développement national. Il aurait fallu déterminer clairement des secteurs prioritaires, y concentrer les ressources rares dont on disposait et fixer des échéances précises. Mais rien de tout cela n'était fait.

Qui plus est, les projets du secteur public concernant les industries et l'infrastructure étaient souvent financés grâce à une aide liée, ce qui signifie qu'il fallait acheter tous les biens d'équipement, les plans et études techniques, ainsi que la technologie, auprès du pays qui fournissait les crédits. Il arrivait que les technologies soient déjà périmées ou sur le point de le devenir, ou encore mal adaptées aux conditions locales. Dans bien des cas, les accords ne permettaient pas aux entreprises nationales d'être associées à la construction des installations ou à leur extension. En conséquence, certaines capacités technologiques acquises à grands frais demeuraient inexploitées ou devenaient rapidement obsolètes et inutilisables.

Un certain nombre de pays avaient mis en place des mécanismes de régulation laissant la possibilité de rejeter, d'accepter ou de modifier les projets économiques proposés. L'intention était louable : encourager l'utilisation des ressources locales et le développement d'une technologie locale. Mais les procédures, bien souvent complexes, rigides et incommodes, entraînaient de longs retards et une escalade des coûts. Il arrivait que des occasions soient manquées au profit d'autres pays, ou que les promoteurs se découragent.

Peut-être le plus grave était-il encore l'absence d'articulation systématique entre la recherche scientifique et les applications technologiques. Beaucoup de scientifiques travaillaient dans l'isolement, sans le soutien d'une entreprise de production. Dans bien des pays, les unités de production ne signifiaient pas clairement quels étaient leurs besoins, besoins dont on aurait pu confier la satisfaction aux structures scientifiques et technologiques du pays. La nécessité de faciliter la conversion des découvertes scientifiques en innovations technologiques – un processus coûteux – n'était pas clairement perçue.

Pour ne rien arranger, le secteur privé avait tendance à s'appuyer presque exclusivement sur les technologies importées, souvent liées à des investissements directs des sociétés transnationales étrangères. Si ces dernières n'étaient de toute évidence pas concernées par le développement des capacités technologiques nationales, leurs partenaires locaux, qui auraient dû l'être, accueillaienent souvent eux aussi avec réticence toute idée de pro-

mouvoir la technologie locale, ce qui aurait signifié un surcroît de coûts. C'était manquer singulièrement de vision, car la faiblesse de la technologie locale faisait que les promoteurs des projets n'étaient pas toujours en mesure de juger si la technologie qu'ils se proposaient d'importer était suffisamment moderne ou appropriée. Ils manquaient également d'informations pour négocier l'acquisition de la technologie adéquate et obtenir des modalités et des conditions convenables.

De fait, toutes ces faiblesses étaient imputables pour l'essentiel à des déficiences structurelles qui entravaient le développement et l'exploitation de la science et de la technologie. En dépit de tous les efforts consacrés à développer et améliorer les systèmes d'éducation et de formation, et malgré d'indéniables réussites, les sommes investies dans l'enseignement et la formation scientifique et technologique restaient insuffisantes dans la plupart des pays. L'exode des cerveaux, autrement dit l'émigration de scientifiques et de techniciens qualifiés vers les pays développés, amenuisa encore le potentiel des pays en développement dans ces domaines. Un cercle vicieux s'instaura : le sous-développement et la pénurie de ressources, et notamment de devises étrangères, qu'il impliquait, restreignaient sévèrement les moyens susceptibles d'être affectés à la science et à la technologie, et cette contrainte influait à son tour de façon négative sur les perspectives de développement de ces pays.

Il importe ici d'établir une distinction entre les grands pays, à revenu intermédiaire, et dont l'industrialisation est plus avancée, qui peuvent prétendre de manière plausible accomplir des progrès significatifs dans le domaine de la recherche-développement, et les pays plus petits, moins développés, pour qui pareille ambition n'est pas réaliste. La création d'une culture scientifique est cependant un objectif à la portée de tous les pays, qui devraient reconnaître son rôle crucial dans le développement. De plus, la coopération Sud-Sud est un moyen de renforcer les capacités scientifiques et technologiques et de permettre aux pays plus petits de prendre part eux aussi à des activités de recherche-développement collectives. La méconnaissance, ou la reconnaissance tardive, de cette condition essentielle du développement scientifique et technologique est une faiblesse propre aux pays du Sud.

La négligence de la dimension culturelle

La culture, conçue comme l'ensemble des valeurs, des croyances, des attitudes, des coutumes et des comportements d'une société donnée, est un moteur essentiel du changement économique et social. La formation de capital et le progrès technique sont certes des éléments fondamentaux du développement, mais la culture

d'une société est le contexte plus général qui leur confère leur efficacité ; seuls l'affirmation et l'enrichissement de l'identité culturelle par la participation des masses permettent d'enraciner profondément le développement et d'en faire un processus durable. En effet, faute de fondations culturelles solides, une société ne saurait préserver sa cohésion et sa sécurité au cours des transformations profondes qui accompagnent le développement et la modernisation de l'économie.

Les stratégies de développement qui minimisent l'importance des facteurs culturels risquent, on a pu le constater, de susciter l'indifférence, l'aliénation et les dissensions sociales. Lorsque l'on n'a pas tenu compte de ces facteurs, l'élan authentique vers l'autonomie et l'identité culturelles a parfois été dévié par des forces rétrogrades et obscurantistes.

Le peuple n'est pas souvent demeuré au centre des efforts de planification et de développement du Sud ; on s'est préoccupé avant tout d'accroître la production et les investissements matériels, sans comprendre que ces efforts ne porteraient pleinement leurs fruits que si certaines attitudes et valeurs étaient mobilisées en vue d'atteindre ces objectifs. Lorsque l'on s'est soucié de la formation du capital humain, on y a vu essentiellement un instrument de croissance économique. On n'a pas compris que le développement était aussi un processus d'épanouissement des facultés humaines et d'enrichissement culturel.

Le modèle généralement adopté par les pays en développement à partir des années 50 a engendré un autre phénomène. L'adoption des styles de vie des sociétés prospères, l'influence d'investissements transnationaux sans rapport avec les besoins du pays d'accueil, et les effets de la révolution des communications de l'après-guerre ont conduit à substituer progressivement des valeurs culturelles, des attitudes et des structures sociales étrangères à celles qui prenaient racines dans les cultures du Sud. Ce phénomène a débordé les secteurs modernes pour toucher également les secteurs traditionnels de la société, affaiblissant encore la capacité de ces derniers d'absorber l'impact d'un changement rapide. La modernisation en vint en effet à se confondre dans les esprits avec l'imitation des idées, des habitudes de consommation et des modes de rapports sociaux de l'Occident.

Si encore l'influence occidentale avait suscité un attachement à la science, si elle avait poussé les pays du Sud à faire une analyse scientifique des conditions sociales et des mesures à adopter, si elle les avait poussés à s'engager sur la voie de l'efficacité en matière d'organisation de la production, elle aurait eu des effets bénéfiques. Mais les traits qui furent le plus largement copiés comptaient parmi les moins estimables des sociétés occidentales – l'individua-

lisme, la consommation ostentatoire, le gaspillage, une culture médiatique manipulée à des fins de profit, l'abus des stupéfiants. Les systèmes de valeurs et l'étroite solidarité familiale et communautaire qui sont l'un des points forts des sociétés traditionnelles se trouvèrent minés de toutes parts ; étant donné le manque de ressources, aucun système d'aide sociale publique ne put être mis en place pour les remplacer.

Il est clair désormais que l'imitation aveugle des modèles occidentaux a affaibli la capacité de résistance et la cohésion de larges couches des populations du Sud et créé en leur sein des tensions sociales et des situations de détresse. De ce fait, les stratégies de développement ont souvent été incapables d'exploiter les énormes réserves de sagesse traditionnelle, de créativité et d'initiative dont disposent les pays du Tiers Monde, ou d'aller puiser aux sources de leurs cultures les éléments dont le processus de développement se serait nourri.

L'abandon progressif de la participation populaire

A l'incapacité de donner aux individus une place centrale, tant comme instruments que comme fins des efforts de développement, s'est ajoutée la tendance à abandonner les formes de gouvernement démocratique au profit de divers types de régimes autocratiques ou dictatoriaux – militaires ou civils.

Les colonies ignorent par nature la démocratie, puisqu'elles sont gouvernées de l'extérieur. Les mouvements nationalistes qui ont pris la tête des luttes de libération en Asie et en Afrique ont cependant tiré, pour la plupart, leur force de la participation des masses populaires. Ils s'appuyaient sur un leadership fort, mais qui était effectivement responsable devant une base active – et, au bout du compte, contrôlé par elle. Dans les quelques pays où a été menée une lutte armée, le pouvoir était en outre fortement décentralisé, qu'il s'agisse des tactiques de combat ou de la gestion des affaires locales ; c'est à cette seule condition que de puissantes administrations coloniales ont pu être renversées par des guérilleros relativement inférieurs en nombre.

La plupart des pays d'Amérique latine qui ont accédé à l'indépendance durant la première moitié du XIXe siècle ont connu ensuite des périodes successives d'instabilité interne et de guerres, menées parfois contre des puissances étrangères, mais le plus souvent contre un autre pays du continent. Au cours des deux premières décennies du XXe siècle, les structures oligarchiques traditionnelles, appuyées sur une classe de grands propriétaires fonciers, l'armée et l'église, ont commencé à être contestées. Au Mexique, l'explosion de la colère populaire a débouché sur une

révolution sociale radicale. Plusieurs autres pays ont connu divers processus d'évolution politique et sociale, de sorte que, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la démocratie avait parcouru beaucoup de chemin dans toute la région. Des révolutions sociales ont éclaté durant les années 50 dans d'autres pays, comme la Bolivie et Cuba, où elles ont supprimé des structures sociales périmées et promu l'égalité et la participation populaire.

Depuis ces premiers temps, la démocratie a subi de graves revers dans le Sud. En tant qu'ils représentaient les aspirations du peuple, les dirigeants gouvernementaux des pays nouvellement émancipés avaient à cœur de promouvoir un développement rapide. On avait le sentiment qu'il ne pouvait pas y avoir de prises de décisions efficaces si on se perdait en consultations, en explications ou en discussions. La réticence à associer le peuple à la conduite des affaires nationales s'expliquait dans certains cas par la fragilité de l'Etat-nation lui-même. Là où la population se composait de nombreux groupes ethniques, tribaux ou religieux différents, il existait une crainte compréhensible que des partis politiques en faisant appel à de telles solidarités de groupe n'encouragent la désunion et ne mettent en danger l'intégrité nationale. L'apparition, chez les dirigeants, de tendances à l'autocratie ont également découragé la participation des citoyens aux processus politiques.

Alors que le personnel qualifié et les ressources financières étaient extrêmement comptés, l'action gouvernementale ne pouvait parvenir à elle seule à satisfaire les immenses aspirations du peuple ; dans le même temps, toutefois, on décourageait les efforts de développement faits par les citoyens eux-mêmes. L'incapacité des gouvernements d'améliorer de façon tangible les conditions de vie de la population suscita un mécontentement croissant, et les dirigeants commencèrent à voir dans la participation populaire à la vie politique une menace, non seulement pour leur situation personnelle, mais même pour le développement tel qu'ils le concevaient. L'opposition légitime fut souvent bâillonnée et les droits de l'homme de plus en plus foulés aux pieds. Dans nombre de pays, des coups d'Etat militaires instaurèrent des dictatures.

De même, dans les pays plus anciens, notamment d'Amérique latine, la mobilisation populaire fit naître de nouveaux espoirs que ne put satisfaire l'insuffisante amélioration de la croissance, de la productivité et de la répartition des revenus. Le mécontentement qui en résulta conduisit à soutenir des partis et des mouvements qui contestaient radicalement l'ordre établi ; des mouvements armés se constituèrent parfois, tournant le dos au processus démocratique pour mieux hâter les changements structurels. Dans plusieurs pays d'Amérique latine – y compris certains des plus

vastes et des mieux industrialisés – ces tensions aboutirent, dans les années 60 et au début des années 70, à un effondrement de la démocratie et à l'installation de dictatures militaires qui réprimèrent la participation populaire. La démocratie retrouva ses droits dans les années 80, mais les nouveaux régimes se trouvèrent confrontés à de graves difficultés économiques et sociales qui freinèrent considérablement le bon fonctionnement de structures de participation assez fragiles.

Les tendances centralisatrices qui s'affirmèrent dans les pays en développement avaient souvent des origines économiques. Dans certains cas, la politique coloniale avait tendu à détourner de l'activité commerciale la plus grande partie de la population indigène, favorisant ainsi la formation d'une élite économique. Cette politique laissa un héritage de patronage, de disparités économiques, de contradictions politiques et de divisions sociales. Dans certains pays récemment émancipés, il n'existait pas de classe d'entrepreneurs locaux capable de mobiliser les capitaux et de développer l'économie ; dans d'autres, son existence passait inaperçue. Les gouvernements se voyaient donc forcés à faire pratiquement tout par eux-mêmes ; plus vif était leur souci d'assurer l'indépendance économique du pays et de venir à bout de la pauvreté, plus lourde la tâche qu'ils devaient accomplir pour réguler l'économie et intervenir indirectement dans les activités de production.

Dans les pays plus anciens, on considérait aussi que seule une intervention massive de l'Etat dans la sphère économique permettrait de contrebalancer la puissante influence de forces et d'agents économiques étrangers qui étaient, pour l'essentiel, hostiles à l'édification de bases industrielles nationales de nature à vaincre le sous-développement.

La plupart des gouvernements du Sud avaient tendance à centraliser à l'excès l'administration et la planification ; de fait, dans bien des pays d'Afrique, les citoyens possédant un niveau d'instruction élevé étaient si peu nombreux qu'il n'y avait à vrai dire guère d'autre choix. Cette centralisation eut souvent pour effet de conférer un pouvoir démesuré à un petit nombre de hauts fonctionnaires qui n'étaient pas toujours capables de résister aux tentations que ce pouvoir suscite inmanquablement.

De plus, de nombreux gouvernements ne sont pas parvenus à moderniser l'administration et les pratiques politiques sous une forme appropriée à la culture locale. On ne s'est pas suffisamment soucié de former des administrateurs et des spécialistes qualifiés et inspirés par l'éthique du service public. On a sous-estimé également la nécessité de définir des procédures claires et bien établies régissant l'action et les interventions de l'administration, les

modalités selon lesquelles elle doit informer le public et lui rendre compte de ses agissements, et l'importance d'un système judiciaire indépendant ayant compétence pour régler les litiges et réparer les torts en cas d'erreurs ou de pratiques abusives de la part de l'administration. Des réformes allant dans ce sens permettraient de mieux concilier la nécessité d'associer les masses populaires aux prises de décision et celle d'agir promptement. Mais elles ne peuvent être entreprises sans les indispensables ressources humaines et financières, ni par-dessus tout sans un réel attachement à la démocratie et une vision claire de ce qu'elle implique.

Toute cette centralisation devait aboutir bien souvent à ralentir à l'extrême la prise de décisions et à rendre ces dernières inefficaces. Elle eut aussi des conséquences particulièrement pernicieuses sur la gestion des entreprises publiques et des systèmes financiers, en les privant de toute initiative et en les empêchant de réagir aux événements de l'extérieur avec toute la célérité qu'exigeait l'évolution rapide de l'environnement économique dans lequel ils opéraient. Les pays subirent de ce fait de lourdes pertes tant sur le plan financier que sur celui de l'efficacité.

Une autre conséquence de l'excès de centralisation fut que les autorités n'étaient plus en mesure de moduler comme il convenait les mesures d'incitation ou de contrôle, dans le cadre notamment de leur politique industrielle. Des industries bénéficièrent parfois en bloc de mesures protectionnistes, d'incitations fiscales et d'aides au crédit quels que fussent leurs potentiels sur les marchés nationaux ou étrangers ou leurs performances subséquentes. On vit ainsi apparaître de nombreuses entreprises industrielles dont l'utilité à long terme était discutable et qui ne parvenaient à survivre que parce qu'elles étaient en fait subventionnées par le reste de l'économie.

Dans nombre de pays, ces tendances affaiblirent la capacité du secteur public à générer des ressources ; elles permirent au secteur privé de réaliser des profits excessifs, souvent employés à des dépenses ostentatoires plutôt qu'à des investissements productifs. D'un autre côté, de nombreux gouvernements, soucieux d'améliorer la répartition du revenu ou de relever le niveau de vie des plus pauvres, autorisèrent des hausses des salaires et des prix agricoles, gonflèrent leur budget et accrurent la masse monétaire, sans entreprendre simultanément des réformes structurelles fondamentales en vue d'améliorer la productivité et d'instaurer une plus grande justice sociale. Ces approches populistes engendrèrent l'inflation – inévitable sous-produit des tentatives visant à calmer l'agitation sociale par des solutions laxistes.

Quand il y avait expansion de l'économie en termes réels, la hausse des revenus nominaux des pauvres entraînait souvent une

véritable amélioration de leurs conditions de vie. Toutefois, l'inflation était avant tout un moyen commode d'éviter d'opter pour l'une des différentes répartitions possibles du produit national entre groupes et secteurs sociaux. Dans bien des cas, c'est l'investissement et la croissance qui étaient les premiers à pâtir de l'incertitude engendrée par ce refus d'opérer les choix fondamentaux et de juguler l'inflation galopante. De plus, lorsque la croissance économique se ralentissait, ou devenait négative, la hausse nominale des revenus révélait son caractère éphémère ; les tensions sociales s'exacerbaient et la gestion macro-économique se heurtait à des difficultés encore plus grandes.

Dans certains pays, des emprunts excessifs à l'étranger aboutirent au même résultat. Les phases de brusque expansion économique fondées sur l'endettement, et non accompagnées de changements structurels de nature à assurer une plus grande justice sociale, devaient en effet se révéler de courte durée et en fin de compte contreproductives ; elles aboutissaient à une distribution inéquitable du revenu ainsi qu'à une répartition inefficace des ressources et bloquaient la croissance à long terme. Les obligations, qui avaient été contractées au titre du service de la dette, faisaient peser un énorme handicap sur le budget des Etats et les balances des paiements et accentuaient les pressions inflationnistes. Tous ces éléments concouraient à abaisser encore le niveau de vie des pauvres et touchaient aussi les classes moyennes, tandis que les nantis parvenaient à se protéger des crises économiques (ou même à en tirer profit) en se livrant à des spéculations financières et en expatriant leurs capitaux.

Les problèmes qui provenaient des insuffisances de la planification du développement, ainsi que les solutions provisoires et de plus en plus précaires que l'on tentait d'appliquer étaient tous étroitement liés au rythme lent, irrégulier et, à bien des égards, décevant du progrès social et politique. Car, chaque fois que l'on fait de l'Etat ou d'une petite élite riche et puissante, et non de la société tout entière, le principal acteur du développement, on suscite l'apathie générale du corps social, et les citoyens se détournent des structures sociales et politiques organisées. C'est parfois même l'affrontement.

De plus, ces stratégies de développement imposées à la base par le sommet, alors même que les capacités d'administration et de planification étaient très insuffisantes, ont eu souvent pour effet de discréditer le concept même de planification et de l'intervention étatique comme technique de gestion de la société. Cette réaction n'est pas justifiée. La situation des pays en développement appelle incontestablement ce type d'intervention si l'on veut accélérer l'accumulation du capital tout en évitant une répartition

inéquitable des avantages qui en découlent. Et il y a lieu de noter que le progrès de ceux des pays en développement qui ont le mieux réussi sur le plan de la croissance et de la justice sociale a été marqué par une intervention bien comprise de l'Etat. La vraie question est de savoir comment conjuguer compétence et intervention, pour que cette dernière remplisse correctement ses fonctions ; cela exige efficacité, intégrité et clarté dans le choix des priorités. Ce sont ces qualités qui ont si souvent manqué.

La corruption

La corruption a gagné du terrain dans de nombreux pays – dans toutes les parties du monde. Les circonstances varient, de même que les causes. En Occident, la corruption est souvent liée aux grosses affaires et à des activités telles que les manipulations boursières ; dans les pays socialistes et ceux du Sud, une réglementation excessive et l'absence de mécanismes efficaces pour contrôler les agissements des dirigeants et des fonctionnaires font qu'il est tentant de recourir à la corruption. Dans bien des pays en développement, la trop forte centralisation, les moyens limités de l'administration, le laxisme des autorités fiscales et les tendances autoritaristes ont été autant de facteurs offrant un terrain propice à la corruption.

Dans le Sud, la concentration excessive du pouvoir économique entre les mains du gouvernement et des grandes sociétés, la pauvreté, l'insécurité, sous-payés des fonctionnaires expliquent aussi en partie ces pratiques indésirables. S'y ajoutent les influences corruptrices originaires du Nord et liées, entre autres choses, à la signature de contrats lucratifs ou encore au commerce des armes et au trafic des stupéfiants.

Cela étant, les gouvernements ont une large part de responsabilité dans la corruption qui sévit au Sud. Dans l'ensemble, ils n'ont pas placé son élimination au nombre de leurs préoccupations prioritaires, bien que son coût économique, social et politique soit reconnu. Un code d'intégrité plus strict dans la fonction publique contribuerait pour beaucoup à renforcer la confiance des citoyens dans leur gouvernement et le sens de la communauté et du civisme. Le problème ne réside pas uniquement dans la vénalité du secteur public, mais aussi dans un certain nombre d'autres facteurs qui encouragent et facilitent la corruption : mauvaise gestion gouvernementale, autoritarisme, insuffisance des mécanismes qui permettent de contrôler l'action des dirigeants et des fonctionnaires et les obligent à rendre compte de leurs actes, et la militarisation. Une authentique démocratisation des structures politiques peut contribuer grandement à mettre un terme à ces agissements

nuisibles. Pour être durable, le progrès doit s'appuyer sur des processus démocratiques qui fonctionnent correctement. Il importe aussi de limiter le champ des contrôles discrétionnaires en matière de gestion économique, de façon à réduire les tentations de céder à l'arbitraire. Puisqu'il n'est pas possible de se passer complètement de ces contrôles, il faut les assortir de garanties afin qu'ils ne conduisent pas à des abus de la part des autorités.

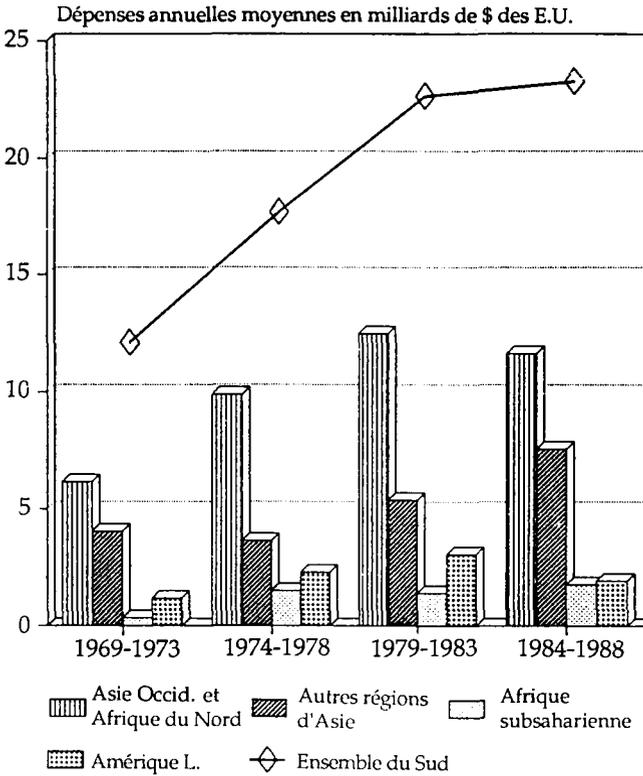
La militarisation

Lorsque l'on s'interroge sur l'expérience des pays en développement depuis la fin de la guerre, il faut aussi tenir compte de l'accroissement des dépenses consacrées à l'armement et aux armées ainsi que du nombre et de l'intensité des conflits dans le Tiers Monde. La poussée des nationalismes dont se sont accompagnées les luttes pour l'indépendance compte parmi les causes de cette militarisation, car ces luttes ne sont pas toujours allées de pair avec le souci de trouver des solutions politiques aux différends avec d'autres pays. Par ailleurs, la décomposition de l'unité nationale, et parfois aussi les injustices flagrantes, qui ont été le lot de nouveaux Etats hétérogènes, ont souvent abouti à des guerres civiles. Et beaucoup de ces conflits sont devenus plus meurtriers et plus longs parce que, dans le cadre de la guerre froide, de puissants pays développés intervenaient aux côtés de chaque camp pour se combattre par armées interposées en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les industries militaires des pays développés ont tout fait pour promouvoir la vente lucrative de leur matériel aux pays du Sud ; les crédits destinés à financer les achats d'armement étaient parmi les plus faciles à obtenir excepté pour les mouvements de libération auxquels les fournisseurs occidentaux ont généralement refusé ce type d'aide.

En 1980, les dépenses militaires des pays en développement constituaient en moyenne 25 % du total mondial, alors que ces pays ne représentaient à la même époque qu'environ 20 % du PNB mondial. A elles seules, leurs importations d'armes ont entraîné une dépense annuelle moyenne de 22 milliards de dollars durant les années 80 (voir la figure 2.5). Il est vrai qu'une proportion considérable des achats d'armements du Sud est en général le fait d'un petit nombre de pays, notamment du Moyen-Orient, et que par conséquent les chiffres indiquant des dépenses moyennes n'ont pas grande signification. Néanmoins, rares sont les pays en développement qui peuvent affirmer à juste titre que leurs dépenses militaires sont proportionnelles à une quelconque menace extérieure ou aux ressources dont ils disposent.

Figure 2.5
Importation d'armes par le Sud, 1969-1988



Note : Prix constants de 1985

Source : Stockholm International Peace Research Institute, *Annuaire 1989*.

Le coût direct en pertes humaines des conflits internationaux et des guerres civiles, largement supérieurs à la centaine, qui ont éclaté dans le Sud depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale a été horrible et est venu s'ajouter aux ravages quotidiens de la pauvreté et du dénuement. En 1980, les guerres du Tiers Monde avaient fait plus de 10 millions de victimes et de nombreux millions de blessés et de mutilés.

Certains de ces conflits n'auraient pas pu être évités par la seule volonté du Sud. En Afrique australe, la guerre a été le résultat des attaques directes et indirectes lancées par le régime raciste de Pretoria contre les Etats voisins. Au Moyen-Orient, le refus de reconnaître aux Palestiniens le droit à une patrie est au centre des troubles les plus graves que connaisse le Sud. L'inter-

vention étrangère joue également un rôle décisif dans les conflits armés d'Amérique centrale. On ne peut pas davantage ignorer les menaces très réelles que font peser, entre autres formes d'affrontements violents, les insurrections armées, le terrorisme, les séparatismes et les intégrismes. La menace directe des armes n'a pas laissé d'autre choix à certains pays en développement que d'augmenter leurs défenses militaires pour se défendre.

La communauté internationale se doit de mettre en place un cadre garantissant la sécurité de tous les pays face aux menaces extérieures, y compris les incursions de mercenaires. Il reste néanmoins aux pays du Sud à établir des mécanismes efficaces pour régler les conflits internationaux ou nationaux par des voies pacifiques. Ces mécanismes, de même que le renforcement des processus démocratiques, peuvent contribuer grandement à réduire les dépenses militaires.

La militarisation a des effets pervers sur le développement. Le détournement d'une part des ressources afin d'acquérir des instruments de guerre et de répression retarde le progrès dans beaucoup de pays. Tout aussi pernicieux est l'essor d'une culture militariste qui fait fi de la démocratie, de la participation populaire, des droits de l'homme ou du principe qui veut que les gouvernements soient responsables devant le peuple. Elle engendre la corruption et les abus de pouvoir, et détourne par conséquent le peuple de l'appareil politique. Ces symptômes inquiétants peuvent être observés aujourd'hui dans un grand nombre de pays du Sud.

En contrepartie de ces critiques, il est juste de reconnaître que des efforts croissants sont faits pour éviter ou stopper les conflits internationaux au sein du Tiers Monde. L'une des premières décisions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée en 1963, fut de reconnaître les frontières héritées de la période coloniale afin d'éviter les conflits frontaliers. La Charte de l'OUA a par ailleurs institué des mécanismes en vue du règlement pacifique des différends intra-africains, et bien que ces derniers ne se soient pas révélés très efficaces, l'Organisation a réussi à maintes reprises, par le biais d'arrangements *ad hoc*, à étouffer dans l'oeuf les conflits ou à accentuer les pressions pour qu'une solution soit trouvée lorsqu'ils avaient déjà éclaté. Plusieurs pays d'Amérique latine ont contribué activement, dans le cadre du Groupe de Contadora, à empêcher les tensions en Amérique centrale de dégénérer en une guerre ouverte. Le Mouvement des non-alignés, bien que moins bien organisé pour intervenir à temps, a également tenté à maintes occasions, en la personne de son Président ou par d'autres voies, de préserver ou de rétablir la paix entre ses membres.

LA CRISE DU DEVELOPPEMENT DANS LES ANNEES 80

Il est raisonnable d'avancer que, malgré toutes leurs insuffisances, les efforts de développement menés par le Sud jusqu'à la fin des années 70 auraient pu jeter les bases d'une amélioration des conditions d'existence et de l'épanouissement des individus. Pour que ces progrès potentiels deviennent une réalité permanente et endogène, certaines mesures correctrices auraient été nécessaires. Il aurait fallu notamment entreprendre des réformes institutionnelles et structurelles en vue d'assurer un meilleur équilibre entre l'investissement et la consommation, une répartition plus équitable des fruits de la croissance, une plus grande décentralisation et une participation plus active des citoyens au processus de développement.

Malheureusement, on ne saura jamais si cela aurait été possible. Les pays du Sud ont souffert, dans les années 80, d'une brusque et violente détérioration du contexte international qui a provoqué une crise du développement d'une gravité sans précédent. Il importe de passer en revue les chocs venus de l'extérieur et leurs effets avant d'examiner les solutions politiques et les actions futures possibles.

Le rôle de l'environnement extérieur

Le contexte extérieur dans lequel se sont inscrits les efforts de développement des années 70 a été caractérisé avant tout par un accroissement considérable du volume des prêts consentis par les banques commerciales internationales aux pays en développement. Cet accroissement a été rendu possible parce que l'expansion des marchés des eurodevises, le recyclage, par l'intermédiaire des banques internationales, des excédents financiers des pays exportateurs de pétrole, et la récession économique dans les pays industriels se sont conjugués pour créer un excès de liquidité à l'intérieur du système bancaire international, incitant fortement les grandes banques à prêter aux pays en développement qui connaissaient une croissance rapide.

A des degrés divers et pour des raisons différentes, beaucoup de ces pays souffraient de façon persistante d'un déséquilibre de leur balance des paiements et d'un déficit budgétaire important. Pour y remédier, il leur aurait fallu lancer des réformes nationales impliquant des choix politiques difficiles et risquant en outre de ralentir temporairement la croissance économique. Aussi les pays en développement les moins pauvres virent-ils dans le flot abon-

dant de crédits étrangers consentis à des taux d'intérêts peu élevés, voire négatifs, en termes réels, un moyen d'échapper à la récession et à des choix politiques difficiles.

Néanmoins, aussi imprudent et excessif qu'ait pu être cet emballement des emprunts à l'étranger en l'absence des indispensables réformes intérieures, le montant net des transferts de ressources vers le Sud a été, tous comptes faits, nettement profitable à l'économie mondiale à cette époque. Il a contribué à maintenir la croissance et l'investissement à un niveau honorable dans les pays en développement durant les années 70, aidant ainsi à prévenir à la fois une aggravation de la récession dans les pays développés et une nouvelle baisse du taux d'expansion du commerce mondial.

Les déséquilibres existant entre pays développés et à l'intérieur de leurs territoires s'accroissaient cependant, et les politiques adoptées pour les corriger entraînaient, au cours des années 80, une détérioration brutale de l'environnement commercial et financier international. Ayant décidé, à la fin des années 70, que le problème fondamental était de juguler l'inflation, les gouvernements des pays développés mirent en place des politiques macroéconomiques récessionnistes jouant essentiellement, quoique non exclusivement, sur les leviers monétaires. Cela eut pour résultats, d'une part, un ralentissement important de l'activité économique dans les pays industrialisés occidentaux, d'où une baisse des cours internationaux des produits de base du fait de la réduction de la demande et, d'autre part, une hausse sans précédent des taux d'intérêt sur les marchés internationaux, qui non seulement alourdit le coût du service de la dette, mais accentua encore la chute des cours des produits de base en augmentant le coût de détention des stocks. Le Sud supporta, en fait, une grande partie du coût des mesures anti-inflationnistes et des changements structurels mis en œuvre dans le Nord. Les pays en développement durent dépenser toujours plus d'argent pour assurer le service de la dette alors que leurs recettes d'exportation ne cessaient de s'amenuiser. Comme ces deux évolutions contraires aggravaient les difficultés financières de ces pays, les banques commerciales décidèrent de cesser tout nouveau prêt, déclenchant ainsi la crise d'endettement internationale des années 80.

Le ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés et la baisse correspondante de leur demande de produits importés furent particulièrement aigus durant les trois premières années de la décennie. Le taux de croissance des pays développés à économie de marché, qui avait été en moyenne de 3,1 % par an dans les années 70 tomba à 1,4 % en 1980 et 1,6 % en 1981, avant de devenir négatif l'année suivante. Le volume de leurs importations, qui avait progressé à un rythme annuel moyen de 5,5 % pen-

dant les années 70, stagna en 1980 et diminua en 1981 et en 1982. Par suite essentiellement de la réduction de la demande, les cours des principaux produits de base exportés par les pays en développement – à l'exception du pétrole – accusèrent une baisse de 21 % en termes réels entre 1980 et 1982. Dans le même temps, les taux d'intérêts pratiqués sur les marchés internationaux augmentèrent sensiblement, le taux de l'eurodollar à six mois passant en valeur nominale de 8,3 % en moyenne de 1975 à 1979 à 14,8 % de 1980 à 1982.

Les pays développés commencèrent à sortir de la crise en 1983 et leurs économies enregistrèrent un taux de croissance annuel moyen de 3,5 % de 1983 à 1988, tandis que le volume de leurs importations progressait de près de 8 % par an et que l'inflation restait en moyenne à un niveau modéré. Cette reprise fut saluée dans le Nord comme le début d'une nouvelle ère de prospérité pour l'économie mondiale, comparable à celle des années 60. Or, durant cette décennie, le taux de croissance moyen des économies des pays industrialisés avait été supérieur à 5 % par an et leurs importations avaient connu une progression annuelle moyenne de 9,5 %. Les niveaux enregistrés depuis la reprise de 1983 ont été par conséquent considérablement plus modestes.

Le point crucial du point de vue du Sud, c'est le fait que la reprise dans le Nord ne s'est pas traduite pour la plupart des pays en développement par une amélioration sensible de l'environnement économique extérieur. Certes, en valeur nominale, les taux d'intérêts internationaux ont baissé en moyenne, passant à 11 % environ en 1983 et 1984 et à moins de 8 % en 1985 et 1986, mais ils sont remontés l'année suivante, et ont dépassé 8 % en 1988. Plus grave, en termes réels, ils sont restés stationnaires ou ont continué de monter en flèche selon le coefficient déflateur utilisé (voir la figure 2.6).

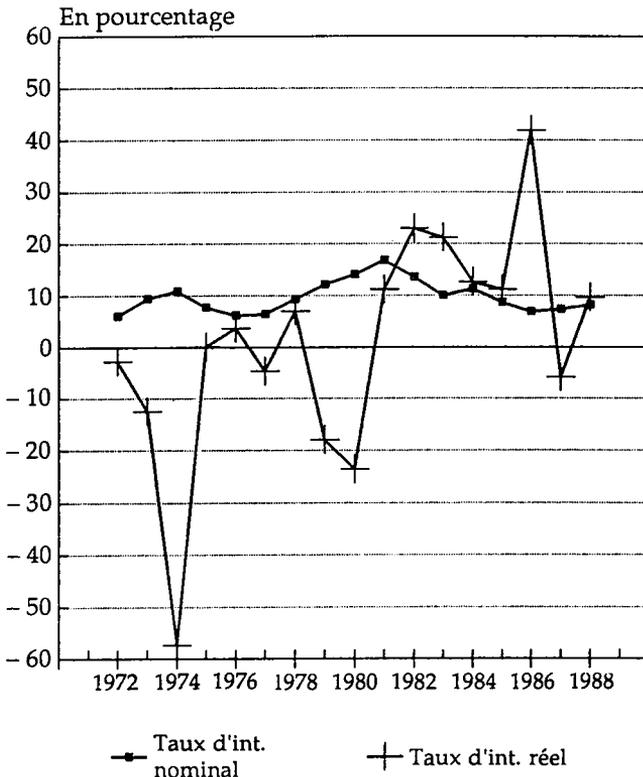
A cette hausse des taux d'intérêts qui alourdissait le fardeau du service de la dette extérieure, vint s'ajouter une réduction brutale des prêts consentis aux pays en développement par les banques de commerce internationales. En conséquence, le service de la dette – remboursement du principal et paiement des intérêts – excéda les emprunts à partir de 1983 (voir la figure 2.7). Cette inversion des transferts liés à la dette, qui jusqu'alors s'effectuaient normalement du Nord vers le Sud, eut pour résultat, à partir de 1984, une ponction importante sur les économies du sud. C'est à ce titre que, entre 1984 et 1988, les pays en développement ont collectivement transféré vers le Nord une somme nette de 163 milliards de dollars. En 1988, les seuls pays du Sud pour qui les transferts de ressources liés à la dette demeuraient positifs étaient ceux de l'Asie méridionale. Néanmoins, en 1988, le montant des transferts

positifs vers l'Asie du Sud représentait moins de 30 % de celui de 1982. De 1986 à 1988, les crédits nets consentis par le FMI aux pays en développement ont été négatifs. En 1988, on enregistrait également un transfert net de ressources des emprunteurs vers la Banque mondiale.

En outre, le montant de l'investissement direct étranger dans les pays en développement chutait environ des deux tiers en termes réels entre 1982 et 1985, et si l'on a pu observer une certaine reprise de 1986 à 1988, elle a profité essentiellement aux économies d'Asie nouvellement industrialisées, tout en reflétant aussi

Figure 2.6

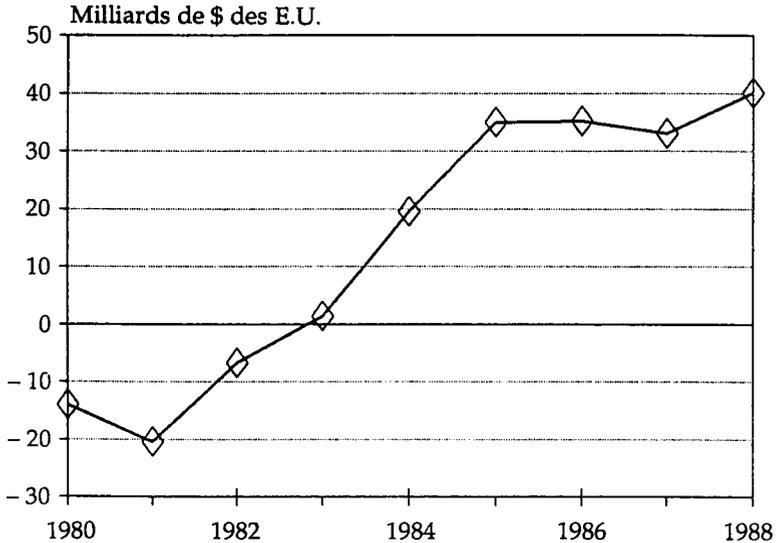
Taux d'intérêt internationaux nominal et réel 1972-1988 en pourcentage



Note : Le taux nominal est le taux interbancaire de l'euro-dollar à six mois. Le taux d'intérêt réel a été obtenu en corrigeant le taux nominal en fonction des variations de la valeur unitaire des exportations des pays en développement.

Source : Basé sur des données du FMI et de la CNUCED

Figure 2.7
 Versements du Sud au titre du service de la dette
 diminués des emprunts à l'extérieur, 1980-1988



Source : *World Bank Debt Tables*, 1989-1990.

dans une faible mesure l'adoption de mécanismes de remplacement des créances par des prises de participation (« debt equity swaps ») en Amérique latine. Dans tous les cas, les sorties de bénéfiques qui quittaient les pays en développement sont restées régulièrement plus importantes que les entrées d'investissements nouveaux. Les crédits à l'exportation consentis aux pays en développement ont diminué de 70 % entre 1982 et 1985, pour devenir négatifs en 1986 et 1987.

L'inversion des transferts liés à la dette et la diminution des autres apports financiers de nature privée venant du Nord, jointes à la stagnation du financement public du développement pendant les années 80, ont entraîné, à partir de 1982, la chute brutale du montant global des transferts financiers nets vers les pays en développement. Suivant les pays considérés et les définitions, ces transferts ont été soit positifs, mais très réduits (entre 1983 et 1988, ils ne représentaient plus que 15 % du montant de 1980-1982, d'après les données de l'OCDE), soit négatifs, c'est-à-dire à l'avantage du Nord, et cela dans une mesure croissante à partir de

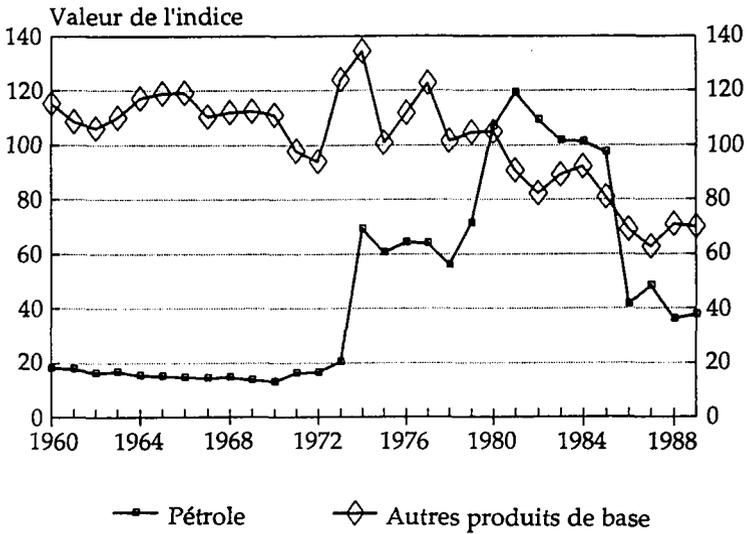
1985. De toute façon, pour de nombreux pays du Sud et surtout de l'Amérique latine, les transferts financiers sont chaque année, depuis 1983, négatifs et considérables.

De surcroît, les cours réels des produits de base autres que le pétrole, qui s'étaient légèrement ressaisis en 1983 et 1984, perdaient encore 23 % de leur valeur entre 1984 et 1988. Dans le cas du pétrole, la chute était de 65 % durant la même période. Les cours de 33 produits de base – pétrole non compris – d'un intérêt particulier pour les pays en développement étaient, en 1988, inférieurs de 30 %, en termes réels, à leurs valeurs moyennes de 1979 à 1981 (voir la figure 2.8). Cette chute était de 37 % pour les produits alimentaires et les boissons tropicales, et de 64 % pour le pétrole. De ce fait, en 1988 les termes de l'échange des pays en développement s'étaient détériorés de 29 % par rapport à leur valeur en 1980 et de 49 % dans le cas où ces pays étaient exportateurs de pétrole (voir la figure 2.9). Cette détérioration a provoqué un transfert de ressources des pays en développement vers les pays développés, et ce transfert a eu un caractère massif : si l'on prend pour base les niveaux des exportations et des cours de 1980, il a avoisiné la somme de 83 milliards de dollars entre 1981 et 1986, dernière année pour laquelle on possède des données complètes, pour les 18 principaux produits de base, autres que le pétrole, exportés par les pays en développement. Pour replacer ces chiffres dans une perspective à plus long terme, notons que le cours réel moyen des produits de base autres que le pétrole, pour l'ensemble de la période 1980-1988 a été inférieur de 25 % à sa valeur des deux décennies précédentes, tandis que les termes de l'échange des pays en développement non exportateurs de pétrole étaient de 8 % inférieurs à ceux des années 60 et de 13 % inférieurs à ceux des années 70. Dans le cadre de cette forte baisse tendancielle, les cours internationaux des produits de base ont continué d'être sujets à une grande instabilité et à d'importantes fluctuations.

En outre, les pays développés ont renforcé les mesures protectionnistes contre les exportations revêtant un intérêt particulier pour les pays en développement, comme les produits transformés tropicaux et agricoles, les textiles, l'acier, les produits pétrochimiques, les pièces de véhicules automobiles et l'électronique. Cette tendance au protectionnisme a aggravé les difficultés que rencontraient ces pays dans leurs rapports avec leur environnement extérieur. Un nouveau type de protectionnisme, sous forme de *Voluntary Export Restraints* (VER), ou limitation volontaire des exportations, et de *Orderly Marketing Arrangements* (OMA), ou accords de commercialisation ordonnée, et autres mesures analogues, ont eu pour effet détestable de barrer l'accès du marché aux producteurs, même les plus efficaces.

Figure 2.8

Indice pondéré des cours des produits de base (1979, 1981 = 100)

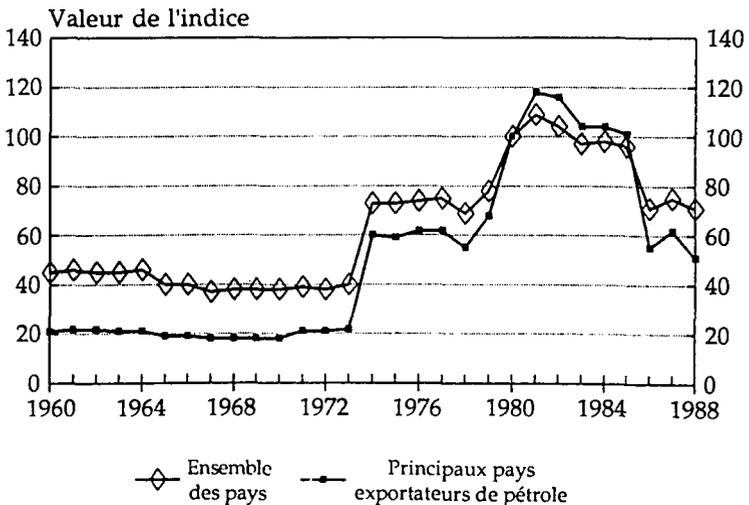


Note : En dollars constants des Etats-Unis

Source : Banque mondiale

Figure 2.9

Termes de l'échange pour le Sud (1980 = 100)



Note : Termes de l'échange du troc

Source : CNUCED

En grande partie du fait de ces changements, la plupart des pays du Tiers Monde devaient connaître une profonde crise du développement. Les faiblesses des stratégies de développement passées y ont sans doute contribué ; mais, de toute manière, la brutale détérioration de l'environnement économique international qui vient d'être évoquée joua, de loin, le rôle principal. La crise devait persister alors même que les années 80 touchaient à leur fin.

Les conséquences économiques, sociales et politiques de la crise

Dans la plupart des pays du Sud, on en est venu à considérer les années 80 comme une décennie perdue pour le développement ; encore cette formulation est-elle très en deçà de la réalité pour bon nombre de ces pays, où le niveau de vie est bien inférieur aujourd'hui à ce qu'il était en 1980.

Le taux de croissance du PIB des pays d'Amérique latine, qui était en moyenne de 5,4 % par an dans les années 70, n'était plus que de 1,5 % entre 1981 et 1988 ; avec un taux de croissance démographique dépassant 2 % par an, le PIB par habitant diminuait. Les taux de croissance annuels de l'Afrique et de l'Asie, respectivement de 4,1 et 7,8 % dans les années 70, sont devenus négatifs dans les années 80, et les économies des pays de ces deux régions ont régressé d'environ 0,5 % par an entre 1981 et 1988. Dans ces deux régions, le taux de croissance démographique annuel a été supérieur à 3 % durant les années 80. Il y a donc eu, là aussi, une baisse du PIB par habitant. Les figures 2.10 et 2.11 font apparaître les chutes particulièrement brutales du revenu par habitant dans l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine.

Le taux d'investissement a lui aussi diminué dans la plupart des pays du Sud ; en Amérique latine, il est tombé, d'une moyenne annuelle, de 24,5 % dans les années 70 à 16,4 % entre 1985 et 1988. Dans de très nombreux pays, les investissements n'ont même pas été suffisants dans les années 80 pour répondre aux besoins de remplacement du capital, ce qui a entraîné à la fois une dégradation de l'infrastructure de base (y compris les transports et les communications, ainsi que les écoles et les hôpitaux) et un accroissement du nombre de chômeurs et de personnes sous-employées.

Ce sont les pays les moins avancés, dont le nombre est passé de 31 à 42 pendant les années 80, qui ont été le plus durement touchés. Leur économie est particulièrement dépendante de l'extérieur. Ils tirent en effet leurs recettes en devises de l'exportation d'un petit nombre de produits primaires et doivent importer des facteurs de production et des biens d'équipement de base pour exploiter et développer leurs capacités de production. Bien que le Nouveau programme substantiel d'action, adopté en 1981 par les Nations Unies, ait demandé que l'aide officielle au développement atteigne

Figure 2.10
Revenu national brut par habitant dans l'Afrique subsaharienne
(1967-1987)

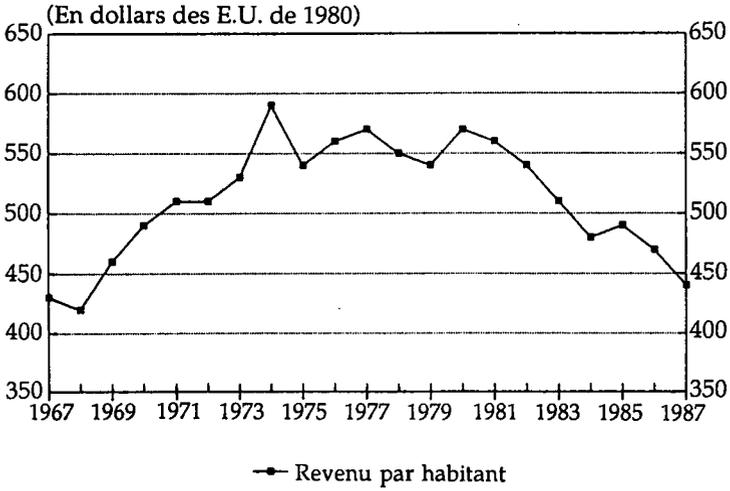
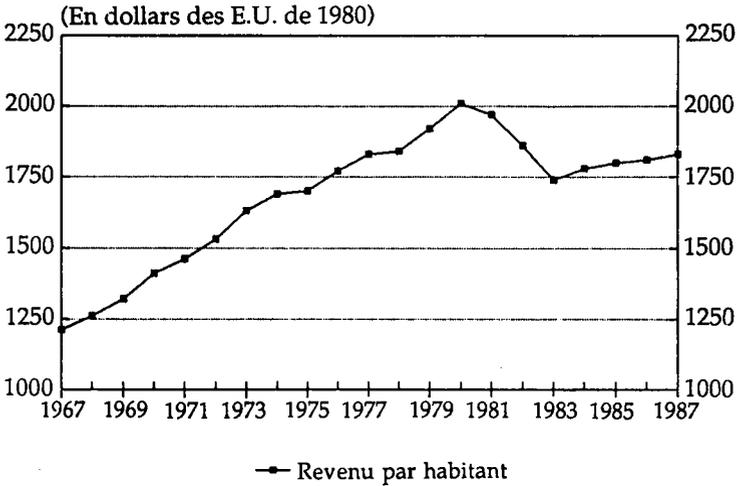


Figure 2.11
Revenu national brut par habitant en Amérique latine
(1967-1987)



Source : Banque mondiale

0,15 % du PNB des pays donateurs, elle ne s'élevait encore qu'à 0,09 % en 1988. Dans un contexte caractérisé par une forte baisse des exportations et une réduction sévère des importations, leur base économique déjà fragile s'est considérablement rétrécie, et leur dépendance vis-à-vis de l'étranger s'est faite de plus en plus lourde. Beaucoup d'entre eux ont en outre été touchés par la guerre, les inondations, la sécheresse ou la famine.

Les progrès sociaux accomplis durant les décennies passées ont également subi un coup d'arrêt, et parfois même été remis en question. Une augmentation de la mortalité infantile a été attestée dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Amérique latine pendant les années 80 ; un demi-million de décès d'enfants en 1988 – dont les deux tiers en Afrique – sont, en partie du moins, la conséquence de la régression ou du ralentissement de la croissance économique. Une malnutrition croissante qui, dans nombre de pays, frappe particulièrement les personnes les plus démunies, est encore signalée dans plusieurs régions. Et un tiers environ des pays en développement enregistraient une baisse des taux de scolarisation et une hausse des taux d'abandon, les parents étant incapables d'acquitter les droits de scolarité ou contraints de faire travailler leurs enfants d'âge scolaire pour que ceux-ci puissent contribuer, si peu que ce soit, au revenu familial.

Les crises de développement et d'endettement des années 80 ont en outre provoqué de profondes et complexes dislocations sociales et politiques, dont on perçoit encore mal les conséquences à long terme. Dans bien des pays en développement, le tissu social était en train de se déchirer, les institutions de base subissaient de profonds bouleversements et la paix sociale était menacée. Les gouvernements et les systèmes politiques, incapables de fournir aux citoyens les biens et les services élémentaires, se voyaient de plus en plus rejetés, leur légitimité contestée.

Les tendances démographiques ont aggravé cette situation. Dans la plupart des pays du Sud, les enfants et les adolescents constituaient une proportion de plus en plus grande de la population totale. Dans certains cas, aujourd'hui, ils constituent la majorité. Dans le même temps, grâce aux progrès accomplis dans le domaine de l'éducation depuis les années 50, les jeunes possédaient un niveau d'instruction plus élevé et se montraient plus exigeants en matière d'emploi et de promotion sociale. Frustrés par l'absence de croissance économique et par des perspectives bouchées, ils avaient de plus en plus tendance à refuser de subir passivement cette situation et à se révolter, se tournant parfois vers les idéologies intégristes.

Un processus de désaffection similaire touchait aussi les gens plus âgés ceux qui auraient dû être au travail et voir au moins

leurs enfants bénéficier d'un meilleur niveau de vie. Eux aussi prenaient peu à peu conscience du confort dont jouissaient les personnes plus aisées, dans leur pays et même à l'étranger, alors que leurs espoirs d'améliorer leur propre existence matérielle avaient été brisés. Aussi nourrissaient-ils le sentiment d'être victimes d'une injustice sociale et de devoir supporter tout le poids de problèmes économiques qui les dépassaient. Le mécontentement social allait grandissant.

Même certaines sections des classes moyennes et des professions libérales voyaient leur niveau de vie décliner, tandis que les perspectives offertes à leurs enfants étaient moins brillantes que celles dont ils avaient bénéficié. Quand ils le pouvaient, ils avaient tendance à émigrer vers des pays développés – laissant du même coup les nations du Sud encore plus affaiblies et handicapées.

Face à tous ces problèmes sociaux, certains gouvernements ont vu dans le recours à l'oppression et à la force militaire le seul moyen de ne pas perdre complètement le contrôle de la situation. Là où ils s'y sont résolus, les fondements de la société démocratique ont été sapés encore davantage et la suppression des droits de l'homme les plus élémentaires est venu s'ajouter aux souffrances – et aux frustrations – de la population. Même si le nombre des régimes autoritaires a récemment diminué dans le Sud, les gouvernements qui les remplacent sont souvent fragiles et mal assurés. Les problèmes auxquels ils sont confrontés sont si sérieux qu'il leur est difficile de maintenir ou de consolider leur autorité par des voies démocratiques.

C'est en fait une érosion générale de l'efficacité politique et économique de l'Etat et des gouvernements que l'on constate dans les pays du Sud ; les dirigeants ont été débordés par la combinaison de pressions internes et externes souvent contradictoires. Les diminutions forcées des dépenses publiques ont encore réduit les moyens d'action des gouvernements, tandis que la détérioration des conditions de travail des fonctionnaires sapait leur moral et leur intégrité. Cet état de choses a ôté un peu plus de leur efficacité aux politiques gouvernementales et porté de nouveaux coups à la légitimité des gouvernements et au soutien dont ils bénéficiaient.

Ainsi, la crise économique, et en particulier le problème de la dette et la manière dont les créanciers ont cherché à le régler, a contribué à la déstabilisation sociale et politique du Tiers Monde. Le mélange explosif de tensions et de contradictions qui en est résulté, et auquel s'est ajoutée souvent l'absence d'autonomie nationale, a mis en péril l'indépendance réelle de nombreuses nations du Sud, ainsi que leur paix et leur sécurité ; la paix et la sécurité mondiales ont elles aussi été menacées.

Les seules exceptions à ce constat de régression et de déclin qui caractérise les années 80 ont été la Chine, dont l'économie a progressé au rythme de 9,4 % par an, et les économies de l'Asie du Sud et de l'Est (y compris l'Inde et les économies nouvellement industrialisées de l'Asie orientale) qui ont connu un taux de croissance annuel de 5,5 %. Dans les deux pays les plus peuplés du Sud, l'Inde et la Chine, le caractère défavorable et instable de l'environnement international n'a eu que des effets négligeables, parce que ces pays étaient, au début des années 80, dans une très large mesure autonomes en matière de biens d'équipement et de production alimentaire et peu endettés vis-à-vis de l'étranger. Les succès déjà remportés par eux dans leurs tentatives pour accroître les taux de l'épargne et de l'investissement intérieurs, moderniser l'agriculture et l'industrie, et développer les ressources humaines les rendaient également moins vulnérables aux chocs extérieurs. De plus, leurs efforts pour assurer une croissance rapide de leur économie s'appuyaient sur des réformes réussies de leurs systèmes de planification du développement. Toutefois, l'accroissement considérable de leur dette extérieure au cours de cette décennie risque de compromettre sérieusement leur développement futur.

Les économies nouvellement industrialisées de l'Asie de l'Est ont été elles aussi rapidement capables de surmonter les effets du ralentissement des échanges mondiaux parce que leur secteur d'exportation était hautement diversifié et que les produits primaires n'y occupaient aucune place ou n'y jouaient qu'un rôle de second plan, tandis que leurs structures d'importation avaient assez de souplesse. En outre, du fait qu'elles se concentraient sur l'exportation de produits manufacturés, elles ont, dans les années 80, bénéficié d'une amélioration de leur balance des paiements. Ces économies ont donc pu éviter de douloureux aménagements de structure et ont été en mesure de poursuivre leurs politiques d'industrialisation, qui étaient efficaces, tout en maintenant leurs niveaux d'investissement. D'un autre côté, certains aspects négatifs de ces stratégies de développement – les sacrifices imposés à la consommation populaire et la suppression des droits des travailleurs – commencent maintenant à produire leurs effets sous forme d'agitation sociale et politique. Quoi qu'il en soit, les caractères originaux de ces expériences doivent être retenus si l'on veut en tirer d'utiles leçons en matière de politique.

Les insuffisances du processus d'ajustement

Les revers essuyés durant les années 80 ont mis à nu les faiblesses structurelles des pays en développement et montré qu'il était indispensable de formuler des politiques macro-économiques appropriées sur lesquelles les décisions courantes puissent solide-

ment s'appuyer. La crise a accentué encore l'urgence d'entreprendre des réformes structurelles en vue de consolider les performances du secteur public et sa capacité à générer des ressources, à améliorer les systèmes fiscaux et à créer un environnement stable dans lequel le secteur privé puisse jouer son rôle dans le respect des priorités nationales. Il est aussi extrêmement clair aujourd'hui que des réformes sont nécessaires pour promouvoir les exportations, dont les recettes permettraient de financer les importations et contribueraient ainsi à une gestion efficace de la balance des paiements.

Au cours du processus d'ajustement des années 80, ces réformes nécessaires ont toutefois été compromises par des déséquilibres dans la façon d'aborder l'ajustement structurel au niveau international, et par les conditions prescrites par les institutions financières internationales. Les politiques macro-économiques – en particulier en matière de budget et de taux de change – qui ont été pratiquement imposées aux pays en développement dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel visaient le redressement rapide, à court terme, de la balance des paiements de ces pays. Sauvegarder les intérêts des banques commerciales internationales, fût-ce au prix d'une grave récession économique, était donc devenu la préoccupation première qui dictait les stratégies internationales de gestion de la dette.

De plus, les programmes de stabilisation et de restructuration que l'on pressait les pays en développement d'adopter ne prévoyaient pas un soutien financier extérieur suffisant pour que l'ajustement puisse se faire et durer sans bloquer leur croissance. Ces programmes reposaient sur des hypothèses par trop optimistes quant à la rapidité avec laquelle les maladies d'origine structurelle pourraient être guéries. En outre, ils étaient en général inspirés par une croyance doctrinaire dans l'efficacité du marché et des politiques monétaristes. Cet ensemble de priorités et de politiques a, de nombreux égards, aggravé les tribulations économiques et la détresse sociale des pays en développement.

En particulier, l'absence de tout souci de justice dans les prescriptions visant à réaliser l'ajustement structurel par le biais d'une diminution des dépenses publiques et de variations des prix relatifs a eu des effets dévastateurs sur les services publics dans des domaines aussi vitaux que la santé et l'éducation, tandis que les groupes sociaux les plus vulnérables étaient les plus durement frappés.

Durant les années 80, la part des dépenses publiques consacrée à la santé a diminué dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, dans plus de la moitié de ceux de l'Amérique latine et dans un pays d'Asie sur trois. Selon l'Unicef, dans les 37 pays les plus

pauvres de la planète, les dépenses de santé par habitant ont été, au cours de cette décennie, réduites de près de 50 %, et celles qui étaient consacrées à l'éducation de près de 25 %. Et alors que les pauvres subissaient déjà une baisse importante de leur revenu, les gouvernements supprimèrent ou réduisirent considérablement, au nom de la rentabilisation des ressources, les subventions alimentaires et autres mesures de redistribution sélective. La mise en œuvre de telles politiques accentua les déséquilibres dans la répartition du revenu au sein des pays en développement, tout en n'ayant, dans bien des cas, sur les finances publiques, qu'un impact bénéfique minime – et certainement annulé par leurs conséquences négatives à long terme sur le plan économique.

Les compressions des dépenses budgétaires n'améliorèrent pas davantage l'efficacité du secteur public, et ne conduisirent pas à son effacement au profit d'activités privées plus efficaces. Au contraire, elles furent dans bien des cas à l'origine d'un gaspillage de ressources dû à la montée du chômage et à la sous-exploitation des capacités de production. Alliées à une volonté excessive de contenir l'expansion du crédit intérieur, elles étaient en général conçues pour obtenir une balance commerciale excédentaire de manière à dégager des devises étrangères pour le service de la dette. Etant donné que les possibilités d'accroître les recettes d'exportation étaient sévèrement limitées, la principale façon de dégager des excédents était de restreindre les importations, même les plus essentielles. Comme il a déjà été dit, nombre de pays en développement en vinrent, dans ces conditions, à exporter plus de capital vers les pays industriels du Nord qu'ils n'en importaient, effet pervers s'il en fut, aggravé de surcroît par les transferts supplémentaires dus à l'évolution défavorable des termes de l'échange.

Ainsi, après plusieurs années d'« ajustement », de nombreux pays se trouvèrent avoir, bon gré mal gré, causé d'importants et irréversibles dommages à leur économie et en avoir compromis les perspectives de croissance ; les niveaux de l'épargne publique étaient encore insuffisants pour financer des investissements cruciaux qui auraient permis une reprise économique durable. En effet, bien qu'il fût continuellement question dans les milieux internationaux d'« ajustement axé sur la croissance », la possibilité de renforcer l'épargne et l'investissement intérieurs en vue de relancer la croissance avait été compromise par les politiques de rééquilibrage budgétaire. En conséquence, même dans le cas où le fardeau de la dette était sensiblement allégé, les ressources dégagées du fait de la diminution des remboursements risqueraient dans bien des pays d'être insuffisantes pour que les investissements atteignent le niveau requis après cette période prolongée de réduction des dépenses.

En ce qui concerne les politiques commerciales et industrielles, même si des réformes structurelles sont indubitablement nécessaires, la conception du train de mesures d'ajustement habituellement préconisé trahissait elle aussi un dogmatisme excessif et un manque de bon sens. Alors que la pénurie de devises étrangères était devenue le principal obstacle à la croissance économique, les pays furent engagés à libéraliser au maximum leurs importations dans de très brefs délais. Le résultat fut que les importateurs privilégièrent les produits offrant de gros profits de préférence à ceux qui étaient indispensables au bon fonctionnement de l'économie ; en pareils cas, la balance des paiements ne pouvait souvent être équilibrée qu'au prix d'une dévaluation plus importante qu'il n'aurait été nécessaire si l'on avait limité les importations aux pièces de rechange, ou aux facteurs de production, dont le secteur productif local avait besoin, et aux autres produits essentiels.

Dans les économies semi-industrielles plus diversifiées, l'accent mis sur les politiques de libre-échange, sans tenir compte de la situation nationale, entraîna de nombreux conflits avec les priorités du développement. En se combinant, la dépréciation des taux de change, la baisse des salaires réels et la contraction de l'économie eurent indubitablement pour effet de créer des « exportations liées à la récession », c'est-à-dire des exportations rendues possibles en détournant à d'autres fins les ressources économiques qui auraient été nécessaires pour satisfaire les besoins nationaux en matière de consommation ou d'investissement. Etant donné toutefois que les recettes d'exportation ainsi dégagées ne pouvaient pas être employées pour financer de nouvelles importations, mais devaient pour l'essentiel être affectées au service de la dette, l'impulsion donnée aux exportations ne permit pas d'assurer comme elle l'aurait dû une croissance durable et reposant sur de larges assises.

L'insistance mise par de nombreux pays à accroître sans discernement la production des produits de base a entraîné simultanément une baisse plus que proportionnelle de la valeur des exportations de produits primaires de l'ensemble des pays en développement ; pour certains de ceux qui dépendaient presque totalement d'un ou deux de ces produits, elle s'est même soldée par une dégradation de leur situation en matière de devises étrangères. La surabondance de produits de base à l'échelle mondiale a donc été aggravée, contribuant à l'affaissement prolongé des cours et à une nouvelle détérioration de la capacité des pays en développement à dégager des recettes.

Selon les critères des politiques imposées aux pays en développement par les institutions financières internationales, beaucoup d'entre eux avaient mené à bien l'« ajustement » tandis que

d'autres continuaient à s'y employer. Mais pour beaucoup d'entre eux, le résultat devait être une décennie de régression – ni redistribution ni croissance – et une dégradation de leurs perspectives de développement futures. Les pays développés et les institutions financières internationales qu'ils contrôlent portent une lourde responsabilité pour avoir, par leurs politiques, poussé les pays en développement sur la voie d'une stagnation et d'une austérité prolongées.

La crise et la coopération Sud-Sud

Les années 70 ont été marquées par un essor considérable des flux commerciaux, technologiques et financiers entre pays en développement. De fait, pour la première fois depuis la fin de la guerre, les échanges commerciaux entre ces pays ont connu un accroissement plus rapide que le commerce mondial. L'accroissement de la demande des pays de l'OPEP pour les produits d'importation et la situation largement excédentaire de leurs balances des paiements ont fortement stimulé la coopération entre pays en développement. Les succès enregistrés durant cette décennie ont fait naître l'espoir que le Sud disposait enfin d'un ensemble impressionnant de moyens en matière de capitaux, de technologie et de marchés pour asseoir un programme diversifié de coopération Sud-Sud.

En fin de compte, cet espoir fut déçu. Comme il fallait s'y attendre, la crise du développement des années 80 devait perturber et compromettre gravement la coopération entre pays du Sud. Les programmes régionaux et sous-régionaux se trouvèrent en sérieuse difficulté ; beaucoup devinrent pratiquement inopérantes. La diminution des ressources en devises étrangères ajouta de nouveaux obstacles au commerce Sud-Sud, étant donné que peu de pays du Sud sont à même de consentir des crédits et que le manque d'information empêche souvent des solutions de rechange, telles que les accords d'échanges compensés. D'une manière générale, la pénurie de ressources a amoindri la capacité des pays en développement à apporter un soutien institutionnel à la coopération Sud-Sud, même lorsque la détermination politique n'a pas faibli. Les ressources sont désormais consacrées en priorité à la gestion des crises intérieures, et les mesures visant à consolider la coopération Sud-Sud sont ajournées en attendant des temps meilleurs.

Pour les mêmes raisons, la solidarité des pays du Sud en a souffert. Cela explique en partie pourquoi les pays en développement ont éprouvé des difficultés à adopter et présenter une plateforme commune pour des négociations avec le Nord, par exemple lors de l'Uruguay Round. Paradoxalement, ce recul de la solidarité

s'est produit au moment même où elle était le plus nécessaire pour que le Sud fasse entendre sa voix de manière cohérente et décisive.

La crise de l'endettement offre pour le moment l'exemple d'une occasion ratée d'entreprendre une action collective. Si les nations endettées, ou à tout le moins les principales d'entre elles, avaient adopté une position commune lors des négociations avec le Nord et insisté pour obtenir les modifications fondamentalement équitables qui s'imposaient dans les modalités et les conditions de remboursement au titre du service de la dette, leurs populations auraient peut-être moins pâti du respect des engagements nationaux, et le fonctionnement du système financier international s'en serait sans doute trouvé amélioré.

La crise et les relations Nord-Sud

Au niveau international, la crise massive du développement des années 80 et les souffrances qu'elle a infligées au Sud n'ont suscité aucune action systématique visant à s'attaquer à ses causes profondes ou à en compenser les effets. Les pays développés ont refusé d'admettre la moindre nécessité d'intervenir pour créer un environnement économique international plus favorable au développement. Face à la chute la plus brutale des cours des produits de base depuis les années 30, aucune mesure anticyclique quelle qu'elle soit n'a été prise pour stabiliser et soutenir ce secteur de l'économie. Toutes les propositions qui ont été formulées en vue d'une approche négociée globale du problème de la dette ont été rejetées par les gouvernements des pays développés, considérant que cette question devait être réglée entre les créanciers et chacun de leurs débiteurs au cas par cas. Dans l'ensemble, ces gouvernements ont nié l'existence d'un quelconque vice fondamental dans le système économique mondial ou dans les relations Nord-Sud. Cette vision des choses, où perce la satisfaction de soi, reflétait la rigidité idéologique qui prévalait chez les décideurs de nombreux pays développés, pour qui le mieux était dans tous les cas de laisser jouer librement les forces du marché, aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

Les attaques soutenues, dont le multilatéralisme, et en particulier les institutions les plus démocratiques de l'Organisation des Nations Unies, ont fait l'objet au cours des années 80, sont particulièrement graves. Ces attaques ont été provoquées en grande partie par des changements dans l'orientation politique de certaines puissances du Nord et par la réaffirmation de la philosophie qui veut que « la force prime le droit ». Pareille conception ne portait guère à la sympathie ou à la patience face à la situation et aux besoins d'autres pays, plus faibles. En conséquence, le pouvoir de décision au niveau mondial se trouva de plus en plus concentré

entre les mains d'un petit nombre de pays développés, agissant *de facto* comme un directoire chargé de gérer l'économie mondiale.

Devant la complexité et l'interdépendance croissantes de leurs économies nationales, les grands pays industrialisés du Nord ont été contraints de reconnaître la nécessité de coordonner jusqu'à un certain point leurs différentes politiques à l'intérieur d'un cadre institutionnel – d'où les réunions annuelles du Groupe des Sept. L'évolution de ce sommet et de ses structures d'appui a encouragé un peu plus ces pays à se considérer comme les gardiens de l'économie mondiale, et à ne faire aucun cas des principes fondamentaux, relatifs au dialogue et à la prise de décision multilatérale, inscrits dans la Charte des Nations Unies. Etant donné le poids et la puissance économique collective des pays qui composent le Groupe des Sept, leurs décisions ont un impact considérable sur le reste du monde, qui n'a pas la possibilité d'influer sur leur contenu ou sur le moment auquel elles interviennent.

C'est de ce groupe de pays développés qu'a émané l'idée que la crise du développement était imputable aux politiques nationales malavisées des pays en développement. Ces pays développés ont été à même d'utiliser les institutions financières internationales pour imposer leurs vues aux pays du Tiers Monde et d'exiger dans le même temps que ces derniers « ajustent » leurs économies par le biais de politiques récessionnistes. Les mesures prescrites par la Banque mondiale et le FMI ne pouvaient donc être que déséquilibrées. On n'a pas demandé aux pays développés des ajustements qui auraient tenu compte de leur lourde responsabilité dans les difficultés du Sud.

C'était là une forme de néocolonialisme : les métropoles économiques de la planète faisaient peser sur le Sud tout le fardeau de l'ajustement à une économie mondiale affaiblie, tandis qu'eux-mêmes poursuivaient leur croissance. Qui plus est, l'affaiblissement des pays du Tiers Monde, consécutif à la crise de la dette et à l'affaissement des cours des produits de base, était également exploité par le Nord pour influencer sur les choix nationaux de ces pays et pour leur imposer des valeurs, des politiques, des concessions et des modèles de développement exogènes. Les mesures qui furent prises étaient, pour le moins, inopportunes, et ce furent les pays qui en étaient victimes et leurs populations qui en payèrent les coûts sociaux et politiques. Et le Nord tirait prétexte du moindre signe d'instabilité qui en résultait pour intervenir encore une fois dans les affaires intérieures du pays. De fait, au vu de ces tendances, il n'est sans doute pas exagéré d'avancer qu'il y a danger imminent que se mette en place un système de relations économiques internationales qui institutionnaliserait la position subalterne du Sud.

LES BASES D'UN ESPOIR RENOUVELE : LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Pourtant, malgré ce sombre tableau, et l'écart grandissant entre pays en développement et pays industrialisés en matière de revenu par habitant qui témoigne de la disparité entre le Nord et le Sud, il y a encore place pour l'espoir. Les succès remportés par le Sud dans la période de l'après-guerre constituent des fondations sur lesquelles il peut encore construire.

Au premier rang figurent les progrès cumulatifs accomplis depuis 1950 dans le développement des ressources humaines et l'établissement des bases technologiques d'une croissance et d'un développement durables. Nous avons relevé certaines insuffisances dans les politiques en matière de science et de technologie des pays du Sud. Mais il ne faut pas oublier les réussites, et il convient de les rappeler au moment de conclure cette analyse.

Dans ces domaines, les progrès ont en général suivi des voies parallèles. Toutefois, c'est sur le plan de la formation du capital humain et social qu'ils ont été les plus importants et les plus largement partagés. Tous les pays – petits et grands, à revenu faible ou élevé, combattants de la première ou de la dernière heure – en ont eu leur part à des degrés divers. Les niveaux atteints ont varié, mais cela s'explique autant par la situation initiale que par les efforts consentis. En revanche, les succès remportés dans la production de biens d'équipement faisant appel à des technologies concrètes ont été inégaux, limités aux quelques pays qui, bénéficiant au départ de conditions plus favorables, avaient déployé des efforts particuliers.

Les succès obtenus par le Sud sur le plan humain et social en s'appuyant sur les avancées de la science ont été impressionnantes. Les taux de mortalité sont tombés de 25 à 30 pour mille dans les années 50 à 10 à 15 pour mille dans les années 80. La mortalité infantile a reculé de près de 180 pour mille à 70 pour mille environ. L'espérance de vie est passée de 40 ans environ à 60 ans. En l'espace de quelques décennies, la majorité des pays du Sud ont comblé une partie de leur retard social sur le Nord (voir les figures 2.12 et 2.13 qui permettent une comparaison entre les régions).

Les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation apparaissent tout aussi importants, en particulier si l'on en considère l'aspect quantitatif. On a enregistré des augmentations générales des taux d'alphabétisation. Le nombre des inscriptions a été multiplié par 6 dans l'enseignement primaire, par 18 dans l'enseignement secondaire et par 25 dans l'enseignement supérieur

Figure 2.12
Mortalité infantile dans le Sud et dans le Nord
en 1965 et 1986

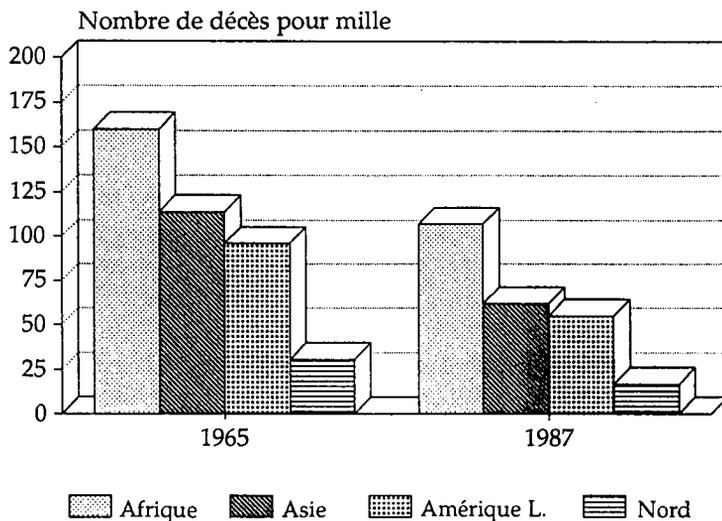
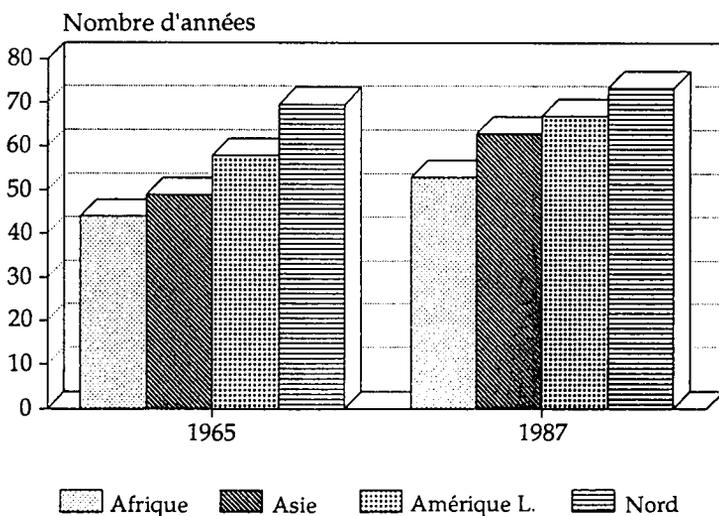


Figure 2.13
Espérance de vie dans le Sud et dans le Nord
en 1965 et 1986



Source : Banque mondiale, *Social Indicators of Development*, 1989

(voir les figures 2.14 et 2.15). Bien qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité de l'enseignement, le Sud a ainsi amorcé la constitution d'un vivier de compétences qui, dans un contexte économique meilleur, pourra commencer à porter ses fruits.

Certaines économies, notamment en Asie, mais aussi dans d'autres régions, ont réussi à moderniser leurs systèmes de production sur le plan technologique. Elles ont réussi à satisfaire les besoins fondamentaux de leurs populations, à relever leurs taux d'épargne et d'investissement et à développer leur capital matériel et humain.

Les économies qui ont le plus progressé dans la transformation de leurs systèmes de production possédaient plusieurs traits en commun. Elles avaient des taux de formation du capital élevés, représentant de 25 à 30 % de leur PNB. Leurs gouvernements se sont employés activement à renforcer la capacité de leur pays à importer, adapter et diffuser les technologies. En particulier, ils avaient modifié la législation et les dispositifs en matière de propriété intellectuelle en vue de servir les objectifs nationaux ; ils se sont gardés d'accorder automatiquement le monopole de certaines importations à des sociétés transnationales. Ces gouvernements ont accru la part des ressources humaines et financières investies dans la recherche-développement, encouragé le renforcement des capacités en matière d'études industrielles et d'ingénierie, et mis en place des mesures d'incitation dont les unes étaient générales et les autres sélectives. Ils ont créé des industries nationales de biens intermédiaires et d'équipement, tout en important quelques-unes des technologies les plus avancées.

En outre, ces économies ont remarquablement réussi à se constituer un capital social et à l'exploiter efficacement. C'est ainsi que plusieurs d'entre elles ont amélioré rapidement la base technologique de leur agriculture, s'assurant par là un certain degré de sécurité alimentaire. A cet effet, elles ont défini clairement des priorités et concentré leurs moyens de recherche-développement sur des objectifs déterminés, en vue d'assimiler et de maîtriser les technologies importées et de les diffuser à l'intérieur de leurs systèmes de production.

En tout cela, leurs gouvernements ont joué un rôle central en définissant une certaine politique : ajouter rapidement aux industries légères, dont les produits se substituent aux importations la fabrication de biens intermédiaires de première nécessité, puis les biens d'équipement et l'ingénierie, et enfin de puissantes industries dans les secteurs de la chimie et de l'électronique. Ils ont indiqué les grandes orientations à suivre et, dans les cas où la réussite a été la plus remarquable, veillé également à ce qu'elles soient rigoureusement observées.

Figure 2.14
Taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire
dans le Sud en 1965 et 1986

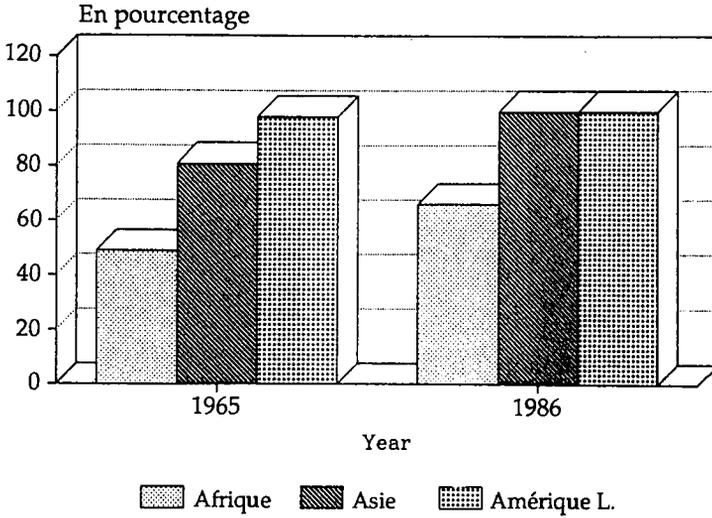
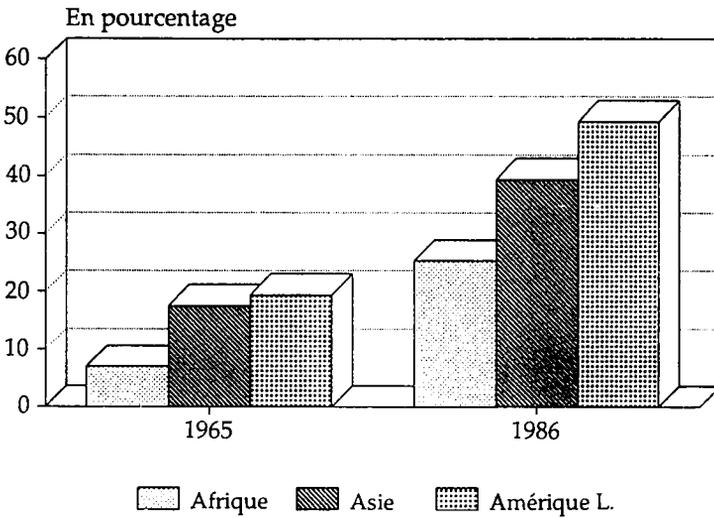


Figure 2.15
Taux de scolarisation brut dans l'enseignement secondaire
dans le Sud en 1965 et 1986



Source : Banque mondiale, *Social Indicators of Development*, 1989.

Parfois même les technologies de pointe utilisées dans les industries du nucléaire, de l'espace, de l'électronique et, dans certains cas, de la défense, ont été maîtrisées. Quoi qu'on pense du mérite de certains de ces succès, on peut en tirer une leçon : les pays qui avaient réussi à accroître leurs capacités nationales en matière de technologie étaient devenus de ce fait également capables de franchir d'un bond l'écart entre les technologies tout à fait traditionnelles et les technologies de pointe. Le temps normalement nécessaire à une telle évolution a été notablement raccourci.

Par conséquent, l'expérience passée du Sud en matière de développement a une face qui se présente sous des couleurs plus favorables que celle que l'on évoque en général. Et cette expérience ouvre des perspectives plus prometteuses qu'on ne l'admet parfois. Elle peut aussi contribuer de manière significative aux efforts de développement autonome du Sud tout entier. En effet, le chemin du progrès passe par la mobilisation, par tous les pays du Sud, agissant individuellement ou collectivement, de leurs très riches ressources humaines et matérielles, en vue d'atteindre l'objectif d'un développement dont la population constitue le but final.

Développement autonome et centré sur les populations : la dimension nationale

3

UNE REORIENTATION DES STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT S'IMPOSE

Dans la plupart des régions du Sud, on est profondément conscient des limites des stratégies du développement adoptées dans le passé, et de plus en plus convaincu que ce n'est pas en revenant à ces stratégies que l'on sortira de la crise actuelle. En même temps, les politiques qu'un grand nombre de pays en développement sont actuellement obligés de mettre en œuvre, imposées par les institutions financières internationales, suscitent une profonde désillusion. C'est pourquoi on ressent de plus en plus la nécessité de trouver une voie du développement qui conduise les pays du Sud hors de la crise actuelle, vers une ère de développement équitable et durable.

S'agissant de son développement au cours de la décennie qui s'ouvre, le Sud ne peut pas tabler sur une amélioration sensible de l'environnement économique international. Dans ces conditions, il faudra que son développement soit alimenté par ses propres ressources dans une bien plus grande mesure qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. Les pays du Sud devront compter de plus en plus sur leurs propres efforts, tant individuels que collectifs, et réorienter leurs stratégies de développement en tirant parti des leçons de l'expérience passée.

L'équilibre spécifique à atteindre entre les différents éléments d'une stratégie du développement doit nécessairement relever de chaque pays. Mais pour s'engager sur la voie d'un développement autonome et centré sur la population, chaque pays devra être guidé par certains principes et objectifs fondamentaux.

Il faut donner la priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Il convient donc de mettre fortement l'accent sur la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et l'emploi, autant d'éléments qui sont indispensables au renforcement de la capacité de ces populations à relever le défi d'un développement durable.

L'expérience des quatre dernières décennies a clairement montré que les besoins fondamentaux ne peuvent être satisfaits qu'au sein d'une économie en expansion rapide. Il est, en conséquence, d'une importance cruciale de relancer la croissance économique, de réorienter son contenu, et de la maintenir à un rythme acceptable. La stratégie de la croissance devrait comprendre parmi ses principaux objectifs la modernisation, sur une base étendue, de l'agriculture traditionnelle et le renforcement du rythme de l'industrialisation, en veillant en même temps à améliorer sa capacité à créer des emplois, sa compétitivité, et ses résultats commerciaux.

Le souci de justice sociale devra faire partie intégrante d'un développement authentique. Une répartition plus équitable du revenu et des avoirs productifs, comme les terres, est indispensable pour accélérer le développement et garantir qu'il sera durable. De même, le développement des ressources humaines devrait être au premier plan des préoccupations, car il peut apporter à la fois justice et efficacité à l'économie. Dans l'action qu'ils mènent pour accroître les capacités de leurs peuples, les pays du Sud devraient s'efforcer de réaliser, d'ici à l'an 2000, la généralisation des soins de santé primaires, de l'alphabétisation et de l'enseignement primaire, un développement substantiel de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation professionnelle et technique, et un ralentissement de la croissance démographique.

Les stratégies de développement centrées sur les populations de chaque pays devraient être compatibles avec leur culture, qui évolue. Le développement entraînera nécessairement des changements dans les normes, les valeurs et les croyances qui sont celles d'une culture. Mais la modernisation ne devrait pas aller à l'encontre de la culture d'un peuple ; elle devrait contribuer à son évolution interne.

A l'évidence, une stratégie du développement conçue pour imiter les modes de vie et les habitudes de consommation des sociétés industrielles riches, est incompatible avec la conception que nous avons du développement du Sud. Elle accentuerait les inégalités, car on ne pourrait assurer des niveaux de consommation aussi élevés qu'à une petite minorité de la population de chaque pays. Et dans la mesure où elle conduirait à un niveau élevé d'importations et de consommation d'énergie, elle aurait aussi pour effet de paralyser le processus de la croissance et d'intensifier les tensions infligées à l'économie et à l'environnement.

La démocratisation des structures politiques et la modernisation de l'Etat devraient aussi se voir accorder un rang élevé de

priorité. Un environnement démocratique, qui garantit les droits fondamentaux de la personne humaine, est un objectif essentiel du développement centré sur les populations de chaque pays, en même temps qu'un moyen décisif d'accélérer le développement. On ne devrait pas se contenter de mettre en place des institutions démocratiques, et de les renforcer, mais on devrait aussi encourager la création d'organisations non gouvernementales et bénévoles capables d'assumer une responsabilité accrue dans la promotion du progrès économique et social. En mobilisant les ressources humaines et financières locales, ces organisations, qui travaillent à la base, contribuent à répondre aux besoins réels de leurs membres ; elles pourraient aussi devenir, le moment venu, d'importants piliers du système démocratique.

Dans un avenir prévisible, la plupart des pays du Sud auront des économies mixtes dans lesquelles l'Etat et les mécanismes du marché devront se compléter de façon créatrice si l'on veut que leur potentiel en matière de développement soient actualisé. Pour qu'il en soit ainsi, il faudra non seulement réorienter les politiques mais aussi réformer les rouages de l'Etat. L'objectif devrait être de moderniser la machine gouvernementale, et en même temps de créer un cadre macro-économique stable et axé sur le développement, d'encourager l'esprit d'entreprise, l'initiative et l'innovation, et de rendre le secteur public plus efficace.

Une stratégie du développement centrée sur les populations devra beaucoup mieux prendre en compte le rôle des femmes. Un pays ne peut se développer de manière authentique tant que la moitié de sa population est marginalisée et victime de pratiques discriminatoires. Les femmes, qui portent immanquablement une part disproportionnée de la pauvreté, ont dû aussi porter la majeure partie du fardeau de l'adaptation à la crise des années 80. Et pourtant, dans presque tous les pays du Sud, elles jouent un rôle essentiel dans les activités de production et pour faire vivre leurs familles et leurs ménages. C'est pourquoi, dans un souci de justice sociale, et en même temps de croissance, les programmes de développement devront accorder la place qui leur revient aux préoccupations propres aux femmes et veiller à ce que des ressources importantes soient affectées à la satisfaction de leurs besoins et de leurs aspirations.

La création, la maîtrise et l'exploitation de la science et de la technologie modernes sont des réalisations fondamentales qui distinguent le monde avancé du monde qui est en retard, le Nord du Sud. L'écart, qui ne cesse de s'accroître, et qui sépare les pays du Nord des pays du Sud, du point de vue de leur développement global et de leur richesse globale, est dans une large mesure le retard scientifique et technologique. Les futures politiques de

développement devront par conséquent s'attacher avec une plus grande vigueur à réduire l'écart qui sépare le Nord du Sud dans le domaine des connaissances. L'avenir du Sud repose sur le savoir, tant il est vrai que le développement dépendra de plus en plus des avantages que confère le progrès scientifique et technologique. Ce progrès nécessitera une refonte des systèmes éducatifs, de telle sorte que plus d'attention soit accordée à l'enseignement des sciences, à la formation dans le domaine de l'ingénierie et à l'acquisition de compétences techniques. Ce progrès exigera aussi des politiques scientifiques et technologiques qui établissent clairement les priorités sectorielles, intègrent les sciences et la technologie dans les plans nationaux, et affectent des ressources suffisantes au renforcement de la capacité scientifique et technologique.

Si les pays du Sud souffrent incontestablement de la dégradation de la biosphère, provoquée en grande partie par les modes de production et les habitudes de consommation des pays du Nord, ils doivent aussi, de plus en plus, faire face aux dommages que subit l'environnement du fait de leur propre développement. Il s'agit notamment de la dégradation des ressources naturelles due à l'accroissement démographique et aux pressions économiques, de la contamination de l'air et de l'eau liée à une industrialisation rapide, et de la pollution des villes, conséquence d'une croissance urbaine non maîtrisée. Il est donc nécessaire de prendre pleinement connaissance de ces dangers si l'on veut que le développement soit vraiment durable. L'exploitation des ressources naturelles devra être rationnelle et compatible avec leur sauvegarde, et l'utilisation de technologies non dommageables pour l'environnement encouragée dans les entreprises industrielles du Sud. Les pays en développement devront également maîtriser une urbanisation rapide et non contrôlée.

Nombre des objectifs et des politiques préconisés dans ce chapitre peuvent avec le temps se compléter et se renforcer mutuellement, et le présent exposé fera souvent ressortir leur interrelation dynamique. Il n'en reste pas moins vrai que dans la conception des politiques de développement et la répartition de l'investissement public, de nombreux conflits – souvent aigus – surgiront entre les différents objectifs nationaux, par exemple entre la création d'infrastructures sociales et la création d'infrastructures matérielles, entre les priorités industrielles et les priorités agricoles, ou entre le développement des exportations et la demande intérieure. Il faudra – c'est inévitable – opérer des choix difficiles quant à la gamme des objectifs à atteindre, et à l'équilibre à réaliser entre eux. Ces choix varieront nécessairement d'un pays à l'autre.

L'IMPERATIF DU DEVELOPPEMENT

Pour les pays du Sud, une croissance économique rapide et durable est un impératif inéluctable. Une production de biens et de services en expansion rapide est, dans le domaine matériel, le seul moyen d'améliorer le bien-être des populations. Selon les estimations, la population active des pays en développement augmentera de 360 millions de personnes pendant la prochaine décennie. Seule une croissance économique rapide peut garantir que ces personnes auront la possibilité de gagner décemment leur vie. Un faible taux de croissance condamnerait les pays en développement à une pauvreté et à un sous-emploi croissants. Il est donc inutile de souligner l'importance de taux élevés d'investissement et d'épargne, et d'une très grande efficacité dans l'utilisation des ressources.

La croissance, bien qu'indispensable à la création de ressources de nature à apporter une vie meilleure à la population, n'est pas en soi le garant d'un développement centré sur cette population. Le processus de la croissance doit être orienté de façon à améliorer le revenu et à accroître la productivité des pauvres, et à promouvoir un emploi durable des ressources naturelles rares et de l'environnement. Tout cela exige un examen attentif et une modification des stratégies de développement adoptées dans le passé.

Toutefois, les modalités et les priorités du développement varieront d'un pays à l'autre en fonction du stade de développement, de la taille, des ressources et de nombreux autres facteurs, notamment du patrimoine culturel. Dans les sociétés à prédominance agricole, les réformes institutionnelles et les politiques visant à accroître la productivité des petites exploitations agricoles ont une importance particulière. Dans beaucoup de pays en développement semi-industrialisés, l'orientation des stratégies industrielles tendant à créer des liens entre secteur industriel et secteur agricole en vue de leur renforcement mutuel, est, elle aussi, importante. Dans tous les cas, il faudra prendre des mesures pour constituer une assise industrielle bien adaptée aux exigences et aux possibilités nationales, et améliorer sa capacité à suivre le progrès technique et à profiter des débouchés qu'offrent les marchés internationaux.

La taille d'un pays, mesurée en termes de superficie et de population, influence matériellement son modèle de développement. Un grand marché intérieur permet de réaliser des économies d'échelle dans de nombreux secteurs industriels. Par contre, les petits pays, privés des avantages que procure un grand marché intérieur, doivent miser de plus en plus sur la spécialisation et l'exportation. De façon significative, les petites économies aujourd'hui prospères, au Nord comme au Sud, ont progressé en

sachant occuper des créneaux offerts par les marchés d'exportation qu'elles pouvaient approvisionner efficacement. C'est pourquoi le commerce extérieur revêt une importance particulière pour les petits pays.

Développement agricole et sécurité alimentaire

Le Sud a enregistré depuis les années 50 quelques progrès impressionnants dans la production agricole et, en particulier, la production alimentaire. L'Inde a porté un coup d'arrêt aux famines depuis son accession à l'indépendance ; elle est désormais autosuffisante en ce qui concerne les céréales. La Chine est parvenue à nourrir un milliard d'habitants dispersés sur un immense territoire, mal desservi par les transports, ce qui constitue un succès spectaculaire. Néanmoins, la faim et la malnutrition continuent à être très répandues dans le monde en développement. Selon les estimations les plus récentes de la Banque mondiale, dans les pays en développement, près d'un milliard de personnes sont trop pauvres pour acheter une nourriture suffisante pour subvenir à leurs besoins énergétiques. Plus de 50 % d'entre elles vivent en Asie du Sud et de l'Est, près du tiers en Afrique subsaharienne, et un dixième environ en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les projections de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'an 2000 indiquent que le nombre des personnes n'ayant pas une alimentation suffisante va continuer de s'accroître dans le Sud. La situation est particulièrement grave en Afrique subsaharienne, où les guerres, la sécheresse, la dégradation de l'environnement et des politiques inopportunes ont entraîné une chute de la production alimentaire, ce qui a conduit cette région à être beaucoup plus tributaire des importations de produits alimentaires.

L'insécurité alimentaire chronique est le résultat d'une incapacité économique persistante à produire ou à acheter la quantité minimale indispensable de denrées alimentaires. Les causes en sont multiples, et elles varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Citons-en quelques unes : les inégalités en matière de propriété foncière et de répartition des terres, en particulier dans certains pays latino-américains et asiatiques, du fait desquelles les petits exploitants se retrouvent sans terre ou n'ont pas suffisamment de terres de qualité raisonnable ; des possibilités limitées d'emploi rémunérateur pour les pauvres qui vivent en milieu rural et urbain ; le sousinvestissement en ce qui concerne les infrastructures rurales de base ; le manque de capitaux et l'impossibilité d'accéder au crédit, pour les petits exploitants ; des politiques gouvernementales qui tendent à établir

une discrimination à l'encontre du secteur agricole et notamment contre la production vivrière ; l'insuffisance des services de base (services sociaux et de vulgarisation agricole) en milieu rural, y compris une diffusion inadéquate des connaissances techniques ; enfin, des systèmes de distribution et de commercialisation des produits alimentaires déficients. Dans de nombreux pays, cette situation se perpétue, car les pauvres vivant en milieu rural ont peu de poids dans les structures politiques et n'exercent de ce fait qu'une influence limitée sur les politiques nationales.

Un progrès agricole avec une base très large et un accroissement soutenu de la productivité et du revenu des pauvres du milieu rural, voilà les conditions essentielles de la sécurité alimentaire dans les économies à prédominance agricole. Une stratégie basée sur la modernisation du secteur de l'agriculture familiale, de petite et moyenne dimension, et conçue pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire, est aussi le meilleur moyen par lequel le secteur agricole peut contribuer pleinement à un développement équitable et durable. L'expérience l'a montré : traiter l'agriculture familiale comme une simple source d'« extraction du surplus » ou d'« accumulation primitive », en pratiquant la manipulation des termes de l'échange, la vente forcée, à bas prix, des produits agricoles à l'Etat, et l'imposition de ces mêmes produits, peut en fin de compte aller tout à fait à l'encontre des buts recherchés. Traiter ainsi le secteur agricole c'est répartir inéquitablement les bénéfices de la croissance économique entre zones urbaines et zones rurales. La stagnation du revenu rural qui en résulte entrave à son tour l'action menée pour accélérer l'industrialisation, et dont le succès dépend d'une extension des marchés pour lesquels les entreprises produisent. Le résultat final, c'est le ralentissement de l'ensemble du processus de production, tandis que l'insécurité alimentaire persiste, ou finit même par s'aggraver.

Les effets nocifs du peu d'intérêt porté à l'agriculture transparaissent aussi dans le fait que de nombreux pays en développement, notamment en Afrique et en Amérique latine, qui étaient exportateurs de produits alimentaires sont devenus progressivement des pays importateurs nets de ces mêmes produits. Ce renversement a été en partie accéléré par les politiques mises en œuvre par les pays développés qui, en accordant de fortes subventions à leurs propres agriculteurs, ont fait baisser les cours mondiaux des denrées alimentaires, entravant ainsi l'action que mènent de nombreux pays en développement pour accroître la production vivrière. Les taux élevés d'accroissement démographique et le mouvement rapide vers les villes ont aussi accentué la disparité entre la production et les tendances de la consommation. Cette situation s'est aggravée du fait de l'évolution des habitudes

alimentaires. L'importation d'aliments bon marché ainsi que des politiques gouvernementales discriminatoires encouragent souvent la consommation de denrées alimentaires produites à l'étranger. L'expérience du Sud en matière de développement comme celle des pays qui sont aujourd'hui industriellement avancés montre clairement qu'il n'est guère possible de réaliser une économie diversifiée, dotée d'un important secteur industriel, à moins que ne se constitue en même temps un secteur agricole moderne, doté d'une large assise, et très productif.

Le développement de l'agriculture devra, d'autre part, veiller beaucoup plus à ce que l'environnement reste viable à long terme. On a récemment exprimé la crainte qu'une détérioration progressive de l'environnement ne cause une pénurie de nourriture à l'échelle mondiale. Dans de nombreuses régions du monde, la dégradation des ressources naturelles – appauvrissement des sols, abaissement du niveau des nappes phréatiques, désertification et déboisement – contribue à la baisse des rendements et à la diminution des surfaces cultivées. L'effet de serre, en modifiant les climats, pourrait encore aggraver la menace qui pèse sur la sécurité alimentaire de l'humanité.

Les réformes des régimes de propriété des terres

Les inégalités flagrantes en matière de propriété foncière ont toujours fait obstacle au progrès général de l'agriculture ainsi qu'à la réalisation de la sécurité alimentaire. La forte concentration de la propriété foncière se traduit souvent par une extension lente de la superficie cultivée. Elle freine l'accroissement de la productivité agricole et fausse le schéma du progrès technique, ce qui conduit à une utilisation inefficace des ressources des zones rurales. Dans ces conditions, la modernisation de l'agriculture ne réussit pas à améliorer les moyens économiques et techniques des petits exploitants et des ouvriers agricoles. D'où le rétrécissement de l'économie paysanne et l'aggravation du dualisme technologique, du sous-emploi rural et de la pression démographique sur les terres. Si l'on veut que la modernisation agricole concoure pleinement à la réalisation des objectifs du développement centré sur la population, il faut qu'elle soit faite sur une base étendue.

Des réformes agraires conduisant à des systèmes plus équitables de propriété foncière et à une utilisation du sol plus efficiente sont indispensables à une augmentation de la production agricole et à la sécurité alimentaire. L'expérience de nombreux pays en développement en témoigne amplement. Dans le Sud, les systèmes de propriété foncière et d'utilisation du sol varient sensiblement d'un pays à l'autre. Il n'est donc pas possible de généraliser quant aux conditions institutionnelles idéales du déve-

veloppement de l'agriculture, sans prendre en compte les caractéristiques propres au pays concerné.

Il existe toutefois certaines exigences d'ordre proprement régional. En Afrique subsaharienne, il convient de veiller à ce que l'évolution inévitable des régimes fonciers traditionnels, de type égalitaire, ne débouche pas sur une forte concentration de la propriété foncière ou sur des systèmes de « libre accès ». Dans de nombreux pays d'Amérique latine, la situation appelle une redistribution des terres en faveur des pauvres, et des politiques tendant à empêcher la concentration des terres entre les mains de quelques grands propriétaires. En Asie, à la nécessité d'une réforme agraire s'ajoute celle d'une législation qui protégerait mieux les intérêts des métayers et des ouvriers agricoles.

Les réformes agraires peuvent présenter bien des avantages. Elles facilitent la réorientation des investissements, des fournitures de crédits et d'autres services, au profit des petits et moyens exploitants. Dès lors que chaque famille rurale est tenue responsable de son propre lopin de terre, de sa production et de ses moyens d'existence, les subventions sur les denrées alimentaires, coûteuses et administrativement astreignantes, les programmes de rationnement de l'alimentation, les projets « nourriture en échange du travail », et autres mesures et programmes du même genre, sont réduits à un minimum. L'Etat peut alors faire un usage plus efficace de ses ressources administratives limitées pour fournir une aide technique, des services de vulgarisation agricole, des crédits et un appui à la commercialisation. La prestation de ces services sera vraisemblablement plus complexe : il s'agira en effet de servir de nombreux petits exploitants et non plus un petit nombre de grands propriétaires. De plus l'exode des ruraux sans terre et sans travail vers les villes pourra être de ce fait ralenti. Le fardeau de l'Etat, chargé de la mise en place de l'infrastructure sociale urbaine et autres services sociaux, en sera allégé d'autant. Pour être efficace, une réforme agraire doit être accompagnée par tout un train de mesures de soutien destinées à augmenter la productivité, à moderniser l'agriculture familiale, à accroître et à régénérer les surfaces cultivables.

*Infrastructures, mise en valeur des terres,
recherche et animation rurale, stockage et crédit*

Pour faire de la sécurité alimentaire une réalité, l'Etat devra également réorienter ses investissements et ses politiques de promotion au profit des petits exploitants et des coopératives. Cela nécessitera un accroissement des dépenses consacrées aux infrastructures et aux améliorations technologiques. Il faut développer rapidement l'irrigation et les transports, et orienter la recherche-dévelop-

pement vers la mise au point et la diffusion de technologies agricoles qui répondent aux besoins des petits exploitants. Des efforts doivent être faits pour que la vaste majorité des petits exploitants ait accès au crédit institutionnel, ce qui n'est pas le cas actuellement. Non moins importante sera l'action qui sera menée en vue d'accroître les aptitudes humaines, sous la forme d'investissements dans l'éducation, la formation et les services sociaux de base.

La préparation des terres en vue de la culture (nivellement, irrigation, drainage), et la création d'infrastructures de soutien (réseau routier, électricité, circuits commerciaux) sont d'une importance cruciale pour la promotion de la production agricole. Dans de nombreux pays d'Afrique, les mesures qui permettraient de commencer à exploiter des superficies étendues de terre potentiellement riches pourraient stimuler fortement le développement de l'agriculture. Dans les pays d'Asie, où les terres sont rares, l'irrigation et le drainage, qui peuvent accroître le rendement et permettre en même temps d'obtenir plusieurs récoltes par an, semblent être le moyen le plus efficace d'augmenter la production. Il existe de grandes possibilités à cet égard, sous la forme de petits projets à forte intensité de main-d'œuvre qui peuvent souvent être exécutés sur une base coopérative.

Ce qui a été réalisé dans plusieurs pays du Sud au cours des dernières décennies montre la contribution que la recherche et la vulgarisation agricoles peuvent apporter à la transformation technologique de l'agriculture. Les pays dont la croissance agricole est lente peuvent tirer un enseignement des résultats obtenus en Asie grâce à la « Révolution verte ». Cependant, il est tout aussi évident que les technologies de la Révolution verte ne peuvent pas être simplement transférées d'une région à une autre ou d'un pays à un autre. Généralement parlant, dans leur état actuel, elles conviennent mieux à des situations caractérisées par la stabilité et l'uniformité de l'environnement, la richesse en ressources, de bons approvisionnements en eau et de bons sols. C'est le cas des plaines alluviales et des deltas dans une grande partie de l'Asie, de certaines régions d'Amérique latine et de zones réduites d'Afrique. Ces technologies ne sont pas toutes également productives dans les environnements écologiquement complexes et fragiles des zones intérieures de ces trois continents, surtout dans les zones non irriguées et qui n'ont que des cultures pluviales, dans celles dont la topographie est accidentée, ou dont les sols sont pauvres ou mangés par l'érosion.

Les technologies de la Révolution verte ont créé des problèmes dans certains pays. L'augmentation ininterrompue de la production est devenue dépendante de la mise au point continuelle de nouvelles variétés de semences, car les variétés à haut rendement

perdent l'une après l'autre leur capacité de résistance aux insectes et aux maladies. L'utilisation généralisée d'un petit nombre de variétés végétales, en limitant la diversité biologique, a eu tendance à aggraver les problèmes posés par les maladies qui attaquent les cultures. L'utilisation incorrecte des engrais et des produits chimiques a causé des problèmes de santé et contribué à contaminer des réserves d'eau potable. Les nouvelles technologies ont également accru la dépendance des cultivateurs à l'égard des centres de recherche agronomique et, dans certains cas, à l'égard des sociétés transnationales du Nord.

Pour répondre plus efficacement aux attentes des cultivateurs, la recherche doit être plus localisée et mieux prendre en considération leurs conditions de vie et leurs besoins, qui varient selon l'endroit. A cet égard, l'adoption, dans la recherche agricole, d'une approche axée sur « les systèmes d'exploitation », qui fait de l'exploitation agricole une unité de production intégrée, s'est révélée efficace dans de nombreux pays du Sud, car elle prête une plus grande attention à l'utilisation efficace de toutes les ressources dont les exploitants pauvres disposent, aux contraintes auxquelles ils sont soumis, et à leurs besoins.

L'Afrique, en particulier, a besoin d'un système solide de recherche agricole, capable de procéder à des recherches sur des emplacements déterminés, caractérisés par des sols fragiles, le manque d'eau d'irrigation, la diversité des cultures et les caprices du climat. La plupart des pays de la région ne peuvent pas créer ce système avec leurs seuls moyens. Sa mise en place requiert donc une coopération beaucoup plus étroite entre eux. Cette coopération peut en outre leur permettre d'établir des liens solides avec les centres internationaux de recherche agricole affiliés au GCRAI (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), et de mettre au point et de tester des technologies. Les femmes, qui jouent un rôle essentiel dans la production vivrière, devraient faire l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la formation, la vulgarisation agricole, l'accès aux moyens de production et au crédit.

Une bonne gestion de l'environnement est l'une des conditions d'un développement agricole durable. Dans le passé, les technologies employées dans certaines zones en vue d'obtenir un accroissement rapide de la production et des bénéfices ont eu un effet fortement destructeur sur le sol, l'eau et les forêts. C'est pourquoi la recherche agricole devrait accorder plutôt la priorité à la détermination des techniques qui sont de nature à améliorer les rendements, qui sont compatibles avec les conditions de l'agriculture au niveau local, et qui peuvent être appliquées pendant des périodes prolongées, notamment dans les régions tropicales et subtropicales, sans dommages pour l'environnement.

A cet égard, il faut signaler l'intérêt accru pour l'agriculture biologique que suscite, dans de nombreux pays du Nord, une inquiétude grandissante au sujet de l'environnement. Des recherches récentes ont montré que cette agriculture pouvait soutenir la concurrence de l'agriculture fondée sur l'utilisation de produits chimiques, et satisfaire les besoins alimentaires d'une population sans mettre l'environnement en danger à long terme. Dans la mesure où les techniques de l'agriculture biologique feront de plus en plus partie du courant dominant de l'agronomie mondiale, le savoir traditionnel de ses cultivateurs pourrait constituer un atout considérable pour le Sud.

S'il importe de renforcer la recherche au profit des petits exploitants, il est non moins important de créer des systèmes efficaces de vulgarisation agricole qui encouragent l'adoption de technologies nouvelles et fournissent un mécanisme permettant de surveiller leur efficacité dans les conditions d'utilisation réelle. On devra faire appel à des techniques de vulgarisation agricole adaptées à la situation des petits exploitants, afin de venir à bout de la prudence naturelle des agriculteurs pauvres, qui ne peuvent guère se permettre de prendre des risques lorsqu'ils adoptent de nouvelles pratiques agricoles. Pour favoriser l'emploi généralisé des technologies nouvelles, il faudra aussi prévoir des formules de partage des risques, des possibilités de crédits et une fourniture assurée de certains intrants tels que les variétés à haut rendement, les engrais et les pesticides.

Les agriculteurs perdent une partie importante de leurs récoltes parce que les systèmes de stockage sont inadéquats et inefficaces. Dans certains pays, notamment dans ceux de l'Afrique subsaharienne, les pertes, y compris les dommages causés par les animaux nuisibles, atteignent jusqu'à 40 % du total de la récolte. Ainsi, l'adoption de technologies améliorées d'entreposage et de transformation, y compris de méthodes simples mais efficaces de lutte contre les animaux nuisibles et de meilleures installations de stockage localisées tant sur les exploitations agricoles qu'ailleurs, pourraient accroître substantiellement les disponibilités alimentaires. Dans de nombreux pays, c'est principalement aux femmes qu'il incombe de s'occuper de l'emmagasinement des récoltes. Aussi devra-t-on veiller tout particulièrement à ce qu'elles bénéficient de mesures de soutien, notamment en matière de formation et d'investissements.

Les petits exploitants n'ont eu qu'un accès limité au crédit institutionnel. D'où le peu d'empressement de leur part à adopter les technologies nouvelles. Selon les estimations, au milieu des années 80, 5 % seulement des agriculteurs en Afrique, et de 15 à 20 % en Amérique latine et en Asie avaient accès au crédit

institutionnel. En milieu rural, dans de nombreux pays, le crédit est encore dispensé par des prêteurs sur gages et des commerçants, souvent à des taux d'intérêt usuraires. Ces sources de crédits peuvent être utiles en cas d'urgence, mais elles ne conviennent guère au financement du développement agricole. De toute évidence, il y a donc lieu d'élargir l'accès au crédit à des taux raisonnables. Ces facilités de crédit peuvent être assurées de diverses manières : en incitant les banques à étendre leur activité aux zones rurales et à créer des institutions spécialisées dans le crédit rural ; en aidant les communautés rurales et notamment les femmes à transformer leurs systèmes traditionnels d'épargne et de prêts en organismes financiers plus structurés ; en assouplissant les critères d'octroi appliqués par la plupart des organismes de prêt et en introduisant des formes de garantie qui ne soient pas fondées sur la propriété (garanties de groupe par exemple) ; en simplifiant les procédures de prêt afin de réduire les coûts de transaction ; et en favorisant la création, au niveau des communautés de base, d'organismes qui contribueraient à administrer le crédit et à améliorer la viabilité des systèmes de crédit rural.

Incitations par les prix

Les termes agricoles de l'échange sont un déterminant important de la répartition du revenu entre zones rurales et urbaines ; il est tout aussi clair que la petite agriculture traditionnelle réagit aux incitations par les prix dans les limites de ses moyens techniques de production. Dans le passé, les politiques suivies en matière de tarifs douaniers, de taux de change, des prix au niveau national ont souvent établi une discrimination à l'encontre des producteurs agricoles, y compris les petits exploitants agricoles. Dans un grand nombre de pays en développement, on n'a guère cherché à protéger efficacement et réellement l'agriculture. C'est parfois le contraire qui s'est produit. La cause en est due à la haute protection dont ont bénéficié les industries. Les taux de change surévalués et les politiques des prix intérieurs ont renforcé la tendance contraire à l'agriculture, et joué un rôle dissuasif à l'égard des cultures vivrières et autres. Un cadre de politique économique, qui offre aux agriculteurs des incitations suffisantes à l'accroissement de la production, est indispensable pour faire progresser l'agriculture et parvenir à la sécurité alimentaire.

Emploi en dehors des exploitations agricoles

Dans un certain nombre de pays en développement où une forte proportion des habitants pauvres des zones rurales n'a pas de terre, les possibilités d'une redistribution des terres sont

limitées du fait que les terres sont rares, et que les exploitations existantes sont déjà de petite taille. La création d'emplois hors des exploitations agricoles tant dans les entreprises productives de travaux publics que dans les industries rurales doit figurer en bonne place dans toute stratégie visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans les pays où il existe un grand nombre de personnes qui sont sans terre, et auxquelles il n'est pas possible de donner de la terre, ou un emploi dans les secteurs modernes de l'économie. Nous reviendrons sur cette question lorsque nous aborderons la politique industrielle.

Subventions pour les denrées alimentaires

Les subventions pour les denrées alimentaires et le rationnement de ces denrées ont été utilisés couramment pour faire face à la demande alimentaire des pauvres. En Chine, dans les années 50, le rationnement a permis d'assurer un approvisionnement suffisant à de grandes masses. C'est aussi grâce au rationnement que Cuba a atteint un des niveaux de nutrition et de santé les plus élevés d'Amérique latine. Toutefois, l'expérience de ces deux pays confirme aussi que, en permettant d'atteindre une amélioration durable de la sécurité alimentaire, les réformes structurelles et l'adoption de nouvelles mesures ont joué un rôle crucial dans deux domaines : elles ont accru les capacités des individus et permis aux paysans pauvres d'augmenter leur production de denrées alimentaires et autres produits de base.

En fait, l'expérience des subventions n'a pas été convaincante. Ces subventions ont leurs limites à cause de la carence administrative. Elles sont un lourd fardeau pour les finances publiques. Parfois, la combinaison de déficits budgétaires croissants, d'augmentations rapides de la demande de denrées alimentaires, et d'une offre inélastique a fini par provoquer l'effondrement du système de distribution alimentaire. Le coût élevé des subventions réduit par ailleurs les ressources qui peuvent être consacrées aux infrastructures et aux services dont on a besoin pour donner aux pauvres des zones rurales la possibilité d'accroître la production vivrière, et à ceux des zones urbaines d'élever leur niveau nutritionnel.

En outre, les subventions peuvent aisément profiter, de manière détournée, aux couches privilégiées de la population, à moins d'être réellement ciblées de façon à atteindre les groupes sociaux à faible revenu. Pour ne pas courir de risque, on peut, par exemple, subventionner les aliments nutritifs populaires, tels le manioc, les haricots et les céréales secondaires, qui sont consommés surtout par les pauvres. Les subventions pour les denrées

alimentaires doivent être intégrées étroitement dans les programmes nutritionnels, la priorité étant donnée aux besoins spécifiques des femmes et des enfants, qui sont les plus nombreux à souffrir – et qui souffrent le plus – de la malnutrition et de la pauvreté.

Renforcer l'industrialisation et lui donner une large assise

Aujourd'hui comme autrefois, il est impératif de favoriser l'industrialisation des pays en développement. Seul, un développement industriel rapide est susceptible de créer les ressources indispensables à la satisfaction des besoins essentiels de leurs populations en matière d'alimentation, de santé, d'éducation et de logement, et d'offrir des emplois à leur population active, qui est en augmentation constante. Tout en créant un vaste marché intérieur pour les produits de première nécessité et en renforçant les liens qui unissent les secteurs amont et les secteurs aval de leurs économies, ces pays devront augmenter rapidement leurs exportations de produits manufacturés afin de redresser leur balance des paiements et rendre leur économie moins vulnérable. Comme l'économie internationale est aujourd'hui le théâtre d'une concurrence acharnée, leur réussite dans ce domaine sera liée pour l'essentiel à la modernisation de leur infrastructure industrielle et technologique, et par conséquent à leur capacité d'assimiler, d'appliquer et de diffuser efficacement au sein de leur secteur industriel des méthodes et des processus de production à forte intensité de connaissance.

Pour réaliser ces objectifs, les pays en développement doivent améliorer leurs stratégies d'industrialisation qui, souvent, dans le passé, ne correspondaient ni à leurs besoins ni à leurs ressources. Parfois les branches d'activité industrielle créées n'étaient pas bien adaptées à la situation et aux compétences locales, utilisaient peu ou mal les ressources intérieures, et exigeaient un niveau élevé d'importations et d'apports énergétiques. Et surtout, on ne veillait pas à créer de liens appropriés entre l'industrie et l'agriculture, et à réaliser un équilibre entre les différentes régions du pays dans le développement industriel. En outre, les branches d'activité industrielle ont souvent trop misé sur un marché national protégé contre la concurrence étrangère, et n'ont pas su profiter des débouchés offerts par les marchés internationaux, ce qui a eu des effets négatifs sur le plan des économies d'échelle, de l'évolution technique, et des processus d'apprentissage. On a négligé la possibilité de créer des entreprises multinationales appartenant au Sud pour alimenter les marchés régionaux.

Dans nombre de cas, d'importantes mesures protectionnistes ont été prises en faveur d'entreprises locales (souvent associées ou appartenant à des sociétés transnationales) qui produisaient pour un petit marché intérieur constitué par une minorité de la population et contribuaient peu aux exportations. Certes, ce modèle de croissance industrielle a temporairement accru la production et créé des emplois. Mais son potentiel a été vite épuisé. Les industries en question étaient de très grandes consommatrices d'énergie et mettaient lourdement à contribution les infrastructures urbaines ; elles étaient fortement tributaires d'intrants et de biens d'équipement importés ; elles se retranchaient derrière des droits de douane élevés. Tout cela a eu pour effet de ralentir le rythme de la production et de la modernisation. Ce modèle d'industrialisation n'a pas pu être poursuivi de manière durable.

Il convient d'attacher une importance particulière aux liens entre l'industrie et l'agriculture. L'extension rapide des cultures vivrières peut être facilitée par l'industrialisation. Une activité agricole en expansion sollicite de plus en plus le secteur industriel, notamment dans les grandes économies agraires. L'industrie manufacturière et d'autres secteurs de l'économie doivent assurer aux agriculteurs un approvisionnement croissant en outils et en biens de consommation et une prestation croissante de services. Pour éliminer la pauvreté rurale dans les pays à forte densité démographique ou dont l'accroissement démographique est rapide, il est par ailleurs nécessaire de créer des emplois sur une grande échelle, non seulement dans l'agriculture mais aussi dans d'autres activités, en particulier dans l'industrie manufacturière et la construction d'infrastructures.

Une grande partie de cette industrie nouvelle n'a pas besoin d'être à forte intensité de capital, et elle pourrait être implantée dans les zones rurales, comme cela a été fait en Chine et dans d'autres pays de l'Asie de l'Est, par exemple. Les industries rurales peuvent promouvoir très efficacement les processus à forte intensité de main-d'œuvre et la transformation des ressources locales. De façon plus générale, la dissémination de petites industries et l'amélioration de l'infrastructure dans les zones rurales sont les éléments clés de l'action visant à réduire les disparités dans la répartition du revenu et de la richesse et à instaurer un meilleur équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines sur le plan des perspectives économiques. En même temps, les industries rurales devraient faire une plus large place à la production d'articles de consommation et de facteurs de production agricoles adaptés à la situation locale. Une mécanisation de l'agriculture qui serait faite progressivement et de manière plus rationnelle que par le passé concourrait non seulement à une amélioration générale

de la productivité agricole mais aussi du développement industriel. La production d'outils et d'instruments agricoles modernes, plus simples, conviendrait aux petites industries qui, en se développant, contribueraient à leur tour à alimenter le réservoir des compétences industrielles et seraient créatrices d'emploi.

A quelques rares exceptions près, l'efficacité économique et le dynamisme technologique ont été des objectifs relativement délaissés. Des mécanismes de planification exagérément centralisés et bureaucratiques, l'absence d'harmonisation entre les politiques sectorielles et la politique macro-économique, et la non-observation de principes économiques reconnus, autant d'éléments rarement favorables à la réduction des coûts et à l'amélioration de la qualité. Ces éléments ont eu aussi pour conséquences un emploi inefficace du capital et de l'énergie et un rythme lent du progrès technologique. Un des principaux objectifs des réformes de la politique économique devrait être de corriger ces distorsions.

Souvent les politiques promotionnelles de l'Etat dans le domaine industriel se sont trop appuyées sur des incitations fiscales accordées sans discernement, le crédit primé, ou la protection contre les importations. Dans bien des cas, ces avantages ont été concédés sans contrepartie, au lieu d'être accordés sur la base des résultats positifs obtenus. Cela a eu pour effet de conférer des avantages injustifiés à quelques favorisés aux dépens des contribuables, d'accroître la charge des finances publiques et, dans le secteur privé, de retarder les progrès technologiques et les processus d'apprentissage. Dans un certain nombre de cas, des incitations, telles que les exonérations fiscales, ont été décidées au bénéfice d'intérêts particuliers, au lieu d'être guidées par des considérations économiques objectives. Du fait de ces procédés, il a été difficile aux gouvernements d'adapter les politiques aux situations et aux priorités nouvelles. Une mauvaise affectation des ressources, des créations d'emplois en nombre insuffisant, et le gaspillage lié à l'incapacité d'exploiter pleinement les économies d'échelle, tel a été le résultat final, qui est allé à l'encontre de tous les objectifs que la politique industrielle du gouvernement s'était fixés. L'abandon de ce système de protection et de subventions accordées sans discernement devra figurer en bonne place au programme des réformes de politique économique.

Le bilan médiocre dans le domaine de la création d'emplois a été, jusqu'ici, une des lacunes particulièrement graves des processus de développement, et il est étroitement lié au fait que l'on n'ait pas accordé suffisamment d'importance à l'efficacité économique. Créer des emplois durables pour une masse toujours croissante d'individus sous-employés ou au chômage, est le fondement d'une approche du développement centrée sur les populations du pays.

Cela exige de favoriser la mise en place de mécanismes novateurs de nature à garantir le droit de la population à des moyens d'existence.

Bien qu'il soit nécessaire de renforcer l'intensité du capital en de nombreux points de la structure industrielle, les politiques futures devront encourager plus délibérément l'adoption de méthodes exigeant une main-d'œuvre importante de façon à mieux exploiter les avantages que présente pour l'emploi la croissance industrielle et son effet de multiplicateur sur le reste de l'économie. Une réorientation de la production industrielle vers les biens de grande consommation peut, par elle-même, conduire à l'utilisation d'une main-d'œuvre plus nombreuse, créer davantage d'emplois dans le secteur industriel et réduire en même temps les besoins en devises de ce secteur. Une réforme des incitations industrielles tendant à favoriser la petite entreprise à forte intensité de main-d'œuvre, accompagnée d'une recherche visant à réduire la dépendance à l'égard d'une technologie à forte intensité de capital, constituera un élément important des stratégies conçues pour améliorer l'emploi dans le secteur industriel.

Autre lacune des démarches adoptées jusqu'ici : le développement industriel était souvent inégalement réparti à l'intérieur de chaque pays, d'où des déséquilibres entre les différentes régions du pays, qui tendaient à accentuer les effets néfastes de l'industrialisation sur la société et l'environnement. Un processus d'industrialisation qui tirerait parti des possibilités dans le domaine de la création d'industries rurales et de petites et moyennes entreprises, contribuerait à instaurer un meilleur équilibre dans le développement industriel. Il faudra prendre également des mesures spécifiques pour éviter la concentration de l'activité économique dans les grands centres urbains et encourager sa dispersion dans les petites villes et les villes moyennes.

Développement du secteur tertiaire

Les pays en développement devraient s'efforcer de tirer parti des possibilités croissantes qu'offrent les industries de services. Dans le Sud comme dans les pays développés, celles-ci représentent un secteur très étendu. Elles sont importantes non seulement dans les activités du secteur informel mais aussi dans des domaines tels que le tourisme, la finance, la construction et les communications. La contribution que des industries de services performantes pourraient apporter à la croissance en fournissant un large éventail de services à faible coût aux secteurs productifs – l'agriculture et l'industrie – est aujourd'hui pleinement

reconnue.

Les récents progrès de la science et de la technologie ont par ailleurs ouvert, dans le secteur des services, de nouveaux domaines que les pays en développement devraient exploiter au maximum. Les percées réussies dans le domaine des télécommunications et de l'informatique ne contribuent pas seulement à rendre plus efficaces les processus de production, mais constituent de nouveaux pôles de croissance rapide. S'il veut soutenir la concurrence du marché mondial, le Sud doit maîtriser ces technologies et les appliquer sur une grande échelle. Des débouchés s'ouvrent également pour le commerce international des services, et quelques pays en développement ont déjà réussi, dans une certaine mesure, à exporter des services liés à la construction et autres services contractuels, et cela même dans des domaines fondés sur des technologies de pointe, comme ceux des logiciels et du traitement des données.

Stratégies commerciales pour le développement

Développement et diversification des exportations

Dans beaucoup de pays en développement, il est devenu d'une nécessité impérieuse de diversifier les exportations et d'accélérer le rythme de développement des exportations de produits manufacturés. L'importance que représente le résultat des exportations pour le redressement économique et l'industrialisation est aujourd'hui mieux perçue. La pénurie de devises est en effet devenu le principal obstacle à la croissance économique. Les importations ont déjà été si comprimées qu'à court terme, il y a peu de possibilités quant à des économies de devises qui résulteraient de réductions supplémentaires des importations.

La situation économique mondiale actuelle aggrave les inégalités dans les rapports Nord-Sud et elle est moins propice au développement des exportations de produits manufacturés du Sud vers le Nord que dans les années 60 et 70. Toutefois, même dans la conjoncture internationale morose et défavorable des années 80, les pays en développement ont pu développer l'exportation de ces produits, et accroître leur part de marché dans ces exportations. Cet accroissement a été en partie dû au resserrement du marché intérieur dans les pays semi-industrialisés, tels que le Brésil et le Mexique, mais l'expérience montre néanmoins qu'il existe encore des débouchés considérables pour les exportations de produits manufacturés sur les marchés mondiaux. Ces perspectives pourront encore s'améliorer tandis que le redressement économique

s'accroîtra dans le Sud et que des progrès seront accomplis dans la coopération Sud-Sud.

L'expérience du passé conduit à penser que le succès en matière d'exportation dépend d'un ensemble harmonieux de politiques. La promotion des exportations de produits manufacturés exige un cadre macro-économique stable et prévisible et, surtout, un taux de change réaliste. Si la façon dont les politiques commerciales ont été conçues jusqu'ici demeure un sujet de controverse, on peut du moins en tirer deux grands enseignements. Le premier c'est que, comme le montrent des cas de croissance rapide de l'activité industrielle et des exportations en Asie de l'Est, la protection du marché intérieur n'est pas incompatible avec le succès de politiques d'exportation. Dans ces économies, du fait de sa flexibilité et de son adaptation fréquente aux situations et aux priorités nouvelles, la protection industrielle est devenue, dans un contexte dynamique, une composante importante de la stratégie d'industrialisation et d'exportation. Ces cas de croissance liée au développement des exportations que l'on a connus dans la période de l'après-guerre, sont en fait être décrits comme des processus de « causalité circulaire et cumulative » entre l'exportation, la productivité et la croissance de la production, dans lesquels le remplacement des importations, l'extension du marché intérieur et le dynamisme de l'exportation se renforcent mutuellement grâce à l'interaction des rendements croissants, de la concurrence intérieure et étrangère, et de l'élévation du niveau des compétences, dans le domaine technique comme dans celui de la gestion.

Le second enseignement est fourni notamment par le bilan – moins positif – de plusieurs pays d'Amérique latine en matière d'exportation. Lorsque les industries sont à l'abri, derrière une protection qui est à la fois très forte et sans discernement, rien ne les incite à partir à la conquête des marchés d'exportation. La protection agit en fait comme un prélèvement implicite sur les exportations qui, à moins d'être compensé par des primes à l'exportation tout aussi coûteuses, peut entraver sérieusement le développement des exportations des articles manufacturés et autres. Dans ces conditions, il est à l'évidence nécessaire d'abaisser progressivement les niveaux de protection, de rationaliser celle-ci en fonction de ce que l'on pense être l'avantage comparatif à long terme de l'économie, et de veiller à ce que les droits de douane et les taux de change n'aient pas un caractère discriminatoire à l'égard des exportations.

Dans les cas où les stratégies de promotion des exportations se sont révélées efficaces, leur succès a été considérablement facilité par la participation créatrice du secteur public, qui s'est traduite par la création d'organismes de promotion des exportations ou

l'encouragement des organismes existants, l'ouverture de nouveaux débouchés pour la commercialisation, ainsi que par des mesures de soutien prises dans le cadre de la politique industrielle et des investissements publics. La politique industrielle a, en effet, souvent contribué, et activement, à promouvoir la concurrence intérieure, à offrir des incitations au progrès technique et au développement des exportations, et à modifier périodiquement la structure de l'investissement en fonction de l'évolution de l'avantage comparatif à long terme. En outre, les succès, obtenus grâce à une industrialisation axée sur l'exportation, ont été souvent étroitement liés à l'évolution d'une structure institutionnelle, notamment du dispositif de recherche scientifique, technologique et industrielle. Il faut y ajouter le développement de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur face à la demande croissante d'ouvriers qualifiés, de techniciens et d'ingénieurs.

Politique commerciale dans les petits pays

Le développement des exportations est particulièrement important dans les petits pays qui, du fait de leurs marchés intérieurs limités, doivent nécessairement miser sur le commerce extérieur et la spécialisation pour réaliser le développement économique. En outre, ces pays, vu leur petite taille au sein de l'économie mondiale, sont moins susceptibles que les grands pays d'être confrontés à des contraintes de la demande sur le développement de leurs exportations. Quelques-uns de ces pays ont de grandes possibilités dans le domaine des industries d'exportation basées sur la transformation des produits agricoles ou autres ressources naturelles. Les recettes d'exportation réalisées par ces secteurs industriels contribuent dans un premier temps à compenser l'absence d'un secteur national des biens d'équipement et des biens intermédiaires en fournissant les devises qui servent à payer la technologie et les autres moyens de production importés. Il en est de même pour les exportations de produits nécessitant une main-d'œuvre importante qui, ainsi que le montre le cas de plusieurs pays en développement, peuvent, dans des pays plus peuplés mais moins pourvus de ressources naturelles, déboucher sur la croissance industrielle et l'emploi.

L'expérience du développement de très petits Etats du Sud illustre des handicaps spécifiques et persistants qui appellent une attention particulière. Des accords économiques préférentiels, une situation géographique favorable, ou les moyens de se livrer à des activités comme l'extraction minière, le tourisme et la pêche, combinés avec une gestion économique saine et un système économique ouvert, ont permis à quelques petits Etats de surmonter les

contraintes que font peser sur eux leurs marchés intérieurs limités, les coûts élevés par habitant de la mise en place et de l'entretien des infrastructures, ainsi que de la fourniture de services spécialisés.

Cependant, d'une manière générale, les petits pays en développement ont éprouvé des difficultés à diversifier leurs structures économiques au point de pouvoir poser les fondations d'un développement autonome et stable. C'est ainsi qu'il est courant de voir coexister des niveaux relativement élevés de revenu par habitant avec une dépendance envers un petit nombre d'industries. Cette situation est source d'instabilité et de vulnérabilité persistantes, surtout dans des pays dont la population avoisine un million d'habitants, ce qui milite en faveur d'une intégration économique avec d'autres petits Etats de la même région. Puis, tous ensemble, ces pays devraient s'efforcer de conclure des accords commerciaux stables avec de grands partenaires commerciaux.

Remplacement des importations

Le fait de mettre davantage l'accent sur la promotion des exportations ne devrait pas amener pour autant à négliger les possibilités d'industrialisation par la substitution de productions locales aux importations. Le progrès de l'agriculture et le développement des exportations de produits manufacturés créeront, avec le temps, une plus forte demande de produits industriels. Aux premiers stades de l'expansion économique, cette demande croissante sera satisfaite ou partiellement satisfaite par les importations, mais il deviendra à la longue difficile de maintenir un flux suffisant d'importations, notamment dans les pays moins industrialisés qui ont de grands besoins et une capacité limitée d'accroître le volume des exportations. Les efforts menés en même temps pour créer ou développer des industries nationales capables de satisfaire la demande croissante de produits industriels revêtent une plus grande importance. Par ailleurs, et à plus long terme, le succès de l'action visant à encourager la création d'un secteur dynamique d'exportation de produits manufacturés, et à diversifier la structure des exportations, est intimement lié à la diversification des structures économiques et industrielles internes, ainsi qu'à l'évolution quantitative et qualitative des ressources locales, et notamment de la capacité technologique. Le remplacement des importations est un aspect de ce processus de transformation. Un pays ne peut pas exporter des articles manufacturés s'il ne s'est pas doté au préalable des moyens de les produire, et à cet égard la substitution de produc-

tions locales aux importations peut communiquer l'impulsion nécessaire. Il serait naïf d'escompter des pays en développement, en particulier de ceux qui se débattent avec des problèmes de production fondamentaux, qu'ils deviennent des exportateurs à part entière d'articles manufacturés sans avoir, au préalable, créé des industries pour produire les articles manufacturés destinés à remplacer les importations.

L'expérience passée montre toutefois que les politiques de remplacement des importations doivent être améliorées. Il faudra évaluer avec soin les industries à promouvoir, afin de déterminer si elles conviennent à l'état de développement du pays en question et au moment considéré, et quelles sont leurs perspectives d'obtenir, dans des délais raisonnables, un avantage comparatif dans les échanges commerciaux internationaux. Il conviendra d'éviter un protectionnisme permanent et aveugle : il pourrait aggraver l'écart entre les revenus, établir une discrimination à l'encontre de l'agriculture et des exportations, ou donner naissance à des monopoles. Par ailleurs, dans le domaine du développement des ressources humaines comme dans le domaine des sciences et de la technologie, il faudra mettre l'accent sur des politiques tournées vers l'avenir au lieu de se cantonner dans une attitude purement protectionniste.

En conséquence, la réforme des politiques industrielles et commerciales devrait être adaptée à une double nécessité : constituer un secteur dynamique d'exportation d'articles manufacturés, et mener une action soutenue visant à pratiquer une politique de remplacement des importations efficace. Le rythme et le calendrier des réformes devraient évidemment prendre en compte la situation économique et la capacité industrielle du pays concerné, car elles varient considérablement d'un pays à l'autre.

LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le dénuement social reste très répandu dans les pays en développement, bien que la situation en matière de soins de santé, d'alphabétisation et d'éducation se soit considérablement améliorée pendant la période de l'après-guerre. Près de la moitié des enfants de ces pays ne sont pas encore immunisés contre les maladies transmissibles. Dans les zones rurales du monde en développement, près des deux tiers des familles sont encore dépourvues d'eau potable salubre, et une proportion encore plus forte d'entre elles ne dispose pas d'installations sanitaires

adéquates. Dans les zones urbaines, les proportions correspondantes sont de l'ordre d'un quart et de deux cinquièmes. Au vu des courbes des taux d'inscription et d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire, les enfants – surtout ceux de sexe féminin – des familles les plus pauvres du Sud (de 15 à 20 %) n'ont guère de chances de savoir un jour lire et écrire.

On peut et on doit remédier à cet état de choses. Les obstacles à une action menée à cet effet tiennent à des facteurs socioculturels aussi bien qu'économiques. Toutefois, dans la conception des politiques, il convient d'attirer l'attention sur trois aspects. D'abord, il y a l'absence de réseaux de services qui permettent d'atteindre les plus déshérités, notamment dans les régions isolées et mal desservies. Dans ces cas, l'accès aux soins de santé et à l'instruction, ainsi qu'à la distribution d'eau et à l'hygiène est souvent terriblement insuffisant. Ensuite, dans la plupart des pays en développement, la répartition des avantages que la population retire des dépenses sociales, est faussée. La pyramide d'accès aux services sociaux est telle que les personnes appartenant aux tranches de revenus élevés et intermédiaires et vivant en milieu urbain sont les bénéficiaires privilégiées des dépenses sociales. Enfin, dans l'effort de modernisation, on a tendance à délaisser les systèmes de connaissance traditionnels et les pratiques indigènes qui pourraient permettre d'améliorer le rapport coût-efficacité des services sociaux de base.

Ces lacunes sont étroitement liées et reflètent le peu de poids social et politique que représentent les pauvres des zones rurales. Souvent on préfère construire un hôpital moderne ou un collège technique dans un grand centre urbain plutôt que de fournir des services sanitaires et éducatifs à une région rurale isolée. Notamment dans les pays à faible revenu, on tend à concentrer les rares ressources consacrées aux services sociaux dans les zones urbaines. Toutefois, si cette tendance n'est pas maîtrisée, on risque de se trouver devant un cercle vicieux. L'absence de services dans les zones rurales accélère le mouvement vers les villes, car les habitants pauvres des campagnes émigrent non seulement pour trouver un emploi, mais aussi pour permettre à leurs enfants d'avoir accès à l'instruction et aux services de santé et de vivre mieux. Cet afflux accentue la pression sur les écoles, les dispensaires et autres services sociaux urbains – et aggrave le surpeuplement des villes. Le résultat final est patent dans de nombreux pays semi-industrialisés du Sud : dans les villes, c'est le chaos et un environnement sordide, tandis que les zones rurales demeurent gravement dépourvues de services sociaux.

On ne sortira de ce cercle vicieux qu'en mettant tout en œuvre pour améliorer la situation en matière d'éducation, de services de

santé, de distribution d'eau et d'hygiène dans les zones rurales. Dans les pays à revenu intermédiaire, il faut répartir de manière plus équilibrée les fonds publics affectés aux services sociaux afin que les villes ne soient pas favorisées au détriment des villages. Dans les pays à faible revenu, disposant de moins de ressources, la mise sur pied de réseaux de services efficaces revêt une importance cruciale. Les changements opérés dans ce domaine devraient n'être, cependant, qu'une composante parmi d'autres de la réorientation des politiques de développement en faveur des populations rurales démunies. Leur impact serait faible si d'autres politiques de développement avaient une orientation contraire.

Le développement des ressources humaines et la fourniture de biens collectifs de base, outre le rôle majeur qu'ils jouent en tant que vecteurs du progrès social, élargissent inmanquablement la base de ressources d'une économie et renforcent son aptitude à réaliser la croissance économique. Certes les progrès majeurs accomplis jusqu'ici dans la satisfaction des besoins essentiels n'ont pas tous abouti à un rythme exceptionnel de croissance économique. Il n'en reste pas moins vrai que les pays dont la croissance a été la plus rapide au cours d'une période donnée, et dans un groupe donné de revenu par habitant, se caractérisaient, au début de la période considérée, par un niveau de développement des ressources humaines supérieur à la moyenne, et notamment par des niveaux d'instruction plus élevés. Des investissements importants en ressources humaines tendaient aussi, de façon caractéristique, à améliorer les résultats de la croissance économique par rapport aux périodes antérieures à ces investissements.

Généralisation des soins de santé primaires

L'accès de tous aux soins de santé primaires appelle un ensemble de mesures. La mise sur pied de réseaux de services de santé en vue de mieux atteindre les populations rurales et les populations urbaines à faible revenu est particulièrement importante, comme l'est l'éducation du public en matière de nutrition, de prévention des maladies courantes et de lutte contre ces dernières. Il y a encore d'autres besoins à satisfaire, notamment la présence d'agents de santé au sein des communautés de base, l'immunisation contre les principales maladies transmissibles, la lutte contre les maladies endémiques au plan local, la fourniture des médicaments de première nécessité et des services de base complémentaires, tels que l'approvisionnement en eau salubre, l'assainissement, les services de santé maternelle et infantile.

Il est possible de réaliser quelques-uns de ces objectifs sans dépenses trop élevées. La diarrhée et quelques maladies dont la

prévention est possible grâce aux vaccins (rougeole, tétanos néonatal et coqueluche) sont la cause de près de la moitié des cas de mortalité infantile dans le monde, et la moitié de tous les cas de malnutrition des enfants leur est probablement imputable. Il existe des vaccins bon marché qui confèrent l'immunité contre ces maladies, et la réhydratation par voie orale est un traitement peu coûteux contre la diarrhée. L'approvisionnement en eau potable peut aussi contribuer grandement à améliorer la situation dans le domaine de la santé.

Si certains éléments de ce train de mesures sont relativement peu coûteux, la généralisation des services de soins de santé primaires à titre permanent nécessite d'importants engagements de ressources. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les soins de santé primaires pourraient être dispensés au coût annuel de 10 à 15 dollars par personne. Cette somme est supérieure à la somme moyenne actuellement dépensée pour les soins de santé dans le monde en développement, notamment dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Asie. Il faudra d'autant plus resserrer l'éventail des priorités de la planification de la santé, et prêter davantage attention à la rentabilité des services de santé, que ces ressources sont extrêmement rares. Dans plusieurs pays, la démarche qui consiste à imiter les systèmes des pays développés, axés sur les hôpitaux et les services curatifs, ce qui conduit à accorder une place insuffisante aux soins primaires et à la médecine préventive, aggrave les effets des contraintes financières et réduit l'impact des dépenses engagées. La capacité de généraliser les soins de santé primaires sera accrue si, parallèlement à l'élargissement du réseau de services de santé, fonctionne un système de tarification gradué et plus équitable pour ces services.

Les pays du Sud devront envisager de faire une plus large place, dans les soins de santé, aux systèmes de médecine traditionnels et en particulier à ceux qui reposent sur l'utilisation des plantes médicinales. Ces systèmes sont largement répandus dans le Sud, mais il faudrait les encourager si on veut qu'ils se développent. Il faudrait notamment dégager les fondements scientifiques de la médecine traditionnelle et prendre des mesures pour protéger la flore des pays en voie de développement.

Elargir l'accès à l'éducation

L'instruction primaire a progressé de façon spectaculaire dans les pays du Sud. Depuis 1950, le taux brut d'inscription dans les écoles primaires s'est nettement accru dans toutes les régions en développement. Néanmoins, l'enseignement primaire généralisé reste un but non encore atteint. Selon les projections des Nations

Unies, sur la base des tendances actuelles, les enfants d'âge scolaire, en particulier les filles, ne seront pas tous scolarisés d'ici à l'an 2000 dans un grand nombre de pays d'Afrique et d'Asie du Sud, et dans plusieurs pays des autres régions en développement.

Les progrès déjà accomplis permettent toutefois de penser que l'enseignement primaire généralisé est un objectif tout à fait accessible en 10 ans, à condition que la priorité la plus élevée lui soit donnée dans les dépenses publiques. La réalisation de cet objectif est, par ailleurs, étroitement liée à l'amélioration de la position sociale des femmes. Malheureusement, au cours des années 80, les taux de scolarisation ont baissé, et les taux d'abandon scolaire augmenté, à cause de la pauvreté croissante. Il est donc d'autant plus urgent de prendre des mesures pour soutenir une relance durable de la croissance. Cette action devrait, en outre, s'accompagner de mesures visant à adapter davantage les programmes d'enseignement aux besoins économiques et socioculturels fondamentaux de la société.

Les taux d'analphabétisme élevés que l'on relève dans de nombreux pays traduisent non seulement l'insuffisance du taux de scolarisation, mais aussi la persistance de l'analphabétisme chez les adultes. Néanmoins, l'expérience donne à penser que l'alphabétisation universelle est un objectif réalisable. Grâce à des programmes d'alphabétisation de grande envergure, plusieurs pays en développement ont considérablement réduit l'analphabétisme parmi les adultes. L'alphabétisation des parents a contribué à son tour à faire progresser les taux de scolarisation. En Tanzanie, par exemple, le taux d'alphabétisation, qui était de 30 % en 1971, est passé à 90 %, et cela grâce à des programmes d'alphabétisation des adultes qui font appel à des enseignants à la retraite, à des instituteurs, à des élèves ayant terminé leurs études primaires et ayant reçu une formation spéciale, et à des élèves en fin d'études secondaires.

Le développement de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur a aussi été rapide, et la plupart des pays du Sud ont réduit considérablement l'écart qui les sépare du Nord pour ce qui est de l'éducation. Quelques pays, notamment Cuba, la Yougoslavie, et les pays récemment industrialisés d'Asie orientale, ont même enregistré des taux d'inscription dans l'enseignement secondaire comparables à ceux des régions développées, et qui sont voisins de 100 %. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, en ce qui concerne la population scolaire de sexe masculin de ces pays d'Asie, dépasse même sensiblement la moyenne enregistrée dans les pays développés (38 contre 33 %). Toutefois, au total, l'écart qui sépare le Nord du Sud sur le plan de l'éducation reste grand. Cependant, un taux brut de scolarisation

de 75 % au moins dans l'enseignement secondaire d'ici à l'an 2000 semble être un objectif accessible pour beaucoup de pays en développement, notamment en Amérique latine et en Asie.

Parallèlement à l'amélioration de la scolarisation, la plupart des pays en développement devront améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur et les adapter aux besoins du développement. On n'a pas prêté jusqu'ici une attention suffisante à la nécessité de favoriser l'apparition d'une culture scientifique et technologique par le moyen du système éducatif. L'enseignement a trop souvent continué sur les sentiers battus d'une époque révolue. Il a été trop académique, inapte à répondre aux besoins scientifiques, professionnels et autres des sociétés en voie de modernisation. Ce n'est pas pour dire qu'il faille inculquer aux élèves des valeurs purement matérialistes : l'enseignement devrait viser à former des jeunes gens qui ne soient pas aliénés de leur culture et de leur communauté, mais qui soient bien équipés pour contribuer au progrès de la société dans laquelle ils vivent et tirer eux-mêmes avantage de ce progrès.

Un enseignement universitaire de haut niveau est un instrument important de la modernisation et du développement. Or, les universités, contraintes d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants, ont eu tendance à négliger la qualité. Un autre facteur à prendre en compte, c'est que l'augmentation considérable des coûts par étudiant aux niveaux de l'enseignement supérieur grève sensiblement le budget de l'éducation. Le rythme de développement de cet enseignement et l'amélioration de sa qualité risquent donc d'être limités par le manque de ressources, surtout dans les pays soumis à de sévères contraintes budgétaires et dont l'accroissement démographique est rapide. C'est pourquoi le développement de l'université devra être soigneusement planifié et correspondre aux besoins et aux priorités du développement. L'enseignement à distance pourrait être une manière rentable de satisfaire une partie de la demande d'enseignement supérieur.

L'amélioration des systèmes d'enseignement – amélioration indispensable si le Sud veut réduire l'écart qui le sépare du Nord dans le domaine de la connaissance – exigera donc qu'on accorde la priorité à un certain nombre de tâches. Les progrès accomplis en matière d'alphabétisation et dans l'enseignement primaire devront se poursuivre à un rythme accéléré, et il faudra notamment faire en sorte que les filles aient pleinement accès au système scolaire. Pour que l'enseignement soit adapté aux besoins économiques et culturels de la société, il faudra réformer les programmes des études, afin notamment de développer les capacités scientifiques et techniques des élèves à tous les niveaux de

l'enseignement. De façon plus générale, les pays en développement doivent s'efforcer résolument d'élever le niveau de l'enseignement, surtout de l'enseignement secondaire et supérieur où leur retard sur les pays développés est particulièrement manifeste et ne cesse de s'accroître. Seules de telles réformes pourront fournir une base solide à un développement accéléré et à un progrès social durable dans le Sud.

Pour une politique démographique

Pour la plupart des pays en développement, l'accroissement rapide de la population lance un défi redoutable. Ces pays, en tant que groupe, ont la démographie la plus dynamique du monde. D'ici à la fin du siècle, leurs populations représenteront ensemble les quatre cinquièmes de la population mondiale totale. Les tendances démographiques varient toutefois considérablement dans le monde en développement. Dans l'ensemble de l'Asie, l'accroissement de la population est tombé à moins de 2 % par an. Selon les prévisions, il se poursuivra dans les années 90 aux taux approximatifs de 1,2 % en Chine, 1,7 % en Asie du Sud et dans le reste de l'Asie et 2,9 % en Asie occidentale. Dans la majeure partie de l'Amérique latine aussi, les taux d'accroissement démographique fléchissent, et l'on s'attend à ce que, au cours de l'actuelle décennie, ils s'établissent autour de la moyenne annuelle de 1,9 %. En revanche, dans la plus grande partie de l'Afrique, la tendance est encore à la hausse, des taux annuels supérieurs à 3 % étant prévus pour les années 90 en Afrique subsaharienne.

Les tendances démographiques relevées dans le passé se reflèteront dans l'évolution de l'effectif de la population active et dans les changements dans la structure de la population. Selon les prévisions, la population active du Sud continuera de s'accroître au taux annuel élevé d'environ 2,3 % jusqu'en l'an 2000, sous réserve, cependant, de grandes variations d'une région à une autre. Alors qu'en Chine la population active va s'accroître d'environ 1,2 % par an, elle augmentera de près de 2 % en Asie du Sud et dans le reste de l'Asie orientale et de 2,4 % en Amérique latine. En Asie occidentale, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, le taux atteindra ou dépassera 3 %. La composition par âge, d'ici à l'an 2000, sera caractérisée par des différences majeures. On s'attend à ce que, d'ici là, le nombre des enfants à charge, c'est-à-dire les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans, par rapport à la population active (population de 15 à 64 ans), varie de plus de 70 % en Afrique subsaharienne et en Asie occidentale, à 50 à 60 % en Amérique latine, en Asie du Sud et en Afrique du Nord et à 40 % ou moins en Asie orientale et dans les pays en développe-

ment de l'Europe. Dans les pays développés, on s'attend à ce que ce taux tombe, selon les estimations, à 30 % de la population en âge de travailler.

Les tendances démographiques réagissent à des facteurs économiques, sociaux et culturels. La vigoureuse poussée démographique du Sud est la conséquence de l'accroissement de l'espérance de vie et de la réduction de la mortalité, notamment de la mortalité infantile, auxquels s'ajoute une fécondité toujours élevée. Les variations interrégionales considérables de l'accroissement démographique correspondent aussi, d'une certaine manière, aux différences dans la taille et la densité de la population. Du fait de sa superficie et de ses ressources naturelles, l'Afrique est potentiellement capable d'accueillir sur son sol une population bien plus importante que sa population actuelle, à l'inverse de la majeure partie de l'Asie et de plusieurs pays latino-américains. Toutefois, étant donné que les ressources financières sont limitées, comme le sont les terres de bonne qualité dans plusieurs pays du continent, une action visant à modérer l'accroissement démographique est une nécessité impérieuse même en Afrique.

Une population qui augmente rapidement sollicite à outrance la capacité de l'économie, qui doit offrir suffisamment d'emplois, et des emplois adéquats. En même temps que grossit le nombre des demandeurs d'emploi, les ressources dont le pays dispose pour créer de nouveaux emplois se rétrécissent. De par ses effets sur la composition par âge de la population, un accroissement démographique rapide se traduit par une situation dans laquelle chaque personne qui travaille a de plus lourdes charges de famille, qu'il s'agisse de la nourriture, des soins de santé, du logement ou de l'instruction, que lorsque la population augmente moins vite.

En outre, même si l'accroissement démographique n'est pas toujours la cause ultime de la pauvreté, elle peut saper radicalement l'aptitude d'un pays à mettre en valeur son capital humain. Les progrès accomplis dans le développement des ressources humaines – éducation, formation, santé – ont un caractère cumulatif ; les investissements d'hier créent de meilleures conditions pour les améliorations ultérieures et, vice versa, la négligence d'hier aggrave les difficultés de demain. En conséquence, lorsque l'accroissement démographique d'un pays dépasse ses possibilités de mettre en valeur ses ressources humaines, il risque de s'enfermer dans le cercle vicieux de la stagnation et du sous-développement.

Le taux d'accroissement démographique tend à baisser tandis qu'un pays devient plus prospère. Mais quelques expériences récentes relevées dans le monde en développement donnent à penser qu'un fléchissement accentué de la fécondité peut se

produire dans des pays parvenus à différents niveaux de développement économique. La baisse observée est imputable à une combinaison de facteurs, notamment une amélioration sensible des taux de survie infantile, le développement des services de planning familial, le relèvement du niveau d'instruction chez les jeunes filles et, d'une manière plus générale, l'amélioration de la position socio-économique des femmes. L'élévation des taux de survie infantile améliore la prévisibilité du cycle de vie de la famille et incite les parents à adopter des pratiques de planning familial. L'accès aux services de planning familial a joué également un rôle important dans le passage à des taux de fécondité plus faibles, comme le montrent les niveaux élevés d'emploi des contraceptifs atteints dans certains pays pauvres. Les femmes instruites et celles qui ont des revenus et des avoirs ont tendance à différer la naissance du premier enfant, réduisant ainsi d'autant la période où elles sont en âge de procréer. Les mères instruites sont aussi mieux à même de veiller à la santé de leurs enfants et d'utiliser les méthodes contraceptives. L'évolution des attitudes masculines n'est pas moins importante, et les campagnes visant à encourager la planification démographique devront être orientées vers les hommes autant que vers les femmes.

Tout en s'efforçant de limiter un accroissement démographique excessif, il faut prendre garde à la répartition de la population, qui se concentre souvent dans des régions défavorisées en termes de ressources naturelles ou de services publics. La pression démographique commence à poser des problèmes très graves dans les zones urbaines du Sud. Une incessante migration vers les villes – conséquence à la fois des meilleures possibilités économiques qu'offrent les zones urbaines et des mauvaises conditions de vie qu'on trouve dans les campagnes – a réduit la capacité des centres urbains à faire vivre leurs habitants. Cela se produit à une époque où les fonds publics nécessaires pour développer les équipements collectifs et les services sociaux sont de plus en plus limités. Il faudrait donc en priorité poursuivre vigoureusement l'application des politiques qui comportent des mesures d'incitation et de dissuasion capables d'assurer une répartition équilibrée de la population.

En somme, une action déterminée visant à ralentir l'accroissement démographique par le biais d'une planification intégrée à la fois de l'évolution démographique et du développement des ressources humaines peut apporter de grands avantages à la plupart des pays en développement, tant au niveau de l'individu qu'à celui de la société. Les éléments stratégiques fondamentaux sont de deux sortes : d'une part, un rang de priorité élevé à l'amélioration du taux de survie infantile, au développement de l'éducation des

femmes et à l'amélioration de leur situation socio-économique et, d'autre part, une extension rapide des services de planning familial. Les résultats de cette stratégie seraient immédiatement et directement profitables aux couples qui, en faisant valoir leurs préférences, seraient mieux à même de maîtriser leur propre destin. Mais la société dans son ensemble en retirerait, indirectement, de grands avantages. A mesure que se relâche la pression démographique, les services sociaux, les investissements en ressources humaines et les possibilités d'emploi peuvent tous s'accroître.

Indicateurs sociaux

Un engagement déterminé en faveur de l'amélioration des ressources humaines implique que les politiques gouvernementales soient conçues et systématiquement évaluées en termes de buts et de réalisations sociales. Cet engagement, plutôt que de privilégier l'accroissement du produit intérieur brut en tant qu'objectif primordial, et de l'utiliser comme principale mesure du développement, exige que la formulation et l'évaluation des politiques de développement s'appuient sur un vaste ensemble d'indicateurs socio-économiques qui embrassent de manière adéquate le bien-être social et le développement humain au sens le plus large.

Dans de nombreux pays en développement, l'impact de la crise des années 80 a fait que la nécessité d'indicateurs de développement plus efficaces et leur utilisation dans la conception et l'évaluation des politiques ont été de mieux en mieux perçues et acceptées. Dans quelques pays, de nombreuses statistiques portant sur les indicateurs sociaux sont recueillies et analysées, et divers indicateurs sont proposés, notamment des indicateurs du bien-être, de la qualité de la vie, du développement communautaire et humain, de la qualité de l'environnement, etc. Plusieurs organismes des Nations Unies ont fait œuvre utile en publiant des principes directeurs et des manuels sur les indicateurs sociaux. Une autre contribution utile à la définition des indicateurs sociaux a été celle d'un groupe d'experts qui s'est réuni à Caracas en 1989 sous les auspices du Gouvernement vénézuélien et de la Commission Sud.

Voici les objectifs fondamentaux que poursuivaient les participants à la réunion de Caracas en présentant une différente série d'indicateurs de développement :

- Faciliter la mobilisation sociale des pauvres afin d'accroître leur participation directe à la gestion des services de base.
- Fournir en temps utile aux pays en développement des informations sur eux-mêmes et des instruments d'évaluation pour qu'ils puissent adopter des politiques plus efficaces dans le domaine socio-économique et dans celui de l'environnement.

- Remettre en question les concepts et les définitions traditionnels qui sont encore en usage dans les discussions internationales sur le développement.
- Examiner la possibilité de choisir de nouvelles voies de développement, puisqu'il est largement admis que le Sud ne peut pas reproduire celles qu'ont suivies les pays du Nord.
- Renforcer la position du Sud dans les négociations sur les politiques d'ajustement pour atténuer les effets néfastes de ces politiques.

Pour évaluer efficacement les résultats obtenus en matière de développement par rapport aux objectifs plus généraux du développement, il convient de donner la priorité à la collecte, faite sur une base régulière et en temps voulu, du minimum d'information dont on a besoin pour déterminer les zones géographiques et les groupes sociaux à risque élevé. Ces indicateurs fondamentaux, tels que la mortalité infantile, le poids à la naissance, et les rapports poids/âge ou taille/âge, sur lesquels il est relativement facile de recueillir des données, sont susceptibles d'être ventilés selon le sexe, la zone géographique et le groupe socio-économique. Ils se sont révélés extrêmement utiles dans plusieurs pays : grâce à eux une action a été entreprise pour protéger les couches vulnérables de la population.

Les pays ayant la capacité de constituer de plus grandes bases de données peuvent aller au-delà de cette information de base et établir d'autres indicateurs, notamment des indicateurs composites. Ceux-ci peuvent viser des déterminants de la situation sociale, tels que la nutrition et la santé, l'éducation, l'eau et l'hygiène, le logement, la condition féminine, la croissance de l'enfant, l'emploi et le revenu, et la sécurité publique. En même temps, des efforts devraient être faits pour améliorer ou compléter les indicateurs du PIB afin d'évaluer les tendances structurelles de l'incidence de la pauvreté, de la répartition du revenu, de l'emménagement des ressources non renouvelables et de la dégradation de l'environnement.

STRATEGIES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le profond impact qu'ont produit, dans le Nord, les récents progrès scientifiques et techniques a créé un cadre plus difficile pour la conception, dans le Sud, de politiques en matière de science et de technologie. Il appartient à tous les pays du Sud de mener une action soutenue à long terme pour accroître leur potentiel

dans ce domaine. L'orientation et les priorités peuvent varier d'un pays à l'autre, mais l'objectif fondamental commun doit être de renforcer la réserve de personnel scientifiquement qualifié sans lequel les efforts visant à moderniser les sociétés du Sud seront entravés.

Une application efficace des progrès scientifiques et technologiques est indispensable au développement économique et au progrès social du Sud. Le Sud doit assimiler certaines techniques à forte intensité de connaissances et apprendre à utiliser plus efficacement matières premières, sources d'énergie et main-d'œuvre s'il veut augmenter sa productivité et sa compétitivité sur le plan international, conditions nécessaires à la réussite de ses politiques d'ajustement et de restructuration économiques. Un changement dans la structure de la production et des exportations – le remplacement des matières premières par des produits manufacturés et notamment par des produits à forte ou moyenne intensité de R-D – est nécessaire pour compenser les effets néfastes de la baisse des produits de base exportés par le Sud y compris le pétrole.

Dans un proche avenir, la capacité du Sud à réaliser des percées dans le domaine scientifique restera vraisemblablement modeste. Même dans le cas des pays en développement qui possèdent une base scientifique et technologique substantielle, une contribution majeure à la science internationale dépendra de l'existence de cet être rare qu'est le chercheur de génie, à qui l'on donne la possibilité de faire de la recherche dans les domaines de pointe. Pendant quelque temps encore, les pays du Sud devront compter dans une large mesure sur des technologies importées pour moderniser et développer leurs économies. Ils devront être capables de choisir les technologies qui conviennent le mieux à leur situation et, dans de nombreux cas, de les adapter pour les rendre appropriées. Les besoins d'une croissance économique sont tels que le Sud doit accélérer le rythme de l'acquisition, de l'adaptation et de l'utilisation du fonds de connaissances techniques qui s'est constitué au Nord. Mais, à longue échéance, il devra aussi acquérir la capacité de mettre au point ses propres technologies – des technologies correspondant à ses besoins et à sa dotation en facteurs de production.

La science et la technologie doivent être effectivement intégrées dans les plans et les politiques de développement national. La contribution qu'elles peuvent apporter au développement et à la réalisation des objectifs généraux prioritaires devrait être clairement définie. Il faut aussi reconnaître qu'un pays ne peut développer sa capacité scientifique et technologique sans y consacrer un minimum incompressible de ressources. Très rares

sont les pays du Sud qui affectent plus de 0,5 % de leur revenu national à la recherche-développement, chiffre qui est très bas. Ce chiffre varie entre 2 et 3 % dans les pays développés. L'énorme écart qui sépare le Nord du Sud dans le domaine du savoir, s'accroîtra davantage encore si le Sud n'augmente pas dans de fortes proportions les crédits alloués à la recherche-développement.

Comme nous l'avons dit, les investissements doivent dépasser un certain seuil pour permettre une expansion et une application significatives de la R-D. Si l'on en juge par l'expérience des pays développés et les besoins du Sud, il faudrait que les crédits alloués à la R-D dans les pays en développement soient au moins doublés, ce qui les porterait presque au niveau de 1 % du PNB recommandé par l'Unesco. Cette proposition n'implique pas un transfert de fonds prélevés sur le budget de l'éducation ; les fonds supplémentaires devraient plutôt provenir, par exemple, d'économies réalisées sur les dépenses militaires ou de financements extérieurs.

Quant aux ressources humaines, l'objectif des pays du Sud devrait être au moins de tripler le nombre des scientifiques et des ingénieurs. Il leur faudra pour cela améliorer leurs systèmes d'enseignement et relever le prestige social des scientifiques. L'existence d'une infrastructure scientifique, la possibilité de trouver du matériel de laboratoire, l'accès aux publications étrangères et des contacts avec les scientifiques étrangers, des salaires suffisamment élevés et des mesures d'incitation appropriées, voilà les conditions préalables non seulement à un travail créateur et à une recherche fructueuse, mais aussi au développement et à l'application de la science et de la technologie. Il faut d'autre part que les scientifiques et les technologues aient conscience de leurs responsabilités à l'égard de la société. Leurs efforts devront viser à faire un usage efficace des ressources disponibles, qui sont limitées, et à résoudre les problèmes cruciaux qui se posent aux pays du Sud. Cette nouvelle politique pourrait réduire la fuite des cerveaux du Sud vers le Nord, et même déterminer un mouvement inverse.

Une base solide en sciences fondamentales est d'une importance cruciale pour le développement de la science et de la technologie appliquées. Dans les pays du Sud, on ne s'est pas suffisamment rendu compte qu'il ne pourrait y avoir un transfert sérieux de technologie que si les pays bénéficiaires développaient leur propre potentiel en sciences fondamentales. Un enseignement des sciences fondamentales, occupant la place qui lui revient et soutenu par un système efficace de recherche, est donc une composante essentielle de toute politique nationale authentique de développement de la science et de la technologie. Ce n'est qu'en

mettant sur pied un solide système d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences fondamentales que ces pays pourront assurer une base solide à la formation des scientifiques, des ingénieurs, des technologues et des techniciens dont le Sud aura besoin en nombre croissant. Ils devront aussi former un personnel qualifié sur les conseils duquel ils pourront compter s'ils veulent être en mesure non seulement d'opérer un bon choix quant aux technologies à importer, mais aussi de les adapter, de les assimiler et de les diffuser dans tout l'appareil de production, de veiller à l'efficacité de leur emploi, et, le moment venu, de se doter de leur propre capacité nationale à créer des technologies nouvelles.

Pour acquérir les connaissances scientifiques et techniques nécessaires, toute société doit privilégier l'enseignement des sciences à toutes les étapes de son système éducatif. Au niveau primaire, on devra faire comprendre aux élèves ce qu'est la science, quel est son objet, et ce qu'elle peut réaliser. Au niveau secondaire, il est nécessaire d'accorder une place bien plus importante à l'enseignement des mathématiques et aux rudiments des sciences fondamentales. Dans le Sud, ce sont souvent des lacunes de ce genre qui expliquent pourquoi, à l'heure actuelle, la proportion des étudiants qui, dans l'enseignement supérieur, sont inscrits en lettres et en sciences humaines est, par comparaison avec le Nord, bien supérieure à celle des étudiants qui ont choisi les disciplines scientifiques.

Il y a lieu de réformer d'urgence les systèmes actuels d'incitations et de récompenses de façon qu'au niveau de l'enseignement secondaire comme à celui de l'enseignement supérieur une plus forte proportion d'élèves optent pour l'enseignement technique et professionnel. Un pourcentage plus élevé d'étudiants dans le domaine des sciences et de l'ingénierie renforcerait la base scientifique et économique des pays en développement ; il contribuerait aussi à faire baisser le taux de chômage élevé qui touche les titulaires d'un diplôme universitaire.

On constate pour l'heure presque partout dans le Sud un écart très net entre les personnels ayant reçu une formation technique et professionnelle intermédiaire et les spécialistes hautement qualifiés. Le perfectionnement dans les compétences technologiques requises est habituellement lié à des tâches déterminées ou le fait de firmes particulières. Il convient donc d'encourager par des incitations diverses les entreprises, tant publiques que privées, à développer leur propre formation, qu'il s'agisse de cours proprement dit ou de formation sur le tas.

L'expérience des pays en développement qui ont réalisé une mutation technologique rapide met en lumière le rôle stratégique que joue une concentration de recherche-développement interne,

axée sur la demande et en corrélation étroite avec les unités de production. Un effort accru en ce sens ne donnera pas, toutefois, des résultats en proportion, s'il n'est pas intégré dans les plans de développement national, et si les facteurs de production et les produits finals ne sont pas soigneusement contrôlés. Il est particulièrement important à cet égard de définir les priorités sectorielles. Les institutions financières devront aussi mettre en place des mécanismes de financement spécifiques à l'intention des chefs d'entreprise désirant exploiter les technologies nouvelles aux fins du développement. Dans certains pays, les capitaux à risque peuvent jouer un rôle important à cet égard.

Le choix des priorités doit être dicté par le niveau de développement du pays, par les ressources dont il dispose et par l'orientation de ses projets de croissance. Il ne saurait y avoir de modèle unique valable pour tous les pays. Cependant, le domaine qu'il faudra développer d'abord sera généralement celui de la technologie classique, ordinaire, puis celui des sciences appliquées – à condition que le pays possède déjà des spécialistes des sciences fondamentales. Le dernier domaine à développer sera généralement celui des technologies de pointe fondées sur les découvertes récentes de la science. Mais, dans la plupart des cas, les pays en développement, de grande ou de moyenne dimension, qui voudront se tailler une place sur le marché mondial seront obligés de progresser simultanément dans les quatre domaines de la science et de la technologie.

Les priorités sectorielles seront également différentes d'un pays à l'autre. Les grands pays semi-industrialisés à revenu intermédiaire pourraient essayer d'accroître rapidement leur capacité de recherche-développement en matière de produits chimiques et d'ingénierie, par exemple, et passer ensuite à la création et à l'application de technologies nouvelles axées sur la science. Les pays de dimensions intermédiaires, possédant des caractéristiques similaires, pourraient commencer par les techniques de production de biens de consommation et de biens intermédiaires avant d'aborder les domaines qui exigent des techniques de pointe (notamment l'électronique, les produits pharmaceutiques, et les équipements de transport). Les pays à faible revenu, qu'ils soient de grande ou de très petite dimension, n'ont généralement pas d'assise industrielle et technologique solide. Ils devraient se tourner vers la technologie pour la modernisation et la diversification de l'agriculture, la transformation des produits agricoles ou minéraux dans de petites et moyennes entreprises, et la fabrication de l'outillage agricole, de matériels de construction, de produits chimiques, notamment pharmaceutiques, et de machines-outils simples.

S'agissant de la conception et de la mise en œuvre des politiques scientifiques et technologiques, chaque pays devra donc élaborer ses propres plans dans le cadre d'une stratégie à plus long terme. Mais, quelles que soient ses dimensions et ses caractéristiques, il faudra que ce pays améliore très rapidement son aptitude à prendre les bonnes décisions en matière de technologie, car ces décisions façonneront son avenir. Reconnaître la corrélation étroite entre les différents domaines scientifiques et technologiques (sciences fondamentales et appliquées, technologies de pointe et technologie ordinaire), et avancer dans tous ces domaines, tels sont les facteurs clés du succès.

L'évolution récente des technologies de pointe a compliqué la tâche des pays du Sud du fait de son incidence sur les méthodes et les procédés de production, y compris dans les industries de base classiques : textiles, ciment, fer et acier, produits pétrochimiques, automobiles, et production d'énergie électrique. Lorsqu'ils importent des biens d'équipement, du matériel et des technologies pour ces branches d'activité industrielle, les pays en développement doivent prendre garde – aujourd'hui davantage qu'hier – à ne pas s'encombrer d'un matériel désuet et inefficace. A l'avenir, il sera encore plus difficile de choisir entre les diverses technologies. En effet, même lorsque les notions de base concernant ces technologies sont du domaine public, les procédés industriels peuvent se trouver périmés du fait de l'incorporation rapide de technologies de pointe.

Les ressources tant humaines que financières, qui sont rares, sont tellement sollicitées que les choix qui sont ouverts à la plupart des pays du Sud sont très restreints. S'agissant des petits pays à faible revenu, les options sont manifestement limitées. Même les étapes initiales pourront se révéler très difficiles. Comme on le fait remarquer dans le chapitre suivant, ces contraintes pourront être atténuées si la coopération Sud-Sud est énergiquement stimulée. Ces pays pourront aussi bénéficier de l'expérience des autres pays du Sud qui ont relativement réussi à intégrer les progrès de la technologie dans leurs systèmes de production.

L'ETAT, LA PLANIFICATION ET LE MARCHE

Pour parvenir à un développement autonome et centré sur la population, un pays doit être capable de mobiliser et d'utiliser l'énergie de ses habitants. Il faut que tous ceux-ci – agriculteurs, ouvriers, artisans, commerçants, hommes d'affaires, entrepreneurs et fonctionnaires – soient en mesure de déployer leur

créativité et de remplir efficacement leurs fonctions. Pour cela, il faut nécessairement établir – dans le secteur privé comme dans le secteur public – des mécanismes institutionnels efficaces qui permettent à tous les acteurs économiques de jouer leur rôle. Tous les pays doivent examiner l'importante question de politique générale qui consiste à distinguer les activités économiques qu'il vaut mieux confier à l'Etat, et celles qu'il est préférable de laisser au secteur privé.

Dans ce contexte, il convient de bien distinguer les trois rôles économiques de l'Etat :

- sa responsabilité dans la gestion macro-économique ;
- son rôle de planification et de réglementation, par lequel il exerce une influence sur l'affectation des ressources dans les secteurs public et privé ;
- son rôle d'entrepreneur.

Quel que soit le pays considéré, seul l'Etat peut assumer la responsabilité de la gestion macro-économique. Il lui faut appliquer les politiques fiscales, monétaire et commerciale conçues pour créer un environnement propice à la croissance, tout en évitant l'inflation et les déficits excessifs des transactions avec l'étranger. Dans la plupart des pays en développement, une des conditions d'une gestion macro-économique cohérente est la participation active de l'Etat à certaines décisions de portée structurelle, notamment celles qui influencent ou déterminent les taux globaux d'investissement et d'épargne dans l'économie, le rythme et l'orientation de l'évolution technologique, l'extension des services sociaux de base, et le développement équilibré des différentes régions du pays.

Dans ses rôles de planification et de réglementation, l'Etat a, pour réaliser ses objectifs, la possibilité, dans certains cas, de recourir aux impôts ou aux subventions afin d'infléchir les lois du marché. Dans certains autres cas, il peut être amené à exercer des contrôles matériels pour réaliser des objectifs nationaux généraux – empêcher, par exemple, une concentration d'industries dans les zones urbaines surpeuplées – ou bien il peut être amené à investir directement dans des domaines ou activités dans lesquels les entreprises privées ne sont pas en mesure d'obtenir les résultats souhaités, ou dans lesquels on ne peut pas compter sur elles pour obtenir ces résultats.

Il n'y a guère eu d'exemple historique de croissance économique et de développement durables sans une participation active de l'Etat, et sans que celui-ci ait joué un rôle de régulation et de promotion. De par leur nature même, les systèmes fondés sur les lois du marché et non réglementés ne prennent guère ou pas du tout en compte certains domaines stratégiques. Citons les

industries de base, les services de santé, le système éducatif, la recherche scientifique et technologique, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Il est particulièrement peu vraisemblable que le libre jeu des lois du marché se traduise par cette croissance équitable que la stratégie du développement centré sur la population entend réaliser. De plus, une confiance excessive dans les lois du marché peut mener à une concentration du pouvoir économique, à de plus fortes disparités dans le revenu et la fortune, au sous-emploi des ressources, au chômage, et au gaspillage du potentiel d'épargne, ce qui a pour résultat que le rythme du développement et du progrès technique est ralenti.

Le degré auquel l'Etat s'engage directement dans les entreprises productives dépend de la philosophie sociale sous-jacente, de la capacité du secteur privé, et de ses possibilités à lui, l'Etat, en matière de gestion. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, la gestion directe par l'Etat d'entreprises de production n'a pas donné de bons résultats. Quelles que soient les contraintes qui se sont exercées à une étape antérieure de la construction nationale, et quelles que soient les philosophies sociales et politiques qui influenceront dans l'avenir les stratégies de développement, nous croyons que, dans la plupart des pays en développement, le rôle de l'Etat en tant qu'entrepreneur devrait s'exercer de façon plus sélective et judicieuse, et en même temps plus efficace. Il y a convergence entre ces deux objectifs, car si les interventions de l'Etat sont plus sélectives, elles auront plus de chances d'être efficaces. Enfin, dans l'intérêt d'une croissance durable de l'économie, l'intervention des pouvoirs publics ne devrait pas empêcher les entreprises d'être exploitées selon les principes économiques normaux qui sont de nature à garantir un fonctionnement efficace.

Les rôles respectifs de l'Etat et du marché varieront nécessairement, et dépendront du stade de développement et de l'expérience du pays considéré autant que de l'ensemble des institutions sociales dont il a hérité. Dans les pays qui ne sont pas encore industrialisés, ou dans lesquels le secteur privé est faible, l'Etat peut être amené à exercer un rôle qui va au-delà de la politique macro-économique, en lançant et gérant des entreprises engagées dans la production. Dans les pays où l'industrialisation a progressé et où le secteur privé est dynamique, l'Etat, mise à part la définition des grandes orientations économiques, pourra se borner à tracer la voie du développement, à recenser et à promouvoir les secteurs qui devront bénéficier de nouveaux investissements, à encourager l'esprit d'entreprise, et à éviter les inégalités inacceptables en matière de pouvoir économique et de revenu.

Il existe toutefois quelques tâches communes que les gouvernements de tous les pays en développement devront entreprendre s'ils veulent atteindre l'objectif du développement centré sur la population. Outre la mise en place d'un cadre macro-économique stable axé sur la croissance, il s'agira notamment de promouvoir l'efficacité économique et le progrès technique grâce à des mécanismes de planification améliorés, de réformer la gestion des systèmes publics, et de mettre en œuvre des politiques visant à mobiliser les ressources et à améliorer la performance des entreprises du secteur public. Cependant, afin de pouvoir s'acquitter des fonctions variées qui sont les siennes en matière de développement, l'Etat devra au préalable se moderniser.

La modernisation de l'Etat

En de nombreuses régions du Sud, le précurseur de l'Etat moderne a été l'Etat colonial, qui servait au premier chef les intérêts de la métropole. Il a dû être entièrement refondu pour pouvoir répondre aux besoins d'un pays nouvellement indépendant. Certains pays ont mené cette tâche à bien. Ils ont créé les rouages d'un Etat moderne, adapté aux besoins de leur société et de leur culture, ce qui leur a permis de poursuivre efficacement leurs objectifs de développement.

D'autres pays ont eu moins de succès. Souvent l'Etat y a joué le rôle d'arène pour le conflit social et s'est donc avéré incapable de remplir sa fonction en matière de développement. Dans de nombreux cas, l'Etat n'a pas su constituer un corps de fonctionnaires suffisamment formés et compétents, et imbus de l'esprit du service public, pour assumer les tâches complexes de l'administration. Dans les années 80, les compressions budgétaires qui entraient dans le cadre des programmes d'ajustement structurel ont affaibli encore davantage les capacités de gestion de l'Etat.

La modernisation de l'Etat exigera un certain nombre de réformes politiques et institutionnelles. L'Etat peut s'acquitter au mieux de ses fonctions difficiles lorsqu'il existe un consensus national quant aux objectifs et aux finalités du développement, et à la répartition de ses coûts et de ses avantages. Les institutions démocratiques, qui permettent une véritable participation des citoyens et grâce auxquelles ce consensus peut être atteint, ne sont donc pas simplement un objectif du développement centré sur la population, mais le moyen même de sa réalisation.

La participation au processus politique signifie beaucoup plus que la simple possibilité d'exercer son droit de vote. Elle suppose un climat politique où le droit à la différence d'opinion soit non

seulement toléré, mais accueilli favorablement. Ce droit est au cœur de la participation, car la participation doit impliquer le droit de dire aux autorités : « oui », « non » ou « mais... », – et cela dans tous les domaines.

Il devrait être plus largement admis que tous les citoyens, et non pas seulement l'opposition politique officielle, ont le droit d'avoir et de soutenir un autre point de vue que celui du gouvernement. Le système de participation politique auquel nous pensons repose sur une conception qui accepte l'affrontement de toutes les opinions. Certes, dans une démocratie, tous les droits comportent des obligations. Mais l'essentiel est que les processus de participation politique restent ouverts à tous les niveaux. Le Sud, pour réaliser cet objectif, n'a pas besoin d'aide, en tout cas pas de celle du Nord où, dans ce domaine, tout n'est pas à prendre comme modèle. L'action du Sud ne doit pas lui être dictée par les modes nouvelles, mais par son propre intérêt, qui est d'atteindre à un véritable développement.

Responsabilité devant le public, transparence des activités du gouvernement, indépendance et honnêteté du pouvoir judiciaire, tels sont les attributs essentiels d'un système démocratique. Cette responsabilité devant le public exige non seulement le respect de l'Etat de droit mais aussi l'existence de mécanismes indépendants pour l'évaluation de la conduite des affaires publiques. Il est important que le public puisse avoir accès à l'information concernant les activités du gouvernement. Les médias jouent à cet égard un rôle crucial.

Les réformes institutionnelles doivent comprendre l'élaboration et la mise en vigueur des règles et règlements qui délimitent sans ambiguïté les attributions et fonctions des rouages gouvernementaux. Les codes et les règlements régissant la fonction publique garantissent que les agents de l'Etat connaissent leurs devoirs et leurs droits ; ils contribuent aussi beaucoup à faire prévaloir une éthique qui met à l'honneur l'esprit de service public et le respect de l'Etat de droit.

Pour que l'Etat fonctionne efficacement, les organismes publics devront avoir des ressources suffisantes pour s'acquitter des tâches qui leur sont assignées. Le passé offre beaucoup d'exemples d'une utilisation de fonds publics à des fins privées. Il y a eu aussi de mauvaises affectations de ressources : les dépenses afférentes aux armements et aux dispositifs de défense et de sécurité ont été souvent supérieures à celles qui étaient consacrées au développement.

Il est à l'évidence nécessaire de réaligner les budgets nationaux dans la plupart des pays du Sud de manière que la majeure partie des dépenses publiques soit consacrée aux activités économiques et

sociales au lieu d'être gaspillée à des fins militaires ou dans des services de sécurité. Cette redistribution pourrait permettre aux organismes publics de remplir plus efficacement leurs fonctions dans le domaine du développement. Elle pourrait aussi libérer des ressources pour la formation des agents de l'Etat et pour l'adoption de mesures qui les inciteraient à améliorer leur professionnalisme et leurs capacités.

Il faut aussi – nous en sommes convaincus – engager une discussion plus ouverte sur l'ampleur de la corruption et ses effets néfastes sur le développement et la société. Cela doit fournir la base d'une action vigoureuse destinée à enrayer ce mal croissant. Les mesures suivantes y contribueraient grandement : rétablissement des procédures démocratiques et de la liberté de la presse là où elles ont été bafouées ; refus d'une bureaucratisation et d'une réglementation excessive ; lutte énergique contre le trafic des stupéfiants ; mettre un frein au militarisme ; obligation de rendre compte et contrôles accrus dans des domaines tels que l'emploi dans le secteur public, et les finances publiques et privées.

Réforme de la politique macro-économique

Le progrès économique exige une situation macro-économique raisonnablement stable : cela est vrai pour tous les pays. La politique budgétaire, la politique monétaire et la politique des changes doivent être utilisées pour réaliser un niveau élevé d'épargne et d'investissement tout en évitant des déficits excessifs de la balance des paiements et en maîtrisant les pressions inflationnistes. Ce cadre macro-économique est indispensable pour qu'il y ait une base raisonnablement prévisible à la prise de décisions économiques – notamment celles qui touchent aux investissements dans les nouvelles entreprises industrielles et commerciales – et, partant, à une croissance économique soutenue.

Souvent dans le passé, la gestion économique des pays du Sud n'a pas été capable de réconcilier ces objectifs, et cela a eu des répercussions particulièrement fâcheuses sur leur développement. Par suite des demandes concurrentes dont les fonds publics étaient l'objet et sous l'action de divers groupes de pression, on a laissé s'accroître les déficits budgétaires et la création du crédit afin d'augmenter les recettes publiques, au lieu d'appliquer une politique authentique de redistribution des revenus et des réformes fiscales. Cette façon de faire s'est révélée déstabilisatrice. Les tensions qui pèsent ainsi sur la balance des paiements et le taux de change, et les pressions inflationnistes qui en résultent, ont non seulement faussé l'affectation des ressources et la croissance, en

alimentant la spéculation sur les marchés financiers et autres places financières, mais ont eu aussi des effets néfastes sur la répartition du revenu et le niveau de vie des pauvres. Bref, l'abandon de la discipline budgétaire et monétaire n'a pas servi la cause du développement à long terme.

Si les tâches fondamentales de la gestion macro-économique sont assez claires, le maintien d'un solde extérieur tolérable, s'accompagnant d'une stabilité relative des prix et d'une croissance de la demande globale, rencontre des difficultés particulières dans les pays en développement. Les fluctuations de la demande globale dans de nombreux pays, surtout les petits pays à économie ouverte, sont souvent dues à des causes extérieures qui se manifestent par les chocs que les exportations et des termes de l'échange infligent à leurs balances des paiements. La possibilité d'une régulation de la demande par la politique fiscale et monétaire est donc sévèrement limitée par les contraintes de la balance des paiements ; seule une gestion active et souple de la politique des changes et de la politique commerciale peut y remédier. Souvent, dans le passé, après avoir différé l'action à entreprendre dans ces domaines, on a été contraint ensuite par les circonstances à des changements d'orientation plus brutaux et plus perturbateurs.

Le dosage de la politique des changes et des restrictions commerciales doit être fait en fonction de la situation et des structures économiques du pays concerné, ainsi que de la plus ou moins grande ouverture de son économie. Dans le cas d'une évolution irréversible de la conjoncture extérieure, le recours exclusif aux restrictions commerciales peut aller à l'encontre du but recherché dans la mesure où il ne fait que différer la correction en fin de compte inévitable, du taux de change et la transformation des structures économiques internes.

Dans certains cas, toutefois, un recours exclusif, voire excessif, aux ajustements des taux de change n'est peut-être pas la meilleure ligne de conduite à adopter. En particulier, il se peut que, en présence de graves difficultés de balance des paiements, il ne soit pas possible de réconcilier les soldes intérieurs et extérieurs suivant un modèle socialement acceptable de répartition du revenu, quel que soit le niveau du taux de change et quelles que soient les politiques budgétaires et monétaires qui lui seront associées. Dans ces conditions, le recours à des restrictions des échanges est indispensable si l'on veut atténuer les effets négatifs de la réduction des importations et empêcher une plus forte contraction de l'activité économique qui se produirait dans le cas contraire.

La politique fiscale et la politique des changes doivent aussi tenir compte du fait que, dans les pays en développement, une dévaluation de la monnaie peut avoir à court terme des

conséquences perturbatrices. Dans certains pays, en fonction de la nature de leurs exportations et de leurs importations, et du réseau des relations financières qu'ils ont établies avec le reste du monde, de fortes dévaluations peuvent avoir de très graves incidences sur le niveau de vie, être cause d'inflation, conduire à ce qu'il y ait trop de capacité de production inutilisée et provoquer l'aggravation du chômage. En outre, de fréquentes dévaluations de la monnaie des pays en développement qui exportent des produits de base peuvent contribuer à la persistance d'une offre excédentaire et à la stagnation des prix sur les marchés.

Le caractère procyclique des entrées de capitaux, qui fait que, par exemple, le rationnement du crédit sur les marchés financiers internationaux devient plus aigu dans les périodes de difficultés de balance des paiements, apporte un élément d'instabilité supplémentaire. On en trouve une illustration extrême et brute dans la crise internationale de la dette des années 80. L'expérience des 10 dernières années montre que les pays dans lesquels il y a un contrôle des capitaux sont mieux armés pour affronter l'instabilité croissante du système financier international. Elle montre également que l'efficacité du contrôle des capitaux est liée, entre autres facteurs, à la suppression effective des déséquilibres macro-économiques.

La stabilisation du cadre macro-économique interne se heurte à des difficultés particulières dans les pays où sévit une forte inflation chronique et où l'inflation elle-même est devenue un déterminant de l'état des finances publiques. Dans des cas de ce genre, le rétablissement d'un cadre macro-économique stable exigera sans doute une conception de l'ajustement qui ne soit pas uniquement basée sur des mesures budgétaires ou monétaires. En particulier, des efforts visant à obtenir un large accord sur les politiques des revenus peuvent s'imposer ; mais celles-ci, à leur tour, ne peuvent être efficaces que si les coûts et les avantages de la stabilisation et de l'ajustement sont équitablement répartis entre les différents groupes sociaux. Sans ces précautions, comme l'expérience récente l'a montré, la recherche de la stabilité au moyen de la discipline fiscale et monétaire peut conduire à une capacité de production inutilisée considérable et à l'aggravation du chômage, sans que l'inflation soit jugulée pour autant. Dans certains cas, après des années d'échecs successifs des tentatives visant à enrayer une forte inflation et à sortir de la stagnation, il sera sans doute nécessaire, pour créer les conditions préalables à une gestion économique efficace, d'établir un contrat social largement assis sur l'ensemble de la population, et de reconstruire un consensus national durement ébranlé en ce qui concerne les fins et les moyens des politiques sociales et économiques.

Réforme du processus de planification

La réalisation des objectifs du développement dans les pays du Sud dépend d'une meilleure utilisation des ressources nationales. Celle-ci dépend, à son tour, des réformes des systèmes de planification du développement. Un système de planification doit indiquer clairement quel est le champ approprié de l'intervention de l'Etat, quelles sont les limites de la capacité de l'Etat à intervenir de manière efficace, et quelle est la contribution que peut apporter une réforme de la politique des prix à la réalisation des objectifs du développement. Il doit servir de guide aux interventions directes de l'Etat et, en même temps, fournir les mécanismes qui permettront de diriger les entreprises privées vers des domaines déterminés de l'activité productive par le moyen d'incitations diverses et un usage judicieux des signaux donnés par le marché.

Dans beaucoup de pays, les processus de planification adoptés jusqu'ici devront être réformés de plusieurs manières si l'on veut que la planification nationale devienne efficace. Un des objectifs primordiaux de cette réforme devrait être de réaliser un équilibre approprié entre la centralisation et la décentralisation, entre le contrôle de l'Etat et l'initiative privée. La centralisation et la discipline dans la gestion macro-économique sont indispensables si l'on veut assurer aux mesures qui seront prises un environnement équilibré, stable et orienté vers le développement. De même, un contrôle public à des points stratégiques s'impose pour s'assurer que des ressources rares ne sont pas gaspillées. En même temps, on peut modifier les mécanismes de planification et de réglementation en vue d'accroître l'efficacité économique, encourager la concurrence intérieure, l'innovation et le progrès technique, et renforcer l'aptitude des divers secteurs de l'économie à entrer en concurrence et à profiter des débouchés offerts par les marchés intérieurs et internationaux. Les possibilités de changements dans ces domaines sont grandes.

Par contre, pour favoriser un développement autonome et centré sur la population, il faut une certaine décentralisation dans la gestion de l'économie. Dans le passé, une approche paternaliste de la planification a eu un effet démobilisateur à la base, tant au stade de la conception qu'à celui de l'exécution des programmes de développement. Comme l'Etat, et non la société dans son ensemble, était considéré comme l'acteur principal du développement, il en est résulté une apathie généralisée. La participation de la population peut contribuer à assurer que les activités de développement, les technologies, les services, et autres moyens de production mis en jeu soient adaptés aux ressources, aux compétences, ou à l'environnement des zones et des communautés

qu'ils sont supposés servir. Sans participation populaire, l'assimilation de nouvelles méthodes ou l'utilisation de nouveaux moyens risquent de prendre plus longtemps, quand bien même ces méthodes et ces moyens seraient appropriés.

Il ressort clairement par ailleurs de l'expérience du passé que lorsque en matière de planification et de modernisation l'impulsion vient essentiellement d'en haut, on peut se heurter à des résistances si on omet de prendre en compte le savoir local et traditionnel. La plupart des pays possèdent un fond de connaissances et de pratiques indigènes qui ont subi l'épreuve du temps et dont l'application peut encore aujourd'hui, avec les adaptations nécessaires, enrichir le développement et assurer une plus grande mobilisation populaire à l'appui des efforts de développement. Par le recours à la délégation et à la décentralisation, la planification du développement devrait s'appuyer sur les réserves de connaissances et d'expérience des communautés de base.

Le rôle du secteur des affaires

Une croissance et un développement durables exigent en outre la participation pleine et entière du secteur industriel et commercial, qui comprend des entreprises publiques, des sociétés privées, des coopératives, d'autres entreprises collectives et des micro-entreprises. L'importance relative de ces composantes varie d'un pays à l'autre. Dans les pays qui appliquent une stratégie de développement socialiste, le rôle du secteur privé peut être moins significatif. Mais, quoi qu'il en soit, les exemples de réussite en matière de développement dans le Sud montrent que la croissance économique n'est vigoureuse que dans un climat où le secteur industriel et commercial tel que nous venons de le définir peut s'épanouir sans entraves.

Le renforcement du secteur des affaires, dépend d'un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, l'importance de la fonction de chef d'entreprise doit être reconnue, et l'esprit d'entreprise activement encouragé par l'Etat. Diverses mesures peuvent être prises à cet effet : formation des futurs entrepreneurs ; développement des contacts et des relations entre chefs d'entreprise, hommes politiques et fonctionnaires ; prestations de base (locaux, approvisionnements en énergie électrique, conseils dans les domaines technique, industriel ou commercial) en vue d'attirer de nouvelles entreprises, notamment dans les zones industrielles ; capitaux à risque fournis à des conditions de faveur ; protection tarifaire ou autres formes de protection offertes si besoin est ; information fournie sur les perspectives du marché en ce qui concerne les nouveaux domaines prometteurs pour l'investissement.

Ensuite, une bonne performance à long terme du secteur industriel et commercial est fonction de la stabilité et de la prévisibilité de l'environnement dans lequel il opère. Pour que l'environnement soit propice au développement de l'esprit d'entreprise, il faut l'assurance que les lois et règlements seront scrupuleusement appliqués, et, comme nous l'avons déjà dit, il doit y avoir un cadre macro-économique qui permette d'effectuer les calculs économiques avec un degré élevé de certitude.

Enfin, les gouvernements devraient examiner de près les diverses lois adoptées pour promouvoir ou pour réglementer les activités économiques. On a constaté en effet que certains règlements empêchent une exploitation efficace des entreprises commerciales ou industrielles. Il conviendrait de simplifier ou de modifier ces lois et règlements et de les rendre transparents ; les conditions auxquelles des incitations sont accordées ou des sanctions imposées devraient être clairement établies et liées à des critères de performance. Il ressort clairement des politiques industrielles qui ont obtenu de bons résultats dans le monde en développement que les réalisations devraient être récompensées par des mesures d'encouragement soigneusement pesées et accordées lorsque des objectifs spécifiques – en matière de progrès technique ou de développement des exportations, par exemple – ont été atteints.

La révision des règlements devrait avoir pour objet d'encourager la concurrence et la modernisation technique. La créativité et l'innovation exigent un dosage délicat de promotion et de concurrence. Les pesanteurs bureaucratiques peuvent décourager les investissements productifs et l'efficacité technique ; elles tendent, même quand il n'y a aucune intention dans ce sens, à créer des situations monopolistiques, et à étouffer ainsi l'esprit d'initiative et d'entreprise, dont l'absence est caractéristique du sous-développement.

En mettant en œuvre une stratégie de développement centré sur la population, les gouvernements devraient veiller à ce que leurs politiques à l'égard du secteur industriel et commercial ne méconnaissent pas le rôle que jouent dans la vie économique du Sud les micro-entreprises – petites entreprises familiales, entreprises non familiales employant quelques personnes, travailleurs indépendants à la fois producteurs et vendeurs, et commerçants. Elles produisent, distribuent et vendent une gamme étendue d'articles de consommation, et fournissent tout un éventail de services, pourvoyant aux besoins de la masse des gens. Si les décideurs ne prennent pas en compte le rôle des micro-entreprises dans l'activité économique – et la place qu'elles occupent dans le développement centré sur la population – l'économie et la

collectivité seront privées des avantages supplémentaires que le secteur informel peut apporter, et ce secteur devient lui-même vulnérable à l'exploitation par le secteur privé conventionnel, plus puissant, par le biais de contrats de soustraction sauvages.

Renforcement des régimes fiscaux et des entreprises du secteur public

A l'avenir, le développement durable exigera une action plus résolue en vue de mobiliser l'épargne intérieure, notamment dans le secteur public. La modernisation de l'agriculture traditionnelle, pour prendre un exemple, nécessitera une nette augmentation de la part des investissements affectée à l'agriculture dans de nombreux pays. Il faudra investir sur une grande échelle dans l'infrastructure rurale (irrigation, transports, crédit, assistance technique, entreposage, recherche portant sur les technologies et les systèmes d'exploitation) ainsi que dans l'enseignement de base et dans l'enseignement technique.

De la même façon, puisque la plupart des services sociaux de base, notamment les soins de santé et l'éducation sanitaire, sont financés avec les fonds publics, le progrès dans ces domaines est aussi inextricablement lié aux ressources que procure le secteur public. Il ressort des récentes estimations de la Banque mondiale, fondées sur le cas des pays à faible revenu, que l'Afrique subsaharienne devra doubler le montant de ses dépenses sociales, qui est de 4 à 5 % du PIB, en le portant à un chiffre variant entre 8 et 10 %, pour faire en sorte que, d'ici à l'an 2000, tout le monde ait accès à l'enseignement primaire, aux soins de santé primaires, aux services de planning familial, à la sécurité alimentaire et à une alimentation équilibrée.

Ainsi, pour être en mesure de jouer le rôle central qui lui incombe dans la promotion du développement et qui est, notamment, d'assurer la sécurité alimentaire et la prestation des services sociaux de base à l'ensemble de la population, l'Etat doit renforcer sa capacité à mobiliser les ressources requises. Des réformes institutionnelles et les politiques visant à rendre les régimes fiscaux plus efficaces, et les entreprises publiques rentables, sont à cet égard indispensables.

Réforme fiscale

Le montant des recettes fiscales qu'un gouvernement peut recueillir dépend à l'évidence de la productivité de l'économie et, à un degré moindre, de ses moyens administratifs. Dans de nombreux pays, il existe cependant des possibilités de réforme du

régime fiscal de nature à donner une plus grande élasticité aux rentrées fiscales, de sorte qu'elles augmentent plus vite que le revenu national. Bien que, dans beaucoup de pays en développement, le système d'imposition directe soit, en principe, progressif et que le taux s'élève en fonction du niveau des revenus, ce système est criblé d'exceptions. Il est aussi d'une complexité excessive, ayant été conçu pour promouvoir trop d'objectifs à la fois, et de ce fait, le fisc n'a pas les moyens de le gérer. Des systèmes plus simples donneraient, sans doute, de meilleurs résultats et seraient en même temps plus équitables et plus efficaces, même s'ils étaient théoriquement moins progressifs. Par ailleurs, il est souvent possible d'élargir l'assiette, c'est-à-dire les sources de rentrées fiscales. Il s'agira là d'une première étape pour certains pays, notamment ceux où les exportations de produits primaires constituent l'une des sources de la majeure partie des rentrées fiscales, et où l'impôt sur le revenu personnel n'est pas prélevé, ou bien rapporte très peu. On peut aussi envisager le recours à l'impôt foncier, à la fois comme source de rentrées fiscales et comme levier pour inciter les propriétaires à faire de leurs terres un usage plus productif.

Dans l'état actuel des choses, les impôts indirects resteront probablement la principale source de recettes publiques dans de nombreux pays en développement. Toute réforme devrait viser à mettre en place un système d'imposition indirecte qui soit à la fois élastique et progressif, qui restreigne la consommation ostentatoire, et ne pénalise pas les exportations. La différenciation et la réforme des impôts sur les exportations, qui visent à encourager la transformation sur place des matières premières et l'exportation des produits transformés, revêtent une importance particulière dans les pays exportateurs de produits de base. Les politiques des prix et les politiques fiscales devraient en outre s'attacher à encourager l'utilisation parcimonieuse des ressources non renouvelables et la préservation de l'environnement.

Les entreprises du secteur public

Dans la plupart des pays en développement, le secteur public a joué un rôle pilote dans de nombreuses industries de base et stratégiques. Si les exemples ne manquent pas de pays où les résultats obtenus par les secteurs industriels dirigés par l'Etat ont contribué de façon décisive à un développement national accéléré, il en est d'autres où les entreprises publiques ont fonctionné bien au-dessous de leurs capacités et, par là, freiné le développement. Dans ce dernier cas, l'inaptitude des entreprises d'Etat à créer des ressources intérieures suffisantes a réduit l'aptitude des pouvoirs

publics à financer le développement des services sociaux et de l'infrastructure agricole, ou à lancer de nouveaux secteurs industriels.

Ce n'est pas la taille du secteur public qui explique ces différences de performance. Il existe des pays dotés de secteurs publics importants qui fonctionnent efficacement et produisent des excédents assez considérables ; et d'autres, où les secteurs publics sont bien moins importants et ont bien moins réussi. Tout laisse à penser que ces différences s'expliquent en grande partie par l'influence des structures du marché, des problèmes d'organisation, et par les rapports entre l'Etat et les entreprises publiques.

Lorsque les entreprises publiques ne parviennent pas à faire des bénéfices, cela est généralement imputable aux politiques des prix ou à un fonctionnement inefficace. Dans la pratique, les deux sont liés : une mauvaise politique des prix retentit sur l'efficacité, et une médiocre efficacité retentit sur les prix. Les entreprises du secteur public ne sont généralement pas libres de fixer leurs propres prix. Les politiques gouvernementales, qui dénie aux entreprises le droit de demander des prix réalistes pour leurs produits, limitent leurs profits et, par là même, leur capacité d'améliorer leur productivité par de nouveaux investissements. L'efficacité s'en trouve diminuée, et les coûts sont élevés.

Dans beaucoup de pays, la pratique qui consiste à maintenir les prix demandés par les entreprises du secteur public anormalement bas revient, en bien des cas, à subventionner les biens ou les services consommés par des citoyens dont le revenu se situe à un niveau intermédiaire ou élevé. Le carburant subventionné destiné aux propriétaires de voitures, l'électricité subventionnée qui alimente les immeubles résidentiels occupés par des groupes à revenu élevé en sont des exemples. De même, l'eau est distribuée en abondance dans les quartiers riches des villes alors que, dans le quartier proche des taudis, elle n'est pas facilement accessible.

Un grand nombre de ces subventions n'ont aucun rôle de répartition, si l'on entend par là une plus grande équité, et, comme le montrent les exemples cités ci-dessus, elles ont en fait un effet contraire à celui recherché, dans la mesure où elles profitent à ceux qui vivent dans l'aisance. Elles entraînent de surcroît un manque à gagner pour le secteur public, car elles représentent une ponction sur des ressources qui pourraient servir à satisfaire des besoins sociaux plus urgents. Parfois, les prix du secteur public sont utilisés improprement, dans des tentatives, la plupart du temps vaines, visant à atteindre des objectifs macro-économiques à court terme, notamment à contenir les poussées inflationnistes. La révision des politiques des prix se heurte à des obstacles qui

sont souvent d'ordre politique. Dans les pays où c'est le cas, il est d'autant plus urgent de procéder à des réformes politiques.

Dans les secteurs où opèrent habituellement les grandes entreprises publiques, comme celles qui fournissent l'énergie, l'exploitation inefficace est souvent liée à un statut monopolistique. De fait, ces entreprises sont à l'abri de la pression concurrentielle qui tend à maintenir les coûts à un faible niveau. Dans les pays où des restrictions légales ou encore une réglementation en matière de licences interdisent l'accès au marché à des concurrents potentiels, il reste cependant possible d'encourager la concurrence en modifiant la législation ou les règlements en vigueur.

Les facteurs organisationnels jouent également un rôle de premier plan dans la mesure où ils influent sur l'efficacité du secteur public. Les entreprises d'Etat qui ont obtenu de bons résultats sont en général celles qui ont bénéficié d'un degré élevé d'autonomie gestionnaire et financière, qui avaient un nombre raisonnable d'objectifs commerciaux et sociaux clairement définis, et une comptabilité transparente, le contrôle gouvernemental ne s'exerçant que dans des domaines stratégiques comme la définition des objectifs économiques et financiers.

Inversement, le chevauchement des finances des entreprises publiques et du budget national, et le manque de transparence qui caractérise les cas où les entreprises d'Etat sont obligées de vendre des biens ou des services à des prix subventionnés, ont souvent semé la confusion, tant sur le plan des rapports entre les différents acteurs que sur celui de leurs responsabilités respectives. La multiplicité des objectifs, parfois divergents, que les entreprises publiques sont appelées à atteindre, a des conséquences similaires. Leur manque d'indépendance opérationnelle – dû aux contraintes politiques qui s'exercent sur la gestion et les décisions en matière de prix, ou encore, à un contrôle gouvernemental excessif, et quotidien des décisions relatives aux ressources utilisées, à l'emploi et à l'investissement – ne fait qu'aggraver les problèmes de responsabilité et peut conduire, à la longue, au désintérêt pour l'efficacité de l'entreprise dans son ensemble.

Privatisation

De fortes pressions se sont récemment exercées sur les pays en développement pour qu'ils privatisent les entreprises d'Etat afin de remédier à l'inefficacité. Plusieurs pays ont d'ailleurs fait plusieurs pas dans ce sens. Ce problème doit être abordé sans parti pris idéologique. Il s'agit plutôt, dans chaque cas, de procéder à un examen approfondi des coûts et des avantages des politiques de

rechange, du rôle social de l'entreprise publique, et des moyens dont dispose l'entreprise privée dans le pays considéré.

Dans certains pays, le secteur public a acquis un certain nombre d'entreprises privées au bord de la faillite, à seule fin d'éviter que les ouvriers ne soient licenciés. Il existe toutefois de meilleurs moyens d'absorber la main-d'œuvre et de diminuer le coût social d'une fermeture d'usine. L'Etat ne peut pas, en tout état de cause, racheter toutes les entreprises privées en difficulté. Quand une entreprise a été nationalisée pour des raisons de cette nature, qu'elle perd de l'argent et n'assume aucun rôle social majeur, l'Etat, en la restituant au secteur privé, en l'assignant à une coopérative, ou en la fermant définitivement, ferait clairement comprendre qu'il n'entend plus subventionner les entreprises inefficaces.

Il est arrivé aussi que des entreprises publiques aient été créées pour servir un objectif social important, le développement d'une région défavorisée, par exemple, ou pour implanter au niveau local une nouvelle activité économique. Si l'objectif a été atteint, et si l'esprit d'entreprise au niveau local s'en montre capable, pourquoi, au bout d'un certain temps, ne pas vendre l'entreprise pilote au secteur privé ? Il est toutefois des cas où la privatisation n'est pas réalisable, notamment si l'entreprise publique reste la seule grande entreprise de la région et qu'aucune entreprise privée, après avoir procédé à une analyse coûts-avantages, ne veuille prendre sa place. Dans ces cas, l'absence d'infrastructure et d'autres moyens est souvent la cause d'une exploitation peu efficace.

Il existe aussi des entreprises publiques qui remplissent une fonction clé dans des secteurs industriels. Dans quelques cas, les nationalisations peuvent répondre à la nécessité d'exercer un contrôle national sur des ressources naturelles vitales, le pétrole, par exemple. Dans d'autres, le secteur privé peut ne pas disposer des ressources financières et des moyens structurels suffisants pour prendre le relais du secteur public. Dans bien des cas, la privatisation transformerait un monopole public en monopole privé. Or, c'est peut-être précisément pour éviter que ne se constitue un monopole privé que l'on a créé d'abord une entreprise publique.

La privatisation n'est donc pas une panacée. Elle permet parfois une plus grande efficacité, surtout lorsque les capacités de l'Etat en matière de gestion sont très limitées. Mais elle peut aussi être impossible dans la pratique, ou peu souhaitable, dans certains secteurs, notamment ceux qui revêtent une importance stratégique pour le développement. En outre, l'expérience passée permet de penser qu'il y a corrélation entre l'efficacité des entreprises publiques et celle des entreprises privées. Dans un cas comme dans l'autre, l'efficacité tient aux mêmes facteurs, notamment le

dynamisme de l'esprit d'entreprise, les mécanismes institutionnels de l'utilisation et de l'affectation des ressources, et la nature de l'Etat lui-même.

LES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT

Les femmes représentent plus de la moitié de la population du Sud. Elles participent au processus de développement d'innombrables façons, mais leur contribution à l'évolution économique et sociale continue d'être insuffisamment reconnue et considérablement sous-estimée du fait que les cultures dominées par l'élément masculin leur ont conféré un statut inférieur dans la société, et que l'usage, les tabous, et la division du travail selon le sexe les maintiennent dans une situation de subordination par rapport aux hommes.

Dans l'ensemble des pays du Sud, la main-d'œuvre féminine est indispensable à la production des biens et des services. Aujourd'hui, de plus en plus présentes dans le secteur industriel, les femmes ont toujours et partout participé aux activités agricoles, notamment dans le secteur capital de la production vivrière. Dans le Sud, elles fournissent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole. En Afrique, par exemple, la plupart des femmes adultes s'adonnent aux activités agricoles – cultivant et transformant la majeure partie des produits alimentaires consommés localement – et commercialisent l'excédent. En Asie et dans la région du Pacifique, la main-d'œuvre féminine occupe une place importante dans les activités liées à l'agriculture et la production vivrière, notamment la pêche et le traitement des produits alimentaires, ainsi que les industries rurales familiales. Dans l'ensemble du monde en développement, la participation des femmes aux activités menées dans le domaine de l'agrosylviculture et dans le cadre des programmes de conservation des sols joue un rôle important dans la production vivrière, et contribue en même temps au maintien de l'équilibre des écosystèmes.

De même, en Amérique latine et dans la région des Caraïbes, et à un degré moindre, dans d'autres régions du Sud, un nombre de plus en plus élevé de femmes entre dans le secteur industriel et dans celui des services, tout en jouant un rôle de premier plan dans les activités économiques informelles, qu'il s'agisse de commerce ou de travaux à domicile. Dans le Sud, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, la majorité des femmes combinent ces activités économiques avec le rôle vital qui est le leur en tant que mères et responsables du foyer, élevant les enfants et entourant la famille de leur soin et de leur affection.

Dans les pays en développement, la plupart des femmes doivent affronter le double problème de la pauvreté et de la discrimination. Elles sont immanquablement, ou presque, moins rémunérées que les hommes pour le même travail, et n'ont souvent pas accès à des emplois mieux rétribués. Dans certains pays, elles n'ont pas le droit de posséder des biens fonciers. Elles n'ont pas accès au crédit dans la même mesure que les hommes, et ont un accès limité à certaines ressources productives, telles que l'eau d'irrigation, les engrais et les technologies. Il est tout aussi indiscutable qu'elles ne peuvent pas bénéficier au même titre que les hommes des services de santé et des services éducatifs. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, les femmes souffrent, de façon disproportionnée, de pauvreté, d'analphabétisme et de malnutrition. Celles qui sont chefs de ménage appartiennent presque toujours aux couches les plus pauvres de la population (10 %).

Les facteurs économiques, sociaux et culturels se sont combinés pour créer une situation dans laquelle la plupart des activités de développement ont rarement pris en compte la contribution socio-économique potentielle des femmes. C'est pourquoi ces activités ne parviennent pas à mobiliser ces ressources humaines essentielles et à en tirer parti. On s'obstine à penser que la valeur de la contribution des femmes à l'économie et à la société est suffisamment reconnue, et que leurs besoins et leurs intérêts sont satisfaits, dès lors qu'elles sont les bénéficiaires de certains programmes d'action sociale. Il y a là un malentendu tenace.

Les programmes d'ajustement des années 80 ont aggravé la situation des femmes. Beaucoup ont perdu l'emploi qu'elles occupaient dans le secteur conventionnel. Même si certaines d'entre elles ont pu entreprendre de nouvelles activités dans le secteur non structuré, plus souple, l'impossibilité d'accéder au crédit et l'insuffisance de leur formation limitent les revenus qu'elles peuvent en attendre. L'augmentation du prix des denrées alimentaires et les réductions des budgets des services de santé et des services éducatifs font qu'il est désormais plus difficile pour les femmes, en tant que ménagères, de subvenir aux besoins de leur famille. En milieu urbain, les difficultés économiques croissantes ont forcé des femmes à accepter des travaux ménagers mal rétribués, en dans certains cas, à se livrer même à la prostitution. En milieu rural, les activités non agricoles sont devenues de plus en plus nécessaires, ce qui a eu pour effet de réduire considérablement le temps dont elles disposent pour leurs tâches familiales, les amenant, dans certains cas, à s'occuper moins bien de leurs enfants.

Les responsables politiques doivent donc prêter une attention prioritaire à la mobilisation des femmes en tant que partenaires

égales des hommes, dans tous les processus de développement. Les moyens par lesquels cela pourrait être réalisé ont été exposés dans leurs lignes générales dans les recommandations adoptées aux conférences des Nations Unies organisées en 1976, 1980 et 1985 à Mexico, Copenhague et Nairobi, lors desquelles des mesures spécifiques ont été proposées par consensus international, notamment dans la Stratégie axée sur l'avenir adoptée à la Conférence de Nairobi en 1985, ainsi que dans de nombreux documents nationaux. Aujourd'hui plus que jamais, il est impératif que ce consensus se traduise par des actes.

Les politiques de développement conçues pour assurer l'équité et une participation entière à la vie sociale devront donner la priorité à l'amélioration de la situation socio-économique des femmes. Il faut que cette nécessité soit reconnue. Ainsi, une stratégie agricole qui se fixe comme objectif l'autosuffisance en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle doit accorder la plus grande importance au rôle des femmes en tant que productrices de denrées alimentaires et en tant que pourvoyeuses de soins de santé. Une stratégie industrielle axée sur une fourniture rentable de biens de consommation en faisant appel aux compétences disponibles doit prendre en compte le rôle des femmes en tant que productrices et consommatrices majeures des articles les plus essentiels à la vie de tous les jours. La participation des femmes au secteur des services, dont la croissance est très rapide, devrait trouver sa juste expression et sa juste place dans les plans nationaux visant à développer ce secteur.

Il est donc indispensable que les préoccupations des femmes soient bien prises en compte dans les politiques de développement national. Des ressources suffisantes devraient être dégagées pour répondre à leurs besoins. Il faudra examiner l'affectation des ressources et les choix technologiques dans les principaux secteurs, en particulier le secteur agricole (y compris l'irrigation) et le secteur industriel, en vue de déterminer leur incidence probable sur les activités productives de la population féminine. Des politiques visant à protéger et à renforcer la capacité des femmes à recevoir une rémunération pour leur travail, et une révision en hausse de leur contribution dans tous les secteurs de la vie économique iraient dans le sens d'une plus grande équité entre tous les groupes sociaux, et favoriseraient l'autonomie, la participation populaire et la protection de l'environnement.

Les tentatives qui ont été faites jusqu'ici pour intégrer les femmes dans la planification du développement indiquent qu'il ne suffit pas de prévoir simplement des ressources ou de formuler des objectifs de programme. Il faut aussi prévoir des instruments et des mécanismes qui tiennent compte de la dimension féminine des

activités de développement. La conception des stratégies, la formation des agents du développement, et le réaménagement des systèmes juridiques et administratifs devraient refléter le rôle important que jouent les femmes dans la vie économique et sociale. Il est non moins important que ces changements s'accompagnent d'efforts délibérés visant à favoriser l'apparition d'une culture qui fasse à l'élément féminin la place qui lui revient.

Si besoin est, les systèmes juridiques existants devraient être modifiés de façon à faciliter l'intégration des femmes dans la vie économique structurée. Peut-être faudra-t-il créer des mécanismes juridiques, ou renforcer les mécanismes existants, pour promouvoir le droit des femmes à la justice sociale et à l'équité. Une action concertée devra être entreprise en vue d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans des domaines aussi essentiels que celui des régimes de propriété des terres, en vue de leur donner l'égalité d'accès au crédit, et de leur accorder des droits légaux, notamment en matière de propriété foncière.

Une conception du développement pleinement sensible au rôle des femmes n'est pas seulement un impératif politique, c'est aussi la condition fondamentale d'un progrès économique et social durable. Elle implique un certain nombre de changements dans tous les types de société, mais elle exige des changements radicaux dans les sociétés où une certaine image traditionnelle de la femme, perçue comme étant inférieure à l'homme, continue d'avoir cours, et où l'on continue d'invoquer la sauvegarde de la culture pour justifier la subordination des femmes. Le développement centré sur la population exige une action résolue pour desserrer l'emprise de perceptions de ce genre et susciter des attitudes sociales plus éclairées vis-à-vis des femmes. Cette évolution sera d'autant plus rapide que les femmes prendront plus activement conscience de leurs droits, et travailleront à leur sauvegarde. Il leur faudra créer des organisations solides, des réseaux de solidarité, des filières et des mécanismes spéciaux pour faire progresser leur cause. Conscientes du rôle qu'elles jouent dans la transformation des nations du Sud, elles doivent aussi se mobiliser pour devenir les partenaires des hommes, travailler avec eux, et relever les défis auxquels ces nations se trouvent aujourd'hui confrontées.

CULTURE ET DEVELOPPEMENT

Nous prenons ici le mot « culture » au sens le plus large du terme, à savoir :

- Les valeurs, les attitudes les croyances et les coutumes d'une société, au premier rang desquelles nous plaçons les croyances

religieuses ainsi que les traditions ethniques et les symboles nationaux. Il faut y ajouter les vues profanes sur la condition humaine et les relations humaines, les priorités individuelles et sociales, l'éthique, les droits et les obligations, toutes choses qui peuvent être institutionnalisées à des degrés divers.

- Les activités menées au sein de la société, qui expriment et enrichissent ces valeurs, ces attitudes, ces croyances et ces coutumes, tout en les transformant. Ces activités de la base vont des expressions et manifestations populaires (par exemple, arts et artisanats traditionnels, création et exécution de musique et de danses traditionnelles, fêtes populaires et autres formes de divertissement collectif) aux formes culturelles spécialisées (littérature, musique, peinture, théâtre, danse, cinéma et télévision, etc.). Les produits culturels ainsi créés deviennent partie intégrante de la culture de la société.

La culture doit être au centre des stratégies de développement à un double titre : d'une part, les stratégies doivent prendre en compte les racines culturelles de la société, les valeurs, les attitudes, les croyances et les coutumes collectives fondamentales ; d'autre part, elles doivent compter, au nombre de leurs objectifs le développement de la culture elle-même, c'est-à-dire l'enrichissement, l'approfondissement et la transformation du fond culturel de la société.

Le fait de ne pas suffisamment prendre en compte les valeurs culturelles dans les stratégies de développement peut susciter des réactions sociales, allant de l'apathie à l'hostilité, qui entravent leur mise en œuvre. Les conceptions économistes du développement, insensibles aux mœurs socioculturelles dominantes de la société, peuvent même susciter des réactions fondamentalistes et obscurantistes, qui sont hostiles au développement et peuvent même le retarder.

Le développement n'entraînera l'adhésion active des populations que s'il est compatible avec leurs caractéristiques socioculturelles fondamentales. C'est alors seulement que leur enthousiasme et leur potentiel créateur pourront être mobilisés. Un processus de développement sensible à l'élément culturel saura faire appel aux immenses réserves de créativité, de savoir et de savoir-faire traditionnels que recèle le monde en développement. Cet enrichissement enracinera plus solidement le développement dans la société, et il sera ainsi plus facile de lui donner un caractère durable.

Pour autant, la culture n'est pas seulement l'héritage du passé. Pour se perpétuer, une culture a besoin de se renouveler de manière à faire face aux problèmes du temps présent. Il existe assurément un certain nombre de traits culturels traditionnels qui vont à l'encontre du développement, voire de la dignité humaine.

Il faut que les populations du Sud relèvent le défi du nouveau culturel. L'étude objective de leur propre histoire constituerait à cet égard un bon point de départ. Cela les aiderait à réévaluer les valeurs traditionnelles afin de privilégier celles qui sont porteuses de nouveau et de progrès.

De plus, le souci de l'identité culturelle n'implique pas le rejet des influences extérieures. Il devrait plutôt s'inscrire dans l'action visant à renforcer la capacité de prise de décision autonome, alliant les éléments autochtones et universels, au service d'une politique centrée sur la population. Au premier rang des valeurs universelles, il y a la démocratie et la justice sociale, et l'esprit scientifique.

Il est aujourd'hui largement reconnu que l'application des technologies a incontestablement des répercussions sur le plan social. Il reste à reconnaître la nécessité d'envisager dans une perspective culturelle l'apport de plus en plus important de la science et de la technologie à la modernisation. Cette approche contribuerait non seulement à assurer une transition plus harmonieuse vers la modernisation, mais serait aussi de nature à renforcer l'assise culturelle de la société.

Les gouvernements des pays du Sud devraient adopter des politiques et des priorités bien définies pour favoriser le développement culturel. Dans certains cas, celles-ci pourraient prendre la forme de Chartes du développement culturel, dans lesquelles seraient énoncés les droits fondamentaux des populations en matière de développement culturel, les conditions essentielles à l'exercice de ces droits, et le rôle de l'Etat dans ce processus. Les politiques culturelles devraient dûment prendre en compte les aspects suivants :

- *Le droit à la culture.* Le citoyen devrait avoir à la fois la possibilité d'accéder aux produits culturels, et celle de prendre part aux activités créatrices qui expriment et mettent en valeur la culture. Dans le monde moderne, l'enseignement scolaire est un des principaux moyens par lesquels se transmet et se perpétue la culture. L'accès à l'éducation est donc un élément fondamental du droit à la culture. En même temps, s'il veut servir les buts du développement, le système éducatif doit s'imprégner de la culture du pays.
- *La diversité culturelle.* La plupart des pays du Sud étant constitués d'un mélange de culture, il faut respecter cette diversité culturelle et se préoccuper des droits des minorités culturelles. La décentralisation de la politique culturelle, en particulier dans les pays en développement dont le territoire est étendu, est un moyen essentiel de garantir que les intérêts de tous les groupes culturels seront pris en compte.

- *Le rôle culturel de l'Etat.* L'Etat est chargé de sauvegarder et d'enrichir le patrimoine culturel, de créer les conditions propices à l'essor des activités culturelles, et de garantir l'accès de l'ensemble de la population à ces activités. L'Etat doit exercer ces fonctions en tenant dûment compte de la liberté de création culturelle et artistique, qui ne saurait avoir pour limite que les intérêts vraiment supérieurs de la société. Toutefois, il est d'une importance cruciale que l'Etat soit actif dans le domaine culturel. Des ressources suffisantes devraient être consacrées à la promotion des activités culturelles des communautés de base et d'un plus grand professionnalisme dans le domaine culturel.

Il faudrait aussi, dans toute la mesure du possible, pousser au développement des industries culturelles : artisanat, arts populaires, édition de livres, production d'œuvres musicales enregistrées, cinéma, tourisme culturel. Ce serait là un moyen d'allier la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel des pays du Sud avec les activités productives et la formation de revenu.

DEVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Au cours des 20 dernières années, les multiples effets néfastes de la croissance économique mondiale sur l'environnement ont suscité des inquiétudes grandissantes. Des craintes nombreuses se sont exprimées à propos des risques que certains modes de production et certaines habitudes de consommation font courir à l'environnement mondial : réchauffement du climat mondial et destruction de la couche d'ozone, notamment. D'autres types de dommage causé à l'environnement, notamment de grands bassins-versants entièrement dénudés et rougis par l'érosion, la désertification, et la destruction des forêts tropicales – préoccupations qui d'ordinaire sont propres à une nation ou à une région – ont aussi retenu considérablement l'attention internationale. Des appels ont été lancés en faveur d'un « développement viable à long terme », et de l'établissement de normes écologiques dans l'industrie. Par ailleurs, d'importants protocoles internationaux et régionaux ont été élaborés en vue de contrôler l'émission de certains gaz dangereux.

Les aspects mondiaux et Nord-Sud des problèmes d'environnement sont examinés au chapitre V. Nous n'évoquerons ici que les défis que posent ces problèmes au développement interne des pays du Sud.

Les défis du Sud dans le domaine de l'environnement

Les risques écologiques directs auxquels doivent faire face les nations du Sud sont multiples et variés. Citons-en quelques-uns : la dégradation continue des sols cultivés ; la désertification des zones arides et semiarides du Sud ; la dégradation des ressources en eau ; le déboisement dans les régions tropicales ; les menaces qui pèsent sur les ressources que constituent les poissons de mer et d'eau douce, d'une part du fait de la pollution causée par l'évacuation de produits chimiques et autres déchets, d'autre part du fait de la surexploitation de ces ressources ; le déversement de gaz nocifs dans l'atmosphère et la décharge d'effluents industriels non traités ; la pollution intense de nombreuses grandes villes du Sud et les conditions sordides dans lesquelles vivent leurs habitants.

Les facteurs qui sous-tendent les atteintes toujours plus graves que subit l'environnement dans de nombreux pays du Sud peuvent être regroupés en sept catégories principales : les pressions croissantes que subissent les ressources naturelles du fait de l'augmentation rapide de la population ; les régimes fonciers et les droits de propriété qui accentuent ces pressions ; la dynamique du développement agricole qui débouche sur un système bimodal de production agricole ; la pression économique, exercée notamment par le Nord, qui a pour conséquence la surexploitation des ressources naturelles ; l'impératif de l'industrialisation et de la croissance économique ; l'adoption d'habitudes de consommation à forte utilisation d'énergie calquées sur celles du Nord ; l'exode non planifié et non maîtrisé des populations rurales vers les zones urbaines.

L'accroissement démographique rapide que l'on observe dans les pays du Sud, et qui est dû en grande partie aux progrès de la nutrition et à l'amélioration des services de santé, accentue la pression sur les ressources naturelles, à des degrés divers, selon la disponibilité des terres cultivables et les régimes fonciers. Les terres sont rares dans de nombreuses régions du Sud, aussi sont-elles cultivées sans répit, souvent jusqu'à l'épuisement des éléments nutritifs. Les systèmes traditionnels d'assolement – une partie des terres restant en jachère le temps de se régénérer – sont de plus en plus fréquemment délaissés, puisqu'il faut fournir toujours plus de produits alimentaires à une population toujours plus nombreuse.

Un phénomène analogue menace le système des cultures itinérantes pratiqué dans de nombreuses régions d'Afrique tropicale et d'Asie. Dans ce cas aussi, à cause de la pression démogra-

phique, les périodes de jachère pendant lesquelles le sol récupère ses éléments nutritifs, et qui, parfois allaient de 20 à 25 ans, ou plus, sont désormais de plus en plus courtes. Aussi, les récoltes sont-elles de plus en plus médiocres, ce qui entraîne une baisse constante de productivité et aboutit finalement à la dégradation des sols. Autre conséquence de la pression démographique : la culture a été étendue à des sols peu appropriés ou marginaux. Du fait de la fragilité des sols, exposés de surcroît à une forte érosion pluviale et éolienne, ces zones deviennent rapidement improductives.

Une autre conséquence de la pression démographique sur les ressources naturelles est le déboisement qui a lieu dans de nombreux pays du Sud, les agriculteurs cherchant de nouvelles terres pour les cultures vivrières et l'élevage. Problème encore aggravé par le fait que des entreprises commerciales sont en quête de nouvelles sources de bois d'œuvre. Selon les estimations de la FAO, 11 millions d'hectares de forêt tropicale sont ainsi détruits chaque année. Cette surexploitation a un certain nombre d'effets néfastes sur l'environnement. Les sols couverts de forêts naturelles sont habituellement fragiles. Les cultures ou l'élevage de bétail ont donc pour effet d'accélérer leur dégradation, au point qu'on ne peut même plus y planter de nouveaux arbres. La destruction de la couverture végétale naturelle entraîne très rapidement une grave érosion, ainsi que des ruissellements qui perturbent les régimes hydrographiques naturels. Par ailleurs, le déboisement pratiqué sur les bassins-versants abrupts augmente le risque et l'ampleur des inondations et des glissements de terrains. Autre effet nuisible : la disparition d'espèces végétales et animales qui ne vivent que dans les forêts tropicales. Celles-ci passent pour renfermer près de la moitié de l'ensemble des espèces végétales et animales connues. Leur disparition ne ferait pas qu'entraîner des déséquilibres écologiques et réduire la diversité biologique. Elle aurait aussi un effet préjudiciable sur la production de substances industrielles et pharmaceutiques utiles.

Parallèlement aux effets de la surexploitation des ressources naturelles due à la pression démographique, il y a ceux de l'accroissement des populations animales sur les terres à pâturage des zones arides et semi-arides. L'accroissement rapide des troupeaux s'explique en partie par l'amélioration des services vétérinaires, mais peut tenir aussi à des programmes mal conçus de développement des terrains de parcours. La croissance non contrôlée des populations animales sur les terrains de parcours a conduit à la surcharge des pâturages et à la disparition de la couverture végétale naturelle – situation qui rend les sols plus

vulnérables à l'érosion éolienne et pluviale, et accélère leur transformation en déserts. On évalue à 80 % la proportion des terrains de parcours d'Afrique et du Proche-Orient menacés, à des degrés divers, de désertification.

S'ajoutant à cette surexploitation des terres, due à la pression démographique, la pression économique qui s'exerce sur les pays du Sud du fait de leurs besoins en devises, accentue la tendance à la surexploitation des ressources naturelles, notamment des forêts. Ainsi, certains pays ont autorisé des compagnies privées (surtout des sociétés transnationales) à exploiter de façon anarchique les forêts naturelles, souvent pour compenser la chute des recettes d'exportation due à la baisse des cours des produits de base.

Par ailleurs, dans beaucoup de pays, les réformes des régimes de propriété des terres ont eu un effet négatif sur les modalités d'exploitation des ressources nouvelles. Dans les régions où avaient cours des systèmes de propriété collective, en particulier dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, les pressions extérieures en faveur d'une réforme foncière ont affaibli les lois coutumières régissant l'attribution et l'utilisation des sols. Alors que les lois traditionnelles limitaient l'accès à la terre au clan ou aux membres de la tribu et fixaient par ailleurs les modalités de l'utilisation des sols, les pressions extérieures ont amené ces pays à accepter la surexploitation, au mépris des restrictions traditionnelles. Les terres relevant de régimes fonciers transitoires (c'est-à-dire qui sont à mi-chemin du régime de propriété collective traditionnelle et de celui de la propriété foncière libre) et les terres relevant de régimes fonciers instables sont, semble-t-il, parmi les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement, puisque, alors, les lois protectrices coutumières ne jouent plus, et qu'il n'y a pas pour autant de propriétaire foncier pour prendre soin de ce qui lui appartient.

D'autres formes de régime foncier ont permis, voire encouragé, la surexploitation des terres et des autres ressources naturelles. Il s'agit des systèmes autorisant le libre accès aux terres, sans conditions, à tous les utilisateurs. Là où lesdites ressources naturelles sont des pâturages, des mangroves, ou des eaux de pêche côtières, elles sont, en cas de libre accès, immanquablement surexploitées, ce qui entraîne leur détérioration ou leur épuisement. De fait, bien que d'une manière générale ces zones soient en principe propriété de l'Etat ou soient sous sa protection, celui-ci est généralement incapable de contrôler ou de réglementer efficacement leur utilisation.

Des atteintes à l'environnement sont aussi imputables aux régimes de droits fonciers et aux politiques agricoles qui ont

autorisé l'application de systèmes dualistes ou bimodaux de production agricole. Là où c'est le cas, alors que les techniques culturales traditionnelles continuent d'être appliquées dans la majeure partie du pays, de vastes zones de terres (généralement les terres les plus fertiles et irrigables) sont vouées à la culture commerciale, qui fait appel à la technologie moderne à forte intensité de capital. Les petits exploitants ou les métayers en sont habituellement délogés, avec ou sans indemnités ; ils n'ont alors d'autres recours que de se rabattre sur des terres marginales. Si, considérés à l'échelon national, les pressions qui s'exercent sur les terres peuvent ne pas sembler trop graves, les sols marginaux cultivés par les agriculteurs délogés sont souvent surexploités et se dégradent rapidement.

Comme dans le Nord, encore qu'à un degré bien moindre, l'industrialisation, sans laquelle il ne saurait y avoir de croissance économique, menace à certains égards l'environnement. Dans plusieurs pays du Sud, la pollution atmosphérique, causée par le déversement dans l'atmosphère de gaz et autres substances nocives provenant de la consommation des combustibles fossiles est, dès maintenant, un danger croissant, non moins que l'élimination ou l'évacuation, non réglementées et anarchiques, des déchets industriels qui contaminent les rivières, les lacs et les eaux souterraines.

Les fortes disparités des revenus, se traduisant par des tendances particulières dans la demande de produits industriels, sont aussi à l'origine d'atteintes à l'environnement dans de nombreux pays du Sud. La répartition inégale du revenu va invariablement de pair avec l'adoption par les riches d'habitudes de consommation propres au Nord, ce qui entraîne une demande accrue de produits dont la fabrication ou l'utilisation exigent une consommation d'énergie élevée. D'où l'incidence sur les niveaux de pollution atmosphérique.

La croissance économique et l'industrialisation ont drainé les populations des campagnes vers les villes, ce qui a eu pour effet d'aggraver le surpeuplement et l'encombrement des centres urbains. Ces phénomènes, aujourd'hui familiers, ont eu pour conséquence d'endommager gravement l'environnement. La croissance n'étant ni planifiée, ni réglementée, une forte proportion des habitants pauvres de ces cités surpeuplées – essentiellement des migrants des zones rurales – ne bénéficient pas la plupart du temps de ces services et aménagements ou facilités de base que sont l'eau potable, l'évacuation des déchets et des eaux usées, un logement convenable et un espace suffisant. Ces conditions de vie insalubres présentent de graves dangers pour la santé et, parfois, des risques d'épidémies.

Politiques nationales pour un meilleur environnement

Les pays du Sud devront mener une action concertée pour neutraliser les atteintes portées à l'environnement, puisque le développement durable exige la préservation et la mise en valeur des ressources naturelles, ainsi que leur exploitation rationnelle. Le Sud n'a d'autre choix que de s'engager sur la voie d'une croissance économique rapide, donc de s'industrialiser. Il devra, par conséquent, agir pour maîtriser les risques qu'une croissance rapide fait courir à l'environnement.

Etant donné la complexité de l'environnement, les pays du Sud devront adopter une approche intégrée. La protection de l'environnement ne devrait pas être laissée à la responsabilité d'un seul département ou ministère, mais devrait être prise en considération par tous les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux compétents, et figurer en bonne place dans les plans qu'ils établissent pour des activités économiques nouvelles. Par ailleurs, toutes les évaluations des nouveaux projets de développement devraient prendre en compte les coûts écologiques de ces derniers. Les effets sur l'environnement des diverses activités humaines devraient aussi figurer systématiquement dans la comptabilité nationale.

Des dispositions législatives sur l'environnement seront nécessaires dans tous les pays. Toutefois, l'amélioration de l'environnement ne saurait être purement et simplement décrétée. Elle requiert la participation consciente de tous les citoyens. D'où la nécessité de sensibiliser le plus grand nombre de gens aux dangers dont souffre déjà l'environnement de leur pays, ou ceux qui le menacent, et de leur faire prendre conscience de ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour les réduire. Si les communautés de base sont associées à la formulation de codes de protection de l'environnement, ceux-ci auront plus de chances d'être appliqués.

Peut-être, à long terme et dans de nombreux pays, ce qui pourrait être de la plus grande importance serait sans doute la mise en place de politiques visant à ralentir l'accroissement démographique et à réduire par là même la pression sur les ressources naturelles. En plus de ces mesures d'ordre général, les pays du Sud devront prendre des mesures particulières pour éviter la dégradation de l'environnement, tout en continuant sur la voie d'une croissance économique rapide.

Une réorientation des stratégies de développement en vue de privilégier la petite agriculture serait un atout supplémentaire dans l'effort qui est fait pour éviter l'épuisement des ressources naturelles. Les programmes de développement rural intégré, qui

visent à améliorer la productivité des terres déjà cultivées, réduiront la pression qui s'exerce sur les petits exploitants et qui les conduit à cultiver des terres marginales. Dans de nombreux cas, les réformes agraires de nature à assurer un accès équitable à la terre et aux ressources en eau remédieront à la surexploitation des terres marginales et peu fertiles qui est souvent aggravée par une mauvaise répartition des terres. Les stratégies qui visent à maintenir le développement régional à un niveau raisonnablement équilibré, peuvent contribuer grandement à freiner la concentration des populations et réduire ainsi les atteintes à l'environnement dans les régions à forte densité de population. Les gouvernements devront, en outre, concevoir des systèmes réglementant le libre accès aux ressources naturelles. Cette réglementation est indispensable pour porter un coup d'arrêt à la dégradation de l'environnement due à une utilisation excessive des ressources naturelles, et pour assurer une exploitation raisonnable de ces ressources. Le développement de l'industrie rurale permettra aussi de réduire le rôle que joue l'agriculture dans la formation du revenu, et de réduire, en conséquence, les pressions que subissent les ressources naturelles.

Le développement de l'industrie rurale contribuera par ailleurs à faire baisser les taux élevés d'exode rural relevés dans de nombreux pays, ainsi qu'à éviter que ne s'aggrave la dégradation de l'environnement urbain. Les plans nationaux d'urbanisation, visant à restreindre les atteintes à l'environnement des grands centres urbains en expansion rapide, doivent s'intégrer dans une action globale qui aurait pour objet de sauver l'environnement.

Il conviendrait également de prendre des mesures en faveur de l'utilisation et de la gestion rationnelles des terrains de parcours, qui sont menacés de désertification. Il faudrait pour cela stabiliser la population animale à des niveaux correspondant aux capacités d'accueil de ces terres. Il peut s'avérer parfois nécessaire de compléter ces mesures par d'autres, destinées à protéger les moyens d'existence des gardiens de troupeaux nomades et semi-nomades qui utilisent ces zones.

Les programmes de développement rural soucieux de la qualité de l'environnement doivent prévoir une gestion saine des ressources en eau. Cela exigera un certain nombre de mesures : protection des bassins hydrographiques des rivières et des lacs ; utilisation plus efficace de l'eau dans les projets d'irrigation ; préférence donnée aux petits projets d'irrigation communautaires coordonnés avec des projets d'irrigation de plus grande envergure, sous réserve que ces derniers soient efficacement contrôlés ; protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution industrielle ou chimique ; fixation d'un prix de la

distribution d'eau dans les zones urbaines qui corresponde aux coûts véritables de la distribution et incite à une utilisation plus modérée.

L'exploitation rationnelle des forêts, le soutien aux programmes de boisement, et la recherche de sources de combustibles susceptibles de remplacer le bois de chauffage devraient faire aussi partie intégrante des efforts visant à remédier aux atteintes portées à l'environnement rural. Des techniques efficaces, notamment l'agrosylviculture, qui permettent d'utiliser les zones forestières pour la production agricole et l'élevage du bétail ainsi que pour l'exploitation rationnelle du bois d'œuvre et des autres ressources forestières, ont été mises au point dans un certain nombre de pays en développement. Elles devraient être appliquées dans les pays où les forêts risquent d'être détruites du fait de la pression démographique.

Dans sa tentative pour édifier un ordre économique et social qui respecte l'environnement, le Sud devrait chercher à développer et à appliquer les systèmes agricoles et industriels indigènes. Les systèmes de ce genre, qui sont conformes aux principes de l'écologie, ont presque entièrement disparu dans le Nord, mais ils constituent la base de la vie quotidienne dans une grande partie du Sud. Ces systèmes peuvent être adaptés avec profit aux conditions actuelles et mis au service des efforts de développement du Sud. Etant donné l'importante contribution qu'ils pourraient apporter à ces efforts, il ne faudrait pas les écarter au nom de la modernisation.

Outre ces mesures visant à protéger leurs ressources naturelles, les pays en développement devront en prendre d'autres pour combattre la pollution atmosphérique et la pollution de l'eau causées par les activités industrielles. Il faudra promulguer, dans les pays qui en sont dépourvus, une réglementation en vue de lutter contre les émissions de gaz et de maîtriser l'élimination des déchets industriels. Là où des réglementations existent déjà, elles devront être rigoureusement appliquées. L'acquisition et la mise au point de technologies, qui soient à la fois à bon rendement énergétique et sans danger pour l'environnement, ne sont pas moins nécessaires. Toutes ces mesures sont obligatoires si le Nord et le Sud veulent préserver le patrimoine mondial qu'ils ont en commun.

Mais un grand nombre des mesures que le Sud pourra prendre pour réduire la pollution industrielle, notamment l'émission de gaz dangereux, seront dans une large mesure tributaires du concours que le Nord lui apportera dans le domaine du transfert de technologies à bon rendement énergétique et sans danger pour l'environnement. Sans ce concours, il sera très difficile pour le Sud

de réduire la pollution industrielle, étant donné la nécessité de réaliser des taux élevés de croissance économique. Toutefois, même si le Sud bénéficie de ce concours, une croissance économique soutenue nécessitera selon toute vraisemblance l'utilisation accrue de combustibles fossiles. La stabilisation ou la réduction de la pollution atmosphérique dans le monde entier exigera donc que le Nord réduise radicalement ses propres émissions. Cela est à la fois équitable et nécessaire, étant donné l'énorme disparité des niveaux de consommation d'énergie entre le Nord et le Sud, et le droit incontestable du Sud à se développer rapidement afin d'améliorer le bien-être de ses populations.

*
* *

Dans le présent chapitre nous avons examiné quelques-uns des principaux objectifs du développement que, selon nous, les pays du Sud devraient s'efforcer de réaliser au cours des dix prochaines années et au-delà. Nous avons suggéré les principaux éléments que toute stratégie à long terme et centrée sur la population de chaque pays devrait faire siens, et attiré l'attention sur les problèmes d'ordre général qui pourraient surgir au cours de sa mise en œuvre. Nous avons mis l'accent sur un certain nombre de facteurs qui sont essentiels pour que réussissent les efforts de développement que fait le Sud : autonomie nationale, mobilisation des ressources intérieures, réforme profonde des politiques mises en œuvre. Toutefois, il est clair qu'une coopération accrue entre les pays en développement et un réaménagement des relations Nord-Sud faciliteraient grandement la réalisation des objectifs que le Sud s'est fixés.

Mobiliser le Sud : vers une coopération accrue entre les pays en développement

LA COOPERATION SUD-SUD : SITUATION ET PERSPECTIVES

Le défi décisif auquel doivent faire face collectivement les pays en développement est de trouver les moyens de renforcer et de diversifier la coopération Sud-Sud.

La coopération Sud-Sud est, depuis près de quarante ans, l'un des objectifs de la politique étrangère des pays en développement. Elle a évolué sous l'effet des changements qui ont modifié la physionomie du Sud, mais aussi celle de l'économie mondiale et les relations du Sud avec le Nord. On a investi beaucoup d'énergie dans la coopération Sud-Sud, que ce soit dans le domaine intellectuel, politique ou de l'organisation. On a beaucoup appris, mais jusqu'à présent pas grand chose a été accompli. A l'heure actuelle, pour surmonter les difficultés auxquelles on se heurte et pour jeter des ponts entre les pays du Sud, on adopte des approches plus pragmatiques que par le passé.

Aperçu historique

L'idée d'autonomie collective a ses origines dans les mouvements de libération et les mouvements anticoloniaux des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Des liens durables se forgèrent entre les peuples et les nations du Sud au moment où les principes de base de l'action collective et de l'autonomie se cristallisaient dans le combat commun contre l'impérialisme et l'hégémonie. Le processus de décolonisation s'accéléra parce que les mouvements anticoloniaux s'épaulaient mutuellement et aussi parce que les pays en développement menaient une action politique collective aux Nations Unies.

Ces pays, et notamment ceux qui se trouvaient à la veille de l'indépendance, ne furent pas longs à remettre en cause les bases mêmes de la conduite des relations économiques internationales et la division du travail à l'échelle planétaire, qui constituaient un prolongement de l'ère coloniale. Ils commencèrent à avancer

conjointement un certain nombre de propositions sur la façon de transformer le système économique international – ses structures et son mode de gestion – et sur la façon dont les institutions multilatérales et les pays industriels du Nord devaient les aider à vaincre la pauvreté et à progresser sur le plan économique.

La Conférence afro-asiatique de Bandung, en 1955, fut la première manifestation de l'arrivée sur la scène mondiale d'un Sud ayant pris conscience de lui-même. La création du Mouvement des pays non alignés en 1961 et du Groupe des 77 en 1964 marquèrent le début d'une action collective entreprise par les pays du Sud pour défendre leurs intérêts communs.

Des liens économiques Sud-Sud commencèrent aussi à s'établir (aux niveaux bilatéral, sous-régional et régional) à mesure que les pays en développement, désireux de mettre fin à leur orientation exclusive vers le Nord, se tournaient les uns vers les autres en quête d'un soutien mutuel.

Au début des années 60, l'Amérique latine et les Caraïbes ouvrirent la voie en mettant en place un certain nombre d'institutions régionales et sous-régionales destinées à élargir leurs possibilités de développement. L'Association latinoaméricaine de libre-échange (LAFTA) fut créée en 1960 par l'Argentine, le Brésil, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay, auxquels se joignirent ensuite l'Equateur, la Colombie, le Venezuela et la Bolivie ; la LAFTA fut remplacée en 1981 par l'Association latino-américaine d'intégration (*Asociacion Latinoamericana de Integracion* – ALADI). Les organisations sous-régionales comprenaient le Marché commun centraméricain (MCCA), l'Association de libre-échange des Caraïbes (qui donna naissance à la Communauté des Caraïbes – la CARICOM), le Groupe andin et le Marché commun des Caraïbes orientales.

En Afrique, la Communauté économique d'Afrique orientale (East African Economic Community), le Comité permanent consultatif maghrébin et l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (UDEAC) virent le jour dans les années 60. C'est à la même époque que furent prises les premières mesures en vue de la création de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). La ligue des Etats arabes, tribune politique où s'exprimaient les aspirations de ces Etats à l'unité et à la libération de la domination extérieure, se préparait alors à mettre sur pied des programmes économiques. Ses initiatives aboutirent à la création de plusieurs institutions de coopération économique et sociale dans la région.

Des institutions régionales de coopération politique furent également créées, telle l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Constituée en 1963 par les Etats du continent déjà indépendants

afin de soutenir la lutte pour la libération totale de l'Afrique et de défendre leur souveraineté, l'OUA n'a cessé depuis lors de chercher à forger une conception collective propre à fortifier les nouvelles nations d'Afrique et à renforcer leur position dans l'économie mondiale.

Il y eut aussi, très tôt, une prise de conscience de la nécessité d'une coopération entre pays de différentes régions du Sud. L'Accord tripartite d'expansion commerciale et de coopération économique liant l'Égypte, l'Inde et la Yougoslavie fut suivi de plusieurs arrangements bilatéraux entre pays de régions différentes. La Chine, Cuba et l'Inde lancèrent de substantiels programmes d'assistance technique et de coopération financière au profit de nombreux pays en développement dans différentes régions.

Les efforts déployés pour élargir les relations Sud-Sud – au double plan mondial et régional – ne pouvaient que se heurter aux rigidités d'une économie mondiale organisée selon un axe Nord-Sud. La plupart des pays du Sud n'avaient pas grand-chose d'autre à vendre que des produits primaires ; leur commerce consistait dans une large mesure à échanger ceux-ci contre des produits manufacturés du Nord.

Certains pays avaient cependant commencé à transformer leurs matières premières avant de les exporter. Quelques autres étaient aussi parvenus à créer des industries fabriquant des articles qu'ils importaient auparavant. Dans un certain nombre de cas, ce processus d'industrialisation ne tarda pas à connaître des difficultés dues à l'étroitesse des marchés intérieurs. Tandis que quelques pays cherchaient à exploiter les possibilités qu'offraient les économies du Nord en se lançant dans la production de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, beaucoup s'efforcèrent aussi d'augmenter le volume du commerce sous-régional et régional.

La coopération Sud-Sud suscita dans les années 70 un optimisme considérable. Cette période fut marquée par l'irruption de l'OPEP sur la scène mondiale et par l'activisme croissant du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 – qui devait aboutir à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies des résolutions relatives au Nouvel ordre économique international (NOEI) et de la Charte des droits et devoirs économiques des États. De nombreuses tentatives étaient également faites pour dynamiser les divers dispositifs d'intégration et de coopération économiques qui avaient été mis en place et pour en créer de nouveaux.

L'intervention sur le marché mondial du pétrole des pays en développement exportateurs de pétrole, agissant en groupe par le truchement de l'OPEP, pour obtenir des recettes substantielles,

marqua une date dans l'histoire de l'autonomie collective des pays en développement. Pour la première fois, grâce à leur unité d'action, un groupe de pays en développement arrachait au Nord la maîtrise de la production et de la fixation du prix d'un produit essentiel. La preuve était ainsi faite aux yeux du Sud tout entier non seulement de la valeur politique et stratégique de l'action collective, mais aussi de ses avantages économiques. Cette intervention combinée créait de vastes ressources nouvelles, dont une partie allait servir à alimenter des flux importants d'aide au développement et d'investissements dans le Sud.

Les années 70 furent pour le Sud une période de confiance en soi et d'espoir. Ce fut l'époque de l'amélioration des prix des produits primaires, des faibles taux d'intérêt réels, des excédents de l'OPEP et d'une croissance vigoureuse dans beaucoup de pays en développement. Parti de peu, le commerce Sud-Sud connaissait une croissance dynamique, doublant presque sa part dans le total des échanges mondiaux (à l'exclusion des combustibles) entre 1970 et 1981. Les flux financiers, y compris les investissements, augmentaient entre les pays en développement. Plusieurs institutions financières régionales nouvelles furent créées.

Au cours des années 70, l'élargissement des perspectives suscita une floraison d'initiatives visant à étendre la coopération Sud-Sud. En Afrique, quatre importantes organisations sous-régionales furent créées pendant cette période : la Communauté économique d'Afrique occidentale (CEAO), la Mano River Union (MRU), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC). En Asie, l'Accord de Bangkok de 1975 créait une zone d'échanges préférentiels englobant un certain nombre de pays. En Amérique latine, la formation du Système économique latino-américain (Systema Economico Latinoamericano – SELA) introduisait un mécanisme novateur, les comités d'action *ad hoc*, destinés à promouvoir des activités conjointes de développement. Le SELA faisait aussi fonction d'organe de coordination de l'action des pays d'Amérique latine en tant que groupe, et d'harmonisation de leurs positions dans les instances multilatérales de développement. Dans la région arabe, des dispositions furent prises pour constituer un conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (Conseil de coopération du Golfe – CCG).

Le succès de l'OPEP avait pour un temps laissé espérer qu'une action collective du Sud aurait un impact sur la restructuration des relations économiques internationales. Mais l'occasion ne fut pas exploitée pleinement. Les changements introduits dans le système mondial de prise des décisions économiques étaient secondaires et ne transformèrent pas les caractéristiques fondamentales des

relations Nord-Sud. Avec leurs excédents de capitaux, les membres de l'OPEP firent preuve de générosité en affectant à l'aide au développement une proportion de leur PIB que les pays développés n'avaient jamais atteinte et n'ont jamais atteinte depuis. Les investissements d'une partie de leurs excédents financiers dans certains pays du Sud s'élevèrent à des montants substantiels. En outre, plusieurs pays de l'OPEP offrirent des possibilités d'emploi à de très nombreux travailleurs d'autres pays en développement et ouvrirent leurs marchés aux produits et aux technologies exportés par le Sud. Néanmoins, le plus gros de leurs importations de biens et de services continuèrent à venir du Nord, et c'est dans le Nord qu'ils investirent la majeure partie de leurs excédents de capitaux.

Malgré les occasions manquées dans les années 70, les espérances suscitées par les initiatives en matière de coopération Sud-Sud restèrent vivaces. Le début des années 80 fut marqué par l'ambitieux Programme d'action de Caracas pour la coopération économique entre les pays en développement, adopté par le Groupe des 77 en 1981.

Cependant, les nombreux plans et programmes visant à intensifier la collaboration Sud-Sud ne purent être utilement réalisés en raison de plusieurs facteurs défavorables, et notamment des institutions inadaptées et inefficaces, le manque de ressources, et une volonté politique insuffisante de la part de gouvernements dont l'attention était retenue par d'autres aspects du développement. Ces faiblesses allaient apparaître au grand jour et s'aggraver à mesure que la crise des années 80 prenait toute son ampleur.

La crise obligea les gouvernements de la plupart des pays en développement à faire porter tous leurs efforts sur la gestion de l'économie intérieure, sur des objectifs à court terme et sur leurs relations avec les pays développés. La coopération Sud-Sud passait au second plan de leurs préoccupations.

Dans le cadre de leurs programmes d'ajustement, les pays en développement, à l'exception de quelques pays d'Asie, réduisirent fortement leurs importations pendant la première moitié de la décennie. Cette contraction eut un impact négatif sur le commerce Sud-Sud. En outre, l'aggravation des difficultés de balance des paiements pesait sur les mesures de libéralisation des échanges Sud-Sud prises antérieurement, et réduisait considérablement l'efficacité des accords de financement, de paiements et de compensation. Il en résulta une chute sensible des échanges entre les membres d'un certain nombre de groupements régionaux et sous-régionaux. Ce déclin affecta en particulier des accords auxquels participaient des pays en développement à revenu moyen très endettés (principalement en Amérique latine) et les pays de

l'Afrique subsaharienne. Une chute importante du commerce interarabe fut également enregistrée pendant cette période.

De plus, la réduction de l'importance accordée à la planification du développement, la privatisation croissante des entreprises publiques et la diminution du rôle des gouvernements dans l'activité économique (autre conséquence des politiques d'ajustement) eurent pour effet de rendre dorénavant inapplicables certains des principes fondamentaux du modèle accepté de coopération entre pays en développement. La participation de l'Etat à l'intégration des activités de production et d'investissement, intégration dont les progrès avaient d'ailleurs été très variables, fut mise en veilleuse, la tendance des politiques nationales étant à la réduction de la demande, de l'investissement et de la croissance. Le volume des flux financiers entre les pays en développement diminua considérablement, à mesure que baissait le prix du pétrole et que les excédents de l'OPEP fondaient.

Ce climat de crise ne pouvait que réduire la capacité d'action collective des pays en développement. Cette perte d'élan se fit sentir dans les activités du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77. Le Sud se retrouva affaibli sur la scène mondiale. Les pays en développement étaient incapables de s'opposer aux initiatives prises par les pays développés pour modifier l'ordre du jour du développement mondial, pour amoindrir la portée des discussions et des négociations dans les organes des Nations Unies au sein desquels le Groupe des 77 et les membres du Mouvement des pays non alignés avaient naguère fait l'usage le plus efficace de leur force collective, et pour faire passer bon nombre de questions clés intéressant le développement dans la sphère des institutions de Bretton Woods et du GATT, où le Nord était – et demeure – le maître incontesté.

Aspect particulièrement important, la vulnérabilité face au Nord des pays en développement, pris séparément, les a mis dans l'impossibilité d'adopter une attitude collective efficace sur la question de la dette et d'aller au-delà de déclarations de politique générale. Les considérations à court terme et les préoccupations propres à chaque pays ont pris le pas sur les questions d'intérêt commun pour le Sud tout entier. Entre les pays débiteurs, et aussi entre les régions qui luttent contre la menace d'un effondrement économique et social, les différences sont apparues au grand jour.

Au cours de la même période, plusieurs guerres et conflits régionaux ont sapé davantage encore la capacité du Sud à recouvrer ses forces et ont limité l'action de certaines organisations importantes, notamment l'OUA et le Mouvement des pays non alignés. Dans certains cas, des changements politiques survenus dans tel ou tel pays, ou bien des désaccords et des rivalités entre

pays, ont affaibli leur soutien à des programmes de coopération déjà fragiles et les ont amenés à mettre fin à certains accords de coopération.

Dans l'ensemble, par conséquent, si les mesures visant à promouvoir la coopération Sud-Sud ont fait l'objet de beaucoup d'efforts et ont produit nombre d'initiatives et de plans d'action, les résultats concrets en ont été relativement limités. Dans la plupart des cas, l'idéalisme n'a pas été tempéré par la dose de pragmatisme voulue, ou accompagné d'une égale détermination à agir. Une tendance à sous-estimer les obstacles ainsi que l'effort et le temps nécessaires pour obtenir des résultats tangibles a eu souvent pour effet de laisser les espérances insatisfaites et a abouti ainsi à la frustration et même au désenchantement et au scepticisme. Il s'est révélé en général plus facile de coopérer sur le plan politique, où d'importantes initiatives conjointes ont continué d'être prises et mises en œuvre. Sur le plan économique, le fossé est demeuré très large entre, d'une part, la rhétorique de la solidarité, les objectifs ambitieux des résolutions internationales et les nombreux programmes formulés dans les accords entre gouvernements et, d'autre part, l'action qui s'en est suivie.

Les leçons de l'expérience

L'un des principaux défauts de la coopération Sud-Sud a été la faiblesse de son organisation et l'absence d'un soutien technique institutionnalisé, tant sur le plan international qu'au sein de la plupart des pays. Les institutions intergouvernementales mises en place pour faire progresser la coopération ont été handicapées dans bien des cas par un manque de personnel qualifié et de moyens financiers. Sur le plan mondial, l'action et les négociations collectives ont souffert de l'absence d'une structure capable de fournir en permanence un appui technique et intellectuel – comme le secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le fait pour les économies de marché des pays développés – ou même des mécanismes permettant des consultations régulières, la coordination de l'action et le règlement des différends. Tout aussi néfaste a été l'incapacité commune à traduire les objectifs de coopération dans les politiques et les plans nationaux, ou à intégrer les finalités de la coopération Sud-Sud dans le mandat des organisations et des institutions publiques.

Dans la plupart des pays en développement, l'opinion publique n'a guère soutenu la coopération avec d'autres pays en développement parce qu'on s'est rarement efforcé d'expliquer systématiquement à la population en quoi les liens Sud-Sud étaient néces-

saires et comment ces liens lui seraient profitables. En l'absence d'efforts de cet ordre, les pays en développement ont eu tendance à continuer à voir dans les rapports avec le Nord le vecteur du progrès économique et n'ont pas su mesurer la valeur des liens entre pays du Sud.

On ne s'est pas suffisamment préoccupé de la nécessité d'améliorer la circulation de l'information dans les pays du Sud pour éclairer l'opinion publique sur la situation dans le Sud. L'information a tendance à circuler principalement entre le Nord et le Sud ; les circuits d'information entre pays du Sud sont rares et faibles. Très peu nombreux sont les pays en développement où l'on peut obtenir des renseignements satisfaisants sur d'autres pays en développement, qu'il s'agisse de leurs institutions, de leurs cultures, de leurs produits ou de leurs capacités.

Ces faiblesses sont d'autant plus lourdes de conséquences que les tentatives pour créer des relations entre les pays en développement se heurtent à l'habitude de recourir aux liens avec le Nord qui, eux, sont familiers. Ces liens ont l'appui de puissants intérêts nationaux et étrangers, y compris des sociétés transnationales. Il n'est pas rare de les voir s'efforcer de faire obstacle à de nouvelles liaisons économiques Sud-Sud en semant le doute sur les capacités ou les intentions de partenaires éventuels appartenant au Sud.

Le facteur politique, tout en n'étant pas suffisant en soi, a une immense importance pour les destinées de la plupart des groupements régionaux et autres programmes de coopération, en particulier pendant leur phase de décollage. L'expérience des 20 dernières années a prouvé que ce sont la vision, la volonté et l'engagement de ceux qui sont directement impliqués, et en particulier des principaux dirigeants politiques du Sud, qui se révèlent être les facteurs clés de la réussite ou de l'échec des initiatives de coopération.

Des raisons d'agir renforcées

Si les déboires des années 80 ont sapé le moral et fait pâlir les espérances, ils ont du moins puissamment mis en évidence l'importance de la coopération Sud-Sud pour le développement et le rôle qu'elle pouvait jouer en faveur des pays en développement qui cherchent à lutter contre les forces et les processus qui viennent rogner leur indépendance économique. Il est clair que, s'ils avaient été solidement établis et diversifiés, les liens entre les pays en développement auraient pu atténuer les difficultés que ceux-ci ont connues pendant cette période. En outre, les changements survenus dans le Sud, dans le Nord et sur la scène mondiale

rendent la collaboration Sud-Sud plus nécessaire encore et élargissent l'éventail de ses possibilités.

Les changements dans le Sud. Les progrès qui ont eu lieu dans le Sud peuvent donner une substance nouvelle au processus de coopération entre les pays en développement. Beaucoup d'entre eux ont considérablement diversifié leurs économies au cours des trois dernières décennies. Certains sont parvenus à des niveaux élevés d'industrialisation, donnant naissance à des complémentarités nouvelles entre pays en développement, tant à l'intérieur des régions qu'entre celles-ci. Ainsi s'élargit le champ possible des échanges commerciaux et des flux de technologie et de capitaux entre les pays en développement, et dans des conditions mutuellement avantageuses.

Les économies nouvellement industrialisées du Sud ont désormais établi leur compétitivité pour une vaste gamme de produits manufacturés et, dans certains cas, concurrencent avec succès le Nord sur les marchés mondiaux. La complexité croissante des produits d'exportation du Sud, mesurée par l'intensité de recherche et développement, est illustrée par la figure 4.1. Grâce à l'excellente qualité de ces produits d'exportation, le préjugé défavorable dont les produits du Sud souffraient traditionnellement dans l'ensemble du monde, et jusque dans le Sud même, commence à disparaître.

Une tâche importante pour les années 90 sera d'améliorer les communications entre pays du Sud afin de permettre aux acheteurs de se familiariser avec les capacités de production et la compétitivité des fournisseurs du Sud. Pour faciliter ces échanges au sein du Sud, il conviendra de s'occuper davantage des questions relatives au financement du commerce, parce que ces modalités financières peuvent favoriser tout à la fois le processus des échanges commerciaux et l'expansion des marchés dans les régions les moins développées du Sud.

Dans le Sud, les balances des paiements excédentaires se trouvent à l'heure actuelle concentrées dans un très petit nombre d'économies. Dans le même temps, toutefois, les investissements du Sud sur les marchés financiers et monétaires du Nord représentent au total un montant appréciable. Même si la majeure partie de ces avoirs sont détenus sous forme de réserves dans des comptes à court terme et sont à inscrire en regard des dettes encourues, le Sud n'en dispose pas moins de ressources considérables. Son objectif doit donc être de créer des conditions dans lesquelles une proportion croissante de ces actifs pourra être mobilisée pour être investie dans le développement du Sud.

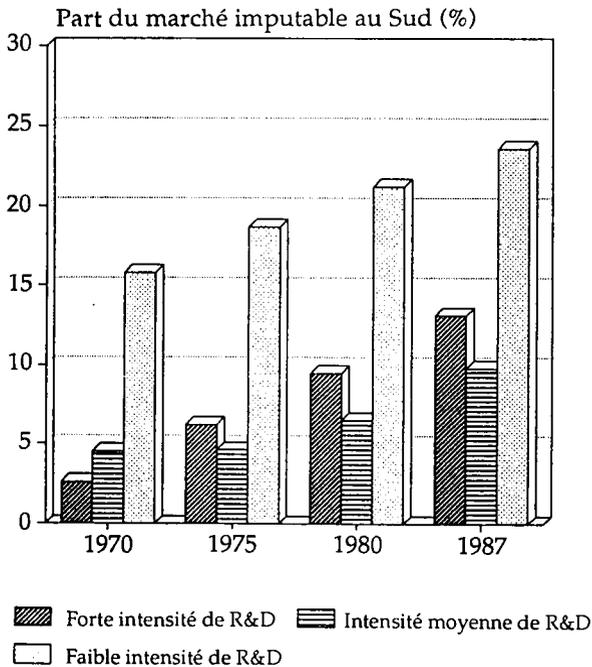
Nombreuses sont les situations où la nécessité d'une coopération entre les pays en développement se fait fortement sentir, par

exemple lorsqu'il s'agit de gérer des ressources naturelles communes, de résoudre des problèmes écologiques communs et de mettre la science et la technologie au service des besoins et des conditions spécifiques du Sud, en particulier pour accroître la production vivrière et pour que cette augmentation suive le rythme de la croissance démographique. Dans des domaines comme les communications, les transports aériens et autres services, où de grandes et puissantes entreprises du Nord rivalisent pour la domination du marché mondial, les pays en développement auront besoin de collaborer les uns avec les autres pour se faire une place et la conserver.

En somme, le Sud est aujourd'hui mieux placé qu'il ne l'était il y a 10 ans pour progresser dans la coopération ; il en a aussi un plus grand besoin dans un certain nombre de domaines.

Figure 4.1

Les parts du Sud dans les importations de produits manufacturés faites par les économies de marché développées, par intensité de R-D



Note : à l'exclusion de la Chine

Source : CNUCED

Les changements dans le Nord. Les raisons qui justifient la coopération Sud-Sud ont aussi été renforcées par les changements qui ont lieu dans le Nord et par les tendances de l'économie mondiale et du commerce mondial pendant les années 80, ainsi que par les perspectives qui s'ouvrent dans ce domaine pour les années 90.

Il est désormais manifeste que la dynamique de la croissance économique dans le Nord n'est plus un moteur fiable ou suffisant pour engendrer une croissance soutenue dans le Sud. La croissance du commerce mondial s'est ralentie au début des années 80, et elle a peu de chances de retrouver les rythmes élevés qu'elle avait connus dans les années 60. La part des exportations mondiales imputable au Sud a elle aussi diminué dans les années 80 après avoir atteint un sommet entre 1978 et 1980 (voir figure 4.2). Le Sud ne peut pas non plus s'en remettre au Nord pour lui fournir de la technologie à des conditions et selon des modalités qui lui conviennent, ou pour l'aider à créer sa propre technologie. Dans le domaine financier, si aucun effort ne doit être ménagé pour diriger vers le Sud un flux d'épargne excédentaire en provenance des pays développés, rien ne garantit que ce mouvement se produira en quantité suffisante. Au contraire, tout porte à penser que les flux de capitaux du Nord vers le Sud continueront de stagner dans les années à venir.

Les progrès révolutionnaires de la science et de la technologie et les mutations économiques sont en train de donner aux pays industriels des capacités nouvelles qui les rendent moins tributaires des matières premières produites par le Sud. En outre, dans un certain nombre de cas, des avantages dont bénéficiaient auparavant les pays en développement, notamment la main-d'œuvre à bon marché, diminuent.

Il y a tout lieu de penser que les changements intervenus dans les relations Est-Ouest et au sein des pays de l'Europe de l'Est (dont il sera question dans le prochain chapitre) amèneront le Nord à détourner du Sud son attention et ses ressources, du moins à brève et moyenne échéance. Pendant les toutes prochaines années, le Sud risque fort d'avoir affaire à un Nord plus homogène et plus sûr de lui, préoccupé de ses propres problèmes et des possibilités qui s'offrent à lui.

Ces changements et ces tendances dans le Nord font qu'il est indispensable que le Sud se tourne vers ses propres ressources collectives. C'est par ses propres moyens que le Sud va devoir compenser cet environnement international défavorable. Il aura besoin pour ses exportations de produits manufacturés de débouchés autres que le Nord, où la montée du protectionnisme risque de toute manière de constituer un obstacle majeur, surtout si un grand nombre de pays en développement essaient d'accroître leurs

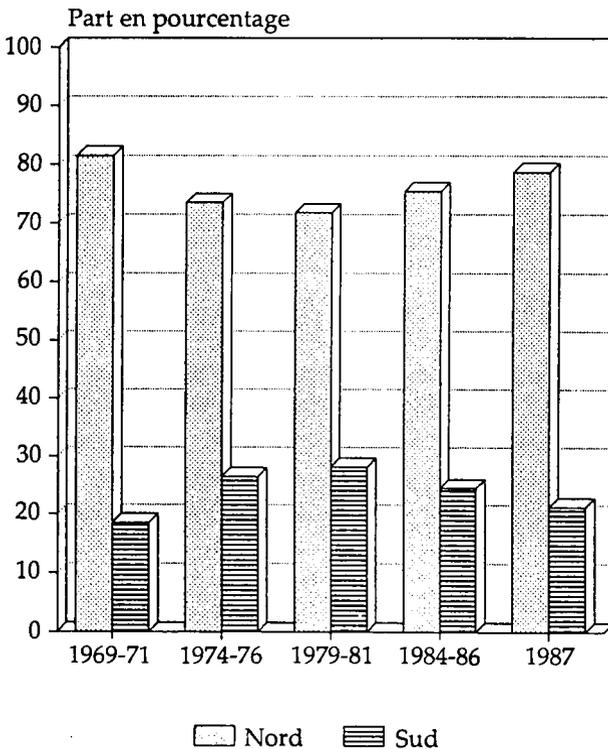
exportations en même temps. De plus en plus, il devra compter sur ses propres ressources financières pour soutenir une bonne part de son développement. Et il aura besoin de créer ou de développer sa base scientifique et technologique.

Rien de tout cela ne pourra être accompli par des pays isolés agissant par leurs seuls moyens. La coopération Sud-Sud sera de plus en plus nécessaire comme moteur supplémentaire destiné à propulser l'expansion économique du Sud et pour fournir le lubrifiant financier qui permettra à cette expansion de s'opérer sans heurts.

Les changements sur la scène mondiale. Comme on l'a indiqué au chapitre 1, le monde connaît des changements qui mettent en évidence la nécessité d'une coopération plus vigoureuse entre les

Figure 4.2

Les parts respectives du Nord et du Sud
dans les exportations mondiales, 1970-1987



Source : CNUCED

pays du Sud. En ce qui concerne les problèmes écologiques, il n'est pas douteux que les pays en développement devraient œuvrer de concert pour sauvegarder leurs intérêts en répondant aux préoccupations du Nord au sujet des dangers qui menacent l'environnement sur notre planète. De même, face au trafic illicite des drogues, une coopération s'impose entre les pays en développement qui sont concernés, à la fois pour enrayer le trafic et pour mettre au point, en accord avec les pays consommateurs du Nord, une solution durable à l'échelle du monde.

Dans le même ordre d'idées, le Sud doit serrer les rangs pour relever les défis lancés par les grands groupements économiques qui existent actuellement dans le Nord et par ceux qui seraient susceptibles de voir le jour, ou encore pour réagir aux efforts de pays développés puissants qui cherchent, ou chercheraient, à renforcer leurs zones d'influence dans le Sud. Le développement de la coopération régionale dans le Nord (le renforcement de l'intégration européenne et son extension à de nouveaux pays, la création d'une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis) rend d'autant plus nécessaire une coopération des pays du Sud, en particulier au niveau régional. Nous devons constater toutefois que quelques-uns de ces mouvements régionaux du Nord – de même que certains projets d'accords de coopération économique entre pays situés en bordure du Pacifique – prévoient déjà l'établissement de relations plus étroites avec certains pays en développement. Comme ces derniers seront probablement les principales puissances économiques du Sud, cette évolution risque d'affaiblir la coopération Sud-Sud dans son ensemble. Raison de plus pour créer un contexte où tous les pays du Sud s'engagent de façon active dans la coopération Sud-Sud.

En outre, les pays en développement vont devoir répondre collectivement aux nouvelles données dans les relations Est-Ouest s'ils veulent pouvoir protéger leurs intérêts de groupe et exercer quelque influence sur le cours de ce processus historique. Ils devront aussi agir en groupe pour aider à modeler les relations mondiales futures, qu'il s'agisse des négociations commerciales, de la réforme du système des Nations Unies, de l'exploitation des ressources communes de la planète ou des utilisations de l'espace inter sidéral.

Face à ces problèmes et à ces tendances, aucun pays en développement ou même aucun groupe de pays en développement ne saurait espérer à lui seul exercer une influence sensible sur la détermination du résultat final. Pour pouvoir jouer un rôle influent et négocier à partir d'une position de force sur des questions aussi importantes, les pays en développement devront agir de concert.

La coopération Sud-Sud réaffirmée

Dans le droit fil de cette justification de la coopération Sud-Sud, on assiste à une réaffirmation croissante de l'intérêt et du soutien que suscite la coopération économique et politique interrégionale, régionale et sous-régionale entre les pays en développement. En Asie du Sud, la création de l'ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale) a rassemblé plusieurs pays qui n'avaient jamais fait partie jusqu'alors d'un groupe sous-régional. En 1988, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie et la République du Yémen ont créé le Conseil de coopération arabe. Par ailleurs, cinq pays d'Afrique du Nord – l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie – se sont mis d'accord pour constituer l'Union du Maghreb arabe. En Amérique latine, le Groupe des huit de Rio, composé de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Mexique, du Panama, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela, a été constitué en 1987. Un certain nombre de groupes régionaux et sous-régionaux (la CCEAC, la CEAO, la CEDEAO, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), l'UDEAC, la Zone d'échanges préférentielle pour l'Afrique orientale et australe (ZEP), en Afrique ; l'ANASE, en Asie ; l'ALADI, le Groupe andin, le MCLA, le SELA, en Amérique latine ; la CARICOM, dans les Caraïbes) ont dressé des plans pour élargir leurs activités.

Les institutions financières multilatérales existantes du Sud – basées principalement en Asie occidentale – ont continué à fournir la preuve du rôle vital du financement pour la promotion et le maintien de la coopération Sud-Sud dans des domaines clés de l'économie, dont le moindre n'est pas la création d'une infrastructure.

La renégociation de la Convention de Lomé a, une fois de plus, réuni un groupe de pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur une position de négociation commune face à la communauté européenne ; l'une des questions en discussion concernait l'ampleur et la nature d'un soutien financier à leurs propres plans de coopération et d'intégration.

La création du Système global de préférences commerciales entre les pays en développement, les efforts déployés pour redonner de la vigueur au Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77, la création du Groupe au sommet pour les consultations et la coopération Sud-Sud sont quelques-unes des manifestations du regain de dynamisme du Sud et du désir de renforcer les liens et d'améliorer la coopération entre les pays concernés.

Il ne faut pas manquer de relever dans ce contexte le nombre croissant des contacts, des réseaux et des initiatives qui existent au

niveau non gouvernemental dans de nombreux domaines de l'activité économique, sociale et culturelle et de la recherche. Ces initiatives sont une source de connaissances et d'expériences qui offrent de nouvelles possibilités de coopération et d'association horizontales. Un grand nombre d'organismes importants ont ainsi vu le jour, parmi lesquels nous pouvons citer l'Académie des sciences du Tiers Monde, le Réseau d'organisations scientifiques du Tiers Monde et les *Development Alternatives for Women in a New Era* (DAWN).

Des initiatives politiques et diplomatiques ont également été prises en Amérique latine, en Afrique et en Asie, qui attestent une volonté nouvelle de la part des pays du Sud de régler leurs différends politiques et même leurs conflits militaires au moyen d'efforts et de mécanismes régionaux et sous-régionaux.

FAIRE PROGRESSER LA COOPERATION SUD-SUD : STRATEGIE ET PROGRAMMES

De toute évidence, les pays en développement devront se mettre d'accord sur une stratégie globale de coopération Sud-Sud. Cette stratégie devrait servir de base à l'élaboration de programmes plus spécifiques de coopération régionale, sous-régionale et nationale.

La politique reste un domaine où sont prises des initiatives importantes en matière de relations Sud-Sud. En effet, une grande partie des projets actuels de coopération économique entre pays du Sud sont issus d'un regroupement politique, comme on le voit dans le cas du Mouvement des pays non alignés. Un exemple typique nous en a été récemment fourni par le Groupe de Contadora, groupe de pays d'Amérique latine qui s'est formé pour empêcher la guerre en Amérique centrale ; après avoir contribué à la réalisation de cet objectif, il a donné naissance au Groupe de Rio, qui joue un rôle actif dans le domaine économique. Un autre exemple est celui de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, organisation économique née des préoccupations d'un groupe de pays africains désireux de renforcer la solidarité qui les unissait dans leur lutte contre la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain. Empêcher les conflits armés et négocier des accords de désarmement sont des objectifs dont la poursuite exige de toute évidence une coopération politique. Cette coopération devrait être élargie et comporter des rencontres entre les membres des différents partis politiques et des différentes assemblées législatives du Sud.

De par sa nature même, le processus de coopération Sud-Sud est destiné à créer sa propre dynamique et à diversifier peu à peu son champ d'application. Il faudra cependant que la stratégie définisse les grands domaines dans lesquels devra se poursuivre la coopération, en indiquant les objectifs à atteindre à long terme. Elle devra proposer, dans chaque domaine, un ensemble d'activités à entreprendre à court et à moyen terme. Ces activités devraient répondre à des problèmes et à des besoins critiques, offrir de bonnes chances de succès et porter en elles de nouvelles perspectives d'élargissement et d'approfondissement de la coopération Sud-Sud. La stratégie devrait aussi fixer les principales mesures à prendre pour réaliser à la fois le programme à court terme et le programme à moyen terme et pour atteindre les objectifs à long terme. Pour contribuer à la formulation d'une telle stratégie, la Commission a tenté, dans les pages qui suivent, d'esquisser un ensemble d'objectifs et d'activités qu'elle juge importants pour faire avancer le processus de coopération Sud-Sud.

Les fondations

Pour commencer, nous voulons insister sur deux grands domaines qui revêtent une signification spéciale dans toute action visant à faire progresser la coopération Sud-Sud et à renforcer les fondations sur lesquelles elle doit être établie. Le premier a trait à la nécessité d'amener les divers pays à prendre conscience qu'ils appartiennent au Sud ; le second concerne la mise en valeur des ressources humaines.

Prise de conscience de l'appartenance au Sud

Il faut inciter activement les dirigeants politiques, les fonctionnaires, les hommes d'affaires, les universitaires et autres groupes professionnels de tous les pays en développement à accepter l'idée que la coopération Sud-Sud constitue un objectif stratégique. Il faudrait également promouvoir cette idée à une échelle plus vaste, pour toucher toutes les couches et tous les secteurs de la société. Le soutien et la participation des populations sont un élément essentiel de ces fondations sur lesquelles pourra s'édifier la coopération Sud-Sud.

Il faut donc mettre vigoureusement l'accent sur la nécessité d'amener les habitants des pays en développement à prendre conscience qu'ils appartiennent au Sud, et de renforcer leur foi dans le Sud, leur confiance mutuelle et leur attachement à la coopération Sud-Sud.

Le sentiment d'appartenir au Sud devrait être cultivé pour en arriver à ce qu'il fasse partie du système de valeurs de tous les pays en développement. L'étude de l'histoire et des valeurs du Sud (ainsi que des processus et des événements contemporains qui affectent le Sud) devrait figurer en bonne place aux programmes des écoles secondaires et des universités du Tiers Monde.

Au-delà, il faudrait créer dans chaque pays en développement un corps de partisans actifs de la solidarité Sud-Sud. Des groupes clairement déterminés, allant des partis politiques aux associations professionnelles et commerciales, en passant par des organisations communautaires de base non gouvernementales, peuvent apporter une contribution spécifique au processus de coopération Sud-Sud. Ils devraient être tenus régulièrement informés et être aussi encouragés et aidés à entrer directement en rapport avec leurs homologues d'autres pays en développement.

Une mesure importante pour promouvoir les contacts personnels serait d'alléger les restrictions mises aux voyages d'agrément et d'affaires entre pays en développement. Il est paradoxal que les gens du Nord franchissent les frontières des pays en développement beaucoup plus facilement que les gens du Sud. Les pays en développement devraient donc négocier sur une base de réciprocité la suppression de l'exigence du visa. Dans la mesure où la pénurie de devises fortes limite les voyages Sud-Sud, ils devraient envisager de créer des comptes de compensation spéciaux pour faciliter les mouvements de touristes dans l'ensemble du Sud ou dans telle région particulière.

Il conviendrait de créer dans chaque pays en développement un comité national de coopération Sud-Sud, qui serait composé de citoyens éminents issus d'horizons divers, pour conseiller le gouvernement, conduire l'action civique et établir un lien entre les divers groupes qui militent pour la coopération Sud-Sud. Il formulerait des programmes destinés à mobiliser l'opinion publique et à rendre le concept de solidarité et de coopération plus sensible à la population et plus proche de sa vie quotidienne.

Les ministères, services publics et autres institutions de l'Etat devraient faire leurs objectifs de la coopération Sud-Sud et adopter une attitude plus orientée vers le Sud. Chaque pays devrait instituer des modalités tendant à faciliter les contacts administratifs, éducatifs et autres avec les pays en développement et, d'une manière générale, à créer un climat susceptible d'encourager une collaboration avec eux. Tous les gouvernements devraient envisager de désigner un ministère ou un département qui serait chargé de promouvoir la coopération Sud-Sud, laquelle comprendrait une coopération régionale et une coopération sous-régionale, comme cela est déjà le cas dans certains pays en déve-

loppement. Il est à souhaiter qu'un ministre en titre soit chargé des affaires Sud-Sud. Des facilités de carrière pourraient être offertes aux fonctionnaires qui seraient disposés à travailler au service d'institutions créées dans le cadre d'accords de coopération.

Chaque pays du Sud devrait fixer officiellement, lorsqu'il formule sa politique nationale ou son plan de développement, des objectifs explicites relatifs à la coopération Sud-Sud. Un pays qui adopterait un plan indicatif de cinq ans pourrait, par exemple, esquisser sa stratégie de coopération Sud-Sud, fixant des cibles spécifiques et mettant en lumière les liens entre cette coopération et les objectifs nationaux. De plus, il conviendrait d'instituer des procédures régulières, prévoyant notamment le recours aux statistiques et autres indicateurs, pour déterminer dans quelle mesure les objectifs de coopération avec d'autres pays en développement auront été atteints. Si les résultats de ces examens étaient communiqués à un organisme conjoint des pays en développement, leur analyse fournirait d'utiles indications sur l'état mondial de la coopération Sud-Sud.

Capter le potentiel des ressources humaines

Le savoir et les compétences sont des ingrédients essentiels du développement économique. Si les jeunes gens du Sud pouvaient recevoir une éducation d'un niveau plus élevé et si leurs capacités pouvaient être développées, le potentiel de production du Sud – et la force qu'il représente dans l'économie mondiale – en serait énormément augmenté. Beaucoup de pays se sont, certes, dotés d'un appareil éducatif impressionnant, mais de graves déficiences subsistent en matière d'enseignement et de formation dans presque tous les pays en développement, surtout en sciences et en technologie.

La coopération entre pays en développement peut faire beaucoup pour remédier à ces déficiences. Et pourtant les mouvements d'étudiants entre pays du Sud sont encore peu importants, surtout de région à région, encore qu'un petit nombre de pays aient lancé des programmes impressionnants d'échanges d'étudiants. En même temps, des centaines de milliers d'étudiants des pays en développement font, à grand frais, leurs études dans le Nord.

A mesure que le développement se poursuivra, la demande d'enseignement supérieur et de formation dans le Sud est appelée à augmenter et à se diversifier rapidement. Les pays en développement auront du mal à payer le coût des études que des étudiants de plus en plus nombreux voudront aller faire dans le Nord, et beaucoup ne seront pas non plus en mesure d'offrir dans leurs propres institutions tous les enseignements spécialisés nécessaires.

L'impossibilité de satisfaire la demande croissante d'enseignement supérieur risque d'avoir un impact néfaste sur le développement d'un certain nombre de ces pays.

La coopération Sud-Sud pourrait atténuer ces difficultés en permettant de tirer davantage parti des infrastructures éducatives existant dans le Sud. L'enseignement supérieur dispensé dans le Sud coûterait beaucoup moins cher que dans le Nord, n'aurait aucune raison d'être inférieur et serait en outre mieux adapté aux spécificités du Sud. Sans compter qu'au terme de leurs études, les étudiants regagneraient vraisemblablement leur pays. Ainsi, au bout d'un certain temps, ceux qui auraient fait leurs études dans d'autres pays du Sud deviendraient pour leur pays un actif précieux et seraient au nombre de ceux qui s'emploieraient à intensifier la coopération Sud-Sud.

La coopération Sud-Sud en matière d'enseignement peut grandement contribuer à rehausser la qualité et la quantité des ressources humaines du Sud. Il conviendrait d'établir un programme pour développer les liens dans le domaine de l'enseignement et pour accroître considérablement le volume des mouvements d'étudiants entre les pays du Sud. Les pays devraient avoir toute latitude de participer à une ou plusieurs parties du programme, quelles qu'elles soient.

Le programme devrait porter notamment sur les domaines suivants :

- enseignement des sciences fondamentales, de l'ingénierie, de la médecine et de la santé publique ;
- formation technique et professionnelle, y compris les apprentissages dans l'industrie ;
- programmes d'enseignement à distance, en particulier aux niveaux régional et sous-régional ;
- développement de l'esprit d'entreprise et des compétences nécessaires à la gestion.

Sciences fondamentales et ingénierie. L'objectif devrait être de remédier aux faiblesses actuelles de l'enseignement des mathématiques et des sciences aux niveaux primaire et secondaire grâce à une coopération pour l'établissement d'un programme de perfectionnement des enseignants. Il faudrait choisir des institutions pilotes pour les différentes communautés linguistiques du Sud et explorer les possibilités de coopération entre toutes ces institutions.

En ce qui concerne le troisième degré, le programme devrait viser à élargir l'accès aux établissements d'enseignement supérieur et à améliorer leur qualité. Les taux bruts des inscriptions dans l'enseignement du troisième degré dépassent rarement 15 à 20 % dans le Sud, et sont très inférieurs à ces chiffres dans de

nombreux pays, notamment en Afrique et dans les Caraïbes. En Europe et au Japon, les taux sont de 30 % et plus, et en Amérique du Nord de 55 % environ. Compte tenu de leurs contraintes, les pays du Sud doivent se porter mutuellement assistance pour relever leurs taux d'inscriptions. Au niveau du premier et du deuxième cycle, cette aide pourrait revêtir la forme d'accords entre universités de chaque continent destinés à faciliter les échanges de personnel, de matériels d'enseignement et d'étudiants. Dans certaines disciplines nouvelles, comme par exemple la biologie moléculaire, le génie génétique ou l'informatique, il y aurait lieu d'encourager les échanges entre continents.

Au niveau de la maîtrise et du doctorat, il existe déjà sur les trois continents plusieurs centres d'enseignement et de recherche scientifiques qui devraient être invités à prendre l'initiative de constituer un réseau de hautes études dans des spécialités déterminées. Les institutions choisies seraient désignées comme appartenant à un « Réseau de centres d'excellence du Sud » dont le rôle serait de dispenser une formation avancée à des étudiants d'autres pays en développement. Un effort particulier devrait être consenti pour assurer à ces centres un financement suffisant leur permettant d'améliorer leur capacité à servir le Sud.

A titre de mesure complémentaire, il y aurait lieu de créer une Fondation du Sud qui octroierait chaque année un minimum de 10.000 « bourses du Sud » à des étudiants brillants des pays en développement pour leur permettre de poursuivre des études en restant dans le Sud. La Fondation serait financée par des sources gouvernementales et non gouvernementales. Une certaine proportion des bourses devrait être réservée à des étudiants des pays les moins avancés.

Santé. Le Sud peut puiser dans l'acquis considérable de sa propre expérience pour ce qui est des mesures destinées à réduire la mortalité infantile, à lutter contre les maladies, à accroître l'espérance de vie, à diffuser le contrôle des naissances, à dispenser les soins de santé primaires et à réglementer l'importation, la production et la distribution des produits pharmaceutiques. Cependant, dans le domaine de la santé, les liens avec le Nord continuent d'être beaucoup plus forts que ceux qui existent avec les autres pays en développement. Il faut corriger ce déséquilibre. Dans la mesure où les pays en développement peuvent pourvoir par eux-mêmes aux exigences des soins de santé, tout devra être fait pour réduire leur dépendance massive envers le Nord dans ce domaine. L'une des possibilités consisterait à conclure des accords de coopération pour mettre sur pied, dans le cadre du Sud, un enseignement universitaire de troisième cycle dans les domaines de la médecine et de la santé publique.

Un domaine où s'offrent des possibilités considérables de coopération, avec à la clé la perspective de promouvoir le progrès scientifique dans le Sud, est celui de la médecine autochtone. Il existe depuis quelque temps, dans les milieux de la médecine et de la santé publique des pays développés, un courant d'intérêt pour les formes de médecine traditionnelle pratiquées dans le Sud. C'est le Sud lui-même qui devrait maintenant s'efforcer de tirer parti de cette source de connaissance et de compétences pour que les avantages puissent en être partagés largement. Il appartient aux gouvernements d'élaborer et de financer des programmes qui permettront de diffuser les résultats des recherches sur les formes autochtones de médecine dans d'autres pays du Sud, et également d'offrir à des étudiants d'autres pays en développement la possibilité de s'initier à ces pratiques

Formation technique et professionnelle. Dans la très grande majorité des pays en développement, les possibilités d'acquérir ou d'améliorer des compétences techniques ou industrielles sont extrêmement limitées. La grande masse des gens sans emploi ou sous-employés n'a bénéficié que d'une formation institutionnelle réduite ou n'en a reçu aucune. Les écoles techniques et professionnelles ne peuvent accueillir qu'une très faible fraction des jeunes.

Il faudrait lancer des programmes nationaux, régionaux et sous-régionaux de stages et d'assistance technique pour développer des flux de personnel enseignant, médical et technique entre pays en développement. Travail sur le terrain, partage de l'expérience et appui technique devraient être les mots d'ordre de ces personnels dans tout le Sud, en particulier dans les pays les moins avancés.

Les pays nouvellement industrialisés sont bien placés pour offrir des possibilités de formation dans ces domaines. Les mécanismes de la coopération Sud-Sud pourraient, d'une part, jouer un rôle important dans l'organisation de plans d'assistance technique destinés à mettre des enseignants de ces pays, spécialistes de disciplines techniques et professionnelles, à la disposition d'autres pays en développement et, d'autre part, offrir des possibilités d'apprentissage pour la formation de personnel d'encadrement. Ces plans pourraient être organisés avec une aide appropriée du secteur privé.

Enseignement à distance. La technologie moderne des communications réduit les coûts de formation à tous les niveaux, y compris le coût des programmes d'alphabétisation des adultes. L'emploi de la radio et de la télévision par satellite et par câble élargit les possibilités de coopération régionale en matière d'enseignement à distance. Certaines institutions éducatives régionales ont d'ores et déjà des programmes d'enseignement à

distance qui fonctionnent, mais il reste encore beaucoup de place pour d'autres réalisations de ce type. Une expansion dans ce domaine faciliterait la coopération interrégionale dans le Sud pour la mise en commun de l'expérience acquise et des matériels d'enseignement à distance, dont certains pourraient promouvoir la coopération Sud-Sud.

Esprit d'entreprise et capacités de gestion. Bien que le développement de l'esprit d'entreprise et des capacités de gestion soit nécessairement conditionné par les antécédents historiques, culturels, économiques et sociaux du pays considéré, il n'en existe pas moins de vastes possibilités de coopération entre les pays dans ces domaines, surtout aux niveaux régional et sous-régional, mais aussi entre les régions.

Quelles que soient leurs différences, les pays du Sud sont confrontés à une tâche commune qui est d'encourager leurs populations à valoriser le travail et la discipline, et de leur inspirer le goût de la réussite. C'est dans un climat où ces conditions seront réunies qu'il sera possible de parvenir à une productivité, à une épargne et à un investissement élevés, ainsi qu'à l'innovation et à l'esprit d'entreprise. Le système éducatif doit être le principal vecteur de ces valeurs. Les échanges entre pays en matière d'enseignement s'accompagnent nécessairement d'une familiarisation avec les habitudes de travail et avec les systèmes de valeurs des pays d'accueil. Par la coopération dans le domaine de l'éducation, les pays du Sud peuvent s'aider mutuellement à créer un climat propice au désir de réussir et à l'esprit d'entreprise.

Le suivi. Si l'on veut qu'un programme Sud-Sud de coopération pour la mise en valeur des ressources humaines puisse être lancé et développé, il faut pouvoir disposer d'un soutien institutionnel. Le Secrétariat du Sud, dont la création est proposée plus loin dans le présent chapitre, devrait être chargé – et ce serait l'une de ses premières tâches – de préparer des plans détaillés pour chacun des éléments qui viennent d'être mentionnés, et de présenter des propositions pour la mobilisation de ressources humaines et financières qui permettront de réaliser ces plans.

Dans le cadre de ce programme – et pour faciliter les échanges – des dispositions devraient être prises pour diffuser dans le Sud des informations sur les cours dispensés par les différents établissements d'enseignement, sur les frais de scolarité, sur la possibilité d'obtenir des bourses, etc. La Fondation du Sud proposée devrait être un centre chargé d'administrer des programmes de bourses, d'évaluer les expériences d'échanges, de recommander aux gouvernements de nouvelles mesures à prendre, de tenir à jour des statistiques et de publier un rapport annuel sur la coopération Sud-Sud dans le domaine de la mise en

valeur des ressources humaines. Des organismes analogues pourraient être créés à l'échelon régional.

En mettant en commun ressources, expériences et compétences, la coopération Sud-Sud dans le domaine des ressources humaines pourra aider les pays à progresser sur la voie du développement. Elle constitue en outre un moyen d'accroître la compréhension et la solidarité entre les pays du Sud et donc de contribuer à faire avancer la coopération Sud-Sud elle-même.

Les domaines fonctionnels

Les éléments qui doivent permettre d'édifier la coopération Sud-Sud sont nombreux et variés. Les domaines fonctionnels suivants méritent d'être considérés comme prioritaires et de faire l'objet d'une attention soutenue : -

- Finances
- Commerce
- Industrie et affaires
- Services
- Transports et infrastructure
- Sécurité alimentaire
- Science et technologie
- Environnement
- Information et communication
- Contacts à la base.

Finances

Les finances se sont révélées être le maillon dangereusement manquant dans toute la gamme des activités Sud-Sud. Les plans de coopération, qu'il s'agisse de commerce, de production et d'investissement, d'éducation ou de science et de technologie, ont besoin d'un financement suffisant pour être viables.

Nous avons sélectionné plusieurs domaines dans lesquels la coopération en matière financière ou le financement de la coopération en matière économique font sérieusement défaut. Ces formes de coopération font intervenir des institutions et des mécanismes qui existent déjà, à savoir les mécanismes régionaux de financement, les banques régionales de développement, les institutions multilatérales et l'aide Sud-Sud au développement. A plus long terme, nous envisageons des institutions nouvelles, notamment une Banque du Sud qui financerait initialement le commerce et fournirait ultérieurement un financement pour le développement. Dans les paragraphes qui suivent, nous cernons les questions centrales qui se posent à propos de ces institutions et

de ces mécanismes et nous indiquons les principaux domaines d'intervention quant aux mesures à prendre.

Accords multilatéraux de compensation et de paiement. L'efficacité de ces accords continue à revêtir une importance déterminante pour le fonctionnement des groupements commerciaux régionaux. Il y a à l'heure actuelle cinq accords de ce type en vigueur dans le Sud. Ce sont : l'accord de crédit et de paiement de l'ALADI (ex. : LAFTA, 1965), l'Asian Clearing Union (1974), la Chambre de compensation de l'Afrique occidentale (1975), la Chambre de compensation de l'Afrique centrale (1979) et la Preferential Trade Area Clearing House of Eastern and Southern African States (Chambre de compensation de la zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique orientale et australe) (1981). Deux autres accords, le Caribbean Multilateral Clearing Facility (Mécanisme de compensation multilatérale des Caraïbes) et la Chambre de compensation centraméricaine, ont cessé de fonctionner au milieu des années 80 en raison de l'accumulation des soldes non réglés.

Les accords de compensation et de paiement peuvent contribuer plus efficacement à promouvoir l'expansion des échanges s'ils comportent un élément de crédit. L'absence de crédits de soutien pour financer les fluctuations de la balance des paiements entraîne inévitablement l'adoption de règles plus rigoureuses en matière de paiements, une moindre propension des membres à accroître leurs échanges ou l'accumulation d'arriérés.

Plusieurs mécanismes fournissant des lignes de crédit pour les besoins du commerce régional fonctionnent dans le Sud. Ce sont : le Fonds de stabilisation centraméricain (1969), le Fonds de réserve latino-américain (1988), qui a remplacé l'accord de Saint-Domingue de la LAFTA (1969), le Fonds de réserve andin (1976), créé aux termes de l'accord de Carthagène, le Fonds monétaire arabe (1976) et l'accord de crédit croisé (« swap ») de l'ANASE (1978). L'insuffisance des fonds a cependant restreint l'efficacité de ces accords qui, en 1987, avaient fourni au total moins de 700 millions de dollars de crédits. Les difficultés de balance des paiements des années 80 ont considérablement diminué la capacité et la volonté des pays à excédent d'accorder des crédits. En conséquence, le potentiel de libéralisation du commerce que recèlent la plupart de ces accords n'est pas exploité.

Il apparaît donc nécessaire de créer une base de ressources suffisante qui permettrait aux accords de compensation et de paiement de remplir plus efficacement leur rôle et de surmonter leurs difficultés. Certes, les pénuries de devises imposent des limites à l'expansion des accords de crédit. Cependant, même dans ces limites, une volonté politique plus affirmée permettrait de

mobiliser des ressources supplémentaires pour soutenir des accords viables. Cette question mérite de retenir en priorité l'attention des pays qui ont signé les divers accords de commerce et de paiement.

L'expansion du commerce entre les pays en développement recueille l'approbation générale de la communauté internationale. L'octroi d'un soutien financier à des accords sous-régionaux, régionaux et interrégionaux de commerce et de paiement devrait donc être une fonction légitime d'institutions financières internationales comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Les pays en développement devraient soulever la question au sein de ces institutions et leur demander instamment de mettre en place des mécanismes spéciaux destinés à fournir un soutien financier à des accords viables de commerce et de paiement dans le Sud. A plus long terme, le Sud devrait avoir pour objectif de soutenir ces mécanismes par ses propres ressources.

Mécanismes de financement du crédit à l'exportation. Les crédits à l'exportation exercent une forte influence sur l'expansion des échanges, en particulier pour les produits non traditionnels et les biens d'équipement. Plusieurs pays en développement ont créé des institutions qui fournissent des crédits à l'exportation, appuyés par une assurance-crédit et par des mécanismes de garantie. Néanmoins, la capacité de la plupart des pays en développement, et en particulier des plus petits, à consentir de tels crédits, ou à créer dans ce but des institutions financièrement viables, est limitée. C'est pourquoi il serait hautement prioritaire de conclure des arrangements sous-régionaux, régionaux et interrégionaux pour financer une expansion des possibilités de crédit à l'exportation qui pourrait contribuer à la croissance du commerce entre les pays en développement.

Il existe actuellement dans le Sud cinq institutions financières régionales ou sous-régionales qui accordent des crédits à court et à moyen terme pour financer les échanges dans leur propre région ainsi que les exportations à destination des pays développés. Ce sont : la Banque latino-américaine d'exportation (*Banco Latinoamericano de Exportacion* – BLADDEX), qui est une banque multinationale privée ; le Système andin de financement du commerce (*Systema Andino de Financiamiento del Comercio* – SAFICO), géré par la Société andine de développement et qui finance les exportations non traditionnelles entre les pays de la sous-région ; le Mécanisme de financement du commerce de la Banque interaméricaine de développement ; la Banque islamique de développement et le Mécanisme de financement du commerce interarabe, créé par le Fonds monétaire arabe et le Fonds arabe de développe-

ment économique et social, afin de financer et de promouvoir le commerce entre les pays arabes. Ces mécanismes ne desservent cependant qu'un nombre limité de pays en développement, et certains d'entre eux servent à financer des exportations vers des pays extérieurs à leur région, et notamment des exportations à destination de pays développés.

Il est évident que les modalités de financement du crédit à l'exportation dans les pays en développement laissent à désirer. Il est indispensable que les groupes sous-régionaux et régionaux créent des mécanismes efficaces de crédit à l'exportation là où il n'en existe pas actuellement. Il est urgent également d'élargir la portée des dispositifs existants. Au niveau interrégional, le besoin se fait sentir d'une véritable banque commerciale du Sud qui se spécialiserait dans le crédit à l'exportation. C'est là une question sur laquelle nous reviendrons dans le présent chapitre.

Banques régionales et sous-régionales de développement. Un certain nombre d'institutions bancaires de développement fonctionnent aux niveaux régional, sous-régional et interrégional. Trois banques régionales de développement étendent leur champ d'action à tout un continent. Il s'agit de la Banque interaméricaine de développement (BID), de la Banque africaine de développement (BAfD) et de la Banque asiatique de développement (BAsD). Des banques de développement ont également été créées au niveau sous-régional : par exemple la Banque de développement des Caraïbes et la Banque de développement de l'Afrique de l'Est. Ces institutions bancaires ont les moyens de jouer un rôle important dans la promotion de la coopération Sud-Sud. Quoique, dans l'état actuel des choses, elle ne soient pas composées exclusivement de pays du Sud et qu'elles soient fortement influencées par leurs membres du Nord, elles ont pour vocation de servir les régions en développement dont elles portent le nom. Les pays en développement sont des actionnaires importants de ces banques et ont leur mot à dire pour ce qui est d'orienter leur politique et d'influer sur leur gestion. Ils devraient insister pour que ces institutions accordent une priorité plus élevée (et consacrent une plus large part de leurs ressources) au soutien des programmes de coopération et d'intégration économiques dans leur région. Ils devraient en outre proposer à ces banques de financer des projets intéressants deux ou plusieurs pays membres.

Les banques de développement régionales et sous-régionales devraient être vivement incitées à offrir une gamme plus étendue de services financiers et techniques à l'appui de la coopération régionale, dans des domaines comme le financement de programmes et de projets régionaux et sous-régionaux, les mécanismes de crédit à l'exportation et de refinancement, et les accords

régionaux de compensation et de paiement. Ayant reconnu la nécessité d'élargir dans cette direction le champ de ses opérations, la BID a déjà créé un mécanisme de refinancement des crédits à l'exportation accordés par des pays d'Amérique latine pour promouvoir le commerce des biens d'équipement. D'autres banques régionales devraient créer des mécanismes analogues. Les banques régionales de développement devraient aussi envisager de mettre en place des accords de consortium pour financer des projets et des exportations qui seraient de nature à promouvoir la coopération interrégionale entre pays du Sud.

Le Fonds arabe de développement économique et social nous offre l'exemple d'un soutien résolu à divers aspects de la coopération Sud-Sud. Comme la Banque arabe pour le développement de l'Afrique, c'est une banque régionale de développement qui appartient en totalité au Sud et à laquelle participent tous les pays arabes membres de la Ligue des Etats arabes. Son capital versé et ses fonds propres s'élèvent à quelque 5 milliards de dollars. Le Fonds a accordé des prêts pour des projets et octroyé des dons d'assistance technique qui ont servi à développer l'infrastructure matérielle et des secteurs de production dans certains pays membres, en particulier l'agriculture, l'industrie, les transports et les télécommunications, l'énergie, l'eau et les installations d'assainissement. Il s'est intéressé spécialement à des projets d'envergure interrégionale, tels que réseaux de transport, réseaux électriques et systèmes de télécommunications. En coopération avec le Fonds monétaire arabe, il a également contribué à mettre en place le Mécanisme de financement du commerce interarabe, au capital autorisé de 500 millions de dollars. Le mécanisme financera les échanges de tous les biens et services (à l'exclusion du pétrole) à l'intérieur de la région arabe.

Institutions multilatérales de financement d'aide au développement. Les trois principales institutions multilatérales financières et d'aide au développement – la Banque mondiale, le FMI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – pourraient faire beaucoup en faveur de la coopération Sud-Sud, mais celle-ci n'a pas été jusqu'à présent au nombre de leurs préoccupations principales. Il est peu probable qu'elles changent d'attitude sauf si les pays en développement manifestent beaucoup plus d'intérêt et de détermination à cet égard. Ils devraient proposer aux organes directeurs de chacune de ces institutions de nouvelles orientations générales pour que lesdites institutions jouent un rôle beaucoup plus important et systématique au service de la coopération Sud-Sud. En même temps, ces pays devraient proposer des projets et des programmes requérant un soutien de ce genre.

La Banque mondiale devrait être invitée à financer un nombre croissant de projets et de programmes d'investissement intéressant deux ou plusieurs pays en développement, et aussi à mettre en place un mécanisme de refinancement des crédits à l'exportation consentis par des pays en développement. On devrait demander au FMI de créer un mécanisme destiné à appuyer les initiatives tendant à la libéralisation et à l'expansion du commerce entre pays en développement. Dans le cadre de ses activités de soutien à la Coopération économique entre pays en développement et à la Coopération technique entre pays en développement (CTPD), le PNUD devrait allouer une proportion notable des fonds dont il dispose à des programmes régionaux et interrégionaux de coopération Sud-Sud, comme le système global de préférences commerciales (SGPC), entre pays en développement, les groupements d'intégration économique et les associations de producteurs de produits de base.

Ce qu'il faudrait, c'est que la contribution de toutes les institutions multilatérales à la coopération Sud-Sud soit examinée chaque année par le Comité de la coopération économique entre pays en développement de la CNUCED.

Aide au développement. L'aide au développement fournie par des pays en développement – dons aux pays les moins avancés, crédits à long terme à des taux d'intérêt bonifiés, assistance technique – est une expression importante de la solidarité entre ces pays. Les pays de l'OPEP, agissant conjointement par le truchement du Fonds de l'OPEP pour le développement international, et les pays arabes, par l'intermédiaire de leurs institutions nationales (par exemple, le Fonds du Koweït pour le développement économique arabe, le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement économique arabe, le Fonds saoudien de développement, la Société libyenne d'investissement arabe à l'étranger, le Compte de développement du Qatar) et par l'intermédiaire d'institutions multilatérales (par exemple, le Fonds arabe pour le développement économique et social, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et la Banque islamique de développement) ont été les sources les plus importantes de cette assistance. Le Mexique et le Venezuela ont lancé en 1980 un programme de coopération en matière d'énergie pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, afin de fournir une assistance à des conditions de faveur aux pays de la région. Un petit nombre d'autres pays en développement, notamment la Chine et l'Inde, réalisent également par leurs propres moyens des programmes d'aide au développement.

Les excédents accumulés par certains pays exportateurs de pétrole, qui avaient financé la majeure partie de l'aide Sud-Sud au développement, ont cependant beaucoup diminué et les transferts

importants de capitaux à des conditions de faveur ne sont plus très probables. De ce fait, une responsabilité spéciale échoit aux pays du Sud qui ont de fortes réserves et de fortes capacités d'exportation. C'est à eux qu'il incombe d'accorder, à des conditions de faveur variables selon les cas, une assistance au développement des pays les plus pauvres du Sud. Les pays en développement qui jouissent d'une situation financière plus forte ont une obligation d'aider les membres les plus démunis de la famille du Sud. Le Fonds AFRICA est un exemple de cet esprit de solidarité en action. Créé en septembre 1986, par le sommet des non-alignés de Harare, le Fonds AFRICA a réuni à ce jour plus de 500 millions de dollars qui sont destinés à aider les États qui se trouvent en première ligne et les mouvements de libération d'Afrique australe dans la lutte contre le régime de Prétoria. Le lancement réussi du fonds AFRICA montre ce que le Sud est capable de faire, ainsi que les bonnes dispositions qui existent dans le Sud – mais aussi dans certains pays du Nord qui ont versé des contributions au Fonds – et son exemple devrait inciter à créer d'autres dispositifs financiers multilatéraux pour aider les pays qui en ont le plus besoin.

La Banque du Sud. A plus long terme, les besoins du Sud en matière d'aide au développement et de financement des échanges seront tels que la création d'une banque du Sud deviendra une nécessité impérieuse. Depuis une dizaine d'années, l'idée de créer une banque du Sud, qui serait une institution multilatérale de financement du développement à part entière, retient beaucoup l'attention. L'idée initiale consistait à lui attribuer une large gamme d'activités, comprenant notamment le financement de projets de développement, des coentreprises, les crédits à l'exportation, les accords de stabilisation pour les produits de base, le financement des balances des paiements et le soutien d'accords régionaux et sous-régionaux de paiement et de crédit.

Les gouvernements des pays en développement ne sont pas encore parvenus à un accord sur la création de la banque. D'aucuns estiment que le projet est trop ambitieux et que la gamme des activités envisagées est trop vaste. Certains pays détenteurs d'excédents de capitaux craignent en outre de voir s'instaurer d'éventuels rapports de donateur à bénéficiaire et de voir la banque devenir simplement un moyen de plus pour transférer leurs excédents sous forme d'aide à d'autres pays en développement. Il y a lieu d'apaiser ces craintes. D'ailleurs, les excédents du Tiers Monde ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient et la banque devrait rechercher, dans le Sud même, des sources de capitaux beaucoup plus diversifiées. De plus, les capitaux provenant des pays à excédents devraient pour la plupart être obtenus à des

conditions plus commerciales, et servir à garantir les plus banca-
bles des projets candidats à un financement. Ces capitaux com-
merciaux devraient cependant s'associer à des capitaux obtenus à
des conditions plus favorables pour soutenir des investissements
et des activités également essentiels pour la coopération Sud-Sud
mais qui ne peuvent être rentabilisés qu'à long terme.

Le champ des opérations de la future Banque du Sud devra être
réexaminé à la lumière d'une évaluation réaliste du volume et des
sources de financement disponibles dans le Sud et des conditions
auxquelles on pourrait les mobiliser. Il serait prudent de commen-
cer sur des bases plus modestes que celles qui avaient été initiale-
ment envisagées, avec l'appui d'un groupe important de pays en
développement intéressés, en laissant à d'autres la possibilité de
se joindre à eux ultérieurement. Etant donné les difficultés
auxquelles on risque de se heurter pour réunir les ressources
nécessaires, c'est graduellement que la banque devrait élargir ses
opérations.

La première des priorités de la banque devrait être de financer
les exportations et de soutenir les accords sous-régionaux, régio-
naux et interrégionaux de compensation et de paiement. Comme
on l'a vu précédemment, les pays en développement n'ont qu'une
capacité extrêmement limitée de consentir des crédits à l'exporta-
tion. Or, il est quasiment impossible aujourd'hui d'exporter des
produits manufacturés non traditionnels sans bénéficier d'un
crédit après l'expédition.

Il existe sur les marchés internationaux des mécanismes de
réescompte des crédits à l'exportation, mais les exportateurs des
pays en développement se voient imposer des taux de réescompte
très onéreux, qui sont censés être justifiés par le risque élevé de
défaut de paiement lié aux crédits de cette nature. Ces taux coût-
eux s'expliquent en partie par la solvabilité limitée des pays qui
garantissent les crédits à l'exportation. Il faut cependant souligner
que cet état de choses est aussi imputable en partie aux imperfec-
tions des marchés financiers internationaux et au fait que ceux-ci
sont peu au fait de la gestion des crédits à l'exportation des pays
en développement. Une mise en commun des ressources, et donc
des risques, par un groupe de pays en développement serait de
nature à ouvrir l'accès aux crédits à l'exportation et aux mécanis-
mes de réescompte à des taux d'intérêt plus favorables. Par consé-
quent, pour compléter les initiatives qui pourraient être prises par
les banques régionales de développement et autres institutions
multilatérales de financement du développement, il est nécessaire
qu'une institution propre au Sud puisse offrir des crédits à
l'exportation à des taux compétitifs et fournir ainsi un soutien
d'importance vitale au commerce Sud-Sud. Une telle institution

pourrait en particulier étayer le fonctionnement du système global de préférences commerciales entre pays en développement.

Lorsque ses premières opérations se seraient révélées viables et efficaces, la Banque du Sud pourrait éventuellement explorer la possibilité de fournir un soutien à plus long terme aux balances des paiements ainsi qu'un financement des investissements destinés à renforcer et diversifier la production et les capacités commerciales du Sud.

En 1987, la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés, tenue à Pyongyang, recommandait que le Groupe technique intergouvernemental de haut niveau procède à l'élaboration des statuts de la Banque du Sud afin que les pays intéressés puissent commencer sans trop tarder à faire fonctionner la banque et puissent inviter d'autres pays à se joindre à eux ultérieurement. Cette recommandation n'a pas été suivie d'effet. Pour faire avancer le projet, il est indispensable de mettre en place un mécanisme efficace grâce auquel les pays intéressés pourront parvenir rapidement à un accord sur le champ des activités, les méthodes de fonctionnement et le financement de la banque. Sur tous les points, le consensus est dans une très large mesure une question de volonté politique et de solidarité ; il dépend aussi d'un processus bien organisé et soutenu de préparation technique et de négociation.

La création d'un forum des débiteurs. Dans sa déclaration de mars 1988 sur la dette extérieure des pays en développement, la Commission a recommandé de créer d'urgence une tribune des débiteurs. Celle-ci n'a rien perdu de sa nécessité malgré les initiatives qui ont été prises récemment pour faire face au problème de la dette et dont il sera question au chapitre suivant. Au minimum, cette tribune permettrait aux pays débiteurs de se consulter et de coordonner leurs politiques et modalités de gestion de la dette. Elle leur permettrait aussi de réagir collectivement aux événements et de promouvoir une action concertée pour défendre leurs intérêts communs. La création d'une tribune des débiteurs constituerait une réaffirmation importante de la coopération et de la solidarité Sud-Sud.

En dernière analyse, le problème de l'endettement des pays en développement ne pourra être réglé que dans un contexte politique. La coordination et l'action concertée vont devenir pour ces pays une nécessité plus impérieuse encore au cours de la période à venir. Depuis des années, le fardeau de la dette étouffe le développement dans de nombreuses régions du Sud. Si ce fardeau et les contraintes politiques et économiques qu'il entraîne pour les pays en développement pouvaient être allégés, les conditions deviendraient beaucoup plus favorables pour toutes les formes de coopération Sud-Sud.

Assistance aux pays qui négocient avec le FMI et la Banque mondiale. En raison de leurs difficultés financières, un grand nombre de pays en développement ont été amenés à faire de plus en plus appel à l'assistance financière du FMI et de la Banque mondiale. Beaucoup de pays appliquent actuellement des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis au point par ces deux institutions. Les conditions rigoureuses auxquelles les prêts sont consentis, et les normes de performance lourdes de conséquence liées à ces programmes ont créé un malaise profond (voir chapitre 5). Tous les pays en développement n'ont pas les moyens techniques nécessaires pour négocier avec efficacité et sur un pied d'égalité sur ces problèmes complexes avec les deux institutions en question et obtenir les arrangements les meilleurs possibles. Pour les aider à remédier à cette faiblesse, le Groupe des 24, qui coordonne les positions des pays en développement dans les affaires monétaires et financières internationales, devrait constituer un groupe permanent de conseillers expérimentés qui pourraient apporter leurs services à tout pays en développement ayant besoin de conseils dans ses négociations avec le FMI et la Banque mondiale. Le PNUD devrait être invité à financer l'utilisation des services de ces experts.

Le commerce

A l'heure actuelle, la coopération visant à favoriser le commerce entre les pays du Sud a lieu, en grande partie, dans le cadre de dispositifs régionaux et sous-régionaux de promotion des échanges et d'intégration économique (l'importance du commerce intrarégional dans chacune des trois régions du Sud entre 1965 et 1987 est indiquée à la figure 4.3). Ces dispositifs offrent de très larges possibilités d'expansion. Dans ce domaine, ce sont les diverses organisations régionales et sous-régionales elles-mêmes qui sont le mieux placées pour établir des programmes détaillés. Nous nous bornerons à présenter quelques suggestions générales pour une revitalisation de la coopération régionale et sous-régionale en matière d'échanges commerciaux, tout en insistant sur le renforcement du commerce interrégional dans le Sud.

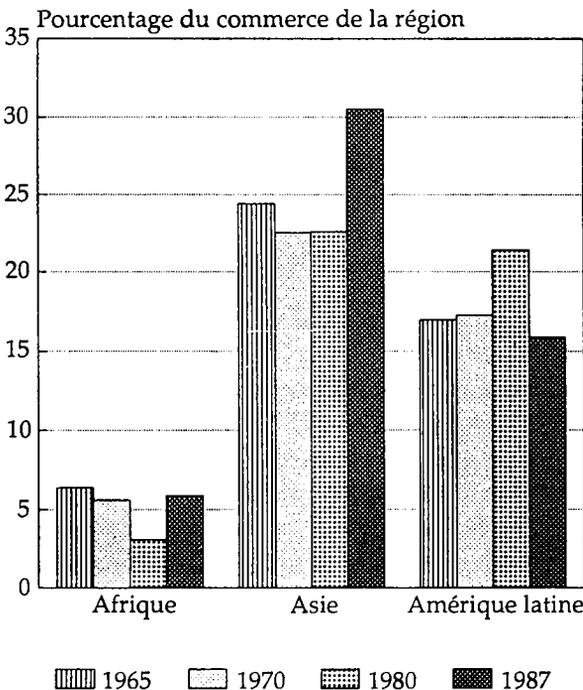
Il y aurait beaucoup à gagner à promouvoir le commerce Sud-Sud au niveau interrégional. Un élargissement du champ de la coopération entre les pays en développement leur permettrait de tirer un meilleur parti de la diversité des ressources, des compétences, des capacités et des débouchés existant dans le Sud. C'est donc le bon sens économique qui veut que le Sud planifie l'expansion de son commerce en élargissant les réseaux de préférences commerciales à la totalité des pays concernés au lieu de limiter ces

efforts à des groupements régionaux. Il est tout à fait normal que des systèmes préférentiels coexistent à différents niveaux, des préférences plus fortes étant accordées dans le cadre de certains groupements régionaux et sous-régionaux.

Système global de préférences commerciales (SGPC). Le Système mondial de préférences commerciales entre pays en développement, entré en vigueur en avril 1989 après une série de négociations qui avaient commencé en 1976, est une réalisation de première importance. Système destiné à promouvoir le commerce interrégional entre pays en développement, il repose sur le principe de l'avantage mutuel. Pour faire en sorte que tous les participants en bénéficient équitablement, il tient compte des différences de niveau de développement industriel et économique et d'organisation commerciale, et comporte des dispositions spéciales en faveur des pays les moins avancés. Ce système est

Figure 4.3

Le commerce intrarégional en pourcentage du commerce total de chaque région



Source : CNUCED.

considéré comme complétant les accords d'échanges préférentiels existant aux niveaux régional et sous-régional.

L'accord du SGPC établit un cadre global de règles applicables dans trois domaines : les échanges de concessions réciproques concernant les mesures tarifaires, paratarifaires et non tarifaires, et ceci pour tous les types de produits ; les actes de commerce directs et notamment les contrats à moyen terme et à long terme ; et les accords sectoriels. La libéralisation du commerce inscrite en filigrane dans la première manche des négociations du SGPC, qui a abouti en avril 1988 à des échanges de concessions bilatérales entre pays, n'a toutefois qu'une portée limitée. Pour l'heure, le SGPC a surtout une valeur symbolique. Il devra faire l'objet de beaucoup de soins, pour que l'expansion du commerce entre pays en développement acquière sa propre dynamique. Toute la difficulté est de mettre au point une stratégie cohérente telle que, d'ici à l'an 2000, le SGPC s'applique à une proportion substantielle des échanges commerciaux entre les pays du Sud.

Pour faire du SGPC un instrument plus efficace d'expansion du commerce, il faut que le Sud étudie avec le plus grand soin plusieurs questions de principe étroitement liées :

- Le respect du principe de l'avantage mutuel suppose la conclusion d'accords institutionnels garantissant le partage équitable des coûts et des avantages entre des pays se situant à des niveaux différents en matière de développement industriel et économique et de commerce extérieur.
- Lorsque les produits qui offrent les meilleures perspectives d'expansion commerciale auront été identifiés et admis à bénéficier de préférences commerciales, il faudra prendre des dispositions pour qu'ils ne soient pas soumis à des mesures non tarifaires de limitation du commerce.
- Le dispositif devrait être souple pour ne pas perturber le bon fonctionnement des mécanismes préférentiels régionaux et sous-régionaux. Ce risque pourrait d'ailleurs être réduit dans une certaine mesure si les mécanismes existants étaient simultanément perfectionnés. Le SGPC contribuerait alors à renforcer les mécanismes qui régissent déjà des échanges commerciaux bilatéraux, sous-régionaux et régionaux et faciliterait aussi l'expansion du commerce interrégional, multilatéral et bilatéral.
- Toute stratégie d'expansion du commerce entre les pays du Sud devrait tenir compte du fait qu'il s'agit là, par nature, d'un exercice à long terme. L'expansion du SGPC devra être négociée par étapes et être périodiquement réexaminée. Le but devra être à la fois d'élargir le champ des concessions et d'augmenter le nombre des pays participants.

- Il sera indispensable de mettre en place un service technique bien armé, doté de ressources financières suffisantes, pour appuyer le processus de mise en œuvre et promouvoir l'expansion du dispositif. Ce service devra pouvoir analyser les coûts et les avantages, pour les membres, d'un perfectionnement du système de préférences et persuader ceux qui n'en sont pas encore membres des avantages qu'ils pourraient tirer d'une participation. Il devrait être chargé d'établir un calendrier et un programme d'action jusqu'à l'an 2000.

Les organisations commerciales d'Etat. Beaucoup peut être fait pour accroître la coopération entre les organisations commerciales d'Etat du Sud, au niveau régional comme au niveau interrégional. Une telle coopération pourrait permettre de se passer des services des intermédiaires qui viennent des pays développés, de promouvoir le commerce de compensation et de diversifier les échanges en y faisant entrer des articles non traditionnels. Elle est aussi de nature à favoriser des opérations conjointes pour les achats de produits importés, la promotion des exportations, la recherche et la commercialisation, l'entreposage, l'utilisation des moyens de transport et la formation. La création de l'Association internationale des organisations commerciales d'Etat des pays en développement (ASTRO) constitue un pas important vers la création des instruments institutionnels nécessaires pour promouvoir cette coopération. L'ASTRO devrait être invitée à formuler un programme complet d'expansion de la coopération entre les entreprises commerciales d'Etat du Sud dans les années 1990.

Le commerce de compensation. Le mécanisme des échanges compensés peut être utile pour surmonter les difficultés de paiements, de crédit à l'exportation et la pénurie de devises qui risquent autrement de constituer de sérieux obstacles à l'expansion du commerce Sud-Sud. Il peut, lui aussi, fonctionner au niveau régional aussi bien qu'au niveau interrégional. Cependant, pour que le commerce de compensation puisse devenir une composante majeure du commerce international des pays en développement, ceux-ci doivent modifier leur façon de l'envisager. Ils devront cesser de considérer leurs exportations vers d'autres pays en développement comme un moyen de se procurer un excédent en devises fortes. Ils devront au contraire y voir un moyen d'obtenir des biens et des services dont leur économie a besoin moyennant une expansion équilibrée des échanges dans les deux sens.

Jusqu'à présent, la plus grande partie du commerce de compensation entre pays en développement a eu lieu par le truchement d'intermédiaires du Nord. C'est le Nord qui a le plus profité de ce type d'échanges, il n'a manifestement aucun intérêt à aider les partenaires indirects du Sud à entrer en rapport direct et à établir

des relations commerciales durables. Les pays en développement ont besoin de s'organiser pour le commerce de compensation, grâce notamment à des accords de paiement en produits, d'autant que cela peut aussi favoriser le développement de relations commerciales plus classiques. Il faudrait constituer des équipes d'experts pour les conseiller et aussi mettre en place un réseau d'information, comme le fait actuellement l'ASTRO. Il faudrait en outre étudier la possibilité de créer une organisation qui identifierait les pays en développement pouvant tirer avantage de ce type de commerce et qui jouerait le rôle de courtier dans les transactions commerciales de compensation. L'ASTRO devrait être invitée à entreprendre des études techniques et à amener les pays intéressés à explorer ensemble les possibilités de coopération dans ce domaine.

Information commerciale. Indépendamment des obstacles dressés par les politiques et des faiblesses structurelles, qui contribuent à limiter le commerce Sud-Sud, il y a de la part des autorités et des entreprises des pays en développement une inertie générale quand il s'agit de promouvoir le commerce de produits non traditionnels et lorsqu'il s'agit de promouvoir ce commerce avec des partenaires non traditionnels, et en particulier avec des partenaires éventuels d'autres régions du Sud. Cela provient d'un manque d'esprit d'entreprise qu'aggravent encore l'ignorance et les préjugés, ainsi que – ce qui n'est pas rare – l'opposition des intérêts locaux acquis aux relations commerciales avec le Nord.

Pour surmonter ces obstacles, il serait utile d'améliorer les communications entre les pays du Sud et d'orienter les initiatives vers la promotion du commerce Sud-Sud. L'enquête détaillée, produit par produit, sur les exportations et les importations qui ont lieu entre pays en développement, comme celle que dressent actuellement la CNUCED et le Centre du commerce international CNUCED/GATT, devrait être généralisée. Les informations fournies par la recherche devraient être introduites dans un réseau informatisé de renseignements commerciaux au service des pays qui adhèrent au SMPC et d'autres pays en développement. Il faudrait en outre organiser des réunions qui mettraient en présence acheteurs et vendeurs en puissance.

Il existe entre les zones frontalières des pays en développement des courants commerciaux importants qui ne figurent pas dans les statistiques officielles. Ce trafic montre qu'il y a des possibilités de commercer qui n'ont pas été suffisamment reconnues jusqu'à présent et qui mériteraient d'être étudiées et exploitées pour faire progresser le commerce officiel Sud-Sud.

La coopération pour le commerce des produits de base. Les pays en développement sont depuis longtemps pénalisés par le bas niveau des prix internationaux réels des produits primaires qu'ils

exportent, par l'instabilité de ces prix, par l'insuffisance des moyens de financement du stockage et par la faiblesse de leurs capacités de traitement et de commercialisation. De plus, les progrès technologiques accomplis dans le Nord font que la part des matières premières dans beaucoup de produits manufacturés tend à diminuer, avec pour conséquence la perte de marchés pour les exportateurs de produits primaires, sans compter que certaines denrées agricoles et matières premières produites dans le Sud sont en train d'être remplacées par des produits de substitution qui viennent du Nord.

Plusieurs décennies d'efforts pour stabiliser les marchés des produits de base au moyen d'accords internationaux passés entre producteurs et consommateurs et portant sur ces produits, ont donné de maigres résultats et suscité bien des frustrations dans le Sud. Dans certains cas, la concurrence entre les producteurs eux-mêmes a aggravé les pressions qui poussent les prix à la baisse, avec pour résultat des transferts de ressources supplémentaires vers le Nord. Les producteurs de produits de base du Sud, en particulier ceux dont la production représente la grande masse de la production mondiale et du commerce mondial des produits considérés, devraient donc s'attacher à nouveau, et d'urgence, à constituer des associations de producteurs afin de gérer l'offre et/ou d'intervenir sur le marché. Plusieurs questions d'ordre pratique méritent d'être étudiées de près si on adopte cette stratégie :

- La gestion de l'offre d'un produit ne peut être efficace que si elle est le fait de producteurs représentant la majeure partie des exportations mondiales. Il faudrait convaincre les pays producteurs qui ont une part importante du marché mondial pour un produit de base donné d'adhérer à ce type d'instrument de gestion, même si leurs exportations du produit en question ne leur procurent qu'une petite proportion de leurs recettes d'exportation.
- Il faudrait accorder une attention spéciale, dans les mécanismes de gestion de l'offre, aux préoccupations des pays les moins avancés dont les produits de base sont la source principale de leurs recettes d'exportation.
- En déterminant le niveau des prix, les mécanismes devraient tenir compte des intérêts des consommateurs, en particulier lorsqu'il s'agit de produits de base pour lesquels des prix élevés sont susceptibles de déclencher des progrès technologiques qui risquent d'entraîner une contraction de la demande.

Les boissons tropicales sont produites en totalité dans le Sud. Une coopération entre les producteurs de cacao, de café et de thé pourrait donc contribuer grandement à stabiliser les marchés mondiaux de ces produits et à maintenir les cours à des niveaux

rémunérateurs. Ces objectifs devraient l'emporter sur le désir des producteurs individuels de réaliser des gains à court terme. Il y a, de la part des producteurs de ces trois produits de base, un effort collectif à entreprendre pour introduire des systèmes rationnels et équitables dans la commercialisation de leurs denrées. Le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 devraient soutenir fermement cet effort.

Si un certain nombre d'associations de producteurs sont constituées, elles devraient créer un organisme conjoint chargé de coordonner l'action sur les marchés internationaux pour un ensemble de produits. Une telle initiative permettrait une certaine mise en commun des ressources et des compétences. Ces associations pourraient aussi entreprendre en commun des recherches visant à améliorer la productivité et à trouver de nouveaux usages pour les produits. La transformation et la commercialisation sont un autre domaine où une action conjointe des producteurs peut aboutir à des résultats bénéfiques.

La coopération entre les pays en développement producteurs de produits de base devrait également comporter des consultations et des négociations entre ces pays pour qu'ils puissent adopter des positions communes dans la discussion des accords internationaux sur les produits de base et dans leurs rapports avec les pays consommateurs.

Industrie et affaires

L'apparition de firmes multinationales et transnationales ayant leur siège dans le Sud ajoute une dimension nouvelle à la coopération Sud-Sud (voir figure 4.4). Ces firmes ont les moyens de devenir des instruments efficaces de la promotion de la coopération économique et technologique. Elles ont fait la preuve de capacités impressionnantes dans trois domaines : l'innovation, l'acquisition du savoir faire technologique et l'adaptation des technologies existantes.

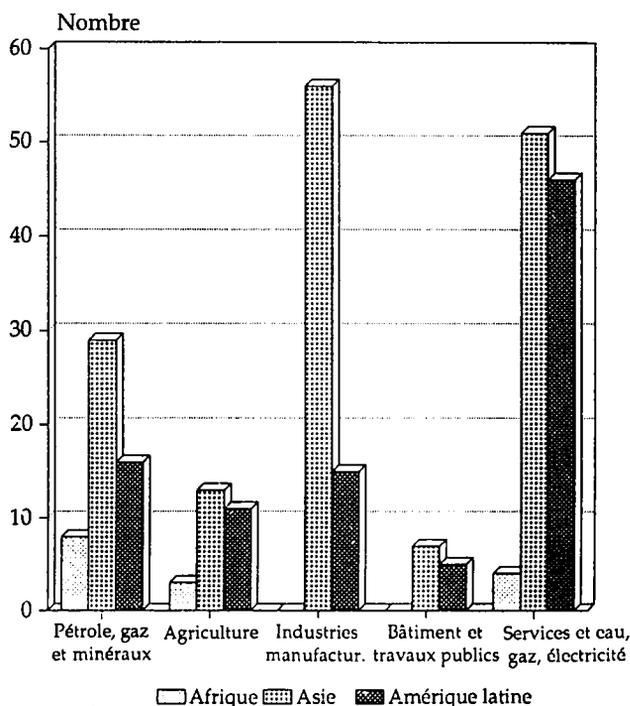
L'expérience montre que les technologies offertes par les entreprises du Tiers Monde utilise souvent plus de main-d'œuvre, sont mieux adaptées à l'utilisation des ressources locales et coûtent moins cher que les technologies analogues fournies par les pays développés. Elles sont en outre mieux accordées aux niveaux locaux de compétence et de savoir faire, ainsi qu'à l'infrastructure et à l'environnement des pays du Sud. Il apparaît aussi que les conditions auxquelles ces firmes du Tiers Monde transfèrent leur technologie à d'autres pays en développement sont en général plus favorables que celles qu'imposent les fournisseurs de technologie du Nord. Qui plus est, beaucoup d'entreprises du Tiers

Monde n'insistent pas pour obtenir une part aussi élevée du capital social des coentreprises que ne le font habituellement les transnationales des pays développés. Il est enfin beaucoup moins à craindre qu'elles exercent une influence politique et économique dans les pays en développement qui les accueillent.

Entreprises conjointes de production. Les entreprises conjointes de production du Sud sont en mesure d'élargir considérablement la gamme des options de développement du Tiers Monde. Elles peuvent faciliter les apports de capitaux, de technologie et de capacités de gestion et de commercialisation aux pays en développement qui en ont besoin. Elles peuvent aider à exploiter les complémentarités entre pays en développement et permettre à certains pays de se spécialiser dans les domaines où ils disposent d'un avantage comparatif.

Figure 4.4

Nombre d'entreprises commerciales du Sud
dont les ventes dépassaient 500 millions de dollars EU
en 1987/1988 par secteur



Source : South Magazine, août 1989.

Les entreprises conjointes dans des secteurs industriels stratégiques comme ceux des biens d'équipement, des engrais, des machines agricoles, des produits pharmaceutiques, de l'énergie et de la pétrochimie, ou encore dans les branches qui fabriquent des produits de première nécessité, pourraient permettre une meilleure utilisation du potentiel de production des pays concernés et un accroissement de leurs échanges commerciaux. Elles rendraient le Sud moins tributaire du Nord et renforceraient son pouvoir de négociations dans les transactions avec le Nord et ses sociétés transnationales. L'industrie pharmaceutique, par exemple, offre un champ d'action tout trouvé à des coentreprises qui produiraient des médicaments génériques pour les besoins de santé de base. Elles procureraient d'importants avantages économiques aux pays et, en abaissant le prix des produits pharmaceutiques, seraient également très utiles à la population. Elles réduiraient en même temps la dépendance à l'égard du Nord en satisfaisant un besoin fondamental dans le Sud.

Un instrument utile pour favoriser des contacts pouvant aboutir à ce type de collaboration est le système interrégional de consultation que l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a organisé pour faciliter la coopération économique entre pays en développement (CEPD). Ces consultations, auxquelles participent des représentants du secteur public et du secteur privé, portent sur des branches industrielles bien déterminées. Il conviendrait d'encourager les consultations de ce type ou d'un type analogue car elles permettent aux représentants des pays en développement d'échanger des idées et les résultats des expériences qui ont été faites, ainsi que d'explorer des propositions de projets industriels conjoints. Des groupes d'études formés d'experts et de représentants de divers secteurs industriels du Sud devraient se réunir à intervalles réguliers pour examiner les possibilités de coopération dans leurs spécialités respectives, y compris en matière de recherche et de conception.

C'est aussi un domaine où les plus avancés des pays en développement peuvent aider les moins avancés, surtout s'il s'agit d'exécuter des projets industriels bien déterminés. Les réunions ministérielles de solidarité, également organisées par l'ONUDI, ont favorisé des contacts grâce auxquels certains des pays les moins avancés ont pu obtenir des prêts, ou des dons, pour l'achat de machines, et bénéficier de l'assistance technique et du savoir-faire d'autres pays en développement. Il faut multiplier les occasions de faciliter ce type d'interaction.

D'une façon générale, un effort plus systématique devrait être fait pour aider les pays les moins avancés à accroître le volume et

à diversifier les structures de leur base de production et d'exportation. Les coentreprises semblent convenir particulièrement bien pour véhiculer ce type d'assistance. Il faudrait alors les aider à trouver des débouchés dans les régions les plus développées du Sud. L'équilibre structurel de la coopération Sud-Sud en serait amélioré d'autant.

Intéresser les milieux d'affaires à la coopération Sud-Sud. Il faudrait aussi, pour promouvoir la coopération Sud-Sud, mobiliser plus efficacement les moyens financiers, les capacités de gestion et les ressources technologiques dont dispose, dans le Sud, le monde des affaires, et ce dans les secteurs publics, privés ou mixtes.

Le fait que la coopération du monde des affaires ait été jusqu'à présent très modeste est imputable à des causes variées, parmi lesquelles on peut mentionner la trop grande sûreté de soi qui tend à caractériser les marchés protégés, et à laquelle s'ajoutent des politiques introverties et souvent incohérentes en matière de fiscalité, de finance et de taux de change. L'orientation de certains secteurs des milieux d'affaires vers le Nord et leurs liens avec les sociétés transnationales ont eu inévitablement tendance à restreindre les contacts entre les pays du Sud.

En l'absence de politiques visant délibérément à promouvoir la coopération, ces difficultés risquent de persister, en particulier lorsque l'esprit d'entreprise local manque encore de maturité. Malgré tout, la coopération entre entreprises du Sud s'est beaucoup intensifiée ces dernières années. A l'échelon régional, on observe des initiatives visant à encourager la coopération entre les milieux d'affaires dans l'ANASE et dans le monde arabe. En Amérique latine, des initiatives de ce genre ont été prises dans le Groupe andin et ailleurs : ainsi trois banques d'Etat établies respectivement en Argentine, au Brésil et au Mexique ont formé le LATINEQUIP pour promouvoir le commerce et les investissements dans le domaine stratégique des biens d'équipement. D'autres groupements régionaux, le CCG, la SADCC, la CARICOM et le MCAC, prennent aussi des mesures énergiques pour étendre la coopération dans ce secteur.

Ce type de coopération a encore besoin d'être encouragé pour que le potentiel du secteur public comme du secteur privé soit davantage exploité. A cette fin, il est nécessaire de parvenir à un large accord entre les pays en développement ou entre certains groupes de ces pays pour créer des conditions plus propices aux coentreprises, à la circulation des capitaux d'investissement et aux transferts de technologie, et pour susciter et encourager des initiatives directes des milieux d'affaires. Les gouvernements devraient également agir en consultation avec le commerce et

l'industrie et s'efforcer d'obtenir leur concours pour les questions relatives à la coopération Sud-Sud.

Développer les flux d'investissement entre les pays du Sud. Pour que les flux d'investissement et de technologie se développent entre les pays du Sud, il faut que des mesures soient prises à la fois par les pays qui ont des fonds à investir à l'étranger, et par ceux qui ont besoin d'investissements étrangers. Les premiers doivent prendre des mesures d'incitation pour encourager les investissements dans d'autres pays du Sud. Les seconds doivent adopter des dispositions susceptibles d'attirer les investisseurs du Sud. La législation relative aux investissements en vigueur dans la plupart des pays du Sud, ayant été conçue en majeure partie pour attirer les capitaux du Nord, est souvent de nature à décourager les investisseurs des autres pays en développement, qui n'ont pas la même capacité à affronter les difficultés ou qui ne suivent pas les mêmes stratégies d'expansion mondiale que les investisseurs des pays développés. Il serait donc avantageux pour les investisseurs du Sud de bénéficier d'un régime plus favorable que celui qui s'applique aux investisseurs étrangers en général ; cela leur permettrait d'affronter la concurrence des sociétés du Nord dans des conditions plus équitables.

Cependant, certains aspects des normes et des principes que le groupe des 77 a préconisés pour le dialogue Nord-Sud avec les compagnies transnationales, sont à retenir. Les entreprises qui investissent devraient, en contrepartie, s'engager à les respecter. Cet engagement dissiperait bien des suspicions, surtout parmi les pays les moins avancés, et il ouvrirait la voie à un véritable partage des avantages.

De plus, lorsque des arrangements de ce genre auront été adoptés pour régir la conduite des entreprises du Tiers Monde et les transferts de technologie entre pays du Sud, ils pourront servir de base à une action collective face aux sociétés transnationales du Nord. Le Sud pourrait ainsi adopter unilatéralement un protocole définissant les conditions et les normes qu'il proposerait aux transnationales et aux exportateurs de technologie du Nord.

Améliorer les conditions de la coopération dans le monde des affaires. Les pays en développement devraient créer un climat favorable au mouvement des investissements directs en provenance des autres pays en développement, de façon à encourager la coopération dans l'industrie et les affaires. Cela nécessitera peut-être une modification des législations et réglementations nationales et des politiques administratives. Il conviendrait en priorité d'offrir aux investisseurs du Sud une protection contre les risques non commerciaux. Dans cette perspective, il conviendrait d'envisager la possibilité d'introduire un système multilatéral de

garantie des investissements administré par le Sud lui-même. Les pays devraient également conclure des accords pour éviter la double imposition.

La création et l'utilisation d'un dispositif international d'arbitrage propre au Sud serait de nature à faciliter le règlement des différends liés à des transactions en matière de commerce ou d'investissement, ou permettrait de faire plus facilement droit aux réclamations nées de telles transactions, lorsque les différends ou les réclamations sont dus à des différences en matière de pratiques commerciales, de systèmes politiques ou de coutumes entre les pays des parties en cause. Un arbitre du pays d'origine, un autre du pays d'accueil et un troisième d'un pays tiers appartenant à la région formeraient le jury d'arbitrage, selon un usage presque universel.

Des consortiums de firmes d'experts-conseils, de bureaux d'études et d'instituts de recherche industrielle du Tiers Monde devraient être constitués. Il faudrait également créer dans le Sud un réseau de consultants pouvant se charger notamment d'études de faisabilité des projets. Des comités consultatifs d'experts de haut niveau devraient être formés pour fournir des conseils dans des secteurs spécialisés de la coopération Sud-Sud. Ils constitueraient un moyen important de combler un vide en matière d'information et d'établir une liaison entre les foyers de compétences spécialisées qui ne cessent de se développer dans le Sud. Si divers services étaient disponibles dans le Sud, bien des pays en développement seraient en mesure de réduire leur recours, souvent exclusif et toujours onéreux, aux services qu'offrent les pays développés ainsi que leur dépendance technologique à l'égard du Nord.

Ceux qui détiennent le pouvoir de décision, qu'ils soient au gouvernement, qu'ils appartiennent à l'administration ou au monde des affaires, devraient être incités à recourir davantage au réservoir croissant de compétences professionnelles dont dispose le Sud. Les institutions des Nations Unies intéressées devraient constituer une liste d'experts et de firmes de consultants du Sud, la tenir à jour et la mettre à la disposition des gouvernements. Les rapports annuels devraient fournir des détails sur le nombre et la spécialisation des experts dont les gouvernements des pays en développement utilisent les services, ainsi que sur la proportion que ces experts représentent par rapport au nombre total des experts existants. En outre, le Groupe des 77 devrait demander aux organes directeurs du PNUD et autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies de fixer des cibles et d'adopter des mesures concrètes pour que des experts du Sud soient employés en nombre croissant dans leurs activités d'assistance technique.

Il faudrait d'organiser des services de promotion des investissements étrangers à l'échelon sous-régional ou régional en tirant parti des institutions existantes. Ces services devraient pouvoir s'appuyer sur une base de données interactive fournissant des renseignements détaillés sur les législations, les réglementations et les pratiques relatives aux investissements dans le Sud. Il faudrait aussi encourager vigoureusement les liaisons entre les systèmes d'information publics et privés pour la diffusion et l'échange de données relatives aux fabricants, aux technologies, aux marchés et aux services.

Il faudrait poursuivre rapidement les efforts visant à créer une association des Chambres de commerce et d'industrie du Tiers Monde, association à laquelle les pays en développement devraient fournir les ressources et le soutien institutionnel nécessaires. Les conventions et les colloques d'hommes d'affaires, les foires techniques et commerciales, les clubs d'hommes d'affaires, les stages de formation de gestionnaires et de techniciens devraient servir à favoriser les interactions dans le monde des affaires. Le Centre de promotion du partenariat Sud-Sud, organe non gouvernemental en cours de formation sous les auspices de la Banque africaine de développement, est une heureuse innovation. Il a pour objectif de stimuler l'essor de l'entreprise privée, y compris les entreprises multinationales de production et les coentreprises, de promouvoir les investissements dans de petits projets, et de favoriser l'expansion du commerce entre les pays en développement, en se concentrant d'abord sur l'Afrique et sur ses liens avec les autres régions du Sud.

Etant donné la grande importance que revêt la coopération entre les entreprises commerciales et industrielles du Sud, nous recommandons que le Groupe des 77 et le Mouvement des pays non alignés créent en commun un comité permanent d'experts chargé d'étudier l'état actuel de la coopération Sud-Sud dans ce domaine et de suggérer des mesures destinées à la faire progresser. On devrait inviter la CNUCED, l'ONUDI, la FAO et d'autres organisations internationales intéressées, à aider ce comité permanent à s'acquitter de sa mission.

Les services

Dans le secteur des services, beaucoup de pays en développement n'ont pas les moyens financiers, le personnel qualifié, ou le potentiel technologique qui leur permettraient de faire des progrès sensibles par leurs propres moyens. Ils n'ont pas non plus un marché d'une taille suffisante. On pourrait remédier à cette déficience si le développement des services était lui aussi entrepris

dans le cadre d'accords de coopération et d'intégration économique, et si l'on favorisait les activités conjointes. La coopération Sud-Sud pourrait donner une impulsion importante au développement des capacités nationales ; à vrai dire cette coopération est indispensable si le Sud veut protéger ses intérêts collectifs face aux puissantes entreprises de services du Nord.

Ce sont les programmes d'intégration eux-mêmes qui font que l'action coopérative dans le domaine des services est importante. Elle peut favoriser une intensification des prestations de services entre les pays membres. De plus, une infrastructure de services suffisante, en particulier dans les télécommunications, la banque, les assurances et les transports, y compris les transports maritimes, renforcera l'efficacité globale du secteur industriel des pays membres et accroîtra ainsi leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

Les mesures visant à développer la coopération dans le secteur des services devraient avoir les objectifs suivants : création d'une infrastructure adéquate, en particulier en matière de télécommunications et d'informatique, et intégration de cette infrastructure dans le réseau mondial ; développement des services à la production et resserrement de leurs liens avec les secteurs de production matérielle et avec d'autres secteurs ; amélioration de la balance commerciale des services grâce à l'expansion des exportations de services et à la rationalisation des importations.

Etant donné que le secteur des services englobe les activités les plus diverses et que la coopération entre les pays en développement en matière de services en est encore à un stade peu avancé, chaque groupement régional et sous-régional devrait définir les priorités correspondant à son cas. Il faudrait que ces groupements améliorent leurs statistiques sur les activités de service et établissent les mécanismes institutionnels et les cadres juridiques nécessaires à la coopération. Les échanges réguliers d'informations entre groupements sur leurs expériences, leurs approches et les méthodes utilisées sont à encourager. Des échanges de cet ordre seraient profitables et stimulants non seulement au plan régional, mais aussi à l'échelon interrégional.

Les transports et autres liens d'infrastructure

La structure des transports et des communications est massivement axée vers le Nord. C'est là un des legs que le régime colonial a fait au Sud. Cet état de choses a constitué un obstacle de taille au resserrement des liens entre les pays du Sud, et même entre ceux qui ont des frontières communes.

L'amélioration des transports, des communications et des éléments d'infrastructure entre les pays et les régions du Sud est

une nécessité partout ressentie comme vitale, car elle serait un moyen de réduire la dépendance du Sud à l'égard du Nord et de créer des possibilités nouvelles de développement, d'industrialisation et d'intégration. Dans ce domaine, cependant, peu de progrès ont été faits en raison surtout des différences dans les priorités et du montant très élevé des dépenses qu'il faudrait engager.

La SADCC s'est employée non sans succès à établir ou remettre en état des liaisons de transport en Afrique australe. Ses Etats-membres ont vu dans cette tâche un élément important du processus visant à forger des liens économiques plus étroits dans la région et à offrir moins de prise aux pressions de l'Afrique du Sud. Dans un autre domaine, celui de l'électricité, le Fonds arabe de développement économique et social a joué un rôle important en finançant le réseau électrique qui relie les pays en développement d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord.

Chaque région devrait élaborer un plan à long terme pour relier les infrastructures des pays qui la composent. Les projets devraient être financés par les pays intéressés, lesquels devraient solliciter un financement complémentaire auprès de sources multilatérales comme la Banque mondiale (qui malheureusement n'a pas manifesté jusqu'à présent suffisamment d'intérêt pour ce type de projets), mais aussi auprès des banques régionales de développement et des institutions financières. L'édification d'une infrastructure matérielle devrait en outre créer des occasions de coopération technique, de transferts de technologie et d'investissements entre les régions les moins développées du Sud, notamment l'Afrique, et les pays en développement plus avancés qui ont l'expérience nécessaire pour construire des routes, des voies ferrées, des ponts et des barrages et qui sont en mesure de fournir l'équipement voulu.

La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un facteur capital pour le développement du Sud. Beaucoup de pays en développement qui produisaient autrefois suffisamment de nourriture pour leur propre consommation sont devenus de gros importateurs de denrées alimentaires, provenant pour la plupart des pays développés. Une dépendance trop grande à l'égard des importations de produits alimentaires est un facteur potentiel d'instabilité parce qu'elle peut exposer le pays à des pressions politiques. D'où la nécessité pour les pays en développement concernés de redoubler d'efforts pour accroître et diversifier leur production vivrière et, d'une manière générale, développer les échanges de produits alimentaires entre pays du Sud. Il faut que le Sud s'achemine de plus en plus vers l'autosuffisance pour la couverture de ses besoins alimentaires.

Les pays en développement exportateurs de produits alimentaires devraient se mettre d'accord pour satisfaire, en période de pénurie, les besoins des pays en développement importateurs de nourriture, et les satisfaire en priorité. Les pays en développement qui souffrent de déficits alimentaires chroniques devraient conclure des accords à long terme avec des pays en développement exportateurs de produits alimentaires afin de pouvoir compter sur des approvisionnements stables. Les pays en développement qui ont un excédent de capitaux, mais souffrent d'un déficit alimentaire, devraient être invités à aider d'autres pays en développement à augmenter leur production vivrière, étant entendu qu'une partie de la production supplémentaire ainsi obtenue serait réservée à l'exportation vers les pays en développement souffrant d'un déficit alimentaire ; dans certains cas, on pourrait prévoir des modalités de règlement consistant à fournir des produits manufacturés, des services ou des matières premières en échange des denrées alimentaires livrées. Il faudrait aussi promouvoir des coentreprises d'exploitation agricole, en s'inspirant par exemple des schémas suivis par l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles.

Le Sud devrait lancer un programme coordonné à long terme pour aider l'Afrique à résoudre ses problèmes alimentaires et à parvenir à l'autosuffisance dans ce domaine en améliorant la capacité de production vivrière du continent, en modernisant son agriculture et en protégeant la base de ressources naturelles dont dépend une production agricole viable à long terme. Un tel programme pourrait fournir de vastes possibilités de coopération Sud-Sud, au service d'un développement centré sur les populations et d'une autosuffisance nationale et collective de l'Afrique.

Les mécanismes de prise en charge commune des risques, tels que la constitution de stocks régionaux de denrées alimentaires, sont de nature à renforcer les efforts nationaux visant à la sécurité alimentaire. D'ores et déjà, les membres de l'ANASE et de l'ASACR se sont entendus pour mettre en commun, dans certaines limites, des stocks de denrées alimentaires destinés à faire face aux situations d'urgence dans leurs régions. En Amérique latine, le traité d'assistance régionale négocié en 1988 sous l'égide du SELA fournit le cadre d'un système régional destiné à faire face aux besoins alimentaires d'urgence. Nous invitons les autres groupements régionaux et sous-régionaux à accorder une priorité élevée à la création de dispositifs d'assistance mutuelle analogues pour que les pays membres ayant à faire face à des pénuries alimentaires critiques puissent compter sur une source d'approvisionnement immédiat.

A plus long terme, on pourrait envisager de relier entre eux les mécanismes régionaux pour constituer un système interrégional. Cela permettrait d'élargir la base de ressources, de diversifier les produits stockés et de réduire les risques. Si le système était en outre habilité à recueillir des fonds, il serait en mesure d'acheter, les années de bonne récolte, des denrées alimentaires aux pays participant au système et disposant d'excédents, introduisant ainsi un élément de soutien des prix dans le système.

Il existe un besoin d'accroître la coopération dans le domaine de la recherche agronomique aux niveaux régional et sous-régional, par exemple la recherche sur les cultures pluviales dans les zones sèches et sur la lutte phytosanitaire. La coopération régionale devrait aussi être renforcée étant donné que les techniques qui ont permis à certains pays en développement de résoudre leurs problèmes alimentaires pourraient être utilement appliquées, moyennant peut-être certaines adaptations, dans d'autres parties du Sud. Ces expériences sont en général beaucoup plus en prise sur les réalités sociales et écologiques du Sud que les expériences des pays développés. Le Groupe des 77 devrait solliciter l'aide de la FAO et du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour faciliter la coopération entre les institutions de recherche agronomique du Sud. Il faudrait tirer tout le profit possible du réseau mis en place sous les auspices du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

Au cours des années à venir, la demande de denrées alimentaires augmentera dans le Sud. A mesure que la population s'accroît, la superficie de terre cultivable par habitant diminue, et à cela s'ajoute la montée des agressions que subissent les sols et les écosystèmes. Compte tenu de ces tendances, il faudrait envisager de tirer parti des progrès de la biotechnologie pour assurer dans le long terme la sécurité alimentaire en améliorant la productivité, la rentabilité et la viabilité des systèmes d'exploitation agricole du Sud.

Il s'agit là d'un domaine qui se prête particulièrement à une coopération Sud-Sud. En raison de la complexité de la recherche en ces matières, la meilleure démarche pour les pays en développement consiste à unir leurs ressources et à œuvrer ensemble à des projets d'intérêt commun, et notamment à la création de centres d'amélioration génétique et de banques de gènes. La coopération, en particulier dans le cadre des régions et des sous-régions du Sud, offre des perspectives prometteuses du fait notamment de la communauté des bases génétiques et des écosystèmes. De plus, c'est seulement en collaborant entre eux que les pays en développement pourront résister aux pressions du Nord et des sociétés transnationales qui s'appuient principalement sur le stock géné-

tique du Sud dans leur entreprise planétaire d'exploitation de la biotechnologie à des fins lucratives.

La science et la technologie

La science et la technologie exercent une influence de plus en plus importante sur les perspectives de développement du Sud. Les pays en développement doivent coopérer pour renforcer leurs capacités scientifiques et technologiques afin de mettre le potentiel croissant de la science et de la technologie au service de leurs objectifs de développement. La collaboration Sud-Sud est importante pour l'enseignement scientifique et technologique, pour la formation technique ou professionnelle supérieure, pour la recherche scientifique et pour la constitution d'un potentiel technologique.

Les pays en développement doivent en outre se serrer les coudes pour affronter les pays développés dans des négociations multilatérales. De même, lorsqu'ils ont affaire aux gouvernements et aux entreprises du Nord pour des questions de technologie, les pays en développement auraient avantage à adopter une approche commune.

Les problèmes de l'accès à la science et à la technologie font depuis des années l'objet de discussions internationales, le plus souvent dans les organismes des Nations Unies. Des stratégies et des directives pour le développement des sciences et la transformation technologique dans les pays en développement ont été adoptées. Elles sont utiles, et les pays en développement devraient s'en inspirer pour élaborer leurs plans. Pour mettre en route un processus de coopération plus vigoureux, nous suggérons une approche à trois volets :

- Placer les problèmes dans un éclairage fortement politique et sensibiliser les dirigeants et l'opinion publique du Sud à la nature des possibilités et des problèmes que recèlent la science et la technologie modernes. Une charte de la coopération scientifique entre les pays en développement pourrait être un moyen de parvenir à ces fins.
- Identifier un certain nombre de domaines de recherche scientifique et d'innovation technique qui présentent un intérêt immédiat pour le Sud et dans lesquels une activité menée en commun, tant à l'intérieur des régions qu'entre les régions, procurerait des avantages sensibles aux pays en développement.
- Réaliser un ensemble d'activités qui démontreraient la valeur de la coopération et contribueraient à renforcer les bases d'une autonomie collective accrue en matière de sciences et de technologie.

Fondée en 1983, l'Académie des sciences du Tiers Monde est une instance internationale qui réunit des hommes et des femmes de science éminents du Sud. Elle a pour objet principal de promouvoir les sciences fondamentales et les sciences appliquées dans le Tiers Monde, de faciliter les contacts entre les chercheurs des pays en développement, de soutenir leurs recherches et de favoriser les relations entre les institutions scientifiques. Sous le patronage de l'Académie a été mis en place un Réseau des organisations scientifiques du Tiers Monde. Les efforts de l'Académie et du Réseau méritent d'être soutenus vigoureusement par les gouvernements du Sud.

Comme nous l'avons vu, il faut accorder une attention toute particulière à la formation professionnelle et technique et à l'enseignement qui sont dispensés aux scientifiques, aux ingénieurs et aux techniciens des pays en développement dans les établissements d'enseignement supérieur du Sud. La priorité devrait être accordée à la création, grâce à un financement conjoint, d'institutions spécialisées de formation et de recherche qui fourniraient à des scientifiques compétents originaires des pays en développement des possibilités intéressantes de travail dans le Sud et pour le Sud. Dans ce contexte, l'initiative, soutenue par le sommet de 1989 du Mouvement des pays non alignés, tendant à mettre en place dans différentes parties du Sud vingt centres consacrés à la science, à la haute technologie et à l'environnement, mérite spécialement d'être appuyée et encouragée.

L'Académie des sciences du Tiers Monde a créé un programme étendu de bourses destiné à faciliter les contacts et les échanges entre les chercheurs scientifiques et entre les institutions scientifiques du Sud. Les gouvernements et les organisations scientifiques du Sud qui sont en mesure d'accueillir de tels échanges devraient offrir des moyens de recherche à des scientifiques d'autres pays du Sud et financer les coûts locaux de leur séjour. Ils contribueraient ainsi à développer dans le Sud une communauté de scientifiques qui communiqueraient de façon mutuellement bénéfique.

Des milliers de scientifiques du Sud travaillent dans le Nord. Beaucoup d'entre eux continuent à se sentir concernés par le progrès du Sud. Un soutien concret de leur part pourrait être précieux à bien des égards. Il conviendrait d'entrer en contact avec eux et de solliciter leur assistance pour la formation des scientifiques, l'amélioration des institutions et le progrès de la recherche dans les pays en développement. Leur avis sur les questions scientifiques et technologiques, et notamment sur celles qui jouent un rôle dans les négociations et les pourparlers avec le Nord devraient être recueillis en permanence. Des mécanismes

devraient être mis en place pour encourager les scientifiques et les technologues expatriés à venir en visites de travail régulières dans leur pays d'origine, et financer ces visites.

Il est urgent que les pays du Sud examinent de concert les incidences sur leur situation économique et sociale des progrès actuels des sciences et de la technologie, en particulier dans des disciplines de pointe comme la biotechnologie et la micro-électronique, et dans des domaines comme l'utilisation de matériaux nouveaux, la robotique et les fibres optiques. Dans ces domaines, c'est une vision mondiale qui s'impose ; ils se prêtent donc bien à des consultations et à une coopération interrégionales. Ce type d'analyse menée conjointement serait utile aux divers pays lorsqu'ils auront à choisir entre plusieurs options technologiques et à doser le rythme d'introduction de nouveaux systèmes pour que ceux-ci s'harmonisent avec leurs paramètres économiques, sociaux et culturels. Cette analyse est indispensable aussi pour sensibiliser les pays en développement et les guider dans leur réflexion collective ainsi que dans leurs réactions aux nouveaux défis, et notamment à ceux qui découlent de décisions et d'innovations politiques et technologiques dans les pays du Nord. Une action conjointe du Tiers Monde devrait être envisagée à propos de questions scientifiques d'ampleur planétaire comme l'effet de serre, la couche d'ozone, le génome humain et la recherche sur la fusion.

Il faut se servir des projets et des centres conjoints de recherche et développement qui existent actuellement, ou en lancer d'autres pour appliquer certaines des nouvelles technologies de pointe. La biotechnologie et l'informatique, avec surtout ses applications en matière de logiciels, méritent une attention spéciale en raison des incidences importantes qu'elles peuvent avoir sur les perspectives de développement du Sud. L'utilisation de l'énergie solaire, les utilisations de la biomasse dans les écosystèmes tropicaux et subtropicaux et la lutte contre les maladies tropicales offrent un vaste champ d'action à des programmes conjoints de R-D, dont les acquis seraient partagés entre les pays en développement. Un certain nombre d'instituts et de laboratoires du Sud sont déjà au travail dans ces domaines, mais il reste à créer, avec l'appui des pouvoirs publics, des mécanismes qui encourageraient le travail en équipe, la collaboration ou la complémentarité des recherches.

La coopération Sud-Sud est nécessaire pour promouvoir la création d'entreprises innovatrices dont les activités s'étendront à deux pays ou plus, dans des domaines aussi importants que les biotechnologies, la fabrication de nouveaux matériaux, l'informatique, la production d'énergie et notamment d'énergie nucléaire, la production de matériel scientifique et de biens d'équipement.

Pour cela, il faut que la collaboration Sud-Sud entre les entreprises, les universités, les laboratoires et les autres dépositaires du savoir dans ces domaines soit encouragée par le crédit, l'exonération fiscale et d'autres mesures d'incitation.

Il faudrait organiser des échanges réguliers d'informations et de données d'expérience entre les pays du Sud sur le transfert et l'adaptation des technologies. Il conviendrait de créer des centres nationaux d'information technique afin de faire de la recherche dans le domaine des technologies importées, d'améliorer et d'adapter ces technologies. Il faudrait aussi relier ces centres par l'intermédiaire d'un réseau. Les pays en développement devraient organiser des échanges systématiques sur leur expérience des transferts de technologie en provenance du Nord et de l'adaptation de cette technologie à leur situation et à leurs besoins. Il faudrait aussi promouvoir les transferts scientifiques et technologiques entre les pays du Sud.

La création en Inde du Centre pour la science et la technologie des pays non alignés et autres pays en développement (Centre for Science and Technology of the Non-Aligned and Other Developing Countries) est un événement qui mérite d'être salué. Le centre peut jouer un rôle important pour identifier les activités essentielles de recherche scientifique et technologique qui pourraient être patronnées en commun et pour coordonner les travaux dans ces domaines. En collaboration avec l'Académie des sciences du Tiers Monde et avec les institutions de recherche scientifique régionales, sous-régionales et nationales du Sud, le Centre devrait établir un programme opérationnel de coopération et de coordination de la recherche scientifique et technologique dans les pays du Sud, qui serait associé à un programme destiné à promouvoir l'application et l'utilisation des résultats de la recherche dans le secteur de la production.

Environnement et développement

Les questions d'environnement sont à l'ordre du jour des discussions internationales depuis plus de 20 ans. A l'échelon intergouvernemental, les pays en développement, en tant que groupe, n'ont pas consacré à ces questions toute l'attention qu'elles méritent et il leur reste encore à définir une position commune dans ce domaine. Ils ont laissé le Nord prendre l'initiative quand il s'est agi de poser et de cerner les problèmes et de proposer les mesures à prendre.

L'ordre du jour écologique est lourd d'incidences politiques, économiques et sociales pour l'avenir de tous les pays en développement. Il s'agit d'un ensemble planétaire de questions

auxquelles il leur faudra répondre collectivement par des négociations et des interactions avec le Nord. Il leur faut aussi agir collectivement dans le contexte régional, non seulement pour gérer les ressources, mais aussi pour s'attaquer aux problèmes qu'ils ont en commun. S'ils travaillaient ensemble, ils seraient mieux à même de trouver des réponses efficaces aux questions écologiques auxquelles ils doivent faire face chacun de son côté.

La recherche d'une stratégie appropriée en matière d'environnement doit commencer dans chaque pays, mais tenir compte des préoccupations des pays voisins. Les groupements sous-régionaux sont un cadre approprié pour l'élaboration et l'application de programmes communs visant à protéger l'environnement et la base des ressources naturelles. Les échanges de données d'expérience sur l'adaptation et l'utilisation des savoirs traditionnels peuvent être utiles pour introduire une sensibilité écologique dans l'application des technologies modernes à l'agriculture, et dans la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles.

La gestion des ressources communes en eau est un cas où une coopération bilatérale, sous-régionale et régionale concernant l'environnement s'impose entre les pays du Sud. La prévention ou l'atténuation des inondations, de l'envasement et de l'érosion, la gestion des systèmes d'irrigation, la production d'énergie et la conservation des sources d'énergie sont autant de problèmes qui appellent une coopération étroite au sein des groupes de pays en développement. Plusieurs systèmes coopératifs de gestion des bassins fluviaux fonctionnent déjà dans certaines régions en développement. Il existe donc un fonds considérable d'expérience acquise qui peut être précieuse dans d'autres parties du Sud où une gestion rationnelle des ressources communes en eaux – notamment les cours d'eau qui traversent deux ou plusieurs pays – fait cruellement défaut.

L'expérience acquise en matière de gestion de ressources communes, en particulier dans des écosystèmes semblables, peut être utilement partagée à l'intérieur d'une même région et entre régions, et il faudrait établir des principes qui régiraient les utilisations de l'environnement et des ressources dans les cas où ces utilisations risqueraient d'affecter des pays limitrophes. Des politiques et des programmes spécifiques devront cependant être mis en œuvre au plan sous-régional, comme c'est déjà le cas en maints endroits. Dans les mers régionales ou dans les zones côtières, la gestion des zones économiques exclusives, l'exploration pétrolière offshore et la lutte contre la pollution offrent de larges possibilités de coopération. La gestion des forêts tropicales, la prévention de la désertification et la conservation de la faune et de la flore, des ressources génétiques et des écosystèmes en

général sont également des questions qui se prêtent à des approches collectives.

La coopération s'impose aussi en matière d'utilisation des techniques de télédétection pour l'évaluation des ressources naturelles et pour l'utilisation des données obtenues. S'ils ne travaillent pas en commun dans ce domaine, les pays en développement seront dans l'impossibilité de réduire leur lourde dépendance actuelle à l'égard des services et des données fournis par le Nord.

La gestion de leurs systèmes et de leurs besoins énergétiques est, pour les pays en développement, la pierre de touche de leur capacité à mettre en œuvre un processus de développement durable. La présence de quantités suffisantes d'énergie est au centre même de ce processus. Mais la production d'énergie et sa consommation sous diverses formes sont devenues une cause majeure de la dégradation de l'environnement et un facteur qui contribue aux modifications du climat.

Il est indispensable que le Sud aborde les questions d'énergie dans une perspective d'ensemble à long terme. Or, cette nécessité est communément méconnue dans les approches sectorielles classiques qui sont celles de la plupart des gouvernements et des instances intergouvernementales. Comme on l'a vu à propos de la science et de la technologie, les pays en développement doivent mettre en commun leurs ressources pour mener à bien la recherche sur des procédés permettant d'augmenter leur approvisionnement en énergie à partir de sources nouvelles et renouvelables, notamment la biomasse et l'énergie solaire. Ils devraient aussi coopérer pour rechercher des méthodes et des techniques qui permettront d'utiliser plus efficacement l'énergie dans l'industrie, l'agriculture et les transports ainsi que dans les foyers. En outre, ils devraient adopter une position commune pour négocier avec le Nord un plan mondial de mise au point et de partage des technologies qui contribuerait à conserver l'énergie et à lutter contre la pollution qu'entraîne son utilisation. Un tel plan devrait également permettre au Sud d'accéder plus rapidement à des techniques nouvelles de production d'énergie.

Information et communications

Nous avons mentionné à maintes reprises dans les sections précédentes la nécessité d'améliorer l'information et les communications dans le Sud, car c'est là un facteur essentiel d'un fonctionnement efficace de beaucoup des mécanismes et des systèmes proposés. Il convient cependant d'insister encore sur ce point.

Il faudrait faire comprendre aux populations l'importance de la solidarité collective du Sud pour s'assurer leur soutien à la

coopération Sud-Sud. Il y aurait lieu de faire un effort pour diffuser régulièrement des informations et des nouvelles sur la situation dans le Sud et pour faire connaître diverses formes de coopération Sud-Sud au grand public par l'intermédiaire des médias.

Parallèlement, il faudrait intensifier et diversifier considérablement la coopération existant entre les médias des pays en développement et améliorer les liaisons infrastructurelles existantes. Des mesures de cet ordre pourraient contribuer grandement à forger des liens horizontaux entre les pays du Sud, à réduire la dépendance à l'égard des services mondiaux d'information basés dans le Nord, et à diversifier les sources d'information dans les pays en développement.

L'information est à l'heure actuelle un facteur déterminant du rythme du changement social et économique. Très souvent, la manière dont les données sont collectées, classées et organisées a de profondes répercussions sur l'usage qui en est fait. Le Sud doit agir collectivement de façon à réduire le plus possible sa dépendance dans les domaines critiques à l'égard des flux de données qui lui viennent du Nord. Les pays en développement doivent donc s'atteler ensemble à mettre en place des réseaux reliant les banques de données nationales dans divers secteurs.

En général, la coopération Sud-Sud peut être considérablement améliorée par les liaisons et les flux d'information efficaces, rapides et peu coûteux qu'il devient possible de réaliser grâce aux progrès des technologies de l'information et de la communication. Comme un certain nombre de satellites de communication appartenant au Sud sont maintenant sur orbite, il serait possible de mettre en place des réseaux spécialisés d'information régionale et mondiale propres au Sud.

Contacts à la base

La coopération et les liaisons intergouvernementales et interinstitutionnelles existant dans le Sud doivent être complétées par de larges contacts et de nombreux échanges entre les sociétés civiles et les peuples des pays en développement.

Dans ce contexte, une grande importance s'attache à la promotion des échanges culturels, des manifestations sportives et autres contacts sociaux. Ce type d'interaction et de coopération créerait une solidarité et jetterait des ponts entre les peuples des pays en développement et contribuerait à la mobilisation de l'opinion publique en faveur de la coopération Sud-Sud.

De même, il conviendrait d'accorder une attention spéciale à l'établissement d'une coopération entre les organisations repré-

sentant les travailleurs indépendants, les associations de quartier et les organisations non gouvernementales bénévoles qui ont fleuri dans tout le Sud. Elles ont en effet accumulé une expérience et des connaissances précieuses quant à la manière de s'organiser et de traiter les problèmes quotidiens de survie – économique, matérielle, de l'environnement – que connaissent les pays en développement. Les organisations basées sur le volontariat auxquelles participent des femmes sont particulièrement importantes. Les femmes représentent, en effet, une force sociale déterminante pour la coopération Sud-Sud au niveau de la base, parce qu'elles savent trouver aisément un langage commun qui transcende frontières et continents, unies qu'elles sont par la similitude de leurs expériences et de leurs rôles dans la société.

Revitaliser la coopération économique et les mécanismes d'intégration au niveau des régions et des sous-régions

Jusqu'à présent, la coopération économique Sud-Sud a eu lieu principalement dans le cadre des régions et des sous-régions. Comme on l'a vu précédemment, la plupart des activités entreprises dans ce cadre ont souffert de la crise du développement des années 80, et beaucoup sont de ce fait au creux de la vague. Il n'en demeure pas moins que la coopération économique régionale continuera à constituer une dimension essentielle et un élément majeur de la coopération Sud-Sud.

En conséquence, et bien que nous ayons déjà abordé plus haut bon nombre de questions concernant la coopération régionale et sous-régionale, nous voulons souligner que, dans les années à venir, tout programme d'action pour le Sud devra avoir pour objectif principal de revitaliser les organes et les mécanismes régionaux et sous-régionaux existants. Pour ce faire, il faut que ces organismes eux-mêmes commencent par étudier à fond leurs problèmes et leurs perspectives. Chaque groupement ou mécanisme de coopération économique devra passer en revue son programme d'action en se livrant à une analyse critique de ses options, à la lumière des circonstances et des tendances actuelles, puis fixer pour son action des priorités et des cibles immédiates, ainsi que des objectifs à plus long terme.

La Commission n'a pas cherché à aborder le détail de ces questions parce que les organismes régionaux eux-mêmes sont mieux placés pour s'en charger. Elle met cependant en lumière certaines questions qui lui paraissent devoir retenir l'attention de

ces organismes et présente quelques suggestions qui pourraient leur être utiles lorsqu'ils étudieront les moyens de revigorer la coopération régionale et sous-régionale.

L'un des handicaps principaux des organisations régionales a été l'insuffisance du soutien apporté par leurs Etats membres qui paraissent attacher assez peu d'importance à la coopération Sud-Sud. Il est manifestement indispensable d'adopter l'attitude inverse si l'on veut que les mécanismes acquièrent la force nécessaire. Des accords commerciaux préférentiels sont en vigueur dans le cadre des mécanismes régionaux et sous-régionaux suivants : Accord de Bangkok, ALADI, ANASE, CARICOM, CEAO, CCG, Conseil de l'unité économique arabe, Groupe andin, MCCA, UDEAC, ZEP. La SADCC et la CEDEAO se préparent activement à mettre en œuvre des accords analogues. Les gouvernements des pays membres des groupements régionaux devraient faire un effort résolu pour soutenir davantage les mécanismes existants et pour adopter des politiques économiques nationales qui les rendraient plus efficaces. Il conviendrait par conséquent de lever progressivement toutes les mesures de contrôle des échanges commerciaux et des flux de devises imposées pendant la crise des années 80 et qui entraveraient cet effort. Il faudrait élargir la gamme des produits couverts par les préférences et abaisser encore plus les tarifs sur ces produits. Il y aurait lieu à cette fin d'ouvrir des négociations visant à démanteler tout un ensemble de barrières non tarifaires et autres mesures de restriction des échanges qui font actuellement obstacle à l'expansion du commerce à l'intérieur des divers groupements.

En second lieu, les gouvernements concernés devraient s'employer à redresser les déséquilibres structurels qui compromettent le fonctionnement des mécanismes. Lorsqu'un groupe comprend des pays qui se situent à des niveaux différents de développement économique, ces déséquilibres sont probablement inévitables. Il ne suffit pas alors de faire porter l'effort sur les seules questions de financement du commerce et de crédit pour éliminer les causes structurelles des déséquilibres. Pour redresser ces déséquilibres, il faut absolument instaurer des programmes nationaux d'investissement destinés à accroître la capacité exportatrice des pays dont la balance commerciale est en déséquilibre. Les groupements qui cherchent à promouvoir l'intégration, doivent donc conclure des accords destinés à élargir les débouchés sur les marchés des autres Etats membres. Les initiatives prises récemment par l'ALADI et la CARICOM pour faire bénéficier les Etats membres les moins avancés de concessions spéciales ont eu une influence positive sur le commerce régional et méritent d'être données en exemple.

A long terme, l'expansion des échanges ne pourra se maintenir que si elle s'accompagne d'investissements planifiés à l'échelon régional dans des domaines dûment choisis. Parallèlement, les institutions chargées de promouvoir l'intégration devront s'efforcer d'identifier des produits pouvant se substituer efficacement aux importations au sein de leur groupement. L'ALADI a entamé récemment des négociations portant sur un programme à orientation commerciale de remplacement des importations à l'échelon régional. Ces initiatives peuvent fournir un bon nombre de possibilités d'échanges commerciaux et mettre en contact d'éventuels partenaires commerciaux.

Aux époques de récession mondiale, lorsque les pays sont obligés de réduire le volume de leurs importations, le commerce intrarégional est la première victime. En pareille circonstance, les groupements régionaux devraient donc chercher à utiliser les moyens dont ils disposent pour promouvoir les échanges à l'intérieur du groupe afin d'exercer une action anticyclique destinée à compenser la réduction des capacités d'importation.

Coordonner la planification et l'évaluation. La plupart des groupements sont dépourvus des moyens qui permettraient d'évaluer et de coordonner les politiques macro-économiques de leurs membres (par exemple en matière de budget, d'inflation, d'emploi et de taux de change) et de juger de la façon dont les plans nationaux de développement se relient au processus d'intégration économique. Cette lacune pourrait être comblée en partie par des discussions régulières entre les fonctionnaires compétents et par des échanges de documentation.

Des tentatives sont faites actuellement pour harmoniser les politiques et coordonner les plans au sein de groupements comme le CCG, la CEDEAO, l'UDEAC et l'Union du Maghreb arabe. Un accord, aux termes duquel les Etats membres lanceraient leurs plans de développement pluriannuels à la même date, pourrait constituer un prélude utile aux efforts de coordination des plans. Les institutions de recherche économique des pays membres pourraient soutenir ces efforts en élaborant ou en affinant les macromodèles régionaux existants ; ceux-ci pourraient fournir une base pour l'évaluation des plans visant à intégrer les échanges commerciaux et à harmoniser la production. Les secrétariats régionaux devraient renforcer leur potentiel technique pour analyser et évaluer les plans nationaux de développement et les politiques macro-économiques, en tenant particulièrement compte de leurs rapports avec ceux des autres pays du groupe.

L'objectif ultime devrait être une certaine harmonisation des plans destinée à faire en sorte que les politiques nationales ne soient pas en contradiction les unes avec les autres, et que les

capacités de production se renforcent mutuellement pour fortifier l'économie de la région tout entière.

Promotion de la coopération entre différents groupements. Il est particulièrement souhaitable que soient établis des liens plus forts entre les différents mécanismes de coopération au sein d'une même région et sur une base interrégionale. Les mécanismes destinés à promouvoir l'interaction, à organiser des consultations régulières, des échanges d'expériences ainsi qu'une assistance technique mutuelle entre les participants à des projets de coopération et d'intégration (gouvernements, secrétariats, entreprises, banques, etc.) ne peuvent que profiter à tous. Chaque groupement ou mécanisme devrait créer un bureau spécialement chargé des relations avec d'autres organisations engagées dans la coopération Sud-Sud, et avoir plus généralement pour mission d'inventorier les activités pertinentes à l'échelle régionale et mondiale et de rechercher les possibilités d'améliorer les liens et la coopération.

Le rôle spécial des pays les plus grands et les plus avancés. L'introduction d'une certaine cohérence entre les politiques économiques des membres d'un groupement régional dépend principalement du comportement des plus grands et des plus avancés d'entre eux. Leur adhésion aux idées de coopération régionale et de la répartition équitable de ses fruits, qui devra être faite en tenant particulièrement compte des besoins des membres les moins avancés, est déterminante pour le succès de la coopération. L'ouverture progressive de leurs marchés aux pays partenaires aurait des répercussions sensibles sur le commerce régional. S'ils étaient disposés à assumer en partie le financement du développement des membres les plus petits et les moins avancés, ils apporteraient un stimulant supplémentaire à la coopération régionale. En agissant dans ce sens, ils mettraient en pratique quelques-uns des préceptes mêmes que les pays en développement pressent les pays du Nord de suivre.

Utilisation des instances régionales pour le règlement des conflits locaux. Les conflits régionaux, y compris les conflits armés, ont porté tort dans bien des régions à la coopération Sud-Sud. Aussi est-il encourageant d'observer que, dans un certain nombre de cas, des pays en développement ont pris l'initiative d'aider à régler des conflits dans leur région. L'amélioration des relations Est-Ouest se traduira vraisemblablement par une diminution de l'engagement des superpuissances dans les conflits du Tiers Monde. Les pays en développement devraient mettre à profit cette embellie pour redoubler d'efforts en vue de régler leurs conflits et de préserver la paix dans leurs régions.

Les organisations régionales et sous-régionales de coopération économique n'ont guère les moyens de régler et de gérer des

conflits, mais elles pourraient fournir un cadre pour des consultations visant à réduire les tensions et même être le canal par lequel les membres qui ne participent pas au conflit, pourraient offrir leurs bons offices.

Le besoin d'un Secrétariat du Sud

Le Sud n'est pas bien organisé au plan mondial et il ne s'est pas, jusqu'à présent, montré très efficace lorsqu'il s'est agi de mobiliser les compétences et l'expérience que ses membres ont acquises ou d'utiliser son pouvoir de négociation. Il se trouve, de ce fait, en position très défavorable dans ses relations avec le Nord. Cette faiblesse est aussi préjudiciable au processus de coopération Sud-Sud.

Cette déficience est ressentie à l'heure actuelle de façon plus aiguë. Cela est dû, d'une part, aux difficultés que les pays en développement ont éprouvées à travailler ensemble et à adopter une position de groupe. A cela s'ajoute le fait qu'en raison des objections du Nord, ils ne peuvent plus compter sur le niveau de soutien technique que le Secrétariat de la CNUCED fournissait traditionnellement au Groupe des 77. D'autre part, les enjeux du Sud sur la scène mondiale augmentent à mesure que les questions à l'ordre du jour se font plus vastes et plus complexes et que le Nord, bien mieux armé pour les négociations internationales, devient plus enclin à mettre son poids dans la balance lorsqu'il traite avec le Sud.

De nombreuses questions, qui se posent dans des domaines aussi divers que le commerce, le système monétaire international, les finances, la technologie, les services ou l'environnement, et qui sont lourdes de conséquences pour le Sud, se négocient dans des organes multilatéraux. Leur variété et leur complexité technique – ainsi que la multiplicité des instances où les négociations se déroulent – imposent aux négociateurs un fardeau qui dépasse de beaucoup la capacité de la plupart des pays en développement. Les modalités de consultation qui existent entre ces pays (rencontres occasionnelles au niveau politique, auxquelles s'ajoutent des réunions d'équipes de travail *ad hoc* et de groupes de dirigeants ou de fonctionnaires délégués par les capitales) ne suffisent pas pour évaluer des options concurrentes, coordonner leurs stratégies ou mettre au point des positions communes de négociation dans les diverses instances.

L'évolution rapide du contexte mondial soulève des difficultés supplémentaires. Les progrès actuels de la science et de la technologie ont de profondes répercussions économiques, sociales

et politiques. Des mutations de grande portée se produisent dans les structures économiques des pays développés, tant à l'Est qu'à l'Ouest, et dans les relations de ces pays entre eux. Ils élaborent des approches nouvelles pour traiter avec le Sud, tant en ce qui concerne les rapports avec les institutions multilatérales, que la gestion d'une économie mondiale qui se globalise de plus en plus, les transformations de l'environnement et bien d'autres questions encore. Les pays en développement doivent s'occuper activement de toutes ces questions. Et ce n'est que collectivement, grâce à une organisation efficace de leur force collective, qu'ils pourront espérer sauvegarder leurs intérêts et empêcher le Nord de décider unilatéralement de la manière dont ces questions doivent être réglées.

Alors que les intérêts communs essentiels des pays du Sud sont aussi forts que jamais, il y a entre eux une diversité croissante qui exige qu'on examine avec le plus grand soin les moyens de tenir compte d'intérêts différents et parfois même contradictoires. C'est une situation qui nécessite à la fois des évaluations techniquement correctes et une interaction permanente entre les pays, l'objectif étant d'aplanir les divergences et de dégager des positions où l'accord se fait dans le sens de l'intérêt commun.

Dans les circonstances actuelles, l'appui technique dont bénéficie le Sud est fourni par le modeste bureau du président du Groupe des 77 à New York et par des équipes et des groupes de travail *ad hoc* du Groupe des 77 et du Mouvement des pays non alignés. Il est maintenant largement reconnu que ces organismes sont tout à fait insuffisants pour faire face à des tâches très variées. Insuffisance d'autant plus flagrante que le Sud doit faire face à un Nord uni et bien organisé. Les pays développés n'ont pas seulement des institutions nationales et régionales puissantes, mais ceux de l'Ouest peuvent en outre faire appel aux services de l'OCDE, qui a un important secrétariat avec des professionnels très compétents, des moyens de travail efficaces et d'amples ressources financières. De plus, les représentants des principaux pays industriels se rencontrent régulièrement au sommet pour examiner un large éventail de questions d'actualité et pour coordonner les politiques de leurs pays respectifs.

A la lumière de ces considérations, la Commission est fermement d'avis que les pays en développement devraient constituer un secrétariat du Sud doté de tout le personnel nécessaire, qui fournirait en permanence le soutien institutionnel nécessaire pour l'analyse, l'interaction, les négociations et le suivi, c'est-à-dire les fondements techniques de leur action collective. Le Secrétariat devrait s'occuper à la fois des questions de coopération Sud-Sud et des relations Nord Sud et il devrait devenir le moteur

intellectuel de l'avancée collective du Sud. Sa création donnerait un élan nouveau au processus de renforcement de la solidarité du Sud au service de ses efforts pour offrir un avenir meilleur à tous ses habitants.

Tel que nous l'envisageons, le Secrétariat du Sud serait au service du Groupe des 77, du Mouvement des pays non alignés, du Groupe au sommet nouvellement créé pour les consultations et la coopération Sud-Sud, et du Sud en général, pour tracer les grands axes de la coopération Sud-Sud et élaborer des approches techniquement solides de toute la problématique Nord-Sud. Nous estimons qu'un secrétariat bien organisé pourrait jouer un rôle précieux de catalyseur des efforts que le Sud entreprend à l'échelle du monde.

Nous énumérons ci-après quelques-unes des fonctions dont le Secrétariat du Sud devrait s'acquitter, sans perdre de vue les limites qui seront vraisemblablement les siennes, aux stades initiaux, en matière de ressources, de personnel et d'expérience, non plus que la nécessité de lui laisser un certain temps pour se forger ses moyens d'action et élaborer ses méthodes de travail.

Appui technique, intellectuel et organisationnel. Le Secrétariat du Sud devrait fournir l'appui technique, intellectuel et organisationnel nécessaire aux initiatives et actions conjointes des pays en développement et les assister dans leurs efforts pour traiter des questions d'actualité débattues dans les diverses organisations internationales. Dans ce contexte, le Secrétariat devrait :

- Fournir le travail de recherche et le soutien intellectuel nécessaires aux négociations et aux discussions sur la coopération Sud-Sud. L'un des premiers objectifs devrait être d'améliorer le processus de consultation pour tenir compte des différences et mettre au point des formes de coopération plus efficaces dans le Sud.
- S'efforcer d'établir sa crédibilité par la justesse et la solidité de ses vues sur les questions de développement et faire la preuve de sa capacité d'élaborer une approche commune pour le Sud. Sur ces bases, il devrait formuler des réponses aux approches qui sont d'ordinaire celles du Nord et des institutions multilatérales contrôlées par le Nord.
- Produire et affiner des analyses, des idées et des options politiques fondées sur la situation, les besoins et les points de vue du Sud afin d'aider le Sud à formuler ses stratégies sur les questions Nord-Sud et la gestion de l'interdépendance mondiale, et fournir, sur demande, une assistance technique dans les négociations.
- Soutenir le travail de suivi et aider à l'exécution lorsque des décisions doivent être mises en œuvre.

- Publier une revue annuelle de la coopération Sud-Sud, qui devrait par la suite faire autorité comme ouvrage de référence et source d'information.

Le noyau d'un réseau mondial du Sud. Le Secrétariat du Sud devrait avoir un rôle dans la collecte et la diffusion de l'information. A cette fin, il devrait inviter les sources les plus diverses – universitaires, partis politiques, syndicats, ONG, milieux d'affaires et organisations communautaires – à contribuer à sa tâche et il devrait promouvoir entre elles des contacts et des échanges constants. En s'appuyant sur les moyens modernes de communication et de traitement des données, il devrait aider à constituer un réseau de communication et d'interaction du Tiers Monde. Il devrait mettre sur pied un centre d'information, de documentation et de données vraiment capable de répondre aux besoins. Il devrait en outre jouer un rôle de centre d'échanges, pour les informations concernant les capacités techniques et les technologies disponibles dans différents pays, ainsi que pour les idées et les données d'expérience. C'est dans ce contexte que nous recommandons que le Secrétariat du Sud prenne l'initiative du lancement d'un programme de mise en valeur des ressources humaines dans le Sud.

Les moyens avancés de stockage et de communication de l'information pourront beaucoup aider la nouvelle institution. Ils pourraient être utilisés pour relier des institutions de différentes parties du Sud en une base de données mondiale interactive et un réseau d'information CEPD/CTPD. Les technologies modernes de bureautique et d'informatique rendent possible une liaison mondiale relativement simple et efficace, qui permettrait de maintenir l'ensemble du Sud en interaction étroite et continue.

Etant donné sa taille modeste, et afin d'accroître son efficacité, le Secrétariat devrait travailler avec d'autres institutions appropriées du Sud et s'assurer leur concours pour compléter ses ressources. Quand cela serait nécessaire et possible, le Secrétariat pourrait commander des travaux, des recherches et des projets bien déterminés aux diverses institutions. Des groupes de travail *ad hoc* ou permanents sur des sujets donnés, ou des équipes consultatives, devraient être formés pour rassembler les meilleures compétences spécialisées du Sud.

Un lieu de contacts. Le Secrétariat du Sud devrait être le lieu d'échanges et de contacts entre représentants des pays en développement. Il devrait favoriser entre eux des rencontres informelles, mais aussi organiser, le cas échéant, des réunions officielles. D'une manière générale, il devrait encourager l'habitude de travailler ensemble, rôle dans lequel l'OCDE a particulièrement bien réussi, notamment avec son système de groupes de travail grâce auquel la documentation, les propositions et les idées

peuvent faire l'objet d'une large discussion entre décideurs des pays membres.

Un poste d'observation. Le Secrétariat du Sud devrait aussi jouer le rôle d'un poste d'observation. Il analyserait et interpréterait les événements et les tendances qui se font jour sur la scène mondiale, avertissant le Sud et le mettant en garde contre leurs incidences possibles.

Un groupe de pression pour le Sud. Le Secrétariat du Sud devrait s'employer à préciser la position du Sud et chercher à obtenir en sa faveur des soutiens dans le Nord en vouant une attention particulière aux partis politiques, aux syndicats, aux organisations non gouvernementales de développement et autres groupes qui peuvent influencer la politique dans le Nord. Il devrait aussi travailler en liaison étroite avec les pays et les groupes du Nord qui ont des sympathies pour le Sud ou des intérêts complémentaires des siens.

Le dévouement à la cause du Sud, la haute qualité de ses dirigeants, l'efficacité de sa gestion et la valeur professionnelle de son personnel seraient les garants de la réussite du Secrétariat du Sud lorsqu'il serait amené à répondre aux multiples demandes émanant de ses nombreux pays membres. C'est pourquoi nous recommandons instamment que soit placée à sa tête une personnalité de haute stature internationale et que ses cadres supérieurs soient choisis pour leur compétence technique hors pair autant que pour leur dévouement à la cause du Sud. Les activités du Secrétariat seront sans nul doute appelées à évoluer avec le temps. Mais si l'on veut qu'il atteigne, dès le début, le niveau d'efficacité nécessaire, son personnel devra comporter un minimum de vingt à vingt-cinq personnes hautement qualifiées. Le Secrétariat devra être supervisé par un conseil consultatif composé de personnalités éminentes du Sud.

Nous reconnaissons que le Secrétariat du Sud ne pourra fonctionner que s'il bénéficie d'un financement suffisant et assuré. Nous ne doutons pas que les ressources nécessaires pourront être trouvées dans le Sud pour financer son travail, comme l'a montré l'expérience de notre Commission. Il faudra sans doute un certain temps pour mettre au point les arrangements à long terme qui lui assureront un financement à la mesure des besoins, mais nous sommes persuadés que, lorsque le Secrétariat aura commencé son travail et fait la preuve de son utilité pour le Sud, les ressources et les appuis nécessaires ne lui manqueront pas. En plus du budget ordinaire, des fonds spéciaux pourraient être créés sur une base ponctuelle pour financer des activités particulières et permettre ainsi à des instances gouvernementales et non gouvernementales de soutenir une action qui présente un intérêt spécial pour elles.

Enfin, tout en espérant vivement qu'elle bénéficiera d'un large soutien, nous ne croyons pas nécessaire que la création du Secrétariat du Sud soit approuvée à l'unanimité par les pays du Sud. Dès lors que leur soutien sera assez important pour permettre l'installation du Secrétariat, il faudra aller de l'avant. La qualité du travail accompli par le Secrétariat sera à la longue le meilleur gage du soutien de tous les pays du Sud.

UN PROGRAMME D'ACTION PRIORITAIRE POUR LA COOPERATION SUD-SUD

Dans les années qui viennent, la coopération Sud-Sud sera de la plus haute importance pour les pays en développement. Son champ d'application est vaste et il convient de voir en elle une entreprise à long terme. Les déconvenues des années 80 exigent que des efforts soient faits dès à présent pour donner une impulsion nouvelle à l'action collective du Sud. Ils devraient s'appliquer pour commencer à un petit nombre de domaines clés, où le progrès pourrait avoir des effets catalyseurs et contribuer à aiguiller la coopération Sud-Sud sur une voie plus sûre pour l'avenir.

Comme préalable au programme d'action prioritaire, nous tenons à souligner l'importance de trois questions pour l'avenir de la coopération Sud-Sud et du Sud lui-même en tant que groupe :

- La proposition tendant à créer un Secrétariat du Sud appelle une action immédiate. Nous pensons que le Secrétariat pourrait constituer un pilier essentiel des efforts que le Sud déploie pour élargir la coopération entre les pays qui le composent, et pour instaurer un système plus équitable de relations mondiales par des négociations avec le Nord.
- La participation de chefs d'Etat ou de gouvernement à des consultations institutionnalisées régulières est un pas très important sur la voie d'une amélioration de l'organisation du Sud. La Commission se félicite donc de la décision prise par un groupe de chefs d'Etat et de gouvernement de pays en développement de constituer un Groupe au sommet pour les consultations et la coopération Sud-Sud.
- L'attitude du Nord envers la coopération Sud-Sud a varié entre l'approbation tiède et l'opposition ouverte en passant par une certaine indifférence et la dissuasion voilée. Il y a dans le Nord certains milieux qui voient dans la coopération Sud-Sud une menace, et qui s'opposent aussi à toute tentative faite par le Sud pour s'organiser et promouvoir ses intérêts. Nous sommes d'avis que l'attitude du Nord est une question qui doit

être abordée avec le Nord au niveau le plus élevé, et que le Sud doit chercher à obtenir une déclaration politique par laquelle le Nord s'engagerait clairement à soutenir les efforts que le Sud déploie pour s'aider lui-même grâce à la coopération Sud-Sud. Le Sud doit entreprendre de faire accepter largement par la communauté mondiale l'idée selon laquelle la diversification des liens et la coopération entre les pays en développement sont souhaitables parce qu'elles contribuent à la paix, au bien-être de tous et au bon fonctionnement de l'économie mondiale.

Le programme d'action prioritaire que nous proposons reprend un certain nombre de suggestions présentées plus haut dans le présent chapitre. Nous les répétons ici pour appeler à l'action les gouvernements et les peuples du Sud :

- Pour réussir, la coopération Sud-Sud doit pouvoir s'appuyer sur des politiques nationales qui la soutiennent et, en dernière analyse, sur le soutien des habitants du Sud. Chaque pays en développement devrait refléter dans ses plans et ses politiques nationales de développement une adhésion explicite à la coopération Sud-Sud. Il devrait confier à un ministère ou à un département ministériel la charge de coordonner dans le pays les diverses actions qui seraient le résultat de l'engagement pour la coopération Sud-Sud. En outre, chaque pays devrait constituer un comité national chargé de conseiller le gouvernement, de mobiliser l'opinion publique en faveur de la coopération Sud-Sud et de promouvoir les contacts personnels entre les pays du Sud.
- Dans le cadre des efforts visant à mettre en valeur les ressources humaines du Sud, il faudrait utiliser davantage les possibilités offertes par les institutions éducatives du Sud pour répondre aux besoins des pays qui sont eux mêmes insuffisamment équipés. La priorité devrait être donnée à l'identification et au développement de centres d'enseignement de haut niveau, en particulier dans les domaines des sciences fondamentales, de l'ingénierie, de la médecine, de la gestion des entreprises et de l'administration publique. Il est également nécessaire de créer une Fondation des bourses du Sud pour faciliter les mouvements d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et autres personnels techniques entre les pays en développement.
- Dans le domaine de la coopération financière, il conviendrait de s'attacher en priorité à renforcer les accords régionaux et sous-régionaux de compensation et de paiement ainsi que les systèmes de crédit à l'exportation. Il serait éminemment souhaitable que les pays en développement coordonnent leur position dans les institutions financières multilatérales et les

banques régionales afin d'obtenir qu'elles soutiennent ces accords. Parallèlement, il faudrait rechercher les modalités et les moyens grâce auxquels ces institutions et ces banques pourraient jouer un rôle plus actif pour soutenir financièrement les échanges commerciaux et autres formes de coopération Sud-Sud.

- La création d'un forum des débiteurs, proposée dans la déclaration que la Commission a faite sur la dette en mars 1988, reste une mesure à prendre d'urgence. Il est instamment recommandé d'agir au plus vite à cet égard.
- La proposition tendant à créer une Banque du Sud devrait être mise en œuvre. Les fonctions de cette banque seraient, au début, moins étendues qu'il n'était initialement prévu. Un large groupe de pays en développement, qui confèreraient sa crédibilité internationale au projet en s'y associant, devrait prendre l'initiative de fonder la banque, mais tous les pays en développement pourraient en devenir membres.
- Le cadre destiné à faciliter et à promouvoir toutes les formes de commerce Sud-Sud, que le système global de préférences commerciales a créé, devrait être délibérément utilisé. Il faudrait, de toute urgence, étendre le système, l'étoffer et l'intensifier. Il faudrait commencer à établir un calendrier et un programme d'action pour faire en sorte que, d'ici à l'an 2000, une proportion importante du commerce entre les pays en développement ait lieu dans le cadre du SGPC. Il faut mettre en route un processus régulier d'examen et de négociation.
- En vue d'améliorer leur position sur les marchés mondiaux par la gestion de l'offre ou par d'autres moyens, les producteurs de produits primaires du Sud devraient envisager d'urgence de renforcer les associations de producteurs existantes et d'en créer d'autres. En particulier, les producteurs des trois boissons tropicales (thé, café, cacao) devraient élaborer conjointement un programme global de coopération. Le Groupe des 77 et le Mouvement des pays non alignés devraient appuyer fermement ces initiatives.
- Il conviendrait de promouvoir la coopération entre les entreprises commerciales du Sud aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional et interrégional. Tous les pays en développement devraient adopter des mesures juridiques, techniques et fiscales de nature à encourager les coentreprises et la conclusion d'accords de transfert de technologie entre entreprises du Sud. Ils devraient accorder un traitement préférentiel aux flux d'investissement et de technologie provenant d'autres pays en développement. Il faudrait adopter un code qui régirait le fonctionnement des entreprises multinationales du Sud et les

transferts de technologie et qui définirait les droits et les obligations de toutes les parties. Le commerce et l'industrie des pays du Sud devraient être amenés à s'inscrire dans le cadre ordinaire de la coopération Sud-Sud. La création de l'Association des chambres de commerce et de l'industrie du Tiers Monde devraient faire partie des priorités. Il faudrait aussi s'assurer que cette association fonctionnera réellement et efficacement. Le Groupe des 77 et le Mouvement des pays non alignés devraient créer un comité permanent composé de représentants des gouvernements et d'hommes d'affaires pour suivre régulièrement la coopération entre les entreprises.

- Il conviendrait d'entamer un processus d'examen permanent de la sécurité alimentaire et des questions qui s'y rattachent, et de coordonner les politiques et l'action dans ce domaine aux niveaux sous-régional, régional et interrégional. Il faudrait s'attacher spécialement à développer les entreprises conjointes de recherche et de production dans le domaine des agroindustries et de la production vivrière. Les pays en développement exportateurs de denrées alimentaires devraient accepter de satisfaire en priorité les besoins des pays en développement importateurs de ces denrées en période de pénurie. Des accords ayant pour cadre la région ou la sous-région devraient pourvoir à la coordination des stocks nationaux de denrées alimentaires et à la création de réserves alimentaires d'urgence gérées conjointement. Le Sud devrait élaborer en commun un programme à long terme pour aider l'Afrique à couvrir ses besoins alimentaires et à accroître sa production vivrière.
- Le Sud devrait mettre au point des stratégies de coopération scientifique axées sur des questions d'intérêt majeur au sujet desquelles la recherche et l'innovation pourraient apporter des avantages tangibles moyennant la mise en commun des ressources. Le Centre de science et de technologie des non-alignés et autres pays en développement devrait être invité à établir, en collaboration avec l'Académie des sciences du Tiers Monde et d'autres institutions scientifiques du Sud, un programme destiné à coordonner les recherches scientifiques et technologiques du Sud dans certains domaines essentiels. Il faudrait s'attacher particulièrement à favoriser un effort conjoint de recherche et développement dans des domaines clés de la haute technologie comme la biotechnologie, l'informatique et les sciences des matériaux. Il faudrait identifier des institutions du Sud qui font des recherches de haut niveau, et qui sont équipées en conséquence, et qui seraient chargées de former des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens d'autres pays du Sud au titre de programmes de coopération.

- Il conviendrait de prendre des mesures pour accroître l'efficacité des mécanismes sous-régionaux et régionaux de coopération. Les accords commerciaux préférentiels existants devraient être renforcés et il faudrait en établir de nouveaux. Les mesures de contrôle des changes et des échanges commerciaux devraient être considérablement allégées, les gammes de produits sur lesquelles portent ces accords devraient être étendues et les barrières non tarifaires supprimées. Les accords de compensation et de paiement devraient être dynamisés. Ces initiatives devraient être complétées par une planification régionale de l'investissement dans certains domaines. Chaque groupe régional et sous-régional devrait procéder à une analyse critique de ses options et dresser un programme d'action plus à jour définissant des priorités immédiates et des cibles pour l'an 2000, ainsi qu'un plan à plus long terme qui irait jusqu'à l'an 2020.

Nous estimons que les conditions de la coopération Sud-Sud sont devenues plus favorables et que la nécessité de cette coopération est devenue plus impérieuse. Nous sommes convaincus que si le Sud relève le défi, avec sérieux et dans toute son ampleur – comme le préconise notre rapport – la coopération Sud-Sud pourra ajouter une dimension importante aux relations politiques et économiques internationales d'ici à la fin de la présente décennie.

Relations Nord-Sud et gestion du système international

5

UN SEUL MONDE : INTERDEPENDANCE ET RELATIONS NORD-SUD

Le principal message du présent rapport est que, pour progresser, le Sud doit compter surtout sur lui-même. Pour vaincre le sous-développement, les pays du Sud devront mobiliser le potentiel de leurs populations et leurs ressources en vue d'une croissance accélérée, équitable et viable. Et ils devront travailler ensemble pour multiplier l'impact de leur action nationale par la solidarité, la coopération et l'autonomie collective.

Mais ce message ne doit pas occulter une autre réalité : les possibilités de développement du Sud sont étroitement liées à une amélioration de ses rapports avec le Nord. Le Sud a besoin du Nord comme marché pour ses exportations, comme fournisseur de produits importés essentiels pour la consommation et la production et comme source de technologie et de capitaux. En outre, le Sud a besoin d'une coopération plus étroite avec le Nord dans l'action qu'il mène pour atteindre l'autonomie. L'autonomie collective n'est pas l'autarcie ; elle n'implique pas le refus des relations économiques avec le Nord. L'innovation scientifique et technique – qui provient essentiellement du Nord – ouvre au progrès humain des possibilités jusqu'ici inimaginables ; l'extension des relations mondiales est une source de dynamisme économique, social et politique. La question qui se pose au Sud n'est pas de savoir s'il doit rompre les liens avec le Nord, mais comment il doit les transformer. La relation doit changer : il faut passer de l'exploitation à la recherche de l'avantage mutuel, et de la subordination au partenariat.

Nous sommes convaincus que cet objectif est réalisable, car le Nord a, lui aussi, besoin du Sud. Ni le bien-être du Nord ni la stabilité de l'ensemble du monde ne peuvent se consolider si l'on ne met pas fin à la pauvreté du Sud. La chose est devenue de plus en plus manifeste au cours de la dernière décennie. Plusieurs facteurs sont en cause.

Les tensions sociales se sont aggravées dans de nombreuses régions du Sud, et dans certains pays elles prennent des propor-

tions qui approchent celles d'une situation explosive. Du fait des tendances démographiques, les jeunes représentent une proportion de plus en plus forte de la population, tandis que l'amélioration de l'enseignement et des communications a relevé de façon spectaculaire le seuil de leurs aspirations et leurs espoirs. Lorsque la stagnation économique déçoit ces espoirs, c'est l'amertume et la tension. A la désaffection des jeunes vient s'ajouter l'amertume des adultes dont les moyens d'existence ont été détruits. Au début, les mécontents s'en prendront à leurs gouvernements, mais l'agitation croissante ne pourra pas toujours être circonscrite à l'intérieur des frontières nationales – ou à l'intérieur du Sud. Les tensions et les conflits dans le Sud ne sont pas dus seulement à des facteurs économiques. Mais certains indices permettent de penser que l'absence de perspectives dans ce domaine, en particulier pour les jeunes, est un élément qui entre de plus en plus en jeu dans les perturbations à l'intérieur du Sud et qui renforce les tensions causées par d'autres facteurs.

Le Nord ne peut pas espérer rester à l'abri des remous sociaux et politiques qui perturbent le Sud ; ces remous déborderont, inexorablement, de diverses manières. C'est ce que montre, par exemple, l'afflux régulier de réfugiés des pays du Sud vers les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Les rangs de ceux qui fuient les zones de conflit ou de persécutions sont désormais grossis de ceux qui, en quête d'une vie meilleure, entrent dans les pays du Nord, légalement ou illégalement. Il ne peut y avoir ni paix véritable à l'échelon mondial ni prospérité stable et sûre dans le Nord si le Sud n'arrive pas à accélérer sa croissance, à surmonter le sous-développement et à offrir une vie meilleure à ses populations.

Le Nord a aussi besoin du Sud pour de bonnes raisons économiques. Les pays en développement ont pris une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale. Avant le début de la crise des années 80, ils représentaient un cinquième du PIB mondial, soit une part comparable à celle de la CEE. Leur poids en tant que marchés d'exportation s'était accru en conséquence ; ils recevaient environ un quart du total des exportations des pays développés. Ils constituaient un marché pour près de 40 % des exportations des Etats-Unis et pour la moitié de celles du Japon. Le redressement et le développement soutenu du Sud accroîtront donc la demande des exportations du Nord – ce qui sera profitable pour ce dernier. Une croissance plus rapide dans le Sud aiguillonnera les courants commerciaux et les flux financiers internationaux, y compris les investissements, favorisera la croissance et l'emploi dans le Nord et contribuera à réduire les déséquilibres de la balance des paiements des pays industrialisés.

Le poids du Sud dans l'économie mondiale a été prouvé par la crise des années 80. A cause de la crise, le Sud a fortement réduit ses importations et, de ce fait, son rôle de marché d'exportation des pays développés a considérablement diminué. Si la capacité d'importation du Sud pendant la période 1984-1987 avait été proportionnellement au même niveau que pendant la période 1981-1983, le total des achats du Sud en provenance du Nord aurait dépassé 1.500 milliards de dollars ; en fait, par suite de la crise et de la réduction des importations, ce total est tombé au-dessous de 1.200 milliards de dollars. Le total de la perte en exportations que les pays industrialisés ont subie pendant ces quatre années a été supérieur en valeur au total des exportations mondiales des Etats-Unis pendant une année entière.

La reprise du développement du Sud est également importante dans un autre domaine d'intérêt général pour les pays développés : la protection de l'environnement mondial. La pauvreté est une cause majeure de dégradation de l'habitat, et l'état de l'environnement dans le Sud est d'une importance critique pour la santé de l'écologie mondiale. Par conséquent, la promotion d'un développement viable dans le Sud est manifestement aussi dans l'intérêt du Nord, ce que les groupes de pressions qui, dans le Nord, œuvrent pour la protection de l'environnement, et qui sont puissants, en sont venus à reconnaître de plus en plus.

La surexploitation de l'habitat, des ressources en terre et des ressources en eau qui résulte de la pression démographique est une conséquence directe des incertitudes de la vie dans la pauvreté. L'explosion démographique dans le Sud – qui préoccupe de plus en plus l'opinion publique du Nord – ne sera maîtrisée qu'à deux conditions : l'accélération du développement et une répartition plus équitable du revenu. Si les mesures de planification de la famille sont une nécessité vitale, elles deviennent plus efficaces à mesure que la sécurité économique et le niveau de vie s'améliorent. La pauvreté doit être éliminée, car c'est seulement ensuite qu'il sera possible de créer les conditions dans lesquelles les gens verront plus facilement l'avantage qu'il y a à avoir des familles moins nombreuses.

Ces considérations viennent renforcer à l'argument éthique en faveur d'un effort conjoint Nord-Sud pour surmonter la pauvreté et le sous développement. Un monde dans lequel une forte proportion de la population manque de nourriture tandis qu'une petite proportion se livre à une consommation excessive ; dans lequel un gaspillage massif coexiste avec un dénuement partout présent ; dans lequel la majorité des gens sont très peu maîtres de leur destinée et de leur avenir, mais sont essentiellement à la merci de tendances, de processus et de décisions qui émanent des centres

du pouvoir des pays industrialisés – un tel monde ne saurait être moralement acceptable. D'ailleurs dans le Nord, une bonne partie de l'opinion pense que cet état de choses est indéfendable.

Il existe donc des bases politiques, économiques, écologiques et morales sur lesquelles un consensus international sur le développement peut être élaboré. L'interdépendance dans le monde contemporain, le fait incontournable que nous vivons tous dans un même habitat mondial fragile, l'importance du Sud dans les relations internationales sur les plans économique et politique et sur celui de la sécurité – autant de raisons pour lesquelles la croissance et le développement du Sud sont une condition d'une expansion soutenue de l'économie mondiale dans son ensemble, de la sauvegarde de l'environnement et, par-dessus tout, de la sécurité de la génération actuelle et des générations futures. Pour sa croissance, le Sud a besoin d'un cadre international qui soutienne ses efforts. Il faut pour cela une profonde restructuration des relations économiques entre pays riches et pays pauvres, ainsi que de l'organisation et du fonctionnement du système international.

Ce chapitre s'ouvrira par une récapitulation de l'état actuel des relations Nord-Sud et du système international. Sera esquissée ensuite une vision du système mondial de l'avenir qui, à notre avis, favorisera le développement du Sud et sera en même temps dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté mondiale. Puis des changements seront proposés, qui, du point de vue du Sud, peuvent contribuer à l'instauration d'un système international géré plus rationnellement et orienté vers le développement. Le chapitre se terminera par un exposé sur les actions, les processus et les moyens qui permettront d'opérer ces changements.

LES RELATIONS NORD-SUD ET LE SYSTEME INTERNATIONAL A LA FIN DES ANNEES 80

Changements structurels dans le système mondial

Dans le chapitre 2, nous avons soutenu que le trait le plus frappant des années 80 était la forte détérioration de l'environnement économique international pour la grande majorité des pays en développement. Cela s'est produit dans le contexte de rajustements et de changements structurels radicaux intervenus dans l'économie mondiale, avec de profondes incidences sur l'interdé-

pendance économique internationale. Cette transformation se traduisait essentiellement par les phénomènes suivants :

- L'expansion rapide des entreprises transnationales en tant que principaux producteurs de biens et services destinés au commerce international, une proportion croissante de transactions internationales mettant en jeu des filiales d'une même firme, ou des firmes associées.
- Une extension concomitante du rôle des banques privées dans la création des liquidités internationales, qui ont cessé d'être associées à l'accroissement du commerce international des biens et services. Les transactions internationales des banques échappent à la surveillance des banques centrales et, de ce fait, la politique macro-économique nationale de régulation perd une grande partie de son efficacité.
- Un accroissement excessif de l'endettement, qui en est la conséquence, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et qui inclut aussi bien le secteur public que le secteur privé, les dettes intérieures comme les dettes extérieures.
- Des changements dans l'importance relative des facteurs de production, les produits et processus à forte consommation de matières premières et d'énergie et à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée cédant progressivement la place aux produits et processus à forte intensité de connaissances ; cette tendance a entraîné une perte de l'avantage comparatif des pays en développement.
- Des changements connexes dans l'importance des secteurs de production dans les pays développés, où les services, ainsi que l'internationalisation croissante et rapide de la production des services, de l'emploi dans les services et du commerce des services ont gagné petit à petit du terrain au détriment de l'agriculture et de l'industrie.
- L'instabilité, l'imprévisibilité et les fluctuations croissantes du fonctionnement de l'économie internationale, en particulier en matière de taux d'intérêt et de change, et une incertitude croissante sur les marchés financiers.
- Des changements institutionnels importants : à l'échelon national, déréglementation croissante, davantage de privatisations et une plus grande dépendance à l'égard des forces du marché ; à l'échelon international, effondrement du système monétaire international établi à Bretton Woods et érosion du système commercial multilatéral représenté par le GATT.

Par suite de tout cela, les liens entre les secteurs de l'économie internationale – en particulier entre la dette, le commerce et la finance, ainsi qu'entre les marchés des produits de base, de

l'argent et la bourse – se sont multipliés. L'instabilité qui pèse sur un secteur et ses difficultés s'étendent rapidement, souvent amplifiées, aux autres. La nécessité d'une coordination économique internationale est devenue plus impérieuse, et son absence de plus en plus nuisible. Les pays développés ont des mécanismes institutionnels leur permettant de faire face aux incertitudes ; les pays en développement n'en ont pas. Ces derniers – les membres les plus faibles du système économique international – sont les principales victimes de l'absence de gestion rationnelle de l'économie mondiale. En outre, la dégradation de l'environnement externe a accentué leur vulnérabilité aux chocs extérieurs puisque les amortisseurs qui existaient jusque-là – flux financiers en provenance des marchés des capitaux mondiaux et financement compensatoire venant des institutions financières internationales – ont disparu ou se sont rétrécis.

La dégradation de l'environnement du développement est liée à la façon dont les relations économiques internationales sont structurées, à la façon dont elles changent et à l'incapacité du système mondial à gérer ces changements. Il faudra d'abord procéder à la réforme de ces relations et de leur gestion si l'on veut, d'une part, créer un environnement propice au développement et si l'on veut, d'autre part, rendre le système économique mondial plus rationnel et y introduire une certaine dose de sécurité et de prévisibilité.

L'effondrement du dialogue Nord-Sud

Le dialogue Nord-Sud, qui avait été engagé en 1974, en vue de négocier des changements dans le système économique mondial qui le rendraient plus équitable et plus favorable au développement, est maintenant au point mort. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de négociations internationales en cours ; mais les négociations qui ont eu lieu – en particulier celles de l'Uruguay Round sur le commerce – ont été ouvertes sur l'initiative du Nord, avec un ordre du jour conçu pour favoriser ses intérêts mondiaux. Elles ont été imposées au Sud par le Nord.

Le dialogue Nord-Sud avait pris un certain élan entre 1974 et 1979. Il était indubitablement aiguillonné par le fait que les pays développés craignaient que l'assurance nouvelle que le Sud avait trouvée au lendemain de l'augmentation du prix du pétrole en 1973 ne conduise à un affrontement préjudiciable. Aussi longtemps que la menace parut plausible, le Nord maintint le dialogue ; lorsqu'elle diminua, il se retira.

Les négociations menées entre 1974 et 1979 débouchèrent bien entendu sur quelques résultats. En 1974, l'Assemblée générale des

Nations Unies adoptait la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international et le Programme d'action correspondant, reconnaissant formellement pour la première fois que l'injustice économique constituait une menace pour la paix et la sécurité du monde au même titre que les tensions et les conflits militaires et politiques. En 1976, à la quatrième session de la CNUCED, à Nairobi, les pays en développement obtinrent l'acceptation d'un ambitieux Programme intégré pour les produits de base. Ce programme envisageait un régime d'intervention internationale qui était destiné à stabiliser les marchés des produits de base et qui était soutenu par une nouvelle institution financière, le Fonds commun. Les années suivantes virent d'autres acquis, notamment l'adoption de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, la Convention sur le transport multimodal, l'Accord sur les pratiques commerciales restrictives, la décision des gouvernements de certains pays développés d'annuler les dettes publiques des pays les plus pauvres, et l'accord sur les principes directeurs pour le rééchelonnement de la dette, adopté au cours des négociations périodiques menées par les pays en développement débiteurs avec leurs créanciers officiels du « club de Paris ».

Mais la plupart de ces acquis restèrent largement du domaine du principe. Quand on en arriva à la discussion d'aspects spécifiques du Nouvel ordre économique international, les pays développés obtinrent dès le début le principal avantage stratégique : ils s'assurèrent que les négociations auraient lieu dans différentes instances et seraient donc fragmentées, sollicitant à outrance les capacités de négociation du Sud, et permettant des manœuvres dilatoires dans l'adoption d'accords susceptibles d'être appliqués. Une tentative eut lieu à la cinquième session de la CNUCED à Manille en 1979 pour lancer des négociations d'ensemble qui tiendraient compte du fait que les problèmes étaient liés entre eux. Mais elle fut rejetée par le Nord, à qui le pouvoir pétrolier faisait alors beaucoup moins peur.

En fait, les négociations sérieuses Nord-Sud prenaient fin avec la conférence de Manille. Le sommet de Cancun, coprésidé par le Président du Mexique et le Premier ministre canadien, qui eut lieu en 1981 et auquel participèrent vingt-deux chefs d'Etat et de gouvernement, était une tentative visant à trouver un soutien politique à un processus durable de négociations Nord-Sud, mais cette tentative n'aboutit pas. A cette date, une mutation idéologique s'était déjà produite chez les gouvernements de quelques-uns des principaux pays du Nord. En outre, les gouvernements de la plupart des pays du Nord se préoccupaient alors de la lutte contre l'inflation dans leur propre pays, et n'accordaient aucune priorité à un accord destiné à placer les relations économiques

Nord-Sud sur une nouvelle base, ou à une définition de la nature, de la portée et des perspectives des liens d'interdépendance dans l'économie mondiale.

Lors de la sixième session de la CNUCED, à Belgrade en 1983, le Secrétariat de la CNUCED et le Groupe des 77 firent une autre tentative pour ranimer le dialogue Nord-Sud. Ils y étaient poussés par une nouvelle analyse de la situation : la nécessité de réactiver le développement dans le Sud comme moyen essentiel de stimuler l'économie mondiale et de renforcer la reprise dans les pays industrialisés eux-mêmes. Cette tentative se heurta de nouveau à un refus de la part du Nord, qui soutint que la reprise dans le Nord était déjà amorcée et qu'en temps voulu elle aurait des retombées dans le Sud. Le Nord affirmait en outre qu'en tentant de stimuler directement les économies du Sud on ne ferait que créer des pressions inflationnistes ; il soutenait que le Sud devrait entreprendre un ajustement, c'est-à-dire se serrer la ceinture, jusqu'à ce que les retombées se concrétisent. La session de Belgrade non seulement confirma l'impasse dans laquelle se trouvait le dialogue Nord-Sud, mais elle montra aussi de façon spectaculaire que toute volonté commune de dialogue avait disparu.

L'absence d'une gestion internationale cohérente de l'environnement est tout aussi peu satisfaisante. Les pays du Sud sont aujourd'hui les victimes des effets néfastes sur l'environnement des politiques et modèles de développement du Nord. Il s'agit de phénomènes mondiaux tels que la diminution de la couche d'ozone, la pollution radioactive et l'effet de serre, ainsi que d'actes directs tels que la décharge de déchets dangereux et l'implantation d'industries polluantes dans le Sud. Les tentatives des pays en développement visant à placer le patrimoine mondial commun – en particulier les océans et l'espace – sous une juridiction internationale effective ont été déjoués dans la pratique par suite du manque de coopération de la part des pays développés. La situation est aggravée du fait de la pression que l'endettement fait peser sur les pays en développement. Ces pays doivent à tout prix accroître leurs rentrées de devises pour assurer le service de la dette. D'autre part, la chute des cours des produits de base les amène à redoubler d'efforts pour augmenter la production et les exportations. Dans ces conditions, ils sont forcés, d'une part, de surexploiter leurs ressources, endommageant l'environnement, et, d'autre part, d'accepter des transactions avec le Nord qui sont nuisibles pour l'environnement, par exemple des contrats pour l'évacuation de déchets toxiques.

Un des traits qui a caractérisé l'économie mondiale pendant la dernière décennie et qui est potentiellement très nuisible à long terme pour les perspectives de développement du Sud est la mono-

polisation croissante du progrès technologique par les sociétés transnationales du Nord. En même temps, alors que le rythme rapide de l'innovation technique dans de nouveaux domaines clés transforme radicalement la société et offre des possibilités inouïes de progrès pour l'humanité, le principe selon lequel la science est un patrimoine commun de l'humanité est de moins en moins admis. La connaissance est de plus en plus privatisée, et le Sud en est exclu. Les sociétés transnationales contrôlent les flux de technologie. Ce sont elles qui décident où implanter les opérations de production et à quelles conditions elles fourniront des services et procéderont à des transferts de technologie. Elles sont guidées uniquement par leurs intérêts corporatifs mondiaux, qui sont souvent en conflit avec les intérêts des pays en développement qui les accueillent. Les pays en développement sont ainsi de moins en moins capables de prévoir ces flux et encore moins de les réguler.

Une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération pour le développement s'est tenue à la fin d'avril, alors que nous rédigeons la version définitive de ce rapport. Elle n'a apporté qu'une réponse limitée aux demandes des pays en développement qui réclament avec insistance une relance du dialogue Nord-Sud.

La Déclaration adoptée par l'Assemblée générale embrasse de nombreuses questions que nous examinons dans notre rapport. Nous constatons avec satisfaction qu'elle reconnaît l'existence d'un grand nombre de graves problèmes qui se posent aux pays en développement, et qui exigent une intervention immédiate. Nous regrettons toutefois que cette reconnaissance ne se soit pas traduite par des engagements concrets en cette période de crise que traversent beaucoup de pays en développement, et que par conséquent aucun dispositif complémentaire n'ait été adopté officiellement. L'accord, qui était très limité, portait plus sur ce qu'il fallait dire que sur ce qu'il fallait faire. Cela nous confirme dans l'idée qu'une action concertée et continue comme celle que nous préconisons dans le présent rapport est nécessaire pour obtenir un redoublement d'efforts en faveur d'un Programme d'action Nord-Sud. Espérons que la Déclaration contribuera à préparer cette action en faisant progresser le dialogue Nord-Sud et en favorisant la relance d'une coopération économique internationale pour le développement dans les prochaines conférences multilatérales qui aborderont ce sujet.

Les événements récents

La fin des années 80 a été marquée par d'autres événements de portée internationale dont les conséquences pour le Sud restent en grande partie incertaines. Nous avons déjà parlé du fait que la

communauté internationale se rend de plus en plus compte de l'intérêt qu'il y aurait à relever ensemble le défi mondial de l'environnement. Si les arguments intellectuels qui vont dans ce sens sont depuis longtemps connus, il y a maintenant dans le Nord une volonté et un soutien politiques suffisants pour faire de l'environnement un aspect prometteur de la coopération mondiale. Cependant, pour que cette coopération devienne une réalité concrète, le Nord doit reconnaître explicitement que la protection de l'environnement est une question d'intérêt mondial, que les responsabilités et les coûts de sa protection doivent être partagés équitablement, et que les mesures de protection ne peuvent pas être prises aux dépens du développement du Sud.

Parmi les autres tendances que l'on a relevées sur la scène internationale, telle qu'elle a été décrite au chapitre premier, figurent la réduction des tensions Est-Ouest et la reprise des négociations sur le désarmement. C'est une évolution heureuse, qui, de même que les réformes économiques et politiques en Europe orientale, offre de grandes possibilités, en même temps qu'elle pose de nouveaux défis. La situation est complexe, car les effets positifs potentiels des changements doivent être évalués en même temps que leurs inconvénients possibles, et les incidences que ces changements auront en fin de compte sur les relations Nord-Sud ne sont pas encore claires.

Dans la mesure où les réformes en URSS et en Europe orientale stimulent le progrès économique dans ces pays, leur effet à moyen ou long terme sur l'économie mondiale, surtout le commerce, devrait être bénéfique. Ce changement pourrait, à son tour, créer un environnement extérieur plus propice au développement du Sud. Cependant, dans le contexte international actuel, de nombreuses incertitudes subsistent.

Pour commencer, l'URSS et les pays d'Europe orientale ne peuvent pas être des sources importantes de transferts de ressources vers le Tiers Monde. Au contraire, leur demande de capitaux occidentaux s'accroît, ce qui signifie qu'elles absorberont une partie de l'épargne excédentaire de l'Occident, y compris l'épargne qui, sans cela, aurait été disponible pour être investie dans le Sud. Malgré les assurances de certaines sources occidentales, nous restons profondément préoccupés par la probabilité d'un détournement de l'attention et des ressources actuellement consacrées au développement dans les pays du Tiers Monde.

Si des progrès sont accomplis vers le désarmement et le contrôle des armements, il devrait y avoir un accord international pour qu'une partie des économies réalisées sur les dépenses d'armement soit mise de côté à des fins internationales convenues – en particulier la protection de l'environnement, la sécurité

alimentaire et la satisfaction des besoins fondamentaux au Sud. Le Sud doit donc être conscient de la nécessité d'insister fortement pour que le désarmement soit lié au développement ; sinon, les « dividendes de la paix » tant vantés lui échapperont.

Les entreprises de l'Europe orientale, qui ont désormais davantage de liberté économique pour engager des transactions avec l'étranger, chercheront sans nul doute des sources plus compétitives pour leurs importations, notamment de capitaux. Sur le plan commercial en particulier, cette nouvelle approche pourrait désavantager certains pays en développement par rapport aux fournisseurs occidentaux. Toutefois, à court terme, l'objectif annoncé par l'URSS d'augmenter considérablement ses importations de biens de consommation pourrait ouvrir des possibilités aux pays du Sud qui sont à même d'exporter ces biens, en particulier des biens de consommation durables et des produits manufacturés légers, à des prix compétitifs. L'équilibre bilatéral qui était naguère une caractéristique des échanges entre les pays d'Europe orientale et les pays en développement limitait les possibilités du commerce. Si les pays d'Europe orientale donnent progressivement un caractère multilatéral à leur commerce et à leurs accords en matière de paiement, le champ des échanges s'élargira vraisemblablement, mais ce changement pourrait aussi créer quelques problèmes de transition pour ceux des pays en développement qui étaient jusqu'ici fortement tributaires des marchés de l'URSS et de l'Europe orientale et qui leur étaient liés par des accords particuliers en matière de paiement.

Si, par suite des réformes économiques, le niveau de vie monte dans les pays d'Europe orientale, leur consommation de produits à forte intensité de main-d'œuvre augmentera à la longue. L'instauration dans ces pays d'un régime commercial qui permettrait aux pays en développement de fournir une proportion croissante de ces biens améliorerait considérablement les perspectives commerciales du Tiers Monde. Mais, à court terme, les pays du Sud risquent de se heurter à une concurrence plus intense des pays d'Europe orientale sur certains de leurs marchés d'exportation traditionnels.

Comme nous l'avons indiqué, la fin de la guerre froide facilitera peut-être le règlement d'au moins quelques-uns des conflits régionaux du Tiers Monde. Toutefois, à mesure que les tensions s'atténueront entre les deux superpuissances, la situation pourrait devenir telle que celles-ci estimeront qu'elles peuvent agir plus librement pour promouvoir ce qu'elles considèrent comme leurs intérêts essentiels dans des zones, à leurs yeux, stratégiques ou, mieux encore, pour soutenir mutuellement leurs politiques dans ces zones, sans tenir compte des intérêts des pays appartenant à

ces zones. Pour éviter qu'une situation de cette nature ne se présente, un renforcement des institutions politiques et économiques multilatérales est essentiel.

A long terme, la participation des pays d'Europe orientale au FMI, à la Banque mondiale et au GATT devrait contribuer à une approche multilatérale plus équilibrée des questions économiques mondiales. En tant qu'importateurs de capitaux et de technologie et en tant qu'exportateurs à la recherche d'une plus grande part dans les marchés mondiaux pour leurs produits, ces pays ont un intérêt commun avec les pays du Sud, à savoir une réforme fondamentale du système économique mondial. L'URSS, comme les pays en développement, est un grand producteur de produits de base ; son soutien au Fonds commun des produits de base pourrait renforcer considérablement les efforts tendant à réduire l'instabilité et l'incertitude qui caractérisent le commerce mondial de ces produits.

POUR UN SYSTEME INTERNATIONAL RATIONNEL ET ORIENTE VERS LE DEVELOPPEMENT

La nécessité – et la possibilité – d'une refonte complète du système international sont manifestes. Il est clair aussi que le Sud doit jouer un rôle crucial dans cette refonte. De même qu'il ne peut pas y avoir de développement véritable dans le Sud sans un meilleur environnement international, de même il ne peut pas y avoir de système véritablement stable de relations mondiales si le Sud ne progresse pas sur la voie du développement. Par conséquent, le système international que nous envisageons présente une double caractéristique :

- Il devrait fournir le cadre d'une gestion rationnelle, cohérente et démocratique des relations économiques et politiques internationales capable d'assurer la paix, la stabilité, la prospérité et la dignité humaine dans l'ensemble de la communauté mondiale.
- Il devrait avoir pour objectif central le soutien de l'action que mènent les pays du Sud pour reprendre leur croissance et entrer dans un processus de développement autonome et viable.

Pour atteindre ces objectifs, une réforme fondamentale des systèmes financier, monétaire et commercial internationaux s'impose, y compris la création de mécanismes d'urgence destinés à assurer la continuation des flux de ressources qui permettront, en cas d'incertitudes et de chocs imprévus, de poursuivre sans à-coups l'action de développement. Il faut réviser les mécanismes

de consultation politique et les institutions économiques multilatérales du système international de l'après-guerre pour prendre en compte ce double objectif et pour relever les défis que lancent les changements survenus en URSS et en Europe orientale. Ce système mondial réformé exigerait aussi l'institution d'un régime international équitable pour les sciences et la technologie, et la mise en place de structures de nature à assurer une gestion équitable de l'environnement mondial.

Dans la réforme du système financier international, le besoin essentiel est de créer des mécanismes durables pour le transfert de ressources suffisantes des pays développés vers les pays en développement de façon à accélérer le développement dans le Sud. Cette question n'a pas été abordée de façon adéquate lors de l'élaboration du système de Bretton Woods, malgré la création de la Banque mondiale. A long terme, les pays du Sud devraient essayer de faire face à leurs besoins en capitaux avec leurs propres ressources. Mais, jusqu'à ce qu'ils soient capables de soutenir leur rythme de croissance par eux-mêmes, ces pays, et plus particulièrement les pays les plus pauvres et les moins avancés, auront besoin des flux de capitaux en provenance du Nord pour le développement à long terme. Le nouveau système financier mondial devrait donc comprendre un mécanisme qui permette de financer le développement du Sud avec la sécurité et la continuité que l'aide bilatérale, les investissements privés directs et les courants financiers commerciaux n'ont pas pu lui fournir jusqu'ici – et sans doute ne pourront pas lui fournir à l'avenir. A court terme, il devrait aussi prévoir une réduction substantielle du fardeau que représente le service des dettes extérieures. La cause de la prospérité mondiale et du bien-être mondial serait bien mieux servie si l'épargne excédentaire de pays tels que le Japon et la République fédérale d'Allemagne était canalisée vers des utilisations productives dans les pays en développement au lieu d'aller augmenter la consommation dans les pays riches.

La réforme du système financier international est foncièrement inséparable de celle du système monétaire international. Un système monétaire réformé doit remplir les fonctions suivantes :

- permettre la création et la gestion d'une monnaie de réserve internationale ;
- apporter une plus grande stabilité des taux de change et des taux d'intérêt internationaux ;
- fournir des liquidités internationales suffisantes à des conditions tenant compte des besoins de tous les pays, notamment des besoins spéciaux des pays en développement ;
- faciliter les mécanismes susmentionnés de transfert des ressources et être compatible avec eux.

Le but à long terme de la communauté internationale devrait être de transformer le Fonds monétaire international, après l'avoir fondamentalement restructuré, en une véritable banque centrale mondiale.

La réforme du système commercial international devrait être orientée vers la création d'un système mondial réglementé, fondé sur les principes de la transparence, du multilatéralisme et de la non-discrimination. Il devrait ouvrir aux pays en développement un meilleur accès aux marchés et leur permettre d'augmenter leur part du commerce mondial des produits pour lesquels ils ont un net avantage comparatif ; il devrait en outre fournir un soutien accru au développement du commerce entre les pays en développement eux-mêmes. La promotion d'un développement durable dans le Tiers Monde devrait être un objectif central ; le nouveau système devrait en conséquence maintenir le principe, reconnu par les parties contractantes du GATT, d'un traitement différencié et plus favorable pour les exportations des pays en développement et d'une réciprocité limitée. Il devrait aussi comprendre des accords pour assurer des prix stables et rémunérateurs pour les exportations de produits de base des pays en développement ; ces accords devraient porter à la fois sur la stabilisation des cours et sur celle des recettes. L'objectif à long terme doit continuer à être la création d'une organisation du commerce international dont le mandat serait beaucoup plus large que celui du GATT, et qui prêterait une attention particulière aux besoins des pays en développement en matière de commerce et de développement.

Les objectifs que nous avons exposés sont étroitement liés à la nécessité de réduire les effets nuisibles qu'ont sur les pays en développement l'incertitude et l'imprévisibilité qui caractérisent le capital à long terme, les taux de change, les taux d'intérêt, et les courants commerciaux. Tant que les pays en développement n'auront pas atteint un niveau raisonnable de développement, il est juste que la communauté internationale se charge de concevoir des mécanismes destinés à les mettre à l'abri des conséquences perturbatrices de l'instabilité des marchés mondiaux.

Dans le domaine de la science et de la technologie, l'objectif devrait être d'instituer un régime international qui donne au Sud une chance équitable de bénéficier des avantages qu'apportent les progrès révolutionnaires qui sont accomplis actuellement. Le Nord continuera à être le principal foyer de l'innovation scientifique et technique pendant longtemps encore. Il faut que, pour sa part, le Sud devienne capable, de son propre chef, de faire avancer les sciences et la technologie et puisse avoir accès, en même temps, et à des conditions avantageuses, aux résultats des travaux scien-

tifiques et technologiques menés dans le Nord, y compris ceux qui portent sur les technologies de pointe.

En liaison étroite avec ce qui précède, l'objectif des pays en développement doit être, dans le domaine de l'environnement, d'obtenir l'adoption d'une stratégie mondiale de développement viable, sur la base d'une redéfinition de la notion d'interdépendance mondiale et du partage des bénéfices et des coûts. Ce qui est nécessaire, c'est une répartition internationale des tâches et des responsabilités permettant de gérer rationnellement la planète et d'en faire un habitat plus sûr pour l'humanité.

Enfin, dans le cadre de la réforme des mécanismes institutionnels, il faut réexaminer le rôle des Nations Unies dans la gestion du système international et dans la prise de décision sur les questions économiques et sociales mondiales. L'Organisation des Nations Unies devra jouer un rôle clé. A cette fin, la capacité du système des Nations Unies à examiner en détail le fonctionnement de l'économie mondiale et les perspectives de développement doit être renforcée et rendue crédible. Une réforme institutionnelle est donc nécessaire, le but étant d'instituer une structure centrale pour la prise de décision économique dans le cadre du système des Nations Unies, qui déciderait des stratégies, des politiques et des priorités pour l'ensemble du système, et qui examinerait et évaluerait les activités de ses institutions spécialisées et organismes apparentés. Cette réforme devrait aussi comprendre des changements visant à rendre l'Organisation des Nations Unies plus efficace et plus démocratique dans le maintien de la sécurité mondiale et le règlement des conflits régionaux.

LES PROPOSITIONS : POLITIQUES, STRATEGIES, PROCESSUS ET INSTITUTIONS

Les bases d'un nouveau consensus international sur le développement – un pacte de solidarité mondiale entre le Nord et le Sud – sont en place et sont de plus en plus évidentes pour tout observateur impartial. Cependant, le Nord, ses gouvernements et ses décideurs refusent dans leur ensemble de les reconnaître. Cette attitude montre, d'une part, combien la pensée officielle du Nord en est venue à être dominée par la notion idéologique selon laquelle les tentatives visant à gérer l'économie mondiale sont, par définition, nécessairement pernicieuses. Comme indiqué plus haut, cela n'a pas empêché les gouvernements du Nord de faire des efforts pour coordonner leurs politiques macro-économiques dans certains domaines tels que la gestion des taux de change. D'autre part, cette attitude reflète le pouvoir d'intérêts parti-

culiers dans le Nord, pour lesquels une amélioration de la situation économique dans le Sud est, soit sans intérêt, soit même peu souhaitable à cause de l'effet immédiat qu'elle aurait sur le plan financier ou commercial.

L'urgence de la situation appelle donc à des efforts renouvelés pour mobiliser l'opinion du Nord. Il est nécessaire de créer des instances dans lesquelles des échanges et des négociations pourront avoir lieu, d'identifier les gouvernements et les groupes avec lesquels un accord peut être recherché dans des domaines spécifiques, de définir les objectifs et de les classer par priorité, de telle sorte que ce qu'il sera possible de faire au début, conduise à une série de mesures qui permettront d'atteindre les buts ultimes. Le Sud doit s'efforcer de ranimer le dialogue Nord-Sud sur une base plus positive et plus réaliste. A cette fin, le Sud doit être clair en ce qui concerne ses propositions fondamentales de réforme et le processus qui serait susceptible de conduire à leur adoption et à leur mise en œuvre. Les paragraphes qui suivent présentent quelques-uns des éléments d'une série possible de propositions et esquissent l'action future.

Dettes, flux de capitaux et transferts de ressources

En première position parmi les problèmes qui exigent une action urgente figure la dette. Trouver une solution durable à ce problème est une condition sine qua non de toute reprise de la croissance, non pas seulement dans les pays fortement endettés, mais dans la plupart des régions du Sud. A ce jour, les créanciers s'en sont tenus à une approche au cas par cas, refusant jusqu'à une date très récente d'envisager une réduction de la dette sauf pour les pays les moins avancés, et exigeant des pays débiteurs qu'ils compriment leurs dépenses afin de dégager des excédents commerciaux destinés au service de la dette. Cette stratégie a bien servi les banques : une crise a été évitée. Mais elle n'a aucunement réussi à sortir les pays en développement de la mauvaise passe dans laquelle ils sont enfermés. Ces pays ont besoin d'une importante réduction du service de la dette, de manière qu'il leur reste des ressources suffisantes pour atteindre un niveau de croissance qui leur permette, à l'avenir, d'assurer sagement ce service.

Le moment est donc venu d'engager une action multilatérale efficace pour réduire la dette et alléger le fardeau du service de la dette en le ramenant à des niveaux tolérables. Dans la plupart des cas, la crise de la dette s'est trouvée être une crise de solvabilité plutôt qu'une crise de liquidités. Dans tous les cas de difficultés

généralisées du passé, on a allégé le fardeau de la dette qui pesait sur les débiteurs – de facto ou par un accord – en réduisant soit le principal dû, soit les intérêts, soit les deux à la fois. C'est la même méthode qui doit s'appliquer dans la crise actuelle. Il faut accepter une fois pour toutes l'idée que la dette des pays en développement n'est pas entièrement remboursable et que sa valeur nominale ne sera pas versée. L'initiative Brady n'est qu'une première reconnaissance prudente de cette proposition réaliste. La position officielle des créanciers – banques et gouvernements des pays développés – est que toute réduction relève du bon vouloir des banques.

Il en résulte que la dette est devenue une forme d'asservissement et que les économies endettées sont devenues des économies liées par contrat – une claire manifestation du néocolonialisme. Cet état de choses ne peut plus durer. La dette et son service doivent être réduits à un niveau qui permette à la croissance de continuer à un rythme acceptable.

Les suites qui ont été données à l'initiative Brady révèlent clairement ses limites. Les conditions sont exagérément restrictives : le plan ne s'applique qu'à la dette due aux banques commerciales. Le pool disponible actuellement, qui est de 30 milliards de dollars, est manifestement insuffisant pour permettre une réduction significative de la dette. Il n'y a pas d'objectif fixé officiellement à la réduction de la dette, ni même de critères convenus pour déterminer si le montant de la réduction est suffisant pour tel ou tel pays. Et les banques conservent intact le droit de choisir entre la réduction de la dette ou un nouveau prêt, ce dernier étant dans de nombreux cas destiné seulement ou principalement à assurer le service de l'ancienne dette, sans qu'il y ait le moindre allègement du fardeau proprement dit de la dette. A moins que ces dispositions ne se traduisent par des réductions substantielles des transferts nets de capitaux des pays en développement vers les pays développés, ce qui permettrait une croissance vigoureuse, ils ne feront, à l'avenir, qu'ajouter au fardeau de la dette.

Il faut une approche concertée pour obtenir simultanément une importante réduction de la dette et du service de la dette. Il conviendrait de mettre fin aux transferts négatifs de ressources, c'est-à-dire des pauvres aux riches, et le service de la dette devrait être mis en rapport avec la capacité de l'économie à rembourser tout en poursuivant sa croissance. Le montant du service de la dette qu'un pays peut supporter – et qu'il est tenu à payer – devrait être lié au niveau des ressources dont il a besoin pour maintenir une augmentation du revenu par habitant d'au moins 2 ou 3 % par an. Le niveau nécessaire de ressources peut être déterminé avec une exactitude raisonnable par une analyse

macro-économique de la situation de chaque pays. Les politiques visant à atteindre cet objectif pourraient alors être négociées, compte tenu des diverses formes de dette et de la situation du pays débiteur. Mais le point central est que la réduction de la dette et du service de la dette devrait faire l'objet d'une négociation intergouvernementale et multilatérale.

Nous réaffirmons la nécessité de convoquer une conférence internationale sur la dette, à laquelle participeraient les gouvernements des pays débiteurs, les gouvernements des pays créanciers et les institutions financières internationales, et qui aurait pour mandat l'élaboration d'un accord international contraignant qui définirait les grandes lignes d'une solution. Les institutions financières internationales doivent élaborer un programme à moyen terme concernant les besoins nets en financement des pays débiteurs, compte tenu de l'objectif de croissance accepté. La communauté politique internationale doit, dans ce domaine, assumer sa responsabilité.

Tout accord mondial sur la dette extérieure du Sud doit viser expressément le cas des pays les moins avancés, dont les besoins ne sont pas couverts par l'initiative Brady. Le volume total de leurs dettes n'est pas très élevé en valeur absolue, mais, dans la plupart des cas, ces dettes représentent un fardeau très lourd par rapport à la taille de leurs économies et au volume de leurs commerces extérieurs. Par exemple, en 1988, la dette extérieure totale des pays à faible revenu et fortement endettés était égale à 111 % de la somme de leurs PNB et à 488 % de la valeur globale de leurs exportations ; les proportions correspondantes pour les dix-sept pays fortement endettés étaient 54 % et 300 %. Comme on peut le voir, pour des pays dont les économies sont en état de crise, il s'agit d'un obstacle insurmontable pour toute tentative visant à relancer la croissance et le développement. La dette des trois régions du Sud est représentée aux figures 5.1 et 5.2.

Une nouvelle mesure importante s'impose maintenant. Elle devrait comprendre en premier lieu la remise totale de la dette bilatérale des pays les moins avancés, remise que leur ont déjà accordée partiellement le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Elle devrait aussi comprendre l'extension de la remise de la dette à d'autres pays à faible revenu, peut-être moins pauvres mais, eux aussi, fortement endettés, et le refinancement, à des conditions de faveur, de la dette publique bilatérale contractée à des conditions non libérales, ainsi que de la dette multilatérale, de tous les pays concernés. Le FMI et la Banque mondiale devraient prendre une plus large part aux opérations destinées à réduire la

Figure 5.1
Dette extérieure en pourcentage du PNB, 1980-1988

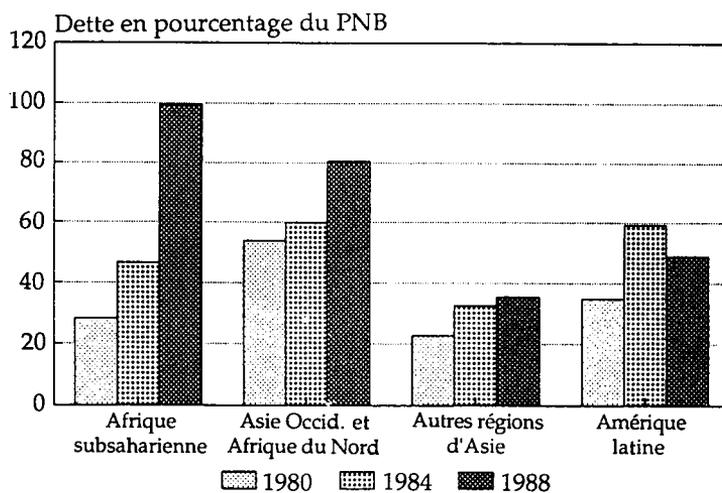
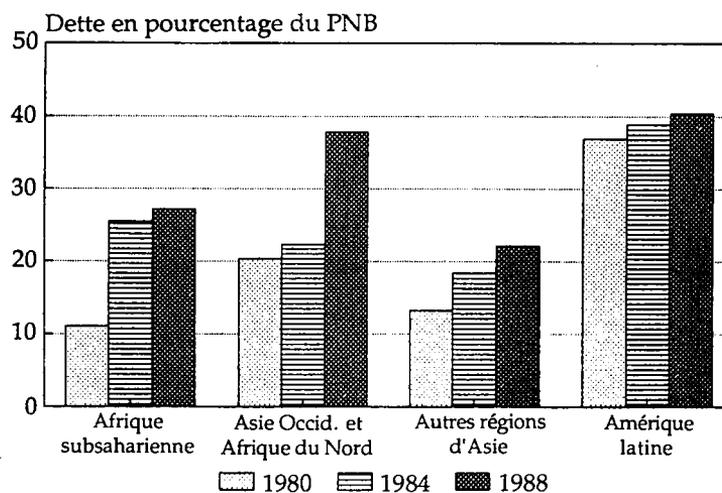


Figure 5.2
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services, 1980-1988



Source : World Bank, *World Debt Tables*, 1989-90.

dette et le service de la dette. La création, par la Banque mondiale, d'un mécanisme de réduction de la dette pour les pays à faible revenu qui n'ont accès aux ressources de la Banque que par l'intermédiaire de l'ADI, organisme affilié à la Banque qui peut leur consentir des prêts à des conditions de faveur, est une mesure opportune, mais la somme de 100 millions de dollars qui est ainsi mise à la disposition de ce mécanisme n'est pas suffisante et devrait être considérablement augmentée.

Même après une réduction substantielle du fardeau de la dette des pays en développement, d'importants transferts de capitaux en provenance des pays développés seront, à un stade initial, nécessaires pour que la croissance puisse reprendre à un rythme soutenu et que s'enclenche un processus auto-entretenu d'accumulation du capital. Les pays du Sud devraient alors être à même de produire du capital pour leur propre développement, mais, étant donné la crise actuelle – en particulier dans les pays les plus pauvres – une période transitoire, pendant laquelle il faudra un apport de ressources extérieures, est inévitable. L'expérience passée montre que ces ressources ne peuvent pas être fournies par le secteur privé. Dans les années 70, la majeure partie des flux financiers extérieurs vers les pays en développement a pris la forme de prêts de banques commerciales. Les sérieuses limites de cette approche ne sont maintenant que trop claires. Il est dangereux de trop compter sur les courants commerciaux car ils sont incertains, imprévisibles et peuvent fléchir brutalement au moment où ils sont le plus nécessaires, ce qui accentue les fluctuations cycliques. En outre, d'une manière générale, ils ne vont pas aux pays les plus pauvres, dont le degré de solvabilité est jugé insuffisant. Ils ne sont pas disponibles non plus pour des investissements dans des infrastructures physiques et sociales telles que les routes ou les systèmes d'irrigation, les écoles ou les hôpitaux. Ces investissements sont indispensables au développement, mais, du fait qu'ils ne sont pas une source de profits directs ou immédiats, ils ne répondent pas aux critères retenus pour les prêts commerciaux.

Ce qui est nécessaire, par conséquent, c'est un système international qui fournira un volume suffisant de capitaux extérieurs aux pays en développement à des conditions n'entraînant pas un service de la dette qui ne serait pas viable. Les flux de ressources devraient comporter un degré raisonnable de certitude et de prévisibilité, et les conditions attachées à ces flux ne devraient refléter aucun parti pris idéologique.

Dans ce contexte, il est essentiel de réaffirmer la nécessité que les pays développés atteignent l'objectif adopté par l'ONU en 1968, qui était d'accorder 0,7 % du PNB à l'aide publique du

développement. Quelques pays – Danemark, Pays-Bas, Norvège et Suède – ont dépassé depuis plusieurs années les objectifs mondiaux en matière d'aide, ce qui leur fait honneur. Ils l'ont fait sans nuire à leur vitalité économique et sans que les gouvernements perdent le soutien du public du fait de leur engagement envers le développement mondial. Quelques pays en développement comme le Koweït ou l'Arabie saoudite ont constamment dépassé de beaucoup l'objectif. L'exemple de tous ces pays permet de douter de la validité des difficultés économiques et politiques évoquées par de plus grands pays pour justifier leur propre carence. Parmi les pays qui n'ont pas atteint l'objectif retenu figurent les Etats-Unis, dont l'aide, en pourcentage du PNB, qui était de 0,24 % pendant la période 1980-1984 a baissé à 0,21 % en 1988, la République fédérale d'Allemagne, qui était passée de 0,46 à 0,39 %, et le Royaume-Uni qui était passé de 0,37 à 0,32 %. L'écart qui sépare l'aide réelle de l'objectif visé, pour l'ensemble des pays développés, s'est accentué entre les années 1960 et 1980. La nécessité de renverser cette tendance et de se rapprocher de l'objectif visé devrait être au centre de toute négociation à venir.

Les besoins des pays les moins avancés en matière d'aide méritent une attention prioritaire. En 1981, lors de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la plupart des donateurs avaient accepté de prévoir une aide représentant 0,15 % de leur PNB. En 1988, les pays donateurs membres du comité d'aide au développement de l'OCDE avaient atteint un peu moins de 0,09 %, soit guère plus que la moitié du pourcentage visé. Il faut absolument intensifier l'action internationale pour doubler d'ici à 1995 le montant de l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays les moins avancés, et pour porter ce montant à 0,20 % du PNB des pays donateurs d'ici à la fin des années 90.

Il est également important d'accroître la part de l'aide multilatérale dans les flux financiers qui vont aux pays en développement. Les institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale et les banques régionales de développement, doivent se voir attribuer un rôle beaucoup plus étendu en ce qui concerne la satisfaction des besoins en matière de financement du développement. Ces institutions sont chargées de promouvoir une répartition plus rationnelle et plus équitable de l'épargne mondiale. Or, par suite du manque de ressources et par suite, aussi, des préjugés idéologiques de certains pays développés, elles n'ont pas joué et ne jouent pas ce rôle. Entre 1983 et 1987, le transfert net de ressources (nouveaux prêts moins le remboursement du principal et le paiement des intérêts) dû aux prêts de la Banque mondiale a été presque insignifiant. En 1988, pour la première fois, il a été négatif, la Banque recevant des pays en

développement davantage qu'elle ne leur prêtait - situation aberrante, qui est la négation du rôle de la Banque en tant qu'organisme de financement du développement.

Les tendances récentes indiquent une augmentation des ressources dont disposent les institutions multilatérales dans le cadre d'une augmentation générale de leur capital. Cependant, ces institutions ont aussi posé de plus en plus comme condition à l'utilisation de ces ressources l'adoption par les pays en développement de politiques d'ajustement d'une valeur douteuse. L'extension du rôle de ces institutions devrait donc être accompagnée d'une dépolitisation de leurs opérations afin de garantir que les conditions qu'elles imposent aux pays en développement ne sont pas fondées sur des prémisses idéologiques. Il est aussi nécessaire de changer leurs structures de prise de décision de façon qu'elles soient plus représentatives des pays en développement.

L'accroissement de la part des prêts à des conditions de faveur dans l'aide multilatérale prend une importance toute particulière. Les pays du Sud, qui sont plus pauvres et qui ne peuvent emprunter aux conditions commerciales normales, devront, dans les années à venir, compter surtout sur l'aide à des conditions de faveur en provenance de sources multilatérales. Cela exigera notamment une augmentation des ressources mises à la disposition des organismes d'aide multilatérale à des conditions de faveur, c'est-à-dire l'IDA, le FIDA, et les guichets de prêts à des conditions libérales des banques régionales de développement. Etant donné les besoins prévisibles, on devrait donner à ces organismes la possibilité de maintenir une augmentation réelle d'au moins 15 % par an de leurs prêts aux pays en développement. Nous approuvons l'accord intervenu entre les pays donateurs pour la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA. Toutefois, alors que les besoins des pays qui remplissent les conditions voulues pour solliciter des prêts de l'IDA ont beaucoup augmenté, les ressources mises à sa disposition ne sont pas plus élevées que celles de la huitième reconstitution. De toute évidence, cela n'est pas satisfaisant. De plus, étant donné les difficultés et les délais immanquablement liés aux négociations relatives aux fonds destinés à chaque cycle de l'IDA, les futures reconstitutions devraient couvrir une période minimale de cinq ans, la période étant actuellement de trois ans.

En outre, la Banque devrait relancer le troisième guichet institué pendant une brève période dans les années 70 pour offrir des prêts à des conditions intermédiaires entre celles qui sont applicables aux prêts de l'IDA et celles qui sont applicables aux prêts normaux de la Banque mondiale. Le besoin de ce troisième guichet se fait de nouveau sentir avec force. Les ressources de l'IDA n'ont

pas été augmentées. Les besoins pressants des pays de l'Afrique subsaharienne appellent une allocation plus substantielle de fonds de l'IDA à cette région. Il restera donc, en dehors de l'Afrique, un certain nombre de pays pauvres qui ont de lourdes obligations en matière de service de la dette et dont les besoins ne pourront pas être satisfaits de façon adéquate par l'IDA.

Les banques régionales de développement doivent jouer un rôle élargi. Elles sont mieux équipées que la Banque mondiale pour tenir compte des différences régionales à l'intérieur du Sud. Bien qu'à des degrés différents, les pays en développement ont davantage de poids dans ces institutions qu'à la Banque mondiale et au FMI. C'est à cause de cette plus grande influence du Sud que le Nord tend à contester la qualité et les capacités opérationnelles des banques régionales. La question devrait être abordée ouvertement dans les négociations avec le Nord. Il faudrait évaluer la situation réelle et les problèmes réels et, si nécessaire, convenir d'un programme de court à moyen terme pour renforcer leurs capacités techniques. Ensuite, un mandat élargi devrait être approuvé à l'échelon international pour ces institutions, qui comprendrait, en plus du financement de projets, le financement de programmes, le soutien à la balance des paiements et le financement du commerce régional et interrégional. Leurs ressources devraient être accrues en conséquence.

Investissements étrangers directs. Les investissements directs de l'étranger joueront peut-être un rôle de plus en plus important dans la satisfaction des besoins du Sud en capitaux. Mais force est de constater que les flux d'investissement du Nord vers le Sud ont diminué au cours de la dernière décennie. En revanche, les flux d'investissement Sud-Sud pourraient augmenter. La question est donc de savoir comment gérer sur le plan international les investissements étrangers directs de manière à éviter les conflits qui ont marqué les relations entre les pays d'accueil et les sociétés transnationales dans les années 60 et 70. La création par la Banque mondiale de l'Agence multilatérale de garantie des investissements a été un pas important qui a aidé à dissiper quelques-unes des principales appréhensions des transnationales. La nouvelle agence offre aux pays en développement des possibilités qui devraient être explorées dans chaque cas, en particulier dans la mesure où elles sont de nature à faciliter les investissements dans le Sud des entreprises du Sud. Mais, en ce qui concerne les sociétés transnationales du Nord, une action internationale reste nécessaire face aux préoccupations des pays en développement. En fait, ce dont on a besoin, c'est un cadre international qui régleme les activités des sociétés transnationales dans les pays en développement.

Un point de départ de l'établissement de ce cadre serait l'adoption d'un code de conduite à l'intention des sociétés transnationales. Depuis que les négociations menées à cette fin ont commencé à l'Organisation des Nations Unies en 1976, des progrès sensibles ont été accomplis sur un certain nombre de dispositions du projet, et le travail d'appui technique pour l'ensemble du code est quasiment terminé. Dans la prochaine étape, il appartiendra aux pays développés comme aux pays en développement de montrer qu'ils ont la volonté politique de donner suite aux propositions, qui, dans l'ensemble, correspondent clairement à leur intérêt commun.

Les coentreprises et autres formes d'association entre les petites et moyennes entreprises des pays industriels et le secteur privé des pays du Sud pourraient ouvrir de nouvelles voies au transfert des techniques de gestion et des technologies, ainsi qu'au flux des investissements. Elles pourraient offrir de nouvelles possibilités de créer des marchés et d'établir des relations constructives et plus étroites entre le Nord et le Sud.

Dans le même contexte s'inscrivent les tentatives visant à adopter des règles internationales pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives. Les pratiques qui interdisent, par exemple, à la filiale d'une société du Nord implantée dans un pays en développement d'exporter vers un marché déterminé sont courantes, et les pays en développement n'ont aucun moyen d'y mettre fin. On est parvenu, en 1980, à un accord sur un ensemble de principes et de règles à la CNUCED, mais aucune sanction n'est prévue contre les violations, et, ce qui est particulièrement déterminant, les pratiques commerciales restrictives entre filiales de la même société transnationale ne sont pas visées. De ce fait, l'efficacité de ces règles et de ces principes est très douteuse, comme l'a constaté un groupe intergouvernemental d'experts réuni en 1981 pour examiner la mise en œuvre des dispositions en question. Ainsi, la nécessité d'adopter une forme efficace de réglementation internationale des pratiques commerciales restrictives demeure. Le Sud devrait faire valoir cette nécessité d'autant plus que la tendance à la monopolisation et aux fusions s'accroît dans le Nord.

Les investissements du Sud dans le Nord

Lorsque des capitaux du Sud vont s'investir dans le Nord, les ressources disponibles pour le développement national dans le Sud s'en trouvent diminuées. Cela se produit non seulement sous forme de mouvements illégaux de capitaux, mais aussi dans le cas de toute transaction par laquelle des fonds provenant d'une économie du Sud sont transférés dans le Nord pour y être placés

sous différentes formes : obligations, actions, biens de production, immobilier, etc. Selon les estimations du FMI, le total des avoirs à l'étranger des pays importateurs de capitaux – à l'exclusion des centres bancaires off shore – se montait à la fin de 1985 à 511 milliards de dollars et les sorties de capitaux en provenance de ces mêmes pays entre 1974 et 1985 étaient de l'ordre de 250 milliards. Ces chiffres sont probablement en dessous de la réalité à cause de difficultés de définition. Quoi qu'il en soit, les sorties de capitaux représentaient au total environ 40 % de l'augmentation de la dette extérieure du Sud pendant la même période.

L'individu qui envoie son argent à l'étranger cherche sans nul doute une plus grande sécurité ou un revenu plus élevé, et agit rationnellement dans son propre intérêt. Mais pour un pays à court de capitaux, les sorties de capitaux sont comme un tort que l'on s'infligerait à soi-même, et vont clairement à l'encontre des intérêts nationaux. Elles réduisent l'investissement interne en même temps que l'assiette fiscale de l'économie. Si un individu effectue des investissements à l'étranger, ils lui rapporteront sans doute plus que s'il avait investi dans son propre pays. Par contre, s'il investit dans son propre pays, le rendement social l'emportera certainement sur le rendement privé.

Il est à l'évidence souhaitable que les ressources des pays en développement qui ont besoin d'investissements intérieurs restent dans ces pays et que des efforts soient faits pour rapatrier les capitaux qui sont allés dans le Nord. Les investissements dans le Nord sont rendus plus faciles et encouragés par l'interdépendance et la transnationalisation croissantes de l'économie mondiale, et en tant que tels, ils ont une base structurelle. Mais ils ont été facilités davantage encore par la suppression prématurée des contrôles des changes et des restrictions sur le mouvement des capitaux – décidée dans le cadre des programmes d'ajustement favorisés par le FMI et la Banque mondiale au nom de la libéralisation économique. Un système bien conçu de contrôle des transactions dans le domaine des capitaux étrangers serait de nature à réduire les sorties des capitaux qui quittent le Sud.

Les gouvernements du Nord peuvent contribuer à enrayer la ponction qui est faite sur les ressources financières du Sud en coopérant avec les gouvernements du Sud en vertu de traités d'assistance juridique mutuelle. Il s'agit d'identifier les personnes responsables de ces sorties illégales de capitaux et d'engager contre elles des poursuites légales.

Cependant, le facteur le plus important qui influe sur les sorties de capitaux est le fait de savoir si le Sud offre – ou n'offre pas – des possibilités crédibles de placements avantageux. Il y a moins de chances que les citoyens d'un pays envoient leurs capitaux à

l'étranger si leur pays réussit à maîtriser l'inflation, à stabiliser les taux de change et à offrir un régime d'investissements stable et parfaitement sûr. En fin de compte, c'est le dynamisme des économies du Sud qui est déterminant. Une reprise de la croissance est donc la condition d'une solution à long terme du problème des sorties de capitaux. A court terme, des restrictions sur les mouvements de capitaux paraissent indispensables pour maîtriser dans une certaine mesure le problème et pour réduire le tort que ces sorties infligent à un grand nombre d'économies du Sud.

Le système monétaire international

La croissance de l'économie mondiale a besoin de liquidités, tout comme un moteur a besoin de lubrifiants. Ces liquidités devraient être disponibles en quantités suffisantes pour tous les pays. L'évolution récente a eu tendance à concentrer les liquidités entre des mains privées, banques et autres institutions financières du Nord. Même s'il y a suffisamment de liquidités à travers le monde, leur privatisation croissante désavantage sérieusement le Sud.

Lors des discussions sur la réforme monétaire, dans les années 60, il a beaucoup été question de placer sous contrôle international la création mondiale de liquidités, de façon qu'elle puisse mieux répondre aux besoins mondiaux. En 1969, le FMI créait une nouvelle monnaie de réserve sous la forme des droits de tirage spéciaux (DTS) comme moyen d'accroître immédiatement les liquidités. Mais leur intérêt s'est vite affaibli avec la défaillance du système de Bretton Woods, les taux de change fixes ont cédé la place aux taux flottants et le système bancaire international a commencé à se développer vigoureusement. Le FMI a alloué trop peu de DTS et n'a pris aucune mesure de grande envergure pour en faire la principale monnaie de réserve du système monétaire mondial.

La suite des événements a pourtant montré qu'il existe un besoin considérable de financement officiel même avec des taux de change flottants. Et ce besoin va vraisemblablement s'accroître à mesure que les pays cherchent à réduire les fluctuations de leurs taux de change qui résultent de l'action des forces du marché. En même temps, les dangers qu'il y a de s'appuyer sur les méthodes traditionnelles de création de liquidités – les déficits de la balance des paiements des pays dont la monnaie est une monnaie de réserve et les liquidités fournies sous condition par le secteur financier privé – n'ont pas diminué. L'instabilité et l'imprévisibilité qui accompagnent l'utilisation de ces méthodes ne sont pas propices à une croissance sans à-coups de la production mondiale

et du commerce mondial. Il est essentiel que le Nord s'impose une discipline budgétaire et monétaire. Il faut progressivement cesser d'utiliser plusieurs monnaies nationales comme monnaies de réserve internationales.

En outre, la situation mondiale ne permet guère aux pays en développement de constituer des réserves extérieures au moyen de leurs excédents commerciaux. Ils ont pourtant besoin de réserves plus importantes de devises par suite de l'instabilité et de l'incertitude accrues de leurs transactions économiques internationales. Une action immédiate tendant à élargir l'accès des pays en développement aux liquidités s'impose donc de toute évidence.

Une allocation annuelle régulière de DTS pendant les quelques années à venir donnerait un peu de répit aux pays en développement. Mais, comme les DTS sont alloués aux pays en fonction de leurs quotes-parts au FMI – plus le pays est riche, plus élevée est la quote-part – il est peu vraisemblable que ce répit soit très important. La situation milite donc en faveur d'une allocation régulière et exclusive d'un montant modeste de DTS aux pays en développement de façon à assurer une répartition internationale plus équitable des liquidités. Cet objectif pourrait être atteint si les pays développés acceptaient d'abandonner une partie de leurs allocations de DTS au FMI en faveur des pays en développement.

L'objectif à long terme devrait toujours être de faire des DTS la principale monnaie de réserve du système monétaire international. Dans toute la mesure du possible, la création de liquidités devrait être placée sous le contrôle de la communauté internationale. Le système monétaire réformé devrait imposer des obligations symétriques en matière d'ajustement tant aux pays qui ont des excédents qu'à ceux qui ont des déficits. Il devrait être doté de pouvoirs suffisants pour exercer une surveillance efficace des marchés financiers internationaux et des politiques macro-économiques des grandes puissances économiques, dont les actes ont des conséquences de grande portée pour le fonctionnement de l'économie mondiale. En outre, le système réformé devra accorder toute l'attention nécessaire aux besoins des pays du Sud en matière de commerce, d'investissement et de développement.

La gestion des taux de change est un autre aspect crucial de la réforme monétaire internationale. La passage des taux de change fixes à des taux flottants est probablement irréversible. Toutefois, depuis l'adoption des taux de change flottants, au début des années 70, la grande instabilité ainsi que les déviations durables de ces taux ont été une source croissante de préoccupations. Plusieurs pays développés ont conçu des mécanismes nationaux et internationaux efficaces pour faire face aux conséquences d'une incertitude et d'une imprévisibilité excessives en matière de taux de

change. Les marchés à terme d'instruments financiers portant sur les devises, les taux d'intérêt et les swaps de devises, figurent parmi ces mécanismes. L'institution du Système monétaire européen, avec son mécanisme de taux de change et les dispositions actuellement envisagées pour réaliser une union monétaire entre les membres de la Communauté européenne, représente une autre tentative visant à atténuer autant que possible les dommages causés par des fluctuations excessives des taux de change.

Pour diverses raisons, les pays en développement ne sont pas en mesure de se protéger des effets des déviations prolongées et des fluctuations excessives des taux de change des monnaies des principaux pays développés. Il est donc pour eux du plus grand intérêt que l'on mette en place des mécanismes internationaux efficaces de nature à atténuer ces effets. Un des moyens possibles consisterait à adopter un système de zones cibles pour les monnaies dans lesquelles se fait la plus grande partie des transactions commerciales mondiales. Dans le cadre de ce système, les taux de change de ces monnaies ne pourraient fluctuer qu'à l'intérieur d'une fourchette convenue. La réalisation de cet objectif sera forcément un processus long et complexe, car elle est liée à la coordination des politiques macro-économiques des principaux pays développés. La tendance à la déréglementation des marchés financiers, encouragée par les théories économiques qui ont cours dans ces pays, n'a pas manqué d'entraver cette coordination. Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, on observe, dans les pays développés, une prise de conscience croissante de sa nécessité. Il reste encore à l'institutionnaliser. Il est de toute évidence dans l'intérêt des pays en développement que ce processus soit renforcé.

Comment le système monétaire international évoluera-t-il à plus long terme ? Une des fortes possibilités est la formation de blocs de monnaies reposant sur le dollar des Etats-Unis, le deutsche mark ou l'ECU, et le yen japonais. Mais il est difficile de s'imaginer comment cela influerait sur l'économie mondiale. Néanmoins, nous considérons que les pays en développement ont leur mot à dire sur la manière dont les décisions sont prises en matière de taux de change, et sur la manière dont elles sont appliquées, car elles ont des répercussions de portée mondiale. Les pays en développement devraient insister pour que se mette en place une surveillance internationale plus efficace des mécanismes relatifs aux taux de change adoptés par les grands pays développés, et des politiques macro-économiques de ces pays.

En ce qui concerne les taux d'intérêt internationaux, l'objectif doit être de les aligner sur les niveaux qui prévalaient dans le passé. Les niveaux actuels sont tout à fait incompatibles avec une

reprise durable des investissements dans les pays en développement. Les investissements productifs financés par des emprunts internationaux aux taux d'intérêt actuels ne peuvent pas donner un rendement raisonnable. C'est tout simplement impossible. Il est donc inévitable que les investissements dans le Sud soient fortement comprimés tant que les taux d'intérêt resteront aussi élevés qu'ils le sont actuellement. Mais la réalité est qu'il n'y aura pas de réduction durable des taux d'intérêt internationaux sans qu'une action soit menée pour réduire le déficit budgétaire des États-Unis – action que ceux-ci n'ont encore jamais entreprise. En attendant une baisse générale des taux d'intérêt, il faut donc concevoir des mécanismes qui mettent les pays en développement à l'abri des effets de taux inhabituellement élevés.

Financement compensatoire. Au cours de la période d'après-guerre, la communauté mondiale a, d'une manière générale, reconnu la nécessité de prendre des dispositions permettant de parer à l'imprévu, sous forme de mécanismes de financement compensatoire et complémentaire. Ces dispositions devaient faire partie intégrante du fonctionnement des institutions financières internationales et étaient destinées à protéger les pays en développement contre un renversement soudain de leurs perspectives économiques. La création par le FMI en 1963 d'un mécanisme de financement compensatoire (MFC), destiné à aider les pays en développement à surmonter un déficit imprévu des recettes tirées des exportations, a été une réponse limitée à ce besoin. Dans les années 70, le champ de ce mécanisme a été étendu pour lui permettre de participer au financement de la constitution de stocks régulateurs internationaux de produits de base, et de faire face aux augmentations imprévues du coût des importations de céréales.

L'incertitude et les fluctuations accrues de l'économie mondiale dans les années 80 – et la vulnérabilité persistante des pays en développement – justifient amplement un nouvel élargissement et un nouveau renforcement du MFC. Malheureusement, la tendance va dans le sens inverse. Le MFC avait été conçu à l'origine pour fournir un soutien financier quasi automatique aux pays en développement dont les recettes d'exportation accuseraient une forte diminution. Au début, les règles de conditionnalité étaient très libérales. Jusqu'aux années 70, les limites d'accès – combien un pays peut emprunter – furent aussi progressivement relevées. Mais dans les années 80, sous la pression idéologique de certains pays développés, le FMI devait sensiblement durcir les conditions dont est assorti le soutien accordé au titre de ce mécanisme.

En 1988, le FMI a intégré le MFC à un nouveau mécanisme – le mécanisme de financement compensatoire pour imprévus –

qui a le mérite de couvrir un champ plus étendu de chocs extérieurs que celui des baisses des recettes d'exportations et des augmentations du coût des importations de céréales. Ainsi, le nouveau mécanisme peut aussi aider les pays à faire face à des augmentations imprévues des paiements d'intérêts au titre de la dette extérieure. Mais, dans le cadre de ce mécanisme, le plafond imposé aux tirages en fonction de la quote-part d'un pays a été abaissé de 83 à 65 %, et en même temps les conditions sont devenues plus rigoureuses. Au titre du MFC, les pays pouvaient effectuer des tirages allant jusqu'à 50 % de leur quote-part sans avoir à se soumettre à des programmes d'ajustement prescrits par le FMI. En revanche, dans le cadre du nouveau mécanisme, presque tout soutien est accordé sous réserve de l'approbation par le Fonds des mesures d'ajustement. Les tirages compensatoires ont été rendus par ailleurs plus difficiles encore par la mise en place de l'échelonnement. Tout cela dénote une démarche beaucoup plus restrictive que la semi-automatisme qui caractérisait à l'origine le financement compensatoire. Le mécanisme, tel qu'il se présente actuellement, est extrêmement complexe et ne donne pas une assurance raisonnable de soutien lorsqu'un pays est amené, pour faire face à des chocs extérieurs, à se tourner vers le FMI.

L'une des réformes prioritaires du système financier international devrait être de supprimer les conditions actuellement attachées au financement compensatoire et de revenir à la conception d'origine, celle d'une compensation quasi automatique des pertes de devises que subissent des pays en développement du fait de facteurs sur lesquels ils sont sans pouvoir.

Conditionnalité et ajustement structurel. Le point qui précède est lié au problème plus général de la conditionnalité dans les relations entre les pays en développement et les institutions financières internationales. Au cours des années 80, les conditions posées par ces institutions au concours financier apporté aux pays en développement sont devenues beaucoup plus rigoureuses. Les deux institutions mises sur pied à Bretton Woods – le FMI et la Banque mondiale – ont à cet égard donné le ton. La double conditionnalité – les conditions posées par l'une des deux institutions le sont aussi par l'autre – est désormais pratique courante et incontournable, ou presque. Elle ne laisse presque aucune liberté aux pays en développement dans le choix de leur politique économique. Bien que, maintenant, les deux institutions souscrivent officiellement à la notion d'ajustement orienté vers la croissance, le fait est que – comme nous l'avons vu au chapitre 2 – leur engagement accru dans les politiques internes des pays en développement dans les années 80 n'a favorisé ni la croissance ni l'équité dans le Sud.

Dans ce domaine, la réforme internationale doit être guidée par deux séries de considérations. D'une part, il faut reconnaître que seule une politique macro-économique appropriée peut redonner à un pays sa santé économique ; d'autre part, il faut convenir que, pour être viable, un train de mesures doit être conçu expressément pour un pays déterminé, c'est-à-dire adapté à la situation qui lui est propre, et à l'abri de tout parti pris idéologique. Il faut aussi reconnaître que la conception et la mise en œuvre d'une réforme structurelle sont des opérations complexes. Des divergences peuvent apparaître, et apparaissent en fait, quand il s'agit d'élaborer et d'approuver la meilleure combinaison de politiques. Par conséquent, les mécanismes destinés à établir les normes de performances auxquelles un pays doit satisfaire, et à surveiller la façon dont il met en œuvre les politiques convenues doivent garantir que les normes de performance comme l'évaluation des résultats obtenus seront fondées sur une analyse objective de la situation du pays et ne seront pas influencées par les préjugés idéologiques des bailleurs de fonds.

Le mécanisme international du crédit est actuellement un mécanisme foncièrement politique. Les créanciers – y compris les institutions financières internationales – sont dans une position de négociation qui est plus forte et qui leur permet d'imposer leurs vues aux emprunteurs. Ce n'est que par le biais d'une évaluation indépendante et internationale des résultats obtenus par un pays que l'on dépolitiserait le conflit et que l'on inspirerait confiance et respect à la fois aux donateurs et aux bénéficiaires. La création d'un groupe d'experts, qui serait indépendant des institutions financières internationales, mais qui leur servirait de comité consultatif et qui les aiderait à apprécier la situation des pays bénéficiaires, peut être un pas important dans cette direction. Il est aussi particulièrement souhaitable que la Banque mondiale et le FMI créent des conseils consultatifs régionaux dotés de pouvoirs étendus pour les conseiller sur le cadre général de leurs politiques et programmes. L'efficacité des institutions financières internationales sera irrémédiablement compromise si des préjugés idéologiques inflexibles continuent à s'allier à un pouvoir économique sans vergogne pour influencer leurs priorités et leurs fonctions.

En outre, la conditionnalité orientée vers l'ajustement, appliquée aux pays en développement, devrait être décidée dans le cadre de mécanismes mondiaux chargés de coordonner et de surveiller les politiques. De cette façon, la nécessité d'apporter des ajustements aux économies des pays développés serait aussi reconnue. On peut en effet soutenir que ces derniers pays, pris en groupe, présentent des déséquilibres encore plus accentués que les pays en développement. Une action plus symétrique qu'entrepren-

drait l'ensemble de la communauté internationale enlèverait à la conditionnalité et à l'ajustement actuels leur caractère unilatéral inacceptable.

Le système de commerce international

Les méthodes, les règles et les disciplines du système des échanges mondiaux qui ont cours aujourd'hui, telles qu'elles sont énoncées dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, sont fondées sur la notion d'un commerce ouvert, multilatéral, transparent et non discriminatoire. A l'heure actuelle pourtant, on voit se dessiner une nette tendance à la formation de grands groupes commerciaux constitués par des pays développés qui sont liés par des relations économiques étroites et qui décident à un moment donné d'unifier leurs marchés. Les exemples les plus notables sont l'Accord de libre-échange conclu entre le Canada et les Etats-Unis en 1987, et l'Acte unique, par lequel les pays de la Communauté européenne s'engagent à former un marché unifié d'ici la fin de l'année 1992. Ces arrangements vont de toute évidence permettre une plus grande liberté des échanges à l'intérieur des groupements concernés, mais leur incidence sur le reste du monde et sur le système de commerce mondial dans son ensemble reste à déterminer et s'avère, à certains égards, préoccupante.

D'aucuns font valoir que la suppression des obstacles qui entravent les échanges à l'intérieur de ces groupements se traduira par une efficacité et une productivité accrues du fait de la concurrence. L'augmentation des revenus qui en résultera serait de nature à stimuler la demande d'importations en provenance du reste du monde, à condition que la protection tarifaire ne soit pas renforcée. Selon ce raisonnement, les courants d'échanges créés par l'unification des marchés seraient plus importants que les détournements des courants d'échanges qui s'ensuivront.

Le problème revêt une importance particulière dans le cas de la CEE, qui constitue un débouché majeur pour les produits de base comme pour les produits manufacturés du Sud, y compris ceux de la plupart des pays les moins avancés. Dans les années 80, la Communauté européenne dans son ensemble absorbait près du quart du total des exportations des pays en développement et près de 60 % des exportations de l'Afrique subsaharienne.

La principale forme de protection adoptée par les pays de la CEE contre les importations en provenance de l'extérieur – et en particulier du Sud – est la protection non tarifaire. Il est donc peu probable que l'augmentation des revenus résultant de la concurrence intracommunautaire entraîne une augmentation substantielle des importations communautaires. Même si l'on admet que

le niveau moyen de la protection externe sera maintenu, il y aura sans doute un certain détournement des courants d'échanges puisque les fournisseurs moins efficaces au sein de la Communauté, qui ne sont pas touchés par les mesures de protection, seront préférés aux fournisseurs plus efficaces des pays tiers auxquels s'appliquent les mesures de protection.

De plus, il y a de fortes chances que la protection effective se trouve en fait renforcée au fur et à mesure que les produits concurrents des importations pourront être échangés sans restriction au sein de la Communauté. C'est un point particulièrement important pour l'agriculture et les textiles, deux secteurs qui occupent une place majeure dans les exportations des pays en développement.

De façon plus générale, il faut considérer les effets éventuels de l'Acte unique sur les pays du Sud dans le contexte des politiques actuelles de la Communauté. Lorsqu'on le fait, la situation se présente sous un jour très préoccupant. La politique commerciale des pays de la CEE se traduit par une forte discrimination à l'encontre des importations en provenance du Sud. Certes, le système généralisé de préférences (SGP) et les dispositions spéciales de la Convention de Lomé permettent d'atténuer le problème. Mais la couverture et les avantages du SGP sont limités. De plus, la CEE peut en suspendre unilatéralement l'application selon le principe de « l'obtention du diplôme de sortie » (principe de la graduation). En d'autres termes, elle peut dénier les avantages du traitement de faveur à des pays en développement qui sont sortis d'un état de développement économique peu élevé et ont accédé à un niveau supérieur. La Convention de Lomé offre quant à elle un traitement de faveur limité pour les produits de base qui entrent dans le cadre de la politique agricole commune de la CEE. Par exemple, la production subventionnée de sucre de betterave dans les pays d'Europe occidentale a causé un préjudice irréparable aux producteurs et aux exportateurs de sucre de canne du Tiers Monde. Les restrictions sévères qu'imposent les pays de la CEE à l'importation des produits d'alimentation animale et des huiles végétales pénalisent aussi gravement les producteurs du Tiers Monde, tandis que les contingents saisonniers appliqués à certains produits accentuent les pressions à la baisse qui s'exercent sur les prix. Si des mesures ne sont pas prises pour éliminer ces restrictions et libéraliser les échanges, l'Acte unique européen pourrait fort bien déboucher sur la création d'une « forteresse Europe ». Certains indices récents sont loin d'être encourageants.

La CEE préconise avec insistance la sélectivité dans l'application des mesures de sauvegarde – mesures temporaires de

limitation des importations instituées pour protéger les industries nationales menacées. Si la proposition est retenue, les restrictions frapperont beaucoup plus les produits du Tiers Monde que ceux des pays développés. Selon un principe international accepté jusqu'ici, les mesures de sauvegarde ne s'appliquent pas de façon sélective, mais à toutes les importations quelle qu'en soit la provenance.

La CEE exige également la protection des droits de propriété intellectuelle appartenant aux ressortissants ou aux entreprises de ses pays membres – marques de fabrique, brevets, etc. – dans les pays du Tiers Monde, ainsi que la protection des services qui leur sont fournis par les entreprises de la Communauté. Elle n'a toutefois pas manifesté la volonté de supprimer progressivement les dispositions de l'Accord multifibre, qui limite les importations de textiles en provenance du Sud, ou d'assouplir les obstacles tarifaires et non tarifaires qui pénalisent d'autres exportations du Tiers Monde.

Une solution possible à ce problème serait que la Communauté accepte le principe que la protection extérieure soit fixée au niveau le plus faible ayant cours entre ses pays membres. On se heurte ici à l'épineuse question de la suppression de la protection agricole, ce qui suscitera sans doute et la résistance des pays européens les plus développés, dont le secteur agricole occupe une place importante dans les exportations, et celle des pays moins développés qui sont récemment entrés dans la Communauté, parce qu'ils considèrent que leur avantage compétitif au sein de la Communauté réside précisément dans l'agriculture.

Quoi qu'il en soit, la tendance croissante à la constitution de blocs commerciaux régionaux soulève d'importantes questions quant à l'avenir du système de commerce international. Le Sud devrait être vigilant devant le danger que présente cette évolution. Elle pourrait, en effet, se traduire par un accès plus restreint de ses exportations aux marchés des pays développés. La communauté internationale devrait convenir que, dans la conception des marchés unifiés, on devrait prévoir des dispositions raisonnables pour préserver, voire accroître, l'accès préférentiel des pays en développement à ces marchés du Nord.

Il ne fait guère de doute que s'il veut connaître une croissance soutenue, le Sud devra accroître sensiblement ses exportations vers les pays du Nord. Comme il est probable que les échanges mondiaux ne progresseront pas à un rythme aussi rapide que durant la période 1945-1979, il faudra que les pays développés fassent un effort plus délibéré pour ouvrir leurs marchés aux produits du Tiers Monde. Un système de commerce international réformé doit donc traduire la nécessité de parvenir à une augmen-

tation de la part des importations en provenance des pays en développement dans la consommation totale de produits de base et de produits manufacturés des pays développés.

L'ouverture des marchés est particulièrement importante pour les exportations de produits manufacturés. Avec la récente poussée protectionniste dans les pays développés, les exportations des pays en développement ont fait l'objet de restrictions discriminatoires précisément dans les secteurs où ils jouissent d'un avantage comparatif évident. Les mesures restrictives prennent diverses formes : dérogations explicites aux dispositions du GATT, telles que l'Accord multifibre concernant les textiles et les vêtements, mesures dites des « zones grises », telles que les « Accords d'autolimitation » des exportations et les « Accords d'organisations des marchés », qui court-circuitent les règles et principes du GATT ; ou les obstacles tarifaires, plus transparents, imposés dans le cadre de la réglementation du GATT, qui établissent des discriminations non pas entre les pays, mais entre secteurs ou en fonction du stade de transformation des produits. Quelle que soit leur forme, les mesures protectionnistes, anciennes ou nouvelles, affectent une très forte proportion des exportations de produits transformés ou manufacturés du Sud. Les droits de douane appliqués par les pays industrialisés aux produits à forte intensité de main-d'œuvre qui présentent un intérêt considérable pour les pays en développement en tant que produits d'exportation, continuent à être beaucoup plus élevés que la moyenne. L'action visant à remédier à cet état de choses, qui est inacceptable, devrait être un volet prioritaire de la réforme des accords commerciaux.

Plus concrètement, il faut supprimer les restrictions qui frappent le commerce des textiles et des vêtements et le réintégrer d'urgence dans le champ d'application des règles et des disciplines du GATT. De même, il faut éliminer les restrictions quantitatives appliquées dans certains secteurs tels que l'acier, les articles en cuir, la chaussure et l'électronique grand public, qui pénalisent, et partant, limitent les exportations de produits manufacturés en provenance de nombreux pays en développement.

Pour que les négociations puissent déboucher sur des résultats satisfaisants dans quelques-uns des domaines que l'on vient d'énumérer, il faut parvenir à un accord global sur les mesures de sauvegarde. L'absence de discrimination dans l'application de ces mesures est la condition *sine qua non* d'un tel accord. Au cours des dernières années, les points de vue se sont rapprochés sur plusieurs aspects de la question, notamment sur l'intérêt d'assurer une transparence suffisante et d'instituer un système adéquat de consultation et de surveillance multilatérale, ainsi que sur la

nécessité de limiter les mesures dans le temps et de les assouplir progressivement. Il faudrait s'efforcer vigoureusement de parvenir à un accord sur ces points. Par contre, l'introduction d'une certaine sélectivité dans l'application des mesures de sauvegarde serait un pas en arrière, qu'il faut éviter.

Dans le cadre du système commercial réformé, il faudra rétablir le respect du principe selon lequel les pays en développement peuvent prétendre à un traitement différencié et plus favorable. Des mécanismes efficaces devront être prévus pour veiller à ce que ce principe soit appliqué dans la pratique. Il est entendu que, au fur et à mesure que les économies de ces pays se renforcent et que leur situation s'améliore dans le domaine des échanges, ils devront progressivement accepter toutes les obligations qui découlent du système de commerce international. Toutefois, cette évolution ne devrait pas être imposée unilatéralement par les pays industriels. Elle devrait être déterminée sur une base multilatérale, en fonction de critères objectifs.

Une organisation réformée du commerce international devra donc tenir compte d'un ensemble beaucoup plus vaste et plus complexe de questions et d'intérêts interdépendants. D'où la nécessité de nouveaux mécanismes institutionnels. Nous croyons que le moment est venu pour la communauté internationale de reprendre l'idée d'une Organisation internationale du commerce, mais à condition de créer un cadre capable de répondre de façon globale et intégrée aux nouvelles exigences du commerce international. La nouvelle organisation devrait avoir à la fois pour fonction d'assurer la régulation du commerce international et de promouvoir le développement.

Le commerce des produits agricoles. La libéralisation du commerce des produits agricoles par les principaux pays développés pourrait avoir un certain nombre de conséquences pour l'agriculture et l'alimentation des pays en développement. Elle pourrait élargir sensiblement l'accès de ces pays aux marchés du Nord et améliorer nettement les possibilités d'exportation d'un grand nombre de leurs produits agricoles. Une réduction du protectionnisme et des subventions en matière agricole pourrait entraîner une hausse des prix sur les marchés internationaux. A moyen terme, cette hausse des prix pourrait stimuler la production vivrière des pays en développement, ce qui entraînerait une diminution de leurs importations de denrées alimentaires.

Le renchérissement des produits agricoles sur les marchés internationaux se traduirait probablement par un bénéfice net pour l'ensemble des pays en développement. Mais l'importance du bénéfice pourrait varier considérablement d'un pays à l'autre. Les pays en déficit alimentaire, qui appartiennent en grande partie au

groupe des pays à faible revenu, pourraient subir une perte de revenus s'ils devaient payer plus cher leurs importations de denrées alimentaires. Il faut donc s'assurer que leurs intérêts sont protégés lorsqu'on libéralise le commerce des produits agricoles. Une aide alimentaire accrue, des allocations extraordinaires à titre de secours d'urgence et un financement compensatoire pourraient contribuer à soulager leurs besoins à court terme. Mais il n'est pas moins important d'augmenter l'assistance technique et financière internationale pour permettre au Sud d'accroître sa production alimentaire.

La libéralisation du commerce des produits agricoles pourrait aussi avoir des effets considérables sur la politique des pays développés en matière de réserves alimentaires. La stabilité du marché international des denrées alimentaires repose aujourd'hui essentiellement sur les vastes stocks régulateurs que possèdent quelques pays développés. Ces pays ne conservent pas des stocks importants dans l'intention de stabiliser les ressources alimentaires mondiales. La constitution de ces réserves est plutôt le résultat de leur politique de soutien des prix et des subventions qu'ils accordent à leurs propres agriculteurs.

Dans le nouveau contexte mondial, les pays développés – en particulier les Etats-Unis et les pays de la Communauté européenne – cesseront peut être de jouer le rôle de détenteurs de stocks régulateurs qu'ils jouent actuellement pour la communauté internationale. La situation pourrait donc devenir très inquiétante en cas de mauvaises récoltes dans les principaux pays producteurs de céréales, en particulier si de grands pays en viennent à compter, eux aussi, sur les marchés internationaux pour leur approvisionnement. Les pays en développement plus pauvres pourraient alors éprouver de graves difficultés. Il est donc nécessaire d'imaginer de nouveaux mécanismes internationaux pour éviter le risque d'une plus grande instabilité du système alimentaire mondial.

Dans les pays en développement, la libéralisation du commerce des produits agricoles devra tenir compte de la nécessité d'encourager et de stimuler sans relâche l'agriculture afin de la moderniser progressivement.

Le commerce des produits de base. Ce commerce est d'une importance cruciale pour les perspectives de développement des pays du Sud car pour la plupart d'entre eux, la majeure partie des devises vient des recettes d'exportation de ces produits. Au chapitre 2, nous avons attiré l'attention sur la chute des cours des produits de base, qui a accentué la faiblesse d'un grand nombre de pays en développement. Il est urgent de faire un nouvel effort pour mettre fin à la crise prolongée des marchés des produits de base en procédant de manière à éviter qu'elle ne se reproduise. La

création de mécanismes destinés à assurer la régulation de l'économie internationale des produits de base devrait être un objectif prioritaire de la communauté mondiale. La crise des produits de base est aussi grave et aussi dévastatrice que la crise de l'endettement, et les raisons qui militent en faveur d'une action concertée ne le cèdent en rien à celles qui conduisent à chercher une solution au problème de la dette. Dans ce contexte, les objectifs essentiels du programme intégré de la CNUCED pour les produits de base ont toujours cours, à savoir : amélioration des termes de l'échange des pays exportateurs de produits de base, stabilisation des cours de ces produits, compensation en cas de déficit des recettes d'exportation de produits de base, et mesures de développement en faveur de ces produits, notamment productivité accrue, transformation sur place, et participation des pays en développement à la commercialisation et à la distribution.

L'amélioration des résultats du commerce du Sud dépend de la création d'avantages comparatifs dynamiques fondés sur la transformation des structures économiques, le changement technologique et l'amélioration des termes de l'échange. Dans le cadre de cette évolution, l'action menée pour garantir des prix stables et rémunérateurs pour les produits de base doit se fonder sur le concept de la gestion de l'offre. Les forces du marché ne sont capables de résorber les graves déséquilibres entre l'offre et la demande que par des alternances d'essors et d'effondrements de la production et des prix. Les phases de basse conjoncture sur les marchés des produits de base ont, à terme, des effets très négatifs sur la capacité productive des pays producteurs, tandis qu'en période de basse conjoncture les pays consommateurs risquent d'avoir à payer des prix élevés pour ces mêmes produits. Il est impératif et urgent de mettre en œuvre des systèmes appropriés de gestion de l'offre, qui pourraient se révéler avantageux pour les deux groupes de pays, si l'on veut rééquilibrer les marchés internationaux de produits de base qui se sont caractérisés récemment par un excédent persistant de l'offre et des prix anormalement bas.

Parallèlement à la gestion de l'offre, il faudrait prévoir un financement compensatoire adéquat des déficits temporaires de recettes d'exportation des produits de base. Nous avons déjà évoqué l'évolution négative du mécanisme de financement compensatoire (MFC) du FMI. Le STABEX de la CEE est assorti de conditions moins restrictives que le FFCL, mais il est beaucoup plus modeste et il ne s'applique qu'au groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) associés à la Communauté en vertu de la Convention de Lomé. Il est à noter toutefois qu'un mécanisme du même type, le COMPEX, vient d'être institué pour les pays les moins avancés qui ne sont pas des pays ACP. A

moyen terme, la communauté internationale devrait déterminer s'il est possible d'élargir la portée et la couverture des systèmes de versements compensatoires pour les produits de base. Il faudrait en outre libéraliser le mécanisme de financement compensatoire du FMI en s'inspirant des principes énoncés plus haut. Il convient de prévoir un dispositif pour assurer une bonne coordination de tous les mécanismes existants de financement compensatoire.

A plus long terme, il est essentiel que le Fonds commun pour les produits de base, créé sous les auspices de la CNUCED, soit actif dans les deux domaines d'action qui lui ont été assignés : la stabilisation des prix et des mesures de nature à favoriser le développement des produits de base. La stabilisation des prix doit être un objectif immédiat et primordial, tandis que les mesures destinées à favoriser le développement des produits de base doivent relever d'une stratégie à long terme destinée à accroître la valeur ajoutée au produit brut et à diversifier le secteur des produits de base. Les pays en développement devraient demander au Fonds commun d'intensifier les efforts en vue de créer des mécanismes de soutien à la stabilisation des prix par l'intermédiaire de son premier compte. De même, il faut lancer les activités de développement en faveur des produits de base qu'il est prévu de financer par l'intermédiaire du deuxième compte. Ces activités comprennent des projets de recherche-développement sur de nouvelles utilisations possibles des produits de base ; des installations de commercialisation et de transformation en vue d'accroître la part du producteur dans la somme déboursée par le consommateur pour le produit final ; et la diversification de la gamme des produits de base offerts. Il faudrait également que les responsables du Fonds commun étudient rapidement les moyens qui permettraient de mobiliser des ressources supplémentaires pour les activités relevant du deuxième compte, et qu'ils explorent la possibilité de collaborer avec d'autres institutions financières.

Commerce des services. C'est là un autre domaine d'une importance capitale pour les perspectives de développement des pays du Sud. Des services tels que les transports, les télécommunications, les banques, les assurances, la santé et l'éducation ont toujours été considérés comme des aspects clés du développement. On a, à ce jour, abondamment montré que l'application au commerce des services des règles applicables au commerce des marchandises pourrait saper sérieusement la capacité des pays du Sud à promouvoir et à réglementer leurs industries de services de manière à améliorer leurs perspectives de développement. Les pays en développement n'ont accepté de participer aux négociations sur le commerce des services dans le cadre de l'Uruguay Round qu'après que la session à l'échelon ministériel du GATT,

réunie à Punta del Este en septembre 1986, fut parvenue à un accord sur les trois points suivants :

- Les négociations sur le commerce des services s'inscriraient dans un cadre de référence juridique spécial, distinct des négociations sur le commerce des marchandises, laissant ouverte la question de savoir s'il fallait instituer un régime international pour le commerce des services et, le cas échéant, s'il fallait le faire entrer dans le champ d'application du GATT ou prévoir un code particulier pour ce secteur d'activités.
- Le développement des pays du Tiers Monde serait considéré comme partie intégrante des objectifs des négociations. Celles-ci devraient viser à promouvoir la croissance économique de tous les partenaires commerciaux, et en particulier des pays en développement, par l'expansion des échanges dans le secteur des services, dans des conditions de transparence et de libéralisation progressive.
- Le cadre de référence respecterait les orientations visées dans les lois et réglementations nationales qui s'appliquent aux services.

Ces lignes directrices restent primordiales pour les intérêts des pays en développement. Les progrès récents des technologies de l'information et des communications ajoutent une dimension entièrement nouvelle au rôle des services dans le processus de développement. Les nouveaux services fournis « aux producteurs » ou « aux entreprises » – c'est-à-dire les services qui entrent dans la production de biens et services qui est celle des entreprises – ont une profonde incidences sur la compétitivité de toute une gamme de processus économiques et de produits. A cet égard, on peut citer l'informatisation de la gestion des stocks ou des contrôles de qualité. La capacité à recourir aux nouvelles technologies dans l'organisation des processus productifs est donc un élément capital pour les perspectives de développement d'une économie dans son ensemble.

A plus longue échéance, une dépendance excessive à l'égard des importations de services pourrait affaiblir sérieusement le processus de développement. Dans une économie donnée, un secteur des services sous-développé entraînerait une distension des liens entre les producteurs et les utilisateurs de services, ce qui pourrait entamer la capacité de cette économie à innover, à absorber et à assimiler les progrès technologiques, et à acquérir des connaissances par la pratique. De plus, comme les services commercialisables – ceux qui peuvent être achetés à l'étranger, tels que l'ingénierie, l'assurance et les logiciels – représentent une part croissante de la valeur ajoutée, le recours massif aux services importés se traduirait par un transfert à l'étranger d'une propor-

tion croissante de la valeur ajoutée. En outre, la faiblesse du secteur des services dans les pays du Sud donnerait aux sociétés transnationales une plus grande latitude pour s'approprier la masse des revenus que procurent les prestations de services.

Les sociétés étrangères peuvent contribuer utilement au développement des industries de services des pays en développement. Les possibilités d'expansion des courants commerciaux et des courants de technologie sont donc considérables. Mais ce n'est pas une raison pour accepter les yeux fermés l'application au secteur des services des règles du GATT qui sont applicables au secteur des marchandises. En fait, les règles du GATT, issues de circonstances historiques particulières propres au commerce des marchandises, sont tout à fait inadaptées au commerce des services. Si l'on accepte la primauté de l'objectif du développement avec les propositions de libéralisation comme base d'un accord multilatéral pour les services, il est indispensable de trouver un nouveau cadre conceptuel. Celui-ci doit faciliter une utilisation des moyens technologiques et économiques des sociétés étrangères qui soit conforme aux besoins du Tiers Monde en matière de développement.

Pour être compatible avec l'objectif qui est de promouvoir le développement, tout cadre multilatéral prévu pour les services devra, de plus en plus, offrir des possibilités de nature à favoriser la croissance d'un secteur fort des services fournis au producteur dans les pays en développement. Faute de pouvoir développer ses capacités dans le domaine des industries de services à forte intensité de connaissances, un pays risque à terme de compromettre gravement son développement. En même temps, le nouveau régime applicable aux services doit faciliter la participation croissante des pays en développement aux exportations mondiales de services. Enfin, il doit aussi favoriser l'expansion des échanges de services entre ces pays. La coopération dans ce domaine pourrait déboucher sur une expansion du commerce, ainsi que sur un développement accéléré dans les pays en développement.

Les propositions relatives à une libéralisation du commerce des services visent essentiellement les services qui impliquent des investissements en capital ou en technologie, domaines dans lesquels les pays développés bénéficient d'un net avantage comparatif. Les services qui sont, à des degrés divers, à base de main-d'œuvre, pour lesquels les pays en développement jouissent d'un avantage comparatif, ne figurent pas encore au nombre des thèmes de négociation acceptés. Ainsi, lorsque des personnes venant du Nord traversent des frontières pour produire et fournir des services destinés aux consommateurs, on parle de commerce de services ; mais, lorsque des personnes venant du Sud veulent faire de même, on parle d'immigration. Il est essentiel pour les

pays en développement que ces asymétries soient corrigées et que les négociations sur les services soient équilibrées et incluent les services à base de main-d'œuvre. Les obstacles tels que les lois régissant l'immigration et les pratiques consulaires qui entravent l'exportation des services de main-d'œuvre en provenance des pays en développement devraient donc recevoir l'attention voulue dans les négociations.

Le GATT et les investissements étrangers. En insistant pour que les mesures concernant les investissements et liés au commerce (« trade related investment measures » – TRIMS) soient incluses dans l'Uruguay Round, les pays développés exportateurs de capitaux ont cherché à élaborer un nouvel ensemble de règles multilatérales applicables aux investissements privés étrangers qui auraient finalement pour effet de réduire sérieusement l'aptitude des pays en développement importateurs de capitaux à réglementer ce type d'investissements en fonction de leurs propres priorités nationales de développement. L'objectif des pays développés était de concevoir un système multilatéral qui renforcerait encore le rôle de leurs sociétés transnationales et étendrait leur présence et leur pouvoir.

Bien que la réglementation des investissements déborde le cadre traditionnel du GATT – à savoir les obstacles aux échanges créés aux frontières nationales – on a cherché à justifier le recours au GATT pour la mise au point de cette réglementation. On a dit que, dans un monde de plus en plus interdépendant, la distinction entre les courants d'investissements et les courants commerciaux s'était estompée, et que le GATT devrait s'occuper tout au moins des aspects des politiques d'investissement qui ont une incidence sur les courants commerciaux. On a fait valoir qu'il importait d'accorder une importance particulière aux mesures concernant les investissements liés au commerce considérées comme génératrices de distorsions importantes dans le domaine commercial.

Il est manifeste qu'un régime multilatéral d'investissement conçu pour promouvoir les intérêts des exportateurs de capitaux en général et des sociétés transnationales en particulier aurait de graves effets néfastes sur les perspectives de développement des pays d'accueil du Sud. Il y a de très bonnes raisons économiques de penser que les pays en développement doivent réglementer l'entrée des investissements étrangers privés, et qu'ils doivent veiller à ce que ces investissements remplissent les conditions et se fixent les objectifs qu'exigent leurs besoins et leurs priorités de développement. Etant donné les énormes imperfections que présentent aussi bien le marché des produits que celui des facteurs de production dans la plupart des pays en développement, les courants d'investissements étrangers, dont le volume et la structure seraient déterminés uniquement en fonction des objectifs de socié-

tés étrangères, ne pourraient pas donner des résultats efficaces ou optimaux en ce qui concerne les pays importateurs de capitaux.

Dans la théorie économique, les pratiques génératrices de distorsions sont considérées dans le contexte de l'idéal d'une concurrence parfaite. Mais il est difficile de parler de concurrence parfaite dans le cas des marchés mondiaux des capitaux et de la technologie. Lorsqu'ils traitent avec les sociétés transnationales, les pays en développement sont aux prises avec des structures de marché dont un élément important est constitué par le pouvoir et le monopole que les sociétés transnationales exercent sur ce même marché, et une absence totale de transparence dans le comportement de ces sociétés. Dans ces conditions, c'est travestir les faits que de qualifier de génératrices de distorsions les mesures adoptées par les pays d'accueil pour réduire autant que possible l'effet préjudiciable des investissements étrangers sur leur économie nationale et bénéficier au maximum de leur effet favorable. Dans un monde dominé par les monopoles, les coûts de cession interne et l'internationalisation des processus économiques, les mesures qui sont prises pour réglementer les investissements ne constituent pas nécessairement une distorsion des échanges

Il est évident que tous les pays ont besoin de procédures de sélection pour bloquer les activités ou projets inacceptables ou contraires aux buts poursuivis, et pour modifier les conditions de la mise en œuvre de ces activités ou projets de manière à les rendre conformes à leurs objectifs de développement. Si l'on veut maintenir un bon équilibre, primauté doit être donnée à l'intégrité de l'objectif de développement. Il faut aussi veiller avec une égale attention aux aspects du comportement des sociétés transnationales – tels les pratiques commerciales restrictives, les restrictions à la libre circulation des technologies, les accords de partage du marché – qui entravent la réalisation des objectifs que les pays en développement se sont fixés en matière d'échanges et de développement. Tout accord multilatéral équitable doit donc inclure aussi l'acceptation de l'idée que les sociétés transnationales et les gouvernements des pays développés se doivent eux aussi de mettre un frein aux pratiques restrictives des sociétés, et de faciliter les transferts de technologie vers les pays du Tiers Monde. On a beaucoup travaillé dans les diverses instances internationales en vue d'élaborer des normes appropriées dans ces domaines, mais l'opposition des pays exportateurs de capitaux bloque en ce moment tout pas en avant.

De nombreux arguments plaident en faveur d'une plus grande transparence, d'une plus grande prévisibilité et pour l'absence de discrimination dans l'application de la réglementation adoptée par les pays en développement sur les investissements. Cela facilit-

terait l'évaluation des coûts et des avantages des diverses propositions relatives aux investissements. Mais, en insistant pour intégrer ces réglementations dans un accord multilatéral qui laisserait aux sociétés transnationales toute liberté d'opérer comme bon leur semble, on ne ferait qu'accentuer les injustices du système actuel. Il n'y a aucune raison pour que le GATT restreigne, par une réglementation multilatérale, les marges de négociation des pays en développement, sans toucher aux stratégies des sociétés transnationales dans des domaines où elles empiètent sur les perspectives de développement des pays d'accueil. Le GATT se ferait alors le champion de ces sociétés transnationales aux dépens du Sud.

On reconnaît en général que les données relatives aux mesures concernant les investissements liés et au commerce (TRIMS) sont rares et imprécises, et il est difficile de déterminer l'importance des effets directs ou indirects de ces mesures sur les échanges. Il faudrait d'abord résoudre un certain nombre de problèmes de définition et d'évaluation. Chacun sait que la question des mesures concernant les investissements et liés au commerce (TRIMS) est très complexe, puisqu'elle met en jeu l'élaboration de politiques internes dans un domaine aussi sensible que celui des investissements. Pour toutes ces raisons, une grande prudence s'impose. Mettre en place avec précipitation un ensemble multilatéral de règles sans avoir procédé à un examen attentif et équilibré de tous les problèmes qui se posent et de tous les intérêts en jeu serait très indésirable.

Science et technologie

Les pays du Sud sont, dans la quasi-totalité des cas, acheteurs de technologie sur le marché international, là où les vendeurs jouissent d'une situation d'oligopole. Les pays en développement manquent, à des degrés divers, des éléments d'appréciation et des capacités de négociation nécessaires pour obtenir des conditions justes et équitables lorsqu'ils importent des technologies. De plus, le système de droits de propriété intellectuelle (qui régit les brevets, les marques de fabrique, les droits d'auteur et de reproduction, etc.) renforce encore la position des détenteurs de technologie du Nord en leur octroyant des droits monopolistiques sur les marchés du Sud. Ce système limite l'accès du Sud aux progrès de la science et de la technologie mondiales. Si l'on veut que le Sud bénéficie des avantages de ces progrès, il faut modifier le système ainsi que les restrictions légales qui lui sont incorporées et qui frappent les transactions relatives aux transferts de technologie.

Il va de soi que la promotion de l'évolution technique et d'un environnement propice à l'innovation sert les intérêts de la

communauté mondiale dans son ensemble. Mais il est tout aussi important, au plan international, de s'efforcer de diffuser les nouvelles technologies dans les pays en développement dans le but d'accélérer le rythme de leur croissance. Ces pays ont besoin d'une aide active pour rattraper le reste du monde ou tout au moins réduire la distance qui les en sépare. La transformation technologique est la clé d'une progression rapide. Tout nouveau régime international pour la protection des droits de propriété intellectuelle devrait reconnaître que les pays en développement ont d'urgence besoin de brûler les étapes technologiques. Le développement de leurs capacités technologiques internes est donc d'une importance capitale.

S'agissant de faciliter l'accès du Sud à la technologie, des progrès considérables ont été accomplis dans les années 70, lors des négociations à la CNUCED sur un code international de conduite pour les transferts de technologie et sur la révision du système de protection des droits de propriété intellectuelle. Puis, la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle a progressé à son tour au sein de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Au début des années 80, il ne restait plus à régler que deux questions de fond pour le code de la CNUCED – la clause concernant les pratiques restrictives et la clause relative à deux autres points : la législation en matière de pratiques restrictives et le règlement des différends. Des concessions mutuelles de la part du Nord et du Sud sur ces questions auraient permis de mener ces négociations à bon terme. Mais, entre-temps, le Nord s'opposa à la poursuite des négociations. Et la révision de la Convention de Paris est, elle aussi, bloquée depuis plusieurs années.

Depuis lors, le Nord a argué de la récente accélération des progrès technologiques pour demander qu'on modifie le cap des négociations antérieures. Il propose un renforcement des législations nationales et des accords internationaux en vue de protéger ses innovations. Les pays technologiquement avancés ont jugé opportun de lancer une initiative dans le cadre du GATT – les négociations sur les « droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce » (trade-related aspects of intellectual property rights – TRIP) de l'Uruguay Round – afin d'étendre et de renforcer le système de protection des droits de propriété intellectuelle. L'objectif est clair. Il s'agit d'instituer un système qui obligerait les pays en développement à restructurer leur législation nationale afin de concilier les besoins et les intérêts du Nord. L'idée est d'accroître le champ d'action du système de protection des droits de propriété intellectuelle, d'allonger la durée de vie des privilèges octroyés, d'étendre l'aire géographique dans laquelle

ces privilèges peuvent être exercés et d'assouplir les restrictions dont l'usage des droits est assorti. Le Nord cherche ainsi à élargir et à renforcer les droits monopolistiques de ses vendeurs de technologie, ce qui aura pour effet de fausser les mécanismes du libre échange dans le secteur de la technologie. Et pourtant, il demande dans la même enceinte un effort de libéralisation et d'ouverture pour le commerce des biens et services. Si une suite est donnée à l'initiative du Nord, elle aura des effets néfastes sur le rythme de production, d'absorption, d'adaptation et d'assimilation des changements technologiques dans les pays en développement.

Les nouvelles technologies sont difficiles à mettre au point. Il faut d'importants investissements en recherche-développement pour transformer les découvertes scientifiques en innovations technologiques. Mais, dès qu'une innovation est connue, elle est facile à imiter et à intégrer dans les procédés de production. Si ces innovations exigent moins de capital, elles exigent une très forte proportion de personnel hautement spécialisé. Dès lors que les moyens de recherche-développement d'un pays ont atteint une masse critique, les nouvelles technologies lui offrent de grandes possibilités s'il veut accélérer ses progrès économiques, en brûlant les étapes intermédiaires de l'évolution technologique. Pour tirer parti de ces possibilités, les pays en développement doivent disposer d'une grande liberté d'action pour modeler leur législation nationale en matière de propriété intellectuelle. Cette législation devrait les aider à réaliser leurs objectifs de développement national en leur laissant toute latitude pour déterminer, dans l'intérêt public, ce qui est brevetable et ce qui ne l'est pas, la durée des droits, ainsi que les procédures d'agrément obligatoire et d'obtention des licences d'exploitation des droits.

Améliorer l'accès des pays du Sud aux technologies et développer leur capacité interne dans le domaine technologique devraient donc être deux objectifs indissociables de toute réglementation équilibrée et équitable en matière de science et de technologie. Tout nouveau système international devrait viser en particulier à mettre un frein aux pratiques restrictives des sociétés transnationales et à adopter des mesures positives pour aider le Tiers Monde à acquérir des nouvelles technologies.

L'impact révolutionnaire des progrès modernes de la science et de la technologie sur la société, l'économie, l'habitat et la condition humaine en général a une fois de plus mis en relief le concept selon lequel le savoir et la science font partie du patrimoine commun de l'humanité. Les nouvelles technologies peuvent contribuer à protéger l'environnement physique, à empêcher une érosion irréversible des sols et à assurer une reconstitution adéquate des ressources naturelles. Les technologies utilisées pour

exploiter et protéger les ressources en eau et les ressources terrestres, pour prévenir la désertification et pour reboiser certaines régions sont essentiellement des moyens de préserver la vie sur la planète dans son ensemble, puisque l'environnement est un bien mondial indivisible. Ces technologies sont en fait des biens publics internationaux, dont les avantages devraient être équitablement partagés. Les nouveaux accords internationaux que nous envisageons pour ordonner les relations économiques et assurer un juste partage des avantages de la science et de la technologie sont fondés sur l'idée que ces technologies sont des biens publics internationaux, et ils devraient comporter des mécanismes permettant d'en subventionner l'acquisition par les pays en développement. Il faudrait aussi prévoir des facilités particulières d'acquisition pour les technologies qui pourraient être utilisées pour satisfaire les besoins fondamentaux des populations du Sud, c'est-à-dire dans des domaines tels que la nutrition, la santé, les produits pharmaceutiques, le logement et l'éducation.

Si elles offrent d'immenses possibilités, les technologies nouvelles comportent aussi des risques. Des considérations d'ordre purement commercial peuvent fausser les priorités en matière d'innovation technique et de développement des produits. Pour de multiples raisons, il est important d'instituer un système international qui permette de réglementer et de surveiller la direction dans laquelle les changements technologiques s'orientent, l'utilisation de leurs résultats et l'impact de leur application.

Ces considérations devraient servir de fondement à la nouvelle réglementation internationale en matière de science et de technologie qui devrait être négociée entre le Nord et le Sud. Ce nouveau régime devrait reposer sur les éléments suivants :

- Il devrait y avoir un lien entre l'aide internationale globale et l'aide à la science et à la technologie. Les pays donateurs devraient convenir de consacrer, à titre d'aide supplémentaire, un pourcentage déterminé de leur APD au financement des activités de R-D dans les pays bénéficiaires.
- La nouvelle réglementation devrait assurer le transfert de technologies appropriées du Nord vers le Sud, suivant des modalités compatibles avec les intérêts du Sud en matière de développement. Le financement ne devrait pas être lié ; il faudrait établir des moyens de contrôle pour vérifier la fixation des tarifs de cession interne ; la capacité d'exportation ne devrait pas être limitée ; et la technologie importée devrait pouvoir être diffusée librement à l'intérieur du pays acquéreur. Le Nord et le Sud doivent mener à terme dans un esprit de conciliation la négociation du Code international de conduite pour le transfert de technologie vers les pays en développe-

ment et la révision de la Convention de Paris. Les détenteurs de droits exclusifs d'exploitation doivent reconnaître qu'ils ont corrélativement l'obligation de faciliter le développement de liens qui permettent l'absorption des technologies importées par les pays en développement.

- Il faudrait créer dans les pays du Sud des centres d'information technologique pour y faciliter l'accès à la littérature scientifique ; ces centres devraient posséder des collections complètes d'ouvrages et de périodiques scientifiques et technologiques fournies par les gouvernements du Nord ou acquises grâce à une aide bilatérale ou multilatérale.
- Les technologies qui permettent de préserver l'environnement et les ressources naturelles devraient être considérées comme des biens publics internationaux, et les technologies qui risquent d'avoir des conséquences dangereuses sur le plan social devraient être surveillées et contrôlées au niveau international.
- Les organismes des Nations Unies, notamment l'ONUDI, l'Unesco, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Université des Nations Unies, devraient jouer un rôle plus important dans la mise en place d'une infrastructure scientifique relevant de leur domaine de compétence en vue de contribuer au progrès scientifique et technologique du Sud. La Commission des Nations Unies pour la science et la technologie devrait identifier les priorités d'une politique internationale dans ce domaine. Des centres d'étude scientifique de l'agriculture – le GCRAI, le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), au Mexique, le Centre international de physiologie et d'écologie des insectes, au Kenya, et le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, financé par l'ONUDI, à Trieste et à Delhi, fournissent le modèle d'institutions engagées dans la recherche appliquée. Dans le domaine de la recherche fondamentale, il conviendrait d'analyser l'expérience de l'Unesco et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, en relation avec le Centre international de la physique théorique (CIPT) à Trieste, en vue de créer d'autres centres de recherche avancée et de formation, qui seraient parrainés par les organismes des Nations Unies dans les disciplines qui relèvent de leur domaine d'intérêt. La décision de créer, avec le concours financier du Gouvernement italien et par le canal de l'ONUDI, trois nouveaux centres de recherche à Trieste, est un bon pas dans cette direction. Il s'agit du centre de recherche sur la haute technologie et les nouveaux matériaux, du centre de recherche sur la chimie pure et la chimie appliquée, et du centre de recherche sur les sciences de la

terre et l'environnement – les trois centres devant constituer avec le CIPT, le Centre international de la science.

- Un réseau d'instituts de recherche et de formation pour le développement et l'application des technologies de pointe devrait être créé dans le Sud, avec le concours des institutions financières multilatérales, notamment la Banque mondiale. La proposition du centre de Trieste relative à la création de vingt nouveaux centres à travers le monde pourrait servir de base à la mise en place de ce réseau.

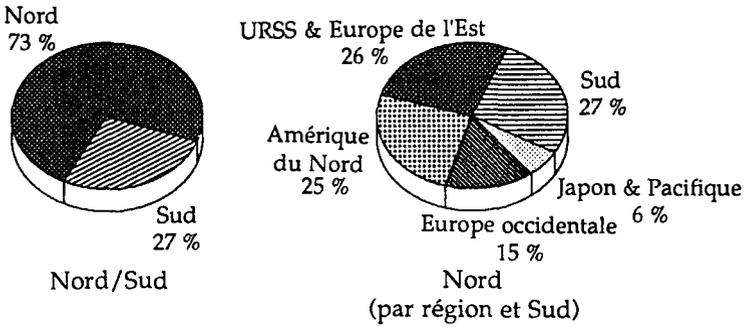
L'environnement, les océans et l'énergie

La protection de l'environnement est un problème d'ampleur mondiale dont la solution requiert des mesures à l'échelle mondiale. Or, la manière dont le Nord tente d'aborder les problèmes introduit un élément de conflit potentiel entre le Nord et le Sud. Cela doit absolument être évité, car des efforts planétaires concertés représentent la seule voie possible de progrès dans ce domaine.

En ce qui concerne la diminution de la couche d'ozone due aux émissions de chlorofluorocarbures (CFC), et la destruction des forêts tropicales pluviales, le Nord exige en fait que le Sud accorde à la protection de l'environnement la priorité sur ses propres objectifs de développement. Le Nord s'efforce en outre de mettre en place des mécanismes lui permettant d'exercer un droit de surveillance et de contrôle sur les politiques de développement du Sud qui pourraient avoir des incidences sur l'environnement.

Cette attitude est inacceptable à plusieurs titres. Il est fallacieux d'imputer aux pays en développement la responsabilité principale des menaces qui pèsent sur l'environnement terrestre alors que les pressions écologiques exercées sur le patrimoine mondial commun sont en grande partie dues au Nord. Le Nord, qui ne compte que 20 % de la population du globe, consomme 85 % des ressources mondiales en énergie non renouvelable. En brûlant des combustibles fossiles – charbon, pétrole – il produit de loin les plus importantes émissions de gaz nocifs pour l'atmosphère, en particulier de gaz carbonique responsable de l'effet de serre (voir figure 5.3) et de dioxyde de soufre à l'origine des pluies acides. De même, la menace que constitue pour la couche d'ozone de la planète l'émission des chlorofluorocarbones est en grande partie le résultat des modes de consommation du Nord et s'explique par l'usage répandu de produits tels que les aérosols et les réfrigérateurs. Quant à la menace qui pèse sur la vie marine dans les océans du globe, elle est due en grande partie aux effluents industriels et aux déchets toxiques qui proviennent des pays du Nord, ainsi qu'à la pêche trop intensive à laquelle se livrent leurs flottes.

Figure 5.3
Emissions de gaz carbonique industriel en 1988, par région



Note : Les émissions de gaz carbonique industriel sont définies comme dues à l'utilisation des combustibles fossiles et aux procédés industriels.
Source : World Resources Institute, *World Resources*, 1988-89.

Le Nord a déjà épuisé une grande partie du capital écologique de la planète. Il devra prendre des mesures importantes pour ajuster ses modes de production et de consommation en vue d'atténuer la menace indubitable qui pèse sur l'environnement. Il devra également réduire sa consommation de certaines ressources naturelles clés telles que les combustibles fossiles non renouvelables, pour permettre au Sud de mener à bien son industrialisation et son développement économique.

Dans les précédents chapitres, nous avons exposé ce que le Sud, dans son propre intérêt, devait faire selon nous pour sauvegarder l'environnement. Mais le Sud ne peut accepter que son développement soit stoppé à seule fin de protéger l'environnement. La véritable alternative ne consiste pas à choisir entre le développement et l'environnement, mais entre des types de développement qui ménagent ou qui ne ménagent pas l'environnement. Or les premiers exigent des investissements massifs que le Sud ne peut certainement pas réaliser sans aide.

Nous estimons qu'il est de l'intérêt même du Nord d'aider le Sud à protéger l'environnement. Une assistance technique et financière du Nord sera indispensable pour permettre au Sud d'utiliser ses ressources naturelles d'une manière efficace et compatible avec la protection de l'environnement. Une aide

analogue sera nécessaire pour réduire la pollution du patrimoine mondial commun que l'industrialisation et l'urbanisation du Sud entraîneront inévitablement.

Si le Nord était disposé à financer une part substantielle du coût qu'entraînerait pour le Sud l'adoption de modes de croissance et de consommation de nature à ménager l'environnement, un accord négocié pourrait comporter des obligations réciproques pour les gouvernements du Sud. Une lutte concertée contre la pauvreté dans le monde doit faire partie intégrante des efforts visant à protéger l'environnement. Naturellement, les mesures adoptées à cette fin devront respecter la souveraineté des gouvernements nationaux et leur droit de déterminer librement leurs politiques nationales de développement. Toute nouvelle forme de conditionnalité liée à l'environnement – s'ajoutant à celles que les institutions financières internationales imposent déjà au Sud – est totalement inacceptable.

L'adhésion du Sud à une approche planétaire apparaît dans la proposition, faite par l'Inde au Sommet des non-alignés (Belgrade, septembre 1989), en faveur de la création d'un Fonds de protection de la planète sous les auspices des Nations Unies. La proposition envisage des contributions annuelles au Fonds de l'ordre de 0,1 % du PIB pour tous les pays, à l'exception des moins avancés. Le Fonds servirait à mettre au point ou à acheter, dans des domaines critiques, des technologies compatibles avec la conservation de l'environnement qui pourraient ensuite tomber dans le domaine public au profit des pays en développement comme des pays développés. Le Fonds pourrait mobiliser des ressources additionnelles en percevant, par exemple, une taxe sur la consommation de produits polluants dans le Nord. Ce type de taxe est bien connu dans le cadre national, et la taxe sur l'essence destinée aux automobiles en est l'exemple le plus notoire. Son extension au domaine international attesterait la volonté du Nord de s'engager dans un effort planétaire pour protéger l'environnement.

D'importants jalons sur la voie d'une approche planétaire de ces questions ont déjà été posés, à savoir : l'adoption en 1988 par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Résolution 43/53 sur la protection du climat mondial ; la conclusion, en 1985, de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, et le Protocole de Montréal de 1987 ; la création du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, d'une part, et par l'Organisation météorologique mondiale, d'autre part.

Le même esprit inspire la Déclaration de La Haye, signée en 1989 par 24 chefs d'Etat et de gouvernement ou leurs représen-

tants, et qui traite des questions relatives à l'évolution du climat, au réchauffement de l'atmosphère et à la détérioration de la couche d'ozone. La Déclaration pose le principe du droit des pays en développement à un dédommagement juste et équitable pour la charge que ne manquera pas de représenter pour eux la mise en œuvre de mesures visant à protéger l'atmosphère, compte tenu à la fois des exigences de leur développement et de leur moindre responsabilité dans la dégradation de l'atmosphère. Beaucoup dépendra des directives opérationnelles et des mécanismes qui seront élaborés pour appliquer ce principe.

Les océans et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Un aspect particulièrement important d'une politique internationale de l'environnement est la gestion des océans. L'immense richesse des océans du globe et le potentiel qu'ils représentent pour hâter le développement économique ont conduit les pays en développement à proposer, vers la fin des années 1960, que cette richesse soit déclarée partie intégrante du patrimoine commun de l'humanité.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 consacre ce principe en le dotant d'un cadre juridique et institutionnel qui englobe tous les aspects de la question. Elle institue un régime internationalement accepté pour la gestion des océans, fondé sur le principe de l'équité dans l'utilisation de leurs ressources. Elle reconnaît aux Etats côtiers une souveraineté permanente sur les ressources naturelles à l'intérieur d'une zone économique exclusive de 200 miles marins. Elle établit une Autorité internationale des fonds marins chargée de réglementer l'exploitation des eaux internationales, des fonds marins et du sous-sol marin, en particulier par l'extraction de minerais. L'Autorité est habilitée à percevoir une taxe ou une redevance internationale sur l'exploitation de ces ressources, et les pays en développement participent à la prise des décisions sur un pied d'égalité.

La Convention établit entre les compagnies minières et l'Autorité internationale une relation structurée qui, dans les faits, va plus loin qu'un code de bonne conduite pour les sociétés multinationales. Elle prévoit une coopération régionale, en particulier pour la gestion des ressources biologiques et la protection du milieu marin, ainsi que la création de centres régionaux visant à faire progresser les sciences de la mer et à faciliter les transferts de technologie. Le premier de ces centres a vu le jour en Méditerranée, et d'autres doivent être créés dans les régions des Caraïbes et de l'océan Indien.

La Convention réserve l'utilisation de la haute mer et des fonds marins internationaux ainsi que la recherche scientifique marine à des fins exclusivement pacifiques, et institue un mécanisme pour le

règlement des différends. Bien que certains articles de la Convention aient encore besoin d'être interprétés et précisés, ils n'en jettent pas moins les bases de la dénucléarisation et de la démilitarisation de régions océaniques telles que l'océan Indien, la Méditerranée, la mer du Japon et l'océan Antarctique.

La Convention est un instrument légal qui intègre le développement, l'environnement et les questions de désarmement et de paix dans un même objectif global qui est celui du développement viable. Il est nécessaire que tous les Etats ratifient la Convention sur le droit de la mer et la fassent entrer en vigueur aussitôt que possible. Il conviendrait de créer une instance au sein du système des Nations Unies pour discuter des questions relatives aux océans dans une perspective intégrée, conformément à l'esprit du Préambule de la Convention qui reconnaît que les problèmes des océans sont étroitement liés et doivent être considérés conjointement. Toutes les fois que cela s'avérera nécessaire, il faudra mettre les autres conventions et traités qui portent sur les questions relatives à la mer en harmonie avec la Convention sur le droit de la mer. Ce devrait être en particulier le cas du traité qui interdit de placer des armes nucléaires et autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans.

Sans doute les problèmes que peut poser la gestion des fonds marins internationaux diffèrent-ils de ceux que soulèvent la gestion et l'exploitation éventuelle d'autres éléments du patrimoine commun comme l'Antarctique et l'espace intersidéral. Néanmoins, dans ces domaines également, tout régime international devra se fonder sur la reconnaissance de leur appartenance au patrimoine commun de l'humanité. Une réglementation reposant sur des accords négociés seulement par un petit groupe d'Etats technologiquement avancés devrait être clairement exclue. Il est nécessaire que le Traité sur l'Antarctique de 1959, qui expire en 1991, soit remplacé par un nouveau traité inspiré par une conception qui considérerait ce continent comme faisant partie de l'héritage commun de tous les pays.

Un régime international pour l'énergie. Les fluctuations de l'offre et du prix de l'énergie, et en particulier du pétrole, sur les marchés internationaux, ont de profondes répercussions sur l'économie mondiale. La hausse brutale des prix en 1973-74, a fait que le pétrole est devenu un facteur clé dans la balance des paiements, l'inflation et la croissance de la plupart des pays. Le ralentissement économique qu'ont connu les pays développés au milieu des années 70 était lié au « choc pétrolier », de même que la récession qui a commencé dans les années 1980. La hausse des prix du pétrole, tout en entraînant un accroissement spectaculaire des excédents en devises des pays exportateurs de pétrole du Sud, a

aussi imposé une lourde charge aux pays importateurs de pétrole du Sud. Le renversement de la tendance des prix dans les années 80 – surtout à partir de 1986 – a eu également des répercussions importantes tant sur les producteurs que sur les consommateurs de pétrole. Le marché mondial du pétrole n'a pas cessé de se caractériser par l'instabilité des cours.

Jusqu'ici, une crise mondiale de l'énergie et du pétrole a été évitée grâce à une utilisation plus efficace de l'énergie dans les pays du Nord et aussi à cause du taux de croissance modeste des grands pays du Sud. Un taux de croissance plus élevé dans ces pays stimulerait une augmentation de la demande de pétrole et accroîtrait finalement la pression sur l'offre d'énergie. L'entrée probable des pays d'Europe de l'Est sur le marché mondial du pétrole par suite d'une réduction des livraisons soviétiques ajoute à l'incertitude du marché pétrolier mondial.

Un régime de l'énergie internationalement accepté est donc nécessaire pour éviter que le développement du Sud ne soit entravé par l'incapacité à organiser une expansion ordonnée et une répartition équitable des ressources énergétiques non renouvelables. Si l'on veut que le Sud trouve des produits de substitution aux combustibles fossiles et adopte des techniques qui permettent, dans toute la mesure du possible, d'économiser l'énergie, il faudra l'aider activement.

L'économie mondiale a besoin d'un régime de l'énergie qui soit à la fois stable, c'est-à-dire capable de minimiser les fluctuations perturbatrices de l'offre et des prix, et équitable pour les producteurs comme pour les consommateurs, c'est-à-dire de nature à garantir des prix raisonnables et rémunérateurs ainsi qu'un accès prévisible aux approvisionnements. Les deux objectifs sont liés dans la mesure où des prix équitables favoriseront une expansion ordonnée de la production et contribueront à rendre plus rares les situations de saturation comme de pénurie. La course confuse aux approvisionnements qui caractérise les périodes de rareté serait éliminée, et tous les pays seraient assurés d'approvisionnements de nature à couvrir leurs besoins.

La réforme des institutions internationales

L'un des objectifs majeurs du Sud doit être de conférer à l'Organisation des Nations Unies un rôle central dans la gestion du système économique international. Avec la diminution des tensions politiques et militaires dans le monde, on peut penser que l'ONU sera de moins en moins sollicitée dans son rôle premier traditionnel, qui est le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et qu'elle pourra ainsi accorder une priorité plus élevée

aux questions économiques et sociales. En outre, la mondialisation croissante de l'économie pose des problèmes qui ne peuvent pas être résolus par les mécanismes internationaux existants. Etant donné l'activité croissante des sociétés transnationales et autres acteurs transnationaux et l'importance accrue que revêtent les questions transnationales – environnement, richesses communes, utilisations de l'espace intersidéral, trafic international des stupéfiants, entre autres – il est nécessaire et urgent de renforcer les institutions et les mécanismes internationaux, afin que les problèmes nouveaux puissent être affrontés efficacement et équitablement.

En outre, le renforcement du rôle de l'ONU dans la gestion de l'économie mondiale est le prolongement naturel de son mandat originel, qui était de préserver la sécurité internationale. La paix et la sécurité ne peuvent être assurées tant que les peuples et les nations continuent de souffrir du sous-développement et du dénuement. La pauvreté est elle même synonyme d'insécurité : insécurité engendrée par la menace de la faim, de la malnutrition et de la maladie pour les millions d'êtres humains qui arrivent à peine à survivre dans le Sahel en proie à la sécheresse ou dans les bidonvilles d'Amérique latine ou d'Asie ; insécurité pour les Etats-nations due non seulement à leur vulnérabilité aux fluctuations des marchés extérieurs, mais aussi au poids insupportable de la dette, aux critères de conditionnalité imposés de l'extérieur, et à l'infériorité de leur pouvoir de négociation à l'échelle planétaire. Une paix et une sécurité véritables ne pourront pas être réalisées dans le monde si l'ordre économique international ne devient pas plus équitable, rationnel, prévisible et orienté vers le développement. En conséquence, il semble opportun d'explorer divers moyens par lesquels l'ONU, à un niveau politique élevé, pourrait procéder périodiquement à un examen d'ensemble des questions économiques mondiales et surveiller l'évolution de l'économie internationale, en prêtant une attention particulière à la signification que certaines tendances et certains mouvements importants peuvent avoir pour le développement.

Tout aussi fondamentale pour l'amélioration de la gestion de l'économie mondiale et de la prise de décisions dans ce domaine est la réforme des mécanismes de vote des principales institutions financières multilatérales. Il faut exiger avec fermeté que les règles actuelles – qui donnent aux plus gros contributeurs, c'est-à-dire aux pays développés, le contrôle effectif du FMI et de la Banque mondiale – soient revues et modifiées afin de donner un poids accru au Sud. Les systèmes de vote pondéré du Fonds commun pour les produits de base, créé récemment, devraient également être revus afin de définir des mécanismes qui, tout en

assurant une répartition plus égalitaire du poids des votes, seraient en même temps acceptables par la communauté internationale tout entière.

Nous suggérons qu'un sommet réunissant les dirigeants d'un groupe représentatif de pays développés et en développement soit périodiquement réuni sous les auspices de l'ONU pour passer en revue la situation économique mondiale, les perspectives de développement et l'environnement. L'un des objectifs principaux devrait être d'analyser l'interaction des différentes composantes de l'économie mondiale, en particulier le système monétaire, la finance et le commerce, leurs liens avec les questions de politique et de sécurité internationales et leur incidence sur les perspectives de développement du Sud. Ce sommet devrait recommander des principes destinés à régir l'action des diverses institutions spécialisées des Nations Unies et des autres acteurs principaux de la scène internationale.

Le désarmement et les relations Nord-Sud

Le désarmement, qui est un moyen de faire que le monde soit plus pacifique et plus sûr, a une incidence directe sur les relations Nord-Sud et sur les questions de développement. Comme nous l'avons dit précédemment, le renforcement de la sécurité de tous dans le système mondial est indissociable du recul de la pauvreté dans les pays du Sud.

Le désarmement a une incidence sur le développement et sur les relations Nord-Sud dans un autre sens encore. Le monde vient d'être le témoin de ce qui s'annonce comme un changement historique dans les attitudes internationales envers la sécurité collective. De plus en plus, les superpuissances reconnaissent la nécessité d'adhérer à des règles et à des principes convenus d'un commun accord dans la conduite des relations stratégiques, et des progrès ont été réalisés sur la voie de l'élimination des armes nucléaires et de la réduction de l'arsenal d'armes conventionnelles. Cela pourrait ouvrir d'énormes possibilités en ce qui concerne les efforts planétaires de développement. Comme l'a souligné la Commission Palme, on a déjà une expérience considérable du passage de la production militaire à la production civile. L'innovation scientifique et technologique dans le domaine militaire peut être orientée vers la création de techniques et d'instruments destinés à améliorer l'efficacité économique, à augmenter la production alimentaire, à combattre la maladie et à préserver l'environnement. Pour parler plus clairement, une partie des ressources consacrées à la production d'armes et au maintien d'importantes forces de défense dans le Nord pourra

désormais servir à faire la guerre contre la pauvreté. La Chine et l'Union soviétique ont déjà fait savoir qu'elles souhaitent consacrer à leur développement économique et social des ressources jusqu'ici affectées au domaine militaire.

Une part substantielle des ressources qui seront dégagées par la réduction des budgets de défense dans les pays développés devrait être utilisée pour créer un Fonds pour la paix et le développement. Une proportion sensible des ressources du Fonds devrait servir à aider les pays en développement à satisfaire leurs besoins technologiques au moyen de vastes programmes destinés à accroître leur effectif de main-d'œuvre qualifiée grâce à des bourses d'étude à tous les niveaux, à la création et à l'expansion d'établissements d'enseignement supérieur, y compris des centres d'excellence, à la formation sur le tas et en entreprise, et à des contacts entre scientifiques et techniciens et entre instituts de hautes études. Il conviendrait de mettre au point des mécanismes d'innovation pour améliorer les capacités scientifiques et technologiques du Sud, notamment en vue de satisfaire les besoins essentiels du milliard de pauvres que compte la planète, et de protéger l'environnement. Il y aurait lieu d'étudier la possibilité de combiner cette initiative avec la proposition de Fonds de protection de la planète évoquée précédemment. Une chance s'offre à l'humanité d'utiliser ses épées pour en faire des socs. C'est une noble tâche dont nous espérons qu'elle saura l'entreprendre.

Une question spéciale : le trafic illicite des drogues

Le trafic illicite des stupéfiants n'est pas une question Nord-Sud ; il ne comporte pas de conflit d'intérêts à résoudre par la négociation. Cependant, l'élimination de ce trafic exige un effort international concerté parce que peu de pays sont totalement épargnés – ou peuvent espérer le rester – et parce que de nombreux pays, dans le Nord comme dans le Sud, sont aujourd'hui pris dans les mailles du trafic mondial de la drogue.

Jusqu'ici, la démarche des Etats du Nord a consisté principalement à faire pression sur les gouvernements du Sud pour qu'ils empêchent par la force la culture et la transformation des plantes en question, et à lutter contre la commercialisation internationale des substances fabriquées illicitement. Cette démarche méconnaît une donnée élémentaire, à savoir que ce trafic est essentiellement stimulé par le fait qu'il rapporte énormément en raison de la demande croissante dans le Nord. Les cultures elles-mêmes sont extrêmement rémunératrices avec des recettes dépassant de

plusieurs ordres de grandeur celles que pourrait procurer toute autre culture de substitution traditionnelle. Aussi les paysans intéressés déploient-ils des trésors d'ingéniosité pour pouvoir poursuivre leurs cultures, même face à une répression policière et militaire.

Cette énorme différence de rentabilité s'explique en grande partie par la médiocrité du développement agricole, que caractérise la très faible productivité des cultures conventionnelles dans les régions concernées. Le problème est aggravé par l'instabilité et le bas niveau persistants des prix à l'exportation des produits agricoles. Du côté de l'offre, la seule solution à long terme au problème des drogues réside donc dans l'accroissement de la productivité et des recettes de l'agriculture traditionnelle, autrement dit dans un processus dynamique de développement agricole soutenu par des accords internationaux viables, destinés à garantir des prix rémunérateurs et stables aux producteurs de produits primaires. Cet aspect de la question a été reconnu dans la déclaration publiée à l'issue du Sommet sur la drogue qui a réuni, en février 1990, à Cartagène (Colombie), les Présidents de la Bolivie, de la Colombie, des Etats-Unis et du Pérou. Mais il faut maintenant que la communauté internationale lui donne une suite concrète, notamment en dégageant des ressources nécessaires.

Toute action de la part des gouvernements du Sud en vue d'éliminer la production de stupéfiants doit, pour être efficace, s'accompagner de mesures appropriées, dans le Nord, en vue de réduire la demande de drogues et la rentabilité qui en découle pour l'industrie de la drogue dans le monde.

Les relations à la base et l'ordre du jour Nord-Sud

Beaucoup des propositions que nous avons faites dans le présent chapitre appellent des négociations entre les gouvernements du Sud et ceux du Nord puisque leur mise en œuvre dépend entièrement de l'action des gouvernements. Mais il existe aussi un vaste champ de relations entre le Sud et le Nord qui ne concerne pas nécessairement les gouvernements. Dans le Nord comme dans le Sud, la prolifération des activités non gouvernementales organisées, conjuguée aux progrès révolutionnaires de la communication et des transports, a fait des liens et des contacts entre groupes et individus une source dynamique d'initiatives et de changements internationaux. Ces tendances ouvrent au Sud des possibilités importantes de faire progresser sa conception du nouveau système planétaire et de commencer à lui donner corps.

Les liens entre les associations de base du Sud et du Nord sont un moyen précieux de renforcer la compréhension internationale, de surmonter les différences d'approche et de perception, et de créer un climat favorable à la coopération internationale. Ils permettent également au Sud de trouver d'importants alliés dans sa quête d'une réforme internationale. Dans le Nord, de nombreux groupes soucieux du bien commun plaident activement pour une restructuration du système international. Il est de l'intérêt du Sud de faire des efforts pour élargir cette communauté et s'assurer d'un plus large soutien dans le Nord.

De plus, l'engagement direct d'organisations non gouvernementales du Sud et du Nord dans des actions de coopération peut fournir des apports précieux aux efforts de développement du Sud. L'expérience montre en particulier que les coentreprises Nord-Sud non gouvernementales, dans le domaine de la recherche et du développement, peuvent offrir à des groupes et à des individus dans le Sud un soutien stratégique et permettre des progrès significatifs.

Il conviendrait par conséquent d'encourager et de développer ces contacts par une politique systématique visant à favoriser les liens et les initiatives interpersonnelles à l'échelle Nord-Sud.

L'ETAPE SUIVANTE : UN PROGRAMME PLANETAIRE D'ACTION IMMEDIATE

Les difficultés et les revers que le dialogue Nord-Sud a connus jusqu'à présent ont déjà été examinés. Le Sud doit œuvrer pour la reprise des négociations mondiales mais cela demandera du temps et devra aussi être soigneusement préparé. Dans l'intervalle, il est nécessaire de tirer parti de toutes les instances appropriées pour aborder les questions importantes et urgentes, en sachant que tout succès ainsi enregistré créera un climat plus favorable pour la poursuite des négociations sur les questions à long terme.

Le Sud devrait donc chercher à ce que des négociations commencent immédiatement, en vue de préparer le terrain pour traiter des problèmes les plus pressants auxquels sont actuellement confrontés le Sud et l'économie mondiale en général. Il faut, pour cela, utiliser les instances actuelles, quelles qu'elles soient, dans la mesure où elles conviennent. L'objectif du Sud doit être d'élaborer un Programme planétaire d'action immédiate susceptible d'être adopté par le Nord et par lui. Les paragraphes ci-après résument la raison d'être et les priorités principales d'un tel programme.

Un programme planétaire d'action immédiate en six points

Il existe aujourd'hui une combinaison nouvelle de puissantes considérations politiques, économiques, écologiques et morales qui justifie un programme planétaire d'action immédiate en six points pour combattre la pauvreté dans le monde au bénéfice d'un développement planétaire durable et de la promotion de la paix et de la sécurité mondiales. Ce programme doit s'attaquer à certaines questions urgentes dont la solution contribuera à relancer la croissance du Tiers Monde et marquera ainsi une première étape sur la voie d'une restructuration plus fondamentale du système international, l'objectif étant de garantir une gestion plus équitable de l'interdépendance planétaire dans l'intérêt des pays développés comme des pays en développement. Le Programme devrait avoir les objectifs suivants :

- Mesures destinées à stopper le transfert net de ressources du Sud vers le Nord, à éliminer la menace de la dette extérieure qui pèse sur les pays en développement et à ramener le service de la dette à des niveaux compatibles avec une croissance soutenue permettant des augmentations d'au moins 2 à 3 % par an du revenu par habitant.
- Conclusion d'arrangements multilatéraux pour protéger le patrimoine écologique planétaire et garantir un développement durable. Ces arrangements devraient reconnaître que la pauvreté doit être éliminée pour que l'environnement dans le Sud puisse être protégé, et devraient respecter la liberté pour les gouvernements de déterminer eux-mêmes leurs priorités et leurs politiques nationales.
- Doublement du volume des transferts de ressources à des conditions de faveur aux pays en développement d'ici à 1995, la priorité étant donnée aux transferts effectués par l'intermédiaire des institutions multilatérales (AID et crédits à taux privilégiés des banques régionales de développement) ; ces ressources additionnelles devront être consacrées à la production alimentaire, à la satisfaction d'autres besoins essentiels, à la régulation démographique, à la sécurité énergétique et à d'autres tâches importantes pour l'environnement.
- Mise en place de mécanismes internationaux indépendants pour évaluer les besoins des pays en développement et les normes et indicateurs de performance, ainsi que les critères et les conditions convenant à chaque pays. Ces mécanismes, qui auraient un rôle consultatif, pourraient contribuer dans une très large mesure à dépolitiser les négociations entre les institutions financières internationales et les pays en développe-

ment, ainsi que la fixation des normes de performance et l'évaluation des performances.

- Un calendrier pour la suppression des barrières protectionnistes qui entravent la croissance des exportations des pays en développement vers les pays développés, l'assujettissement du commerce des textiles aux règles normales du GATT et l'élimination de diverses restrictions relevant de la « zone grise » qui font obstacle à l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés. Des dispositions devraient être prises pour la stabilisation et le soutien des prix internationaux des produits primaires présentant un intérêt particulier pour les exportations des pays en développement ; il faudrait s'engager à négocier des accords internationaux pour ces produits, et une assistance internationale devrait être mise à la disposition des pays en développement pour la diversification du secteur des produits de base.
- Incorporation dans les accords internationaux de dispositions de sécurité destinées à protéger les pays en développement contre des fluctuations excessives des taux d'intérêt, des taux de change et des termes de l'échange internationaux.

Pour qu'un programme de ce type puisse se concrétiser, il faudra qu'une initiative politique au niveau le plus élevé lui donne l'impulsion nécessaire. Les dirigeants des pays du Sud devraient se réunir et convenir d'un programme d'action immédiate, puis user de leur influence pour réunir un sommet planétaire afin d'en discuter avec les dirigeants du Nord. Ces discussions Nord-Sud pourraient en même temps amorcer une reprise des négociations sur une réforme fondamentale à plus long terme du système international.

Le Sud au seuil du XXI^e siècle

6

Une décennie seulement nous sépare du début d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire. Dans un monde qui change aussi rapidement que le nôtre, il est impossible de prévoir avec assurance l'évolution probable des économies et des sociétés du Sud après l'an 2000. L'avenir est plein d'incertitude et pourrait être très différent du passé.

L'avenir n'est pas prédéterminé, mais résultera d'une interaction entre un grand nombre de forces ; ce sera le produit d'intérêts opposés et d'idées nouvelles, de la créativité des hommes et de leur capacité d'organisation. L'avenir sera conditionné par les problèmes actuels et par de nouveaux problèmes, par la façon dont le monde – c'est-à-dire aussi bien le Sud que le Nord – réagira à ces problèmes et tentera de résoudre les dilemmes et les conflits qui ne manqueront pas de se présenter.

Le Sud ne doit pas rester un spectateur passif devant cette évolution. Il doit essayer d'exercer la plus grande influence possible sur le cours des événements, en s'inspirant de la conception du monde qu'il veut faire passer dans les faits, et en étant guidé par les intérêts à long terme de ses habitants.

Les habitants du Sud, qui forment l'immense majorité de la population du globe, ont le droit d'exercer une telle influence. Ils ont d'autre part les moyens politiques, économiques et intellectuels d'infléchir cette évolution historique de façon significative. Mais pour produire ses effets, ce potentiel doit être mis en œuvre en vue d'objectifs précis.

Nous ne prétendons pas avoir recensé tous les formidables défis auxquels les pays du Sud pourront avoir à faire face dans un proche avenir. En particulier, nous n'avons pas abordé les questions de politique internationale. Mais, tout au long de notre travail, nous avons été conscients du fait que certaines tendances particulièrement puissantes pourraient avoir une profonde influence sur la capacité des sociétés du Sud à répondre aux défis, et à saisir les chances qui se présenteront à elles au XXI^e siècle. Etant donné les décalages que comportent inévitablement les processus économiques et sociaux, il est nécessaire de prendre

rapidement des mesures pour profiter de ces occasions et pour réduire au minimum les effets indésirables.

Dans les chapitres précédents, nous avons avancé un certain nombre de propositions concernant la réforme des politiques nationales, le renforcement de la coopération entre les pays en développement, et la restructuration du système économique mondial. Nous croyons que beaucoup de ces propositions resteront valables pendant une grande partie du siècle à venir. Leur application, si elle est bien menée, permettra aux pays du Sud de relever plus vigoureusement les défis qui les attendent, et par là de répondre aux aspirations de leurs habitants, qui veulent s'affranchir de la pauvreté et de l'exploitation et vivre dans la dignité et le respect de soi.

Nous terminerons notre rapport par la conclusion qui suit, dont le but est d'attirer plus clairement l'attention des peuples et des gouvernements du Sud sur certains problèmes clés. De l'avis des membres de la Commission, ces problèmes pourraient être d'une importance vitale pour l'avenir des sociétés du Sud au XXI^e siècle.

LE DEVELOPPEMENT : LES PRIORITES

La plupart des pays du Sud devront, pendant de nombreuses décennies, faire face aux conséquences d'un accroissement passablement rapide de leur population et de leur main-d'œuvre. Les individus qui iront grossir cette main-d'œuvre dans quinze ans, sont déjà nés. C'est pourquoi une baisse du taux de natalité, bien qu'indispensable à long terme pour permettre un développement durable du Sud, ne pourrait avoir, dans un avenir prévisible, que des effets limités sur la demande de produits alimentaires et autres produits de base, ainsi que sur la demande de nouveaux emplois productifs et en vue de maintenir le plein emploi.

La plupart des pays du Sud devront développer leur économie à un rythme passablement rapide pour satisfaire les aspirations légitimes de leurs habitants. Les pays du Sud ont besoin d'une forte croissance économique, notamment dans les secteurs agricole et industriel, pour procurer des moyens d'existence convenables à tous les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Ce processus de croissance aura pour effet d'augmenter considérablement l'utilisation des ressources naturelles. La communauté internationale devra s'adapter à cette situation nouvelle si l'on veut que le Sud puisse atteindre ses objectifs de développement sans compromettre l'équilibre écologique mondial.

Le choix des modèles de développement et des styles de vie constituera un aspect décisif de la réponse du Sud lui-même à ce

défi. Que ce soit du point de vue de l'offre ou de la demande, ces modèles de développement ne sauraient être une simple réplique des modèles antérieurs ou des modèles fondés sur la société de consommation qui ont cours dans les sociétés industrielles avancées du Nord.

La persistance de la pauvreté et l'aggravation des inégalités mettent beaucoup de pays en développement dans une situation sociale, économique et politique de plus en plus explosive. Les pauvres, qui dans ces pays forment la majorité de la population, ne continueront pas d'accepter docilement l'idée qu'ils doivent se résigner indéfiniment à leurs souffrances et à leur misère. Les sociétés du Sud devront s'attacher à supprimer l'extrême pauvreté qui touche encore la masse de la population dans de nombreux pays, et qui, dans les zones rurales et les zones urbaines d'autres pays, persiste parmi d'importants groupes marginalisés. Elles n'y parviendront que si elles s'efforcent en priorité de satisfaire les besoins essentiels des individus par des stratégies de développement centrées sur les intérêts de la population.

Lorsque, dans un pays pauvre, le style de vie d'une petite partie de la population est incompatible avec le niveau de développement et les ressources du pays, cette disparité peut, en suscitant une grave tension politique et économique, ruiner le consensus de base nécessaire à l'application de politiques de développement cohérentes et efficaces. La croissance économique doit aller de pair avec la satisfaction des besoins essentiels.

L'aspiration des habitants du Sud à une élévation progressive de leur niveau de vie est une aspiration légitime. Mais ils ne doivent pas pour autant élaborer des stratégies de développement qui auraient simplement pour but de reproduire les modes de vie qui, dans le Nord, conduisent au gaspillage. Les stratégies de développement du Sud doivent plutôt viser en priorité à satisfaire les besoins essentiels des individus, et à réduire l'écart qui sépare le Sud et le Nord dans des domaines comme l'alimentation, l'éducation, la santé, l'eau potable, l'hygiène, la salubrité et la sûreté de l'environnement.

Dans ce contexte, l'accent mis par la Commission sur la nécessité de satisfaire en priorité les besoins essentiels des masses et de s'engager résolument à supprimer la pauvreté et la faim, revêt une importance particulière.

Le Sud doit faire pleinement usage de la science et de la technologie modernes pour atteindre ses objectifs de développement. La science et la technologie peuvent être un puissant moyen de régénérer les économies du Sud, et notamment de revitaliser les zones rurales, et par conséquent contribuer à empêcher une migration excessive vers les zones urbaines. Dans les pays les plus

peuplés, il est particulièrement important que le développement soit bien réparti, et qu'il s'étende à une vaste portion du territoire, sans déséquilibre entre les régions, si l'on veut éviter le développement anarchique et imprévisible d'énormes agglomérations urbaines qui sont de plus en plus chaotiques et ingouvernables.

Ces objectifs sont réalistes, et le Sud peut encore les atteindre, mais le temps travaille contre lui.

POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Le développement est un processus qui implique une profonde transformation des structures. On ne peut pas se contenter de l'importer. Il est aujourd'hui largement établi qu'un développement réussi est essentiellement lié à la souplesse et à la capacité de récupération du système économique, du régime politique et de l'organisation de la société civile, le fonctionnement harmonieux de ces trois systèmes facilitant la réalisation des objectifs communs. Pour vaincre la pauvreté et le sous-développement, les pays du Sud devront donc être capables de réformer et de régénérer leurs systèmes économiques, leurs régimes politiques et leur organisation sociale en fonction de leurs objectifs fondamentaux de développement.

Il est évident que les pays du Sud devront faire preuve d'un dynamisme considérable sur le plan technique pour atteindre leurs objectifs de développement. D'autre part, des taux élevés d'épargne intérieure seront nécessaires pour financer les investissements qu'exige une économie en pleine expansion. Mais les processus qui permettent la mobilisation de l'épargne et de l'investissement et les formes de développement qui leur sont liées peuvent tout aussi bien conduire à la dislocation qu'à l'intégration. En particulier, la science, la technologie et une forte accumulation de capitaux seront pour les peuples du Sud des moyens d'émancipation plus ou moins efficaces en fonction des facteurs suivants :

- les valeurs et les normes dont s'inspirent les dirigeants et les institutions qui régissent la société, et auxquelles adhère la masse de la population ;
- la capacité du système politique à résoudre les conflits sociaux et à orienter les processus du changement social et économique conformément aux besoins de la société civile ;
- la capacité du système économique – lequel détermine l'allocation des ressources à répartir entre des activités concurrentes, la répartition du revenu et l'importance de la consommation immédiate par rapport à la consommation future – à ménager

un équilibre entre les récompenses accordées à l'esprit d'entreprise, d'initiative et de création, et l'aide apportée aux couches sociales défavorisées et démunies.

Il n'existe pas de modèle tout prêt que le Sud pourrait adopter pour augmenter l'efficacité de ses politiques de développement. Certes, dans les pays en développement, il faut s'attaquer aux problèmes que posent les marchés, les incitations, l'existence d'un climat favorable à l'investissement et l'esprit d'entreprise, si l'on veut maintenir le rythme de la croissance. Mais il faut reconnaître que la mise en place d'une économie de marché n'est pas une opération qui peut se faire du soir au lendemain. Les réformes doivent être soigneusement échelonnées. L'économie de marché ne suffit pas non plus à résoudre les formidables problèmes sociaux que suscite inévitablement un processus de changement rapide. Des mesures de protection sont nécessaires pour atténuer les effets néfastes que les mécanismes du marché peuvent avoir sur la répartition du revenu et la situation des couches défavorisées de la société. D'autre part, toutes les réformes doivent se rapporter à un objectif social plus général, qui est de permettre à tous de vivre dans la dignité, et de mettre fin à la marginalisation et à l'aliénation d'une grande partie de la population.

La réforme des mécanismes économiques n'offre manifestement aucune garantie de succès quand elle ne s'accompagne pas de réformes politiques. Mais une réforme des mécanismes politiques et économiques ne pourrait pas non plus donner des résultats solides si l'on n'essayait pas en même temps de redéfinir les valeurs et les normes qui doivent guider les dirigeants et les autres acteurs dominants de la société. Les réformateurs impatientes oublient souvent qu'un gouvernement peut modifier des politiques, mais non pas changer la société – du moins pas du jour au lendemain.

Il est impossible de définir dans l'abstrait le système de valeurs et les mécanismes politiques et économiques qui seraient conformes aux besoins des sociétés du Sud en matière de développement. Les mécanismes institutionnels d'un pays doivent se rattacher à sa culture et à son histoire, et correspondre aux besoins et aux aspirations démocratiquement exprimés par ses habitants. Chaque pays doit donc avoir des mécanismes institutionnels qui lui soient propres. Il est indispensable que chaque pays du Sud soumette ses institutions à un examen critique, afin de s'assurer qu'elles sont assez solides pour répondre aux fortes exigences auxquelles elles ne manqueront pas d'être soumises pendant le XXI^e siècle.

De façon générale, les sociétés du Sud doivent élaborer un système de valeurs qui privilégie la créativité, les innovations et

l'esprit d'entreprise, sans pour autant se désintéresser du sort des citoyens défavorisés ou déshérités. Les sociétés pauvres ne peuvent pas se permettre de gaspiller des ressources rares. Il importe d'insuffler une exigence d'efficacité extrêmement rigoureuse à toutes les étapes des différents processus économiques. Mais tous ces processus ont pour ultime objectif de servir les intérêts des êtres humains. C'est pourquoi la recherche de l'efficacité économique doit aller de pair avec un souci constant de justice sociale. En effet, c'est seulement en s'engageant à promouvoir la justice sociale qu'on pourra demander à la collectivité de consacrer durablement ses efforts au développement, qu'on pourra conférer aux objectifs de ce développement une haute valeur morale, et maintenir vivante la solidarité humaine. Les vastes réformes sociales et économiques nécessaires pour écartier ce fléau qu'est la pauvreté de masse, ne pourront réussir que si elles sont animées par un idéalisme élevé, par un esprit de dévouement et d'abnégation. Il est inconcevable qu'une économie autonome fondée sur la stabilité d'une société se maintienne durablement si cette société n'est pas pénétrée d'un esprit de justice sociale qui en assure l'unité et la cohésion. En particulier, l'amélioration de la condition des femmes et la suppression progressive de la discrimination dont elles sont aujourd'hui victimes dans le domaine social, économique et politique, constitueront un test très important pour nous permettre d'évaluer l'engagement du Sud en faveur d'un développement équitable.

L'histoire sociale des temps modernes nous suggère une foule de moyens de concilier efficacité et équité, grâce à des compromis relativement acceptables entre ces deux exigences. Chaque pays du Sud doit tenter d'élaborer ses propres instruments conformément au génie de son peuple. Il est nécessaire d'imaginer des approches nouvelles qui dépassent à la fois la sphère de l'économie de marché et celle de l'Etat-providence traditionnel, afin que chaque individu puisse déployer la plus grande créativité possible dans le cadre du processus de développement.

L'Etat continuera cependant de jouer un rôle fondamental dans la gestion du développement même si l'on décide de faire du marché le principal instrument d'allocation des ressources. Les économistes reconnaissent depuis longtemps qu'on ne peut pas compter sur les seuls mécanismes du marché pour obtenir le taux d'épargne optimal ou pour protéger les intérêts des générations futures. Le libre jeu du marché risque de conduire au sous-investissement dans des domaines comme l'éducation et la santé, où les avantages procurés à la société dans son ensemble excèdent les profits des investisseurs. Enfin, on ne peut pas partir du principe que les marchés sont concurrentiels. Pour que l'allocation

des ressources s'effectue avec une relative efficacité, il faut instituer un cadre réglementaire de nature à garantir une réelle liberté d'entrée dans un nouveau secteur, l'accès à l'information, et qui permette de prévenir les pratiques monopolistiques.

Il faut donc créer des structures d'Etat qui reflètent les grandes aspirations de la collectivité, ou améliorer celles qui existent déjà. Tout en facilitant l'expression des préoccupations fondamentales de la société, l'Etat doit cependant encourager les initiatives des divers acteurs de la société civile – producteurs et consommateurs – dans la mesure où ils se comportent en membres responsables d'une société civilisée et humanitaire.

Plus haut dans le présent rapport, nous avons souligné que, dans beaucoup de pays en développement, les institutions publiques sont actuellement des instruments de développement beaucoup trop fragiles et inefficaces. Dans de nombreux pays, l'Etat n'a pas atteint ses objectifs précisément parce qu'il a essayé d'en faire trop et trop vite. Les moyens administratifs sont extrêmement limités dans un grand nombre de pays du Tiers Monde. Dans ces conditions, l'Etat pourrait très bien devenir un instrument de développement plus efficace en renonçant à certaines activités. Il pourrait alors concentrer les moyens administratifs dont il dispose, dans les domaines où son intervention serait la plus profitable au point de vue économique et social.

En même temps, des efforts systématiques doivent être faits pour réformer la fiscalité, afin que l'impôt fournisse des ressources accrues pour couvrir les principales dépenses publiques, sans pour autant diminuer l'incitation au travail et à l'épargne, ni étouffer l'esprit d'entreprise. Il est tout aussi urgent d'assainir la gestion des entreprises publiques en réalisant un judicieux dosage entre l'autonomie et l'obligation de rendre compte. Il est tout aussi important que le service public soit efficace et honnête, qu'il soit attentif aux besoins et capable de souplesse. Le respect de la loi et des droits fondamentaux de l'homme doit également jouer un rôle important dans la modernisation de l'Etat si l'on veut que celle-ci aille dans le sens d'un développement centré sur les intérêts de la population. Il est d'autre part absolument nécessaire que la population elle-même participe à ce processus de développement, et qu'elle ait la possibilité de l'influencer. Elle doit faire entendre sa voix. Les dirigeants qui refusent d'écouter d'autres voix que la leur, épuisent bientôt leur potentiel de leadership. La participation populaire est donc essentielle. Toutes ces conditions sont indispensables à l'édification de structures nationales durables, dans le cadre desquelles l'Etat et la société civile puissent se renforcer réciproquement pour accomplir les transformations sociales et économiques dont le Sud a besoin.

On ne peut faire abstraction de la politique dans la gestion du développement. Mais pour être féconde, la politique doit se mettre au service de l'action sociale. Elle doit être l'instrument d'une transformation réfléchie et délibérée de la société, et non pas un moyen d'accéder au pouvoir et aux privilèges, ou une profession lucrative parmi d'autres.

SURMONTER L'ECART DANS LE DOMAINE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Nous vivons à une époque où les technologies fondées sur les découvertes récentes de la science contribuent plus que jamais à déterminer le rythme des transformations sociales et économiques et les structures de pouvoir à l'échelle mondiale. Le Sud a vu se développer autrefois de grandes civilisations fertiles en idées scientifiques, mais la plupart des connaissances nouvelles voient aujourd'hui le jour dans les pays développés du Nord. Il arrive que les nouvelles technologies nuisent aux intérêts du Sud – par exemple lorsqu'elles ont pour effet de substituer des produits synthétiques aux matières premières exportées par le Sud, ou lorsqu'elles permettent de réduire la main-d'œuvre au prix d'une augmentation des investissements, privant ainsi le Sud de l'avantage comparatif qu'il avait dans les industries à forte utilisation de main-d'œuvre. Même quand ces technologies peuvent être profitables au Sud, les producteurs du Nord essaient d'en tirer un prix élevé sous forme de redevances et d'honoraires.

Si le Sud n'apprend pas à maîtriser les sciences et la technologie modernes, il ne pourra jamais atteindre ses objectifs de développement ni participer efficacement, comme il le souhaite ardemment, à la gestion de l'interdépendance mondiale. Tous les pays du Sud doivent donc, dans le cadre de leurs stratégies de développement, s'atteler à la tâche et s'efforcer résolument d'absorber, d'assimiler et d'adapter les progrès récents de la technologie. Simultanément, les structures technologiques, économiques et sociales de ces pays devront, acquérir une capacité inhérente à mettre au point des technologies nouvelles adaptées aux besoins de développement du Sud.

La construction d'un potentiel scientifique et technologique dans le Sud doit reposer sur une main-d'œuvre instruite et qualifiée, ayant de larges possibilités de poursuivre son éducation et de mettre à jour ses connaissances et ses techniques pendant toute sa vie active. Pour cela, tous les pays du Sud doivent en priorité dispenser à tous les enfants âgés de six à quinze ans un

enseignement de qualité qui accorde aux sciences et aux mathématiques de base, une importance conforme aux exigences de la technologie moderne. Pour que l'arbre de la connaissance porte des fruits, il faut que le système d'enseignement lui offre un sol fertile.

D'autre part, étant donné la pénurie des ressources et les rivalités dont elles sont l'objet, le système d'enseignement doit avoir pour principal objectif de préparer les élèves à exercer plus tard un travail productif. Lorsqu'elles ne sont pas liées aux besoins de la société en matière de développement, l'éducation et la formation conduisent au chômage, à la frustration et à l'aliénation, perturbant ainsi gravement la stabilité sociale et économique.

Les entreprises du Sud, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, sont particulièrement tenues de participer aux efforts du Sud pour surmonter l'écart dans le domaine de la connaissance. Elles doivent instaurer un climat qui privilégie les innovations et la créativité en matière de technologie. Il faut que la culture de ces entreprises comporte des mesures d'incitation et des mécanismes de pression permanents pour encourager l'évolution technique et promouvoir l'esprit d'entreprise et d'innovation.

De son côté, l'Etat, par l'intermédiaire de ses divers organismes, doit à la fois fournir les moyens d'action nécessaires et créer un environnement dont l'objet sera double : favoriser la créativité et les réalisations de qualité dans le domaine scientifique et technologique, et permettre une application rapide des nouvelles connaissances à l'activité économique.

Le Sud n'a manifestement pas d'autre choix que d'apprendre à maîtriser la science et la technologie modernes. Mais la recherche scientifique et technologique coûte très cher. Même les pays riches d'Europe occidentale ont estimé nécessaire, dans plusieurs domaines, de mettre en commun leurs ressources. Compte tenu de la rareté des ressources disponibles dans le Sud, on ne saurait trop souligner la nécessité d'une coopération Sud-Sud, aux niveaux sous-régional, régional et interrégional, dans certains domaines particulièrement importants de la science et de la technologie.

De nombreuses technologies nouvelles, telles que les biotechnologies et la micro-électronique, pourraient s'appliquer facilement, dans le Sud, à toute une série d'activités économiques. D'autres technologies nouvelles sont peut-être moins adaptées aux besoins immédiats du Sud, mais celui-ci n'en est pas moins tenu de posséder un nombre suffisant de scientifiques et de technologues qui travaillent aux frontières de ces technologies. Personne ne peut prévoir avec certitude toutes les applications futures des nouvelles technologies. Et si le Sud ne leur porte pas dès à présent une attention suffisante, cela pourrait avoir à long

terme des conséquences désastreuses – bien que les inconvénients immédiats soient peut-être négligeables. En effet, le manque d'intérêt du Sud pour certaines technologies nouvelles pourrait compromettre définitivement son développement futur, et par conséquent accroître sa dépendance à l'égard du Nord. La coopération Sud-Sud est le seul moyen efficace d'éviter ce risque ; elle seule peut faire de la science et de la technologie modernes des instruments capables de régénérer le Sud et de lui assurer un développement autonome.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Tous les pays du monde ont en commun le même système écologique. Les trois quarts de l'humanité vivent dans le Sud. La préservation des systèmes qui maintiennent la vie sur notre planète est d'une importance vitale pour le Sud. Le Nord, avec son style de vie qui conduit au gaspillage, est le principal responsable de la dégradation de l'environnement. Mais la pauvreté contribue largement, elle aussi, à cette dégradation, et une stratégie efficace destinée à supprimer la pauvreté sert, en dernière analyse, à protéger l'environnement. Mais les différentes stratégies de développement n'ont pas les mêmes effets sur l'environnement.

Les stratégies de développement du Sud doivent clairement tenir compte du fait que le capital naturel de la planète est limité. Le concept de développement viable a pour but d'attirer l'attention sur la nécessité de concilier croissance et protection de l'environnement, et doit nous mettre en garde contre une conception du développement et de la modernisation économique qui serait trop étroite et manquerait de vision. Il est largement établi qu'une volonté irréfléchie de modernisation à tout prix peut causer des dommages irréparables aux systèmes écologiques. La dégradation des sols, la pollution des eaux et le déboisement représentent d'ores et déjà une grave menace pour le développement à long terme de nombreux pays du Sud.

Puisqu'il faut beaucoup de temps pour que les mesures de protection de l'environnement donnent des résultats, les pays du Sud doivent, sans plus tarder, assortir systématiquement de telles mesures toutes leurs activités de développement. Les stratégies et les programmes de développement devront accorder une attention particulière aux problèmes de l'environnement, et il faudra que la comptabilité nationale reflète les coûts écologiques. Il faut mobiliser la société en faveur de styles de vie qui n'exercent pas des pressions excessives sur des ressources naturelles rares. Les

stratégies relatives à l'utilisation du sol et des eaux doivent empêcher que ces richesses ne soient soumises à une exploitation excessive. Il faut maintenir dans des limites prudentes l'intensité avec laquelle l'énergie est consommée. Les modèles d'urbanisation, qui ne permettent pas une réduction sensible des tensions et des pressions sur l'environnement des mégapoles, doivent faire place à des modèles plus décentralisés de développement urbain qui assureront un meilleur équilibre entre les régions. Enfin, le gouvernement et la société dans son ensemble doivent prendre toute la mesure des effets qu'une croissance démographique effrénée peut avoir sur l'environnement. Il faudrait que les problèmes de l'environnement occupent une place essentielle dans tous les programmes d'enseignement.

Les modèles de développement qui respectent l'environnement exigent très souvent beaucoup plus de moyens, à court terme, que les stratégies de développement traditionnelles. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas se préoccuper sérieusement de la dégradation de l'environnement, car cela équivaldrait à compromettre l'avenir du Sud au XXIe siècle. Dans la mesure où ils se soucient du sort de la planète où ils vivent, les habitants du Sud doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger l'environnement, sans se dérober aux responsabilités qu'ils ont à l'égard des générations futures.

Supposons que le Sud fasse totalement siens les coûts écologiques et qu'il applique, en matière de prix et d'impôt, une politique rationnelle qui pénaliserait les pollueurs – par exemple en assignant aux sources d'énergie leur véritable prix. Supposons par ailleurs que, de son côté, le Nord n'en fasse rien. Il faut bien admettre que le Sud serait alors gravement désavantagé par rapport à ses concurrents sur les marchés internationaux. Ses économies pourraient s'effondrer sous le poids d'une concurrence aussi inégale bien avant que les mesures de protection de l'environnement ne portent leurs fruits. Si cela arrivait, il serait très difficile d'obtenir de l'opinion publique du Sud un soutien durable en faveur de ces mesures. Il est donc essentiel que les pays du Nord participent pleinement au coût de la protection de l'environnement de la planète. Il faut aussi, si l'on veut que le Sud puisse atteindre son objectif de développement accéléré tout en respectant l'environnement, que le Nord prenne des mesures concrètes pour répondre à l'inévitable augmentation de la demande du Sud dans le domaine de l'énergie utilisée à des fins civiles, et pour satisfaire ses besoins d'investissements et de technologies qui ne nuisent pas à l'environnement.

Il serait inacceptable que, par souci de préserver l'environnement, le Nord impose de nouvelles restrictions aux économies du

Sud qui souffrent déjà d'un endettement considérable et de la pénurie des ressources, alors que les pays du Nord conserveraient leurs modes de vie préjudiciables à l'environnement. Il n'est pas possible d'envisager des mesures destinées à protéger notre planète et son environnement qui auraient pour effet de maintenir le Sud dans la pauvreté et le sous-développement. Ce serait inadmissible.

POUR UNE POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE EFFICACE

Nous constatons avec beaucoup d'inquiétude que, dans de nombreux pays du Sud, la population augmente à un rythme extrêmement rapide qui, à long terme, finira par être insoutenable. Le taux élevé de l'accroissement démographique aggrave la dépendance du Sud à l'égard du Nord, et réduit à un niveau qui est tout juste celui de la subsistance les ressources dont on dispose pour augmenter la productivité. Dans plusieurs pays où l'espace cultivable est limité, la pression démographique accélère la dégradation des sols et la pollution des eaux, et entraîne un déboisement excessif. L'augmentation rapide de la population contribue également dans une large mesure au développement anarchique de vastes agglomérations urbaines. Dans beaucoup de grandes villes du Sud, les quartiers riches sont entourés des bidonvilles tentaculaires où les logements misérables, la pollution de l'air et des eaux, le manque d'hygiène et les maladies endémiques sont des maux auxquels viennent s'ajouter les agissements des revendeurs de drogue, des trafiquants de toutes sortes et autres éléments indésirables.

A long terme, seul le développement peut apporter une véritable solution au problème de la surpopulation dans les pays du Sud. Mais il n'est pas possible de remettre à plus tard les mesures destinées à limiter l'accroissement de la population. Si les tendances actuelles de la démographie se maintiennent, elles auront au XXI^e siècle de terribles conséquences pour le Sud, qui sera dans l'incapacité de relever le double défi du développement et de la protection de l'environnement.

Une politique démographique, même bien conçue, ne peut avoir de véritable effet sur le taux de natalité qu'au bout d'un certain temps. Les pays à forte natalité doivent donc adopter sans retard des politiques capables de limiter l'accroissement démographique dans un délai raisonnable.

Les mesures destinées à améliorer la situation sociale, économique et politique des femmes sont une condition indispensable du succès des politiques démographiques. Il est également essentiel d'étendre l'enseignement élémentaire à tous les enfants, et en particulier aux filles. Il faut, en même temps, mettre en œuvre des mesures rentables en matière de soins de santé, en essayant notamment d'abaisser encore le taux de mortalité infantile ; on allégera ainsi la pression sociale qui fait que les familles ont le plus d'enfants possible pour se protéger contre une forte mortalité infantile. Les services de planification familiale doivent être accessibles à tous pour un prix raisonnable. Toutes ces mesures doivent faire partie intégrante d'une politique de lutte contre la pauvreté, de sorte que les pauvres ne soient plus obligés d'adopter des stratégies de survie qui les poussent, consciemment ou non, à avoir des enfants dont ils ne peuvent pas assurer les besoins. Les sociétés du Sud doivent s'engager librement et fermement à promouvoir la procréation responsable et à faire en sorte que la famille peu nombreuse devienne la norme.

Nous sommes conscients du fait que ces questions mettent en jeu certains des sentiments humains les plus profonds. Le sentiment qui pousse à avoir beaucoup d'enfants est solidement enraciné dans la plupart des sociétés traditionnelles. L'engagement et le soutien actifs des communautés locales, ainsi que les conseils et les encouragements d'autorités civiles et religieuses conscientes de leurs responsabilités, sont donc nécessaires pour faire accepter librement aux membres de ces sociétés la norme de la famille peu nombreuse.

La tâche est immense, mais l'inaction pourrait avoir des conséquences désastreuses. Le Sud doit trouver la volonté politique nécessaire pour surmonter les divers obstacles qui s'opposent à l'application d'une politique démographique rationnelle.

LE SUD ET LA GESTION DE L'INTERDEPENDANCE MONDIALE

Le concept d'interdépendance à l'échelle mondiale se réfère à une tendance fondamentale du monde moderne. Les relations entre les pays se sont multipliées et diversifiées à un degré qui n'avait jamais été atteint auparavant. Toutes les économies nationales sont prises dans les mailles étroites des transactions et les flux internationaux ; les réseaux de transport, de communication et d'information recouvrent le monde entier. La biosphère réagit globalement aux intrusions de l'homme, d'où qu'elles proviennent.

La tendance, déjà bien établie, à la mondialisation des processus économiques, sociaux et politiques va sans doute s'accroître dans les années à venir. L'intégration à l'échelle mondiale des marchés monétaires et financiers, des marchés de la technologie, et la prédominance, sur ces marchés, d'entreprises transnationales dont le centre d'opération est situé dans le Nord, ont des effets d'une portée considérable aussi bien sur l'économie mondiale que sur le Sud.

Certaines de ces conséquences sont si fondamentales qu'elles marquent une rupture historique avec le passé. Beaucoup d'événements et de processus qui se déroulent à l'intérieur des frontières de certains Etats, et que l'on considérait traditionnellement comme relevant de leur seule souveraineté, exercent une influence sur le reste du monde et intéressent aujourd'hui manifestement la communauté internationale. Désormais une question importante se pose : dans quelle mesure les différents pays doivent-ils rendre compte au reste du monde de leur comportement et de leurs politiques ?

A l'inverse, l'influence de l'environnement économique extérieur sur les destinées nationales s'est tellement accrue que l'idée, suivant laquelle les Etats sont entièrement souverains en ce qui concerne leur politique intérieure, a perdu beaucoup de sa signification réelle. Il est de plus en plus difficile pour un pays de mettre son économie et sa population à l'abri des processus, des activités et des décisions qui s'inscrivent dans le contexte plus large du système mondial. Le pouvoir des gouvernements sur les événements qui se produisent à l'intérieur des frontières nationales est sévèrement limité par l'environnement international. Les pays en développement sont inévitablement les plus exposés à ces influences venues de l'extérieur.

La rapide intégration de l'économie mondiale s'est effectuée jusqu'à présent en l'absence de règlements et a été laissée au hasard. Alors que les déséquilibres et les fluctuations se sont aggravés avec l'augmentation du nombre des acteurs et des transactions, il n'existe toujours pas à l'échelle mondiale de mécanisme capable d'atténuer leur répercussion internationale ; les chocs et les perturbations sont au contraire amplifiés. L'incertitude, l'instabilité et l'imprévisibilité se sont accrues de façon spectaculaire dans l'économie mondiale.

En outre, l'interdépendance entre les pays du monde n'est pas symétrique : le Sud ne traite pas sur un pied d'égalité avec le Nord, mais occupe une position subordonnée. Loin d'avoir la part qui lui revient dans les relations économiques internationales, il est exploité. Loin de participer aux décisions sur le plan mondial, il en est exclu. Le Sud a peu d'influence sur son environnement

extérieur ; il est, de façon générale, à la merci de cet environnement.

Le nouveau contexte mondial impose donc une double tâche à la communauté internationale : il faut, d'un côté, mettre au point des structures et des mesures économiques et politiques internationales afin de régler efficacement la foule de problèmes nouveaux que pose l'interdépendance croissante entre les pays ; de l'autre, il faut accorder aux pays en développement une juste part des fruits de cette interdépendance, et les laisser participer aux systèmes chargés de la gérer. C'est là pour l'humanité un immense défi.

L'une des principales conclusions de ce rapport, c'est que, dans les prochaines années, les pays en développement, leurs économies et leurs populations dépendront encore davantage de l'environnement extérieur, et que cette dépendance prendra un certain nombre de formes nouvelles, diverses et complexes.

Etant donné leurs faiblesses et leur vulnérabilité, il importe que tous les pays en développement s'efforcent d'assurer un degré suffisant de protection institutionnelle à leur indépendance et à leur liberté d'action, par un régime multilatéral sous l'égide d'un système des Nations Unies renforcé. C'est là un point fondamental.

Le renforcement des relations multilatérales et des institutions internationales doit jouer un rôle important dans l'édification d'un ordre international plus équitable et plus démocratique. Un tel renforcement est particulièrement nécessaire après ce qui s'est passé dans les années 80, qui ont été marquées par un net recul des valeurs qui guident les relations internationales, du multilatéralisme et du rôle des Nations Unies, sans parler de la façon dont le Nord perçoit les problèmes de développement international. Le Sud doit apporter tout son soutien à des structures internationales qui seront fondées sur des règles plutôt que sur des marchandages. Il est évident que les pauvres ont bien plus besoin de la protection du droit que les riches et les puissants. Le Sud doit donc porter un intérêt soutenu aux efforts pour améliorer le fonctionnement des principales institutions internationales, qui souffrent actuellement de nombreuses faiblesses.

Le Sud devra, pour réaliser ses aspirations, mener un combat long et difficile. C'est là une des idées fondamentales que contient ce rapport. Si les pays en développement veulent modifier le système mondial afin qu'il reflète davantage leurs besoins et soit plus équitable, ils devront s'efforcer d'agir à partir d'une position de force. Un tel objectif ne peut être atteint que par une stratégie concertée qui englobe le développement national, la coopération Sud-Sud et les relations avec le Nord, ce qui suppose notamment la négociation et la gestion de régimes multilatéraux.

Il ne fait pas de doute que le XXI^e siècle verra l'émergence d'un nouveau système international. Mais ce nouveau système pourrait n'être que le produit d'une adaptation du système actuel aux nouvelles exigences telles que les perçoivent les pays dominants du Nord. Ce processus d'adaptation est déjà commencé. Les pays industrialisés sont en train de délimiter les régions du monde où ils souhaitent voir des changements, de déterminer les changements qu'exigent leurs propres intérêts, et de présenter ces intérêts aux pays en développement d'une façon qui revient à dire que c'est à prendre ou à laisser.

Ce qu'il faut, au contraire, c'est que la communauté internationale dans son ensemble transforme radicalement les structures et les institutions qui datent d'une autre époque – d'une époque d'hégémonie, d'impérialisme et d'inégalités – et qui ne sont absolument pas adaptées aux besoins actuels et aux objectifs nouveaux de démocratie, d'égalité et d'équité dans les relations internationales. Cette transformation suppose que soit formulée la vision d'une structure internationale plus démocratique, capable de donner aux changements sociaux, politiques et économiques une orientation dans l'intérêt de l'humanité tout entière, et que cette vision soit adoptée dans le cadre d'un accord international.

Dans son propre intérêt et dans celui de l'humanité, le Sud doit résister fermement aux tentatives des pays dominants du Nord pour redéfinir le système mondial à leur avantage. Le Sud, où vit l'immense majorité de l'humanité, doit jouer le rôle auquel il a droit dans l'élaboration d'un système plus équitable et plus stable qui soit au service des aspirations de tous les peuples du monde.

En vue de cet objectif, les pays en développement doivent :

- Acquérir le plus grand contre-pouvoir possible en exploitant davantage les ressources collectives du Sud.
- Faire pression pour mettre en branle un processus multilatéral et démocratique auquel soient associés tous les principaux groupes d'intérêt, afin que ceux-ci parviennent à un accord mondial sur le nouveau système international, ses objectifs fondamentaux, les modalités de sa gestion et les institutions nécessaires à son fonctionnement.
- Enoncer d'une seule voix des propositions claires, afin de jouer un rôle de premier plan dans ce processus. Ces propositions devront viser à capter l'imagination de tous et notamment des jeunes ; elles devront s'élever au-dessus des particularismes pour exprimer une vision du monde qui voit ce dernier comme une seule famille humaine.

En mobilisant toutes leurs forces latentes, les pays du Sud doivent d'abord faire en sorte que leurs économies subviennent

autant que possible à leurs propres besoins, et s'assurer que leur croissance économique n'est pas simplement un sous-produit de la croissance économique du Nord. Il faut que le Sud soit plus présent sur les marchés du Nord, ce qui suppose qu'il ait plus facilement accès à ces marchés, et que le protectionnisme spécifiquement dirigé aujourd'hui contre des exportations qui sont d'un intérêt considérable pour les économies du Sud soit abrogé. Mais les tendances du développement qui se font jour dans le Nord montrent clairement que les économies motrices du Nord ne feront pas avancer les économies du Sud à un rythme qui satisfera leurs habitants. Dans toute la mesure du possible, il faut que ce soit les économies du Sud elles-mêmes qui soient la source de la force motrice.

La pauvreté aiguë du Sud et en particulier le faible rendement de son agriculture indique que le Sud renferme un potentiel inexploré qui pourrait alimenter ses processus de croissance. Un développement soutenu de l'économie rurale axé avant tout sur une augmentation de la productivité des petites exploitations et du revenu de leurs propriétaires pourrait être un moyen puissant de promouvoir à la fois la croissance et l'équité.

Le Sud dans son ensemble possède des technologies, des ressources financières et des marchés suffisants pour que la coopération Sud-Sud puisse contribuer efficacement à élargir les possibilités de développement de ses économies. Le renforcement de la coopération Sud-Sud doit devenir un aspect important des stratégies destinées à assurer au Sud un développement autonome. Le Sud doit se donner les moyens d'atteindre une croissance rapide même si le Nord avance au ralenti.

La coopération Sud-Sud est une nécessité stratégique, non seulement pour le développement du Sud, mais aussi pour assurer une gestion équitable de l'interdépendance mondiale. Seule la coopération Sud-Sud est en mesure de donner aux pays en développement un poids collectif et un pouvoir compensateur dont le Nord soit obligé de tenir compte. Pour intervenir efficacement dans la gestion de l'économie mondiale, les pays du Sud auront besoin de cette force collective, renforcée par l'unité des pays du Sud, la tenacité dans la poursuite des objectifs et la flexibilité tactique.

Le Sud doit en outre reconnaître que, dans la recherche de nouveaux modèles de relations internationales, les idées ont une importance décisive, en particulier celles qui sont enracinées dans les besoins communs et les aspirations universelles de l'humanité. Si ces idées sont appuyées sur la recherche, si elles sont techniquement solides, équilibrées et raisonnables, et si elles font appel à un sens du fair play et de la justice, elles évoqueront une

réponse favorable de secteurs plus larges du public du Nord. Un Sud organisé et qui présenterait clairement de telles idées aurait une influence plus grande sur le débat mondial. Bien que le monde reste dominé par l'arithmétique du pouvoir, les sources de l'idéalisme et de la solidarité humaine ne sont pas encore taries. Rassembler tous ceux qui croient au destin commun de l'humanité sous la bannière d'une même conception éclairée de l'avenir du monde sera déjà en soi un immense exploit.

En dernière analyse, le plaidoyer du Sud en faveur de la justice, de l'équité et de la démocratie à l'échelle mondiale, ne peut être dissocié de la poursuite de ces objectifs dans le cadre de ses propres sociétés. Le respect des valeurs démocratiques et des droits fondamentaux, notamment du droit à la différence d'opinion, le traitement équitable des minorités, le souci d'aider les pauvres et les défavorisés, la probité dans la vie publique, la volonté de régler les différends par des moyens pacifiques – tout cela ne peut qu'influencer l'opinion internationale en faveur du Sud et augmenter ses chances de voir s'établir un nouvel ordre mondial.

Annexe

LA COMMISSION ET SES ACTIVITES

Le projet de création de la Commission Sud a été annoncé à la huitième réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, tenue à Harare (Zimbabwe) en septembre 1986, par M. Mahathir Bin Mohamad, premier ministre malaisien. M. Mahathir présidait un comité directeur qui avait été constitué lors d'une réunion internationale tenue en Malaisie pour prendre les dispositions préliminaires en vue de la création de la Commission. Il a également annoncé que M. Julius Nyerere, ancien président de la République Unie de Tanzanie, avait accepté, ainsi qu'on l'avait invité à le faire, de présider la Commission.

Pendant les mois qui ont suivi l'annonce de la décision, M. Nyerere s'est rendu dans de nombreux pays du Sud, pour discuter du rôle de la Commission avec les pouvoirs publics, les milieux d'affaires, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales. Le 27 juillet 1987, il a annoncé à Dar es-Salaam la composition de la Commission et la nomination au poste de secrétaire général de l'un de ses membres, M. Manmohan Singh, vice-président de la Commission indienne de la planification, détaché à cet effet par le Gouvernement indien.

La Commission fonctionne en tant qu'organe indépendant, ses membres ayant la qualité de membres à titre personnel. La durée de son mandat a été fixée à trois ans. Ses activités sont financées par des contributions de pays en développement. Le Secrétariat de la Commission a été établi à Genève avec l'aide du Gouvernement suisse ; il a commencé à fonctionner le 1er août 1987.

Les membres de la Commission

Le Président, Julius Kambarage Nyerere (Tanzanie), président du Chama cha Mapinduzi ; président de la République-Unie de Tanzanie (1964-1985) ; président du Tanganyika (1962-1964) ; premier ministre depuis l'accession du pays à l'indépendance, en 1961 ; auparavant, enseignant, puis dirigeant nationaliste.

Secrétaire général, **Manmohan Singh (Inde)**. Vice-Président de la Commission indienne de la planification (1985-1987) ; gouverneur de la Reserve Bank of India (1982-1985) ; secrétaire et membre de la Commission indienne de la planification (1980-1982) ; secrétaire au Ministère des finances (1976-1979) ; Conseiller économique principal au Ministère des finances (1972-1976) ; professeur d'économie aux universités du Panjab et de Delhi (1962-1965 et 1969-1970) ; chef de la section du financement du commerce de la CNUCED (1966-1969).

Ismail Sabri Abdalla (Egypte). Président du Forum du Tiers Monde, ministre de la planification (1971-1975) ; professeur d'économie et de planification ; président de la Société arabe de recherche économique ; membre du Conseil de l'UNSRID ; membre du Comité de la planification du développement de l'ONU (1980-1986).

Abdlatif Al-Hamad (Koweït). Directeur général et président du conseil d'administration, Fonds arabe pour le développement économique et social (1985-) ; ministre des finances et de la planification (1981-1983) ; directeur général, Fonds du Koweït pour le développement économique arabe (1962-1981) ; membre de la Commission Brandt ; président en exercice du Comité de la planification du développement des Nations Unies.

Paulo Evaristo Arns (Brésil). Cardinal (1973) ; archevêque de Sao Paulo (1970) ; archevêque auxiliaire de Sao Paulo (1966-1970) ; professeur de théologie à l'Institut franciscain et professeur de didactique à l'Université catholique de Petropolis (1955-1965) ; enseignant dans un séminaire (1953-1955) ; prêtre franciscain ; lauréat du prix Nansen du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Solita Collas-Monsod (Philippines). Professeur associé à la Faculté des Sciences économiques de l'Université des Philippines ; secrétaire à la planification économique et directeur général de la National Economic Development Authority (1987-1989).

Eneas Da Conceição Comiche (Mozambique). Gouverneur de la Banco de Moçambique et membre de l'Assemblée populaire ; auparavant, ministre adjoint des finances ; président de la Banco Popular de Desenvolvimento ; membre, puis président de l'Instituto de Credito de Moçambique ; gouverneur suppléant du FMI et gouverneur de la Banque mondiale ; gouverneur du FIDA ; gouverneur suppléant de la Banque Africaine de développement (BAFD), chef de délégations mozambicaines aux négociations menées avec des organismes multilatéraux et régionaux de financement ainsi qu'aux négociations relatives à la dette.

Gamani Corea (Sri Lanka). Président du Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement

pour les années 90, la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement ; chancelier de l'Open University de Sri Lanka et Président du Marga Institute of Development Studies ; secrétaire général de la CNUCED (1974-1984) ; ambassadeur auprès de la CEE ; gouverneur adjoint de la Banque centrale de Ceylan ; chef au ministère de la planification et des affaires économiques (1965-1970) ; président et/ou membre d'un certain nombre de comités d'experts de l'ONU et de la CNUCED.

Aboubakar Diaby-Ouattara (Côte-d'Ivoire). Travaille actuellement dans le secteur privé à la promotion des investissements privés en Afrique ; auparavant : secrétaire exécutif de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et directeur général de la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Aldo Ferrer (Argentine). Professeur d'économie à l'Université de Buenos Aires ; ministre de l'économie et des finances de la province de Buenos Aires (1958-1960) ; ministre des travaux publics et services et ministre de l'économie et du travail dans le Gouvernement fédéral (1970-1971) ; président de la Banque de la province de Buenos Aires (1983-1987) ; membre du Groupe d'experts de l'Alliance pour le progrès (1967-1970) ; fondateur et premier secrétaire exécutif du Conseil latino-américain des sciences sociales (1967-1970). Auteur de nombreux articles sur les questions relatives au développement.

Celso Furtado (Brésil). Ministre de la culture (1986-1988) ; ambassadeur auprès de la CEE (1985-1986) ; professeur d'économie du développement à la Sorbonne (1964-1985) ; chargé de recherche à Yale University (1964-1965) ; forcé par le gouvernement militaire à l'exil politique (1964-1985) ; ministre de la planification (1962-1963) ; premier président de la Direction centrale du développement du nord-est du Brésil (1959-1962 et 1963-1964) ; directeur de la Banque de développement du Brésil (1958-1959) ; membre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (1949-1957).

Enrique Iglesias* (Uruguay). Président de la Banque interaméricaine de développement (1988-) ; ministre des affaires étrangères (1985-1988) ; secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (1981) ; secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (1972-1985) ; président de la Banque centrale de l'Uruguay (1967-1968) ; directeur technique de l'Office central de planification de l'Uruguay (1962-1966) ; délégué auprès de l'Association latino-

* Enrique Iglesias n'a pu assister aux réunions de la Commission.

américaine de libre-échange (1964-1967) ; professeur d'économie du développement et directeur de l'Institut d'économie à l'Université de Montevideo.

Devaki Jain (Inde). Directeur de l'Institute of Social Studies Trusts, à Delhi et à Bangalore ; chercheur en économie ; a organisé et mis en œuvre des programmes de recherche sur l'emploi, la sécurité alimentaire et les mouvements sociaux ; membre fondateur des Development Alternatives with Women for new Era, du Réseau des femmes du Tiers Monde, pour le développement et de l'Indian Association of Women's Studies ; membre des comités consultatifs auprès du Ministère indien du travail, de l'éducation et du développement rural.

Simba Makoni (Zimbabwe). Secrétaire exécutif de la Conférence sur la coordination du développement de l'Afrique australe (1984-) ; successivement viceministre de l'agriculture, ministre de l'industrie et du développement de l'énergie et ministre de la jeunesse, des sports et de la culture (1980-1984).

Michael Norman Manley (Jamaïque). Premier ministre (1989-) ; chef du Parti national populaire et président de l'Union nationale des travailleurs ; premier ministre (1972-1980) ; vice-président de l'Internationale socialiste et président de sa Commission économique internationale ; a reçu la médaille d'or des Nations Unies pour sa contribution à la lutte contre l'apartheid.

Jorge Eduardo Navarrette (Mexique). Ambassadeur en Chine (1989-) ; sous-secrétaire (économie) auprès du Ministère des affaires étrangères (1979-1985) ; auparavant : ambassadeur au Venezuela, en Autriche, en Yougoslavie, au Royaume-Uni et en Irlande ; représentant permanent à l'ONUDI et à l'AIEA, et représentant permanent adjoint auprès de l'ONU, à New York.

Pius Okigbo (Nigéria). Président, depuis 1970, de SKOUP & Co. Ltd., groupe d'études économiques et financières nigérian de premier plan ; ancien conseiller économique du Gouvernement fédéral ; ambassadeur auprès de la CEE (1962-1967) ; a été membre de nombreux comités internationaux et de commissions internationales, ayant présidé, notamment, le Groupe d'experts des Nations Unies sur l'utilisation des comptes nationaux en Afrique ; a aussi été membre de diverses commissions nationales et d'autres organes nationaux ayant présidé, notamment, le Conseil des gouverneurs de l'Institut nigérian de recherche économique et sociale et la Commission présidentielle sur la répartition des recettes.

Augustin Papic (Yougoslavie). Directeur de recherche au Centre européen pour la paix et le développement, à Belgrade, et membre du Conseil du Centre yougoslave d'études stratégiques ; auparavant directeur général de la Banque centrale de Yougosla-

vie ; gouverneur suppléant de la Banque mondiale ; vice ministre fédéral du commerce extérieur ; attaché à la présidence de Yougoslavie ; ambassadeur auprès des institutions spécialisées de l'ONU, à Genève ; ambassadeur en Egypte ; membre de l'Assemblée fédérale de Yougoslavie.

Carlos Andrés Pérez (Venezuela). Président du Venezuela (1989-) ; président exécutif élu de l'Association latino-américaine des droits de l'homme (1980) ; 1983 élu vice-président de l'Internationale socialiste ; 1984 élu vice-président du Conseil des anciens chefs d'Etat ; président du Venezuela (1973-1978) ; chef de la majorité parlementaire (1964-1969) ; ministre de l'intérieur (1962-1964) ; exil politique (1951-1958) ; a participé en tant qu'animateur de jeunesse à la création du parti politique « Accion Democratica » (1941).

Jiadong Qian (Chine). Ambassadeur ; directeur général adjoint du Centre chinois d'études internationales ; membre du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement (ONU) ; a été successivement directeur adjoint du Département Asie du ministère des affaires étrangères ; secrétaire au Bureau du Premier ministre (Conseil d'Etat) ; directeur adjoint au Ministère des affaires étrangères ; chargé de recherche à l'Institut chinois d'études internationales ; ambassadeur pour les questions de désarmement et représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

Shridath Ramphal (Guyana). Secrétaire général du Commonwealth (1975-1990) ; président honoraire de l'Université de Warwick, de l'Université des Antilles et de l'Université du Guyana ; président de la Commission indépendante des Antilles ; ancien président du Comité de la planification du développement des Nations Unies ; membre des commissions Brandt, Palme et Brundtland ainsi que de la Commission des questions humanitaires internationales ; ancien procureur général, ministre des affaires étrangères et ministre de la justice du Guyana.

Carlos Rafael Rodriguez (Cuba). Vice-président du Conseil d'Etat et vice-président du Conseil des ministres, ayant une longue expérience des questions économiques et internationales au niveau ministériel ; a conduit les délégations cubaines à de nombreuses conférences internationales ; doyen de la Faculté d'économie de l'Université de La Havane (1959-1962).

Abdus Salam (Pakistan). Professeur de physique théorique à Imperial College, à Londres (1957-) ; directeur du Centre international de physique théorique (Trieste) (1964-) ; fondateur et président de l'Académie des sciences du Tiers Monde (1983-) ; prix Nobel de physique pour ses recherches sur la physique des particules élémentaires (1970).

Marie-Angélique Savané (Sénégal). Consultante internationale ; présidente de l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (1977-1988) ; directrice de projet à l'Institut de recherche pour le développement social des Nations Unies (1979-) ; coordinatrice de l'étude sur « les systèmes alimentaires et la société en Afrique » (1984-1988) ; coordinatrice d'un programme de recherche sur l'impact des changements socio-économiques sur les femmes en Afrique (1979-1983) ; rédactrice en chef de « Famille et développement » (1974-1978) ; assistante de recherche pour la réalisation d'une étude de l'Unesco sur l'éducation, l'emploi et la migration au Sénégal (1972-1974).

Tan Sri Ghazali Shafie (Malaisie). Président du Conseil économique consultatif national ; membre du Conseil exécutif Forum du Pacifique à Hawaii ; président de la Development and Investment Company, société d'Etat ; membre du Parlement (1971-1986) ; ministre de la planification et de l'information (1971-1973) ; ministre de l'intérieur (1973-1981) ; ministre des affaires étrangères (1981-1984) ; secrétaire général auprès du Ministère des affaires étrangères (1957-1971) ; membre du Conseil national des opérations et du Conseil consultatif national (1969-1971) ; professeur invité à l'Université nationale de Singapour (1985-1988) ; président de l'Institut Mara de technologie (1970-1980).

Tupuola Efi Tupua Tamasese (Samoa occidental). Vice-premier ministre et ministre des travaux publics ; premier ministre (1976-1982) ; a représenté son pays à des réunions du Commonwealth, de l'ONU et de la Commission du Pacifique Sud.

Nitisastro Widjojo (Indonésie). Conseiller économique auprès du gouvernement indonésien (depuis 1983-) ; ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de la coordination (1973-1983) ; ministre de la planification du développement national (1971-1973) ; président de la Commission de planification du développement national (1967-1983) ; professeur d'économie à l'Université de l'Indonésie (depuis 1963).

Layachi Yaker (Algérie). Coordonnateur pour les activités spéciales auprès du Directeur général de l'Unesco ; ambassadeur aux Etats-Unis (1982-1984), en URSS (1979-1982), en Inde et en Asie du Sud (1961-1982) ; vice-président de l'Assemblée nationale (1977-1979) ; membre du Comité central du FLN ; ministre du commerce (1969-1977) ; directeur général de la coopération internationale, Ministère des affaires étrangères (1962-1969) ; vice-président du Panel du Secrétaire général des Nations Unies sur l'Afrique du Sud et la Namibie (1985) ; membre du Groupe intergouvernemental d'experts de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la réforme des Nations Unies (Groupe des Dix huit) (1986) ; président de l'Institut international des océans ; membre : Commission

Brandt, Policy Board Interaction Council, Conseil international pour l'agriculture et le commerce, Arab Thought Forum, Comité exécutif du Club de Rome.

Amir Jamal (Tanzanie). Trésorier d'honneur et représentant personnel du Président ; représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (1985-) ; ministre des finances ; ministre des communications et des transports (1977-1979) ; ministre des finances et de la planification économique (1975-1977) ; ministre du commerce et de l'industrie (1972-1975) ; ministre des finances (1965-1972) ; ministre de la planification économique (1964-1965) ; ministre des communications et de l'énergie (1962-1964).

Secrétariat de la Commission

Secrétaire général : Manmohan Singh.

Administrateurs principaux :

Carlos Fortin	Abhilash Munsif
Branislav Gosovic	Roahn Ponniah
Charles Gunawardena	Jaime Ros
Henock Kifle.	

Administrateurs attachés au bureau du Président à Dar es-Salaam : Jumanne Wagao, Joan Wicken.

Personnel des services généraux et d'appui : Genève : Mary-Jane Bennaton, Tudor Jayawardana, Chedra Mayhew, Vasanthan Pushparaj, Guadalupe Quesada, Ayesha Rodrigues, Vibeke Underhill. (Seules figurent sur cette liste les personnes recrutées pour des contrats d'une durée supérieure à un an.) Dar es-Salaam : Anna Mwansasu, Frank Nyawazwa.

Mandat

La Commission a adopté son mandat à sa deuxième réunion, tenue à Kuala Lumpur du 1er au 3 mars 1988.

1. *Analyse de l'expérience des pays du Sud en matière de développement national dans le Sud et élaboration d'une perspective intégrée et d'une vision globale de l'avenir.*

- La Commission entreprendra une analyse critique du bilan du développement depuis la seconde guerre mondiale et des enseignements que l'on peut en tirer pour planifier le développement de demain. Ayant défini le développement, elle évaluera les insuffisances et les points forts des pays en développement, leurs perspectives de développement, leurs difficultés, les

options qui s'offrent à eux et la possibilité d'améliorer la mobilisation et l'exploitation de leurs ressources physiques, financières et humaines.

- Forte des résultats de cette analyse, la Commission définira dans leurs grandes lignes, les buts et les objectifs du développement pour l'an 2000 et au-delà, en tenant compte de l'évolution de la situation démographique, sociale et économique du Tiers Monde et de l'environnement mondial, qui évolue lui aussi.
- La Commission suggérera aussi les moyens de reformuler et d'actualiser, le cas échéant, les modes et les stratégies de croissance afin de parvenir à l'autosuffisance, au développement et à l'équité. Ce faisant, elle prendra en considération aussi bien les promesses et le potentiel immenses de la science et de la technique modernes que les réalités actuelles en matière de ressources, notamment humaines. Dans tous ses travaux, la Commission accordera une attention particulière aux problèmes de la pauvreté et de la faim, de la satisfaction des besoins fondamentaux des peuples, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'industrialisation du Tiers Monde.

2. *Analyse de l'environnement global*

- La Commission analysera l'évolution de l'environnement global sous l'effet des changements politiques, économiques et techniques enregistrés dans le Nord et formulera des observations sur ce sujet ; elle évaluera les répercussions de cette évolution sur les pays du Sud et sur la planification du développement de ces pays.
- Elle étudiera l'évolution de l'interdépendance de tous les pays, les incidences et les effets du processus de transnationalisation, les relations entre le développement et les questions relatives à la paix et la sécurité mondiales ainsi que l'état de la biosphère, avec les problèmes que cela pose à l'humanité et pour la gestion du patrimoine mondial. Sur la base des conclusions de ces études, la Commission fera des propositions propres à permettre une gestion équitable de l'interdépendance globale et l'instauration d'un nouvel ordre mondial.

3. *La coopération Sud-Sud en vue de l'autosuffisance collective*

- La Commission évaluera minutieusement le rôle de la coopération Sud-Sud pour ce qui est d'élargir les possibilités en matière de stratégies de développement. Elle analysera l'expérience acquise à la suite des initiatives prises par le passé et des efforts déployés actuellement pour instaurer cette coopération à tous

les niveaux, y puisera des enseignements qui lui permettront de cerner les faiblesses de la coopération Sud-Sud et de déceler les obstacles qui empêchent son instauration, et proposera des mesures qui aideront à les surmonter et à favoriser une plus grande utilisation du potentiel d'autonomie collective des pays du Sud. Ainsi, la Commission s'efforcera-t-elle de promouvoir différents modes de coopération Sud-Sud (aux niveaux sous-régional, régional, interrégional et global), qui constitueront les piliers d'un développement national autonome.

- La Commission étudiera la nécessité et la valeur d'un mécanisme permanent et institutionnalisé d'appui à la coopération Sud-Sud. Elle examinera ensuite s'il y a lieu de créer un secrétariat pour le Tiers Monde et une instance mondiale qui aurait notamment pour mission d'aider les pays et peuples du Sud à mieux connaître cette région, focaliserait l'interaction continue et les consultations entre pays en développement, entreprendrait des recherches et appuierait les négociations de ces pays avec le Nord et ferait fonction de centre d'échange de renseignements sur le développement.

4. *Relations Sud-Nord*

- La Commission fera le bilan des relations Sud-Nord et analysera leur évolution depuis la guerre. D'après les conclusions de cette évaluation et de l'analyse qu'elle aura faite aussi bien de l'environnement global actuel et de son évolution probable que des impératifs du développement, la Commission examinera la position actuelle du Sud par rapport au Nord et étudiera comment donner plus de poids au Sud et renforcer son rôle dans la recherche et l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus équitable.
- La Commission entreprendra de repenser, d'actualiser et, le cas échéant, de reformuler les fondements intellectuels, la stratégie et les structures institutionnelles des relations du Sud avec le Nord. La Commission mettra en lumière les liens étroits qui existent entre les arrangements internationaux en matière monétaire, financière et commerciale et leurs répercussions sur le rythme du développement économique dans le monde entier en général et dans le Sud en particulier. Elle étudiera avec une attention particulière les problèmes liés à la réforme des arrangements internationaux en matière commerciale, scientifique, technique, monétaire et financière et dans le domaine de la propriété intellectuelle ; la gestion des sociétés et des processus transnationaux ; le patrimoine mondial et l'environnement de l'homme ; l'avenir du multilatéralisme et la réforme du système des Nations Unies.

Réunions de la Commission

La Commission a tenu dix réunions plénières :

Première réunion, Mont-Pèlerin (Suisse), 2-5 octobre 1987

Deuxième réunion, Kuala Lumpur (Malaisie), 1er-3 mars 1988

Troisième réunion, Cocoyoc (Mexique), 5-8 août 1988

Quatrième réunion, Koweït, 10-12 décembre 1988

Cinquième réunion, Maputo (Mozambique), 27-30 mai 1989

Sixième réunion, New Delhi (Inde), 11-14 novembre 1989

Septième réunion, Nicosie (Chypre), 4-8 mai 1990

Huitième réunion, La Havane (Cuba), 30-31 juillet, et neuvième réunion, Caracas (Venezuela), 2-3 août 1990

La dernière réunion de la Commission a eu lieu à Arusha (Tanzanie), du 6 au 8 octobre 1990.

Les groupes de travail de la Commission

La Commission a constitué des groupes de travail chargés d'étudier en profondeur certaines questions :

- *La dette extérieure*, Genève, 23 et 24 janvier 1988, avec la participation de Dragoslav Avramovic, Chandra Hardy et Carlos Massad.
- *Les négociations d'Uruguay du GATT*, Genève, 11 et 12 juin 1988, avec la participation de Rubens Ricupero, Hani Riad, Shrirang Shukla, K.G. Anthony Hill et See Chak Mun, en tant que négociateurs du Groupe des 77 des négociations d'Uruguay.
- *Produits de base*, Genève, 28 et 29 juin 1988, avec la participation de Dragoslav Avramovic, Kenneth Dadzie, Peter Lai et Alfred Maizels.
- *Coopération Sud-Sud*, Koweït, 22-24 octobre 1988, avec la participation de Roderick Rainford.
- *Questions Nord-Sud*, Londres, 29-31 octobre 1988, avec la participation de G.K. Helleiner.
- *Questions sur le développement national dans le Sud*, Genève, 2-4 novembre 1988, avec la participation de Philip Ndegwa et Marc Nerfin.
- *Science et technologie*, Trieste (Italie), 24 et 25 novembre 1988, avec la participation de Pablo Bifani et Mohamed H.A. Hassan.
- *Questions Nord-Sud*, Londres, 2 et 3 mars 1989.
- *Secrétariat du Sud*, Londres, 4 et 5 mars 1989.
- *Rôle du secteur privé*, Buenos Aires, 8-10 mars 1989.
- *Projet de rapport de la Commission du Sud*, Koweït, 17 et 18 février 1990.

Les groupes d'experts

Le Secrétariat de la Commission a fait appel à plusieurs groupes d'experts, qui l'ont aidé dans l'accomplissement de sa tâche.

- *Quel Sud ?*, Nyon (Suisse), 15 novembre 1987. Participants : Pablo Bifani, Marc Nerfin, Leelananda de Silva et Michael Zammit Cutajar.
- *La réforme du système des Nations Unies*, Nyon, 16 mai 1988. Participants : Pablo Bifani, Mahdi Elmandjra, Marc Nerfin et Michael Zammit Cutajar.
- *Les négociations d'Uruguay*, Genève, 24-26 mai 1988. Participants : Winston Fritsch, Deepak Nayyar et Chakravarthi Raghavan.
- *L'avenir du système des Nations Unies*, Asilah (Maroc), 15 et 16 août 1988. Participants : Abdellatif Benachenhou, Assia Alaoui Bensalah, Mahdi Elmandjra, Marc Nerfin avec les commissaires Gamani Corea et Layachi Yaker.
- *Stratégies, politiques et programmes de développement*, Genève, 26-28 juin 1989. Participants : Sukhamoy Chakravarty (président), Abdellatif Benachenhou, Dharam Ghai, Nurul Islam, Elizabeth Jelin, Joseph Ki Zerbo, Eddie Lee, Enrique Oteiza, Surendra Patel, Vishnu Persaud, Kamal Salih, Ajit Singh et Osvaldo Sunkel.
- *Coopération Sud-Sud*, Genève, 3-5 juillet 1989. Participants : Philip Ndegwa (président), Dragoslav Avramovic, Chen Qida, Norman Girvan, Reginald Green, Mahbub ul Haq, Khair El-Din Haseeb, Abdul Jalloh, Wilson Kinyua, Peter Lai, Thandika Mkandawire, Jorge Nef, Surendra Patel et Alicia Puyana.
- *Relations Nord-Sud*, Genève, 11-13 juillet 1989. Participants : Germánico Salgado (président), Samir Amin, Chen Qida, Stuart Holland, Pedro Malan, Stephen Marris, Carlos Massad, Percy Mistry, Jorge Nef, Surendra Patel, H.M.A. Onitiri, Arjun K. Sengupta et Anton Vratusa.
- *Indicateurs du développement*, Caracas (Venezuela), 31 juillet-3 août 1989. Participants : Victor Anderson, Gabriel Bidegain, Frank Bracho, Eduardo Bustelo, Meghnad Desai, Antonio Fernández, Dharam Ghai, Hazel Henderson, Manfred Max-Neef, Nancy Angulo de Rodríguez, Sixto K. Roxas, Pedro Sainz, Gustavo Salas, Landing Savané et Luis Thais.
- *L'avenir du système des Nations Unies*, Genève, 10-12 janvier 1990. Participants : Diego Cordoves, Ismat Kittani, Marc Nerfin et Graf Alexander York.

Réunions de la Commission avec des fonctionnaires et des intellectuels dans différentes régions du sud

- *Colloque sur la coopération Sud-Sud*, Kuala Lumpur, 3 mars 1988. Après leur réunion à Kuala Lumpur, les membres de la Commission ont participé à un colloque sur la coopération Sud-Sud parrainé par l'Institut malaisien d'études stratégiques et internationales. Participants : Khatijah Ahmed, Zain Azrai, B.A. Hamzah, Mohamed Bin Harun, Asmat Kamalluddin, Noordin Sopiee, Hamidah Yusuf.
- *Réunion avec des intellectuels mexicains*, Mexico, 5 août 1988. Avant sa réunion à Cocoyoc, la Commission a rencontré à Mexico, au cours d'une séance de travail, un groupe d'intellectuels et de fonctionnaires mexicains. Participants : Eugenio Anguiano, Lourdes Arizpe, Manuel Armendáriz Echegaray, Vivian Brachet, Luis Bravo Aguilera, Gerardo Bueno, Mauricio de Maria y Campos, Antonio Alonso Concheiro, José Córdoba, Pablo Gonzáles Casanova, Vidal Ibarra Puig, Nora Lustig, Carlos Monsivais, María de los Angeles Moreno, Iván Restrepo, Sergio Reyes Osorio, Jesús Silva Herzog, Rodolfo Stavenhagen, Luis Suárez, Saúl Trejo, René Villareal et Arturo Warman.
- *Réunion avec des intellectuels de la région arabe*, Koweït, 12 décembre 1988. A l'issue de sa réunion à Koweït, la Commission a eu un échange de vues avec des personnalités invitées : Assia Alaoui, Hassan Al Ibrahim et Khair El-Din Haseeb.
- *Réunion avec des universitaires et experts indiens*, New Delhi, 10 novembre 1989. Avant sa réunion à New Delhi, la Commission a rencontré des intellectuels et fonctionnaires indiens. Participants : Isher Judge Ahluwalia, Montek Singh Ahluwalia, J.L. Bajaj, U.S. Bajpai, Shyam Baran, I.K. Barthakur, Krishna Bhardwaj, Rine Bhattacharya, Raja Chelliah, Kamla Chowdhry, C. Dasgupta, Nitin Desai, Bisjawit Dhar, Razia Sultan Ismail, Vijay Kelkar, B.V. Krishnamurti, K.S. Krishnaswamy, Nagesh Kumar, Jantesh Mehrotra, Rajesh Mehta, M.G.K. Menon, R.J. Mody, Rakesh Mohan, S.K. Mohanty, V.R. Panchamukhi, Alok Parsad, K.M. Raipurie, V.L. Rao, Jayanta Roy, Manu Shroff, S.P. Shukla, Ratna M. Sudarshan, M.S. Swaminathan, G.A. Tadas et B.G. Verghese.
- *Réunion de personnalités et experts africains sur le travail de la Commission*, Addis-Abeba, 22 et 23 janvier 1990. Des membres africains de la Commission du Sud ont participé à une réunion avec des décideurs et experts africains, parrainée par la CEA, l'OUA et la BAFD. Participants : Louis Alexandrenne,

Aboubakar Baba-Moussa, Abdoul Barry, Makhtar Diouf, A. Haggag, Makonnen Kebret, Jack Kisa, F. Lounes, R.T. N'Daw, Samuel Nnebe-Agumadu, Anthony V. Obeng, Jasper Okelo, D. Ona-Ondo, O. Silla, Siyanbola Tomori ; étaient également présents les fonctionnaires ci-après de la CEA : Adebayo Adedeji, A. Bahri, M. Bongoy, Nancy Hafkin, S. Jack, M. Tchouta Moussa, P. Mwanza, S.C. Nana-Sinkam, Bade Onimode, R. Rakotobe, S. Rasheed, L. Sangare, M. Sarr, Mary Tadesse, A.B. Tall, O. Teriba et W.N. Wamalwa.

Contacts et voyages du Président

Avant la constitution de la Commission et depuis qu'elle a été constituée, le Président a fait de nombreux voyages dans le Sud, rencontrant des chefs d'Etat ou de gouvernement et d'autres personnalités pour discuter avec eux de problèmes liés à l'activité de la Commission. Il a également, à cet effet, échangé une correspondance avec des dirigeants de pays en développement sur des questions se rapportant au travail de la Commission.

En 1987, le Président s'est rendu dans les pays suivants : Inde, Venezuela, Pérou, Uruguay, Argentine, Brésil, Cuba, Malaisie, Indonésie, Philippines, Chine, Egypte, Yougoslavie, Algérie, Zimbabwe, Mozambique et Koweït.

En 1988, le Président s'est rendu dans les pays suivants : Malaisie, Thaïlande, Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Zambie, Zimbabwe, Niger, Ethiopie, Djibouti, Somalie, Kenya, Soudan, Jamaïque, Ouganda, Nicaragua, Costa Rica, Guyana, Trinité, Nigéria, Ghana, Gambie, Sénégal, Mali, Iran, Irak et Syrie.

En 1989, le Président s'est rendu dans les pays suivants : Venezuela, Libye, Yougoslavie, Cap-Vert, Tunisie, Algérie, Egypte, Chine, Malaisie et Indonésie.

Déclarations et publications

La Commission a rendu publiques les déclarations suivantes, qui ont été publiées sous forme d'opuscules :

- *Déclaration sur la dette extérieure*, 3 mars 1988 ;
- *Déclaration sur l'Uruguay Round*, 8 août 1988.

Autres publications :

- The South commission : *Inaugural Statement by Julius K. Nyerere, Objectives and terms of Reference, List of Commission Members.*
- Abdus Salam, *Notes on Science, Technology and Science Education in the Development of the South.*

La Commission a pu poursuivre ses activités grâce aux contributions financières de pays du Sud. Les pays en développement dont la liste suit ont versé des contributions (en dollars des Etats-Unis) : Algérie (300.000), Argentine (100.000), Bangladesh (5.000), Barbade (2.000), Botswana (200.000), Brésil (135.000), Brunéi (200.000), Chine (400.000), Cuba (200.000), Egypte (100.000), Ghana (100.000), Guyana (10.000), Inde (500.000), Indonésie (75.000), Iran (100.000), Jamaïque (105.000), Jordanie (10.000), Kenya (100.000), Koweït (500.000), Malaisie (400.000), Maldives (5.000), Mali (32.700), Malte (5.000), Mexique (200.000), Mozambique (50.000), Niger (35.070), Nigéria (400.000), Oman (225.000), Ouganda (100.000), Pakistan (20.000), Philippines (20.000), République de Corée (300.000), République populaire démocratique de Corée (20.000), Sénégal (49.000), Seychelles (1.000), Singapour (50.000), Soudan (100.000), Sri Lanka (10.000), Syrie (300.000), Tanzanie (50.000), Thaïlande (50.000), Venezuela (596.571), Yougoslavie (159.000), Zambie (67.769), Zimbabwe (300.000).

Des contributions ont également été reçues des organismes suivants (en dollars des Etats-Unis) : Fonds arabe de développement économique et social, Koweït (355.000) ; Centre international de recherche sur le développement, Canada (46.750) ; Fonds de l'OPEP (100.000) ; secteur privé malaisien (376.900), Third World Foundation, Londres (60.000).

Les gouvernements hôtes ont pris à leur charge les dépenses locales afférentes aux réunions que la Commission a tenues en Malaisie, au Mexique, au Koweït, au Mozambique, en Inde, à Chypre, à Cuba, au Venezuela et en Tanzanie. Le Fonds arabe de développement économique et social a pris à sa charge les dépenses locales afférentes à deux réunions de groupes de travail tenues au Koweït. Le gouvernement tanzanien a fourni les locaux qui abritent le bureau du président, à Dar es-Salaam, et payé les dépenses locales.

Le Gouvernement fédéral suisse verse une somme annuelle de 280.000 francs suisses pendant une période de trois ans à titre de contribution au financement des dépenses de fonctionnement du Secrétariat à Genève, y compris le loyer. Le canton de Genève a fourni du mobilier et du matériel de bureau ; le Gouvernement norvégien, du matériel de traitement de texte.

Etudes réalisées pour la Commission

La Commission a bénéficié d'études réalisées par des experts d'un certain nombre de pays, ainsi que par quelques organismes. Voici la liste de ces études :

- Amin, S. : National Popular Development, Social and Political Democracy, Delinking.
- Arizpe, L. : Culture and Knowledge for South Development.
- Avramovic, D. : Debt Problem : What next ?
- Avramovic, D. : External Debt
- Avramovic, D. : The Debt Crisis of the 1980s : The Beginning of a Wind Down ?
- Balasubramaniam, K. : Health for All Now.
- Barraclough, S. : Towards Improving Food Security.
- Barthakur, I.K. : Quest for Food Security in the Third World.
- Bernal, L.R. : The Brady Initiative : A Lack of Traction.
- Bernal, L.R. : Appropriate Adjustment Policies in Developing Countries.
- Bifani, P. : Science and Technology for Sustainable Development.
- Cassen, R.H. : Mutual Interests Revisited : A Brief Review of the Brandt Commission's Case.
- Chen, Qida, Zhn Zhongqui et Fn Qisong : China's Trade and Investment Relations with other Developing Countries.
- Choi, H.S.C. : Science and Technology Policies in the Industrialization of a Developing Country.
- Commission économique pour l'Afrique. Creating an Enabling Environment for Intra-African Trade Expansion within the Framework of South-South Cooperation.
- Elmandjra, M. : Human Rights and Development.
- Fonds arabe de développement économique et social, South-South Cooperation : The Arab Experience.
- Fonds arabe de développement économique et social. The Arab Development Group, an Example and a Catalyst in the Process of South-South Cooperation for Development.
- Fonds arabe de développement économique et social. Development Emphasis through the Nineties (A Third World View).
- Fritsch, W. et de Paiva Abreu, M. : New Themes and Agriculture in the New Round.
- Ghai, D. : Participatory Development : Some Perspectives from Grass-Roots Experiences.
- Goldemberg, J. : The Role of Science and Technology in the Energy Paths open to Developing Countries.
- Green, R.H.. : Southern Economic Coordination Integration : Concrete Potential or Quest for El Dorado ?
- Griffin, K. : Development Thought and Development Strategies : Four Decades of Experience.
- Griffith-Jones, S. : International Financial and Monetary Reform : A Developing Country Perspective.
- Glickov, A. : The Perestroika and the Developing Countries.

- Hardy, C. : The Debt Problem in 1988.
- Hardy, C. : North-South Relations : What Next ?
- Helleiner, G.K. : Growth Oriented Adjustment Lending : A Critical Assessment of IMF World Bank Approaches.
- Institute for Developing Countries, Zagreb : Development Redefined.
- INTAL (Institut pour l'intégration de l'Amérique latine – Banque interaméricaine de développement) : The Process of Economic Integration in Latin America and the Caribbean, 1985-1988.
- Jha, S. : Biotechnology Prospects and Problems for the South.
- Jha, V. : Regional Development Banks.
- Maizels, A. : Towards a Viable International Commodity Policy.
- Mann Borgese, E. : Ocean Management.
- Mills-Aryee, D. : Subregional Economic Cooperation in Africa – Problems and Prospects for the Future.
- Mistry, S.P. : A Review of Relations between North and South, Retrospect and Prospect.
- O'Brien, P. and Giger, A. : Privatisation : Scope and Implications for Development in the 1990s.
- Parikh, J.K. : A North-South Perspective for Capital Goods for the Power Sector.
- Parikh, K.S. : Food Security in Developing Countries.
- Patel, S. : South Commission, Main Lines of its Action.
- Peña, F. : Working Together : Latin American Journey Toward Economic Integration.
- Raghavan, C. : Improving the Capacity of the South.
- Raghavan, C. : The Midterm Review of the Uruguay Round.
- Raghavan, C. : The South in the Uruguay Round.
- Rainford, R. : Some Reflections in Lessons to be learnt from Economic Cooperation in the Caribbean Community and Common Market.
- Saigal, J. : Some Reflections on the Development Perspective for the South.
- Samuel, W.A. : Regional Cooperation in the Caribbean.
- Searwar, L. : North-South Negotiations : Institutions and Processes.
- Sharan, H.N. : South-South Cooperation in the Energy Sector : New Approaches for Effective Partnerships.
- Singer, H.W. : Lessons of Post-War Development Experience. 1945-1988.
- Singh, A. : The World Economic Crisis and Industrial Development in the South in the 1980s : Analytical and Political Issues.
- Sobhan, R. : Creating International Liquidity within the South.
- Sobhan, R. : Restructuring the International Financial Institutions.

- Sobhan, R. : South-South Cooperation in Higher Education.
 Sobhan, R. : South-South Cooperation : The logic of Experience.
 Sobhan, R. : The Changing Dynamics of South-South Cooperation.
- Stare, M. : South-South Cooperation in Trade with special Emphasis on GSTP Implementation.
- Svetlicic, M. & Cabric, M. : Critical Assessment of Economic Cooperation among Developing Countries (ECDC) and Decisions and Recommendations for its Promotion.
- Swaminathan, M.S. : China and the World in the Nineties, Sustainable Food and Nutrition Security for the 1990s.
- Szentes, T. : Changes and Transformation in Eastern Europe : International Implications and Effects on the South and East-South Relations.
- Taylor, A.B. : The African Debt Crisis.
- Thomas, H.C. : The Implications for Developing Countries' Export Earnings Growth of an Increase in the Share of Imports by Developing Countries from Each Other : A Stimulation Analysis.
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population) : Population and Human Resource Development : Problems, Priorities and Forward-Looking Strategies.
- Verbic, M. : How to Overcome the Information Gap.
- Wignaraja, P. : Participatory People-Centred Development.
- Yu Yongding : The Evolving Trends of the World Economy towards the Year 2000.

Remerciements

La Commission n'aurait pas pu s'acquitter de sa tâche sans les conseils, les compétences et le travail de nombreuses personnes, appartenant tant au Sud qu'au Nord, notamment celles qui ont pris le temps de participer à ses groupes de travail ou de réaliser des études à l'appui de ses délibérations. A toutes ces personnes, la Commission exprime ses remerciements les plus sincères.

La Commission tient également à dire combien elle a apprécié l'aide reçue de nombreux organismes appartenant à différentes régions du monde, ainsi que d'organismes et de départements des Nations Unies. Elle remercie tout particulièrement le Secrétariat de la CNUCED, dont les fonctionnaires se sont constamment tenus à sa disposition, donnant leur avis et se prêtant aux consultations.

La Commission a eu des contacts utiles avec les organismes suivants :

Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire)

- Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Bruxelles (Belgique)
- Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques, Le Caire (Egypte)
- Secrétariat de l'ANASE, Djakarta (Indonésie)
- Asian and Pacific Development Centre, Kuala Lumpur (Malaisie)
- Banque asiatique de développement, Manille (Philippines)
- Asociacion de Economistas de América Latina y el Caribe, La Havane (Cuba)
- Asociacion Latinoamericana de Integracion, Montevideo (Uruguay)
- Association of Caribbean Economists, Kingston (Jamaïque)
- Association of Development Research and Training Institutes of Asia and the Pacific, Kuala Lumpur (Malaisie)
- Atwater Institute, Montréal (Canada)
- Bangladesh Institute of Development Studies, Dhaka (Bangladesh)
- Secrétariat de la Communauté des Caraïbes, Georgetown (Guyana)
- Union douanière et économique de l'Afrique centrale, Bangui (République centrafricaine)
- Centre for Development Studies, Trivandrum (Inde)
- Centre d'études appliquées aux négociations internationales, Genève (Suisse)
- Centre for Arab Unity Studies (Liban)
- Centre for Economic Studies and Planning, School of Social Sciences, Jawaharlal Nehru University, New Delhi (Inde)
- Centre de la coopération internationale et du développement, Ljubljana (Yougoslavie)
- Centre for Our Common Future, Genève (Suisse)
- Centre for Policy Research, New Delhi (Inde)
- Centre for the Study of Administration of Relief, New Delhi (Inde)
- Centro de Investigacion y Promocion Agricola Ambiental, Managua (Nicaragua)
- Centro Regional de Estudios del Tercer Mundo, Bogota (Colombie)
- Institut chinois des relations internationales contemporaines, Beijing (Chine)
- Commission on Health Research for Development, Boston (Etats-Unis)
- Secrétariat du Commonwealth, Londres (Royaume-Uni)
- Communauté économique centrafricaine, Libreville (Gabon)
- Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou (Burkina Faso)
- Conseil de coopération du Golfe, Riyad (Arabie saoudite)

- Corporacion de Investigaciones Economicas para Latinoamérica, Santiago (Chili)
- Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, Dakar (Sénégal)
- Fondation Dag-Hammarskjöld, Uppsala (Suède)
- Development Alternatives, New Delhi (Inde)
- Development Alternatives with Women for a New Era, Rio de Janeiro (Brésil)
- Communauté économique des pays des Grands Lacs, Gisenyi (Rwanda)
- Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Lagos (Nigéria)
- Centre européen de la paix et du développement, Belgrade (Yougoslavie)
- Fondation Friedrich-Ebert, Bonn (République fédérale d'Allemagne)
- Fondation allemande pour le développement international, Berlin (République fédérale d'Allemagne)
- Fonds arabe de développement économique et social (Koweït)
- Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi (Inde)
- Indian Institute of Foreign Trade, New Delhi (Inde)
- Indian Institute of Technology, Bombay (Inde)
- Indira Gandhi Institute of Development Research, Bombay (Inde)
- Institut panafricain de relations internationales, Genève (Suisse)
- Institut universitaire d'études du développement, Genève (Suisse)
- Institut universitaire de hautes études internationales, Genève (Suisse)
- Institute for African Alternatives, Londres (Royaume-Uni)
- Institut du développement et des relations internationales, Zagreb (Yougoslavie)
- Institute for East West Security Studies, New York (Etats-Unis)
- Institute for International Economics, Washington D.C. (Etats-Unis)
- Institute for Social and Economic Change, Bangalore (Inde)
- Institut d'économie mondiale, Budapest (Hongrie)
- Institut des économies en développement, Tokyo (Japon)
- Institute of Development Studies, Université du Sussex, Brighton (Royaume-Uni)
- Institut d'études internationales, Beijing (Chine)
- Institute of Social and Economic Research. University of West Indies, Kingston (Jamaïque)
- Institute of Social Studies Trust, New Delhi (Inde)

- Institute of Strategic and International Studies, Kuala Lumpur (Malaisie)
- Institut d'économie politique mondiale, Académie chinoise de sciences sociales, Beijing (Chine)
- Instituto para la Integracion de America Latina, Buenos Aires (Argentine)
- Banque interaméricaine de développement, Washington D.C. (États-Unis)
- Union parlementaire, Genève (Suisse)
- Association internationale des organisations commerciales d'Etat des pays en développement, Ljubljana (Yougoslavie)
- Centre international des entreprises publiques dans les pays en développement, Ljubljana (Yougoslavie)
- Centre international de physique théorique, Trieste (Italie)
- Conseil international d'éducation des adultes, Toronto (Canada)
- International Development Centre, University of Oxford, Oxford (Royaume-Uni)
- Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Canada)
- International Food Policy Research Institute, Washington D.C. (Etats-Unis)
- Fondation internationale pour un autre développement, Nyon (Suisse)
- Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Laxenburg (Autriche)
- International Organization of Consumers Unions, Penang (Malaisie)
- International Rice Research Institute, Manille (Philippines)
- Interpress Service, Rome (Italie)
- Marga Institute, Colombo (Sri Lanka)
- National Institute of Urban Affairs, New Delhi (Inde)
- Nigerian Institute of Social and Economic Research, Ibadan (Nigéria)
- Institut Nord-Sud, Ottawa (Canada)
- North-South Roundtable, Society for International Development, New York (Etats-Unis)
- Centre du développement de l'OCDE, Paris (France)
- Fonds de l'OPEP pour le développement international, Vienne (Autriche)
- Organization for Social Science Research in Eastern Africa, Addis Abeba (Ethiopie)
- Overseas Development Institute, Londres (Royaume-Uni)
- Pakistan Institute of Development Economics, Islamabad (Pakistan)

- Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, Lusaka (Zambie)
- Research and Information System for the Non-Aligned and other Developing Countries, New Delhi (Inde)
- Secretaría Permanente del Tratado General de Integración Económica, Guatemala (Guatemala)
- Institut d'études internationales, Shangai (Chine)
- Système économique latino-américain, Caracas (Venezuela)
- Social Science Council of Nigeria, Ibadan (Nigéria)
- Société internationale pour le développement, Genève (Suisse)
- Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe, Gaborone (Botswana)
- Southern African Universities Social Science Council, Dar es-Salaam (Tanzanie)
- Tata Energy Research Institute, New Delhi (Inde)
- Technology for the People, Genève (Suisse)
- Forum du Tiers Monde, Dakar (Sénégal)
- Third World Foundation for Social and Economic Studies, Londres (Royaume-Uni)
- Third World Network, Penang (Malaisie)
- Réseau d'organisations scientifiques du Tiers Monde, Trieste (Italie)
- Institut pour le développement et la coopération, Vienne (Autriche)
- La Commission a également eu des contacts utiles avec les organismes et départements du système des Nations Unies dont la liste suit :
- Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, Genève (Suisse)
- Banque mondiale, Washington D.C. (Etats-Unis)
- Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, New York (Etats-Unis)
- Centre du commerce international (CNUCED/GATT), Genève (Suisse)
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok (Thaïlande)
- Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Bagdad (Irak)
- Commission économique et sociale pour l'Afrique, Addis-Abeba (Ethiopie)
- Commission économique pour l'Europe, Genève (Suisse)
- Commission économique pour l'Amérique latine, Santiago (Chili)
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève (Suisse)
- Conseil mondial de l'alimentation, Rome (Italie)

Département des affaires économiques et sociales internationales,
New York (Etats-Unis)
Fonds international de développement agricole, Rome (Italie)
Fonds monétaire international, Washington D.C. (Etats-Unis)
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de popula-
tion, New York (Etats-Unis)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York (Etats-Unis)
Institut international de recherche et de formation pour la promo-
tion de la femme, Saint-Domingue (République dominicaine)
Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du
développement, Helsinki (Finlande)
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, New
York (Etats-Unis)
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement
industriel, Vienne (Autriche)
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement
social, Genève (Suisse)
Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement,
Genève (Suisse)
Organisation internationale du travail, Genève (Suisse)
Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse)
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Genève
(Suisse)
Organisation mondiale de la santé, Genève (Suisse)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agricul-
ture, Rome (Italie)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,
Vienne (Autriche)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la
culture, Paris (France)
Programme alimentaire mondial, Rome (Italie)
Programme des Nations Unies pour le développement, New York
(Etats-Unis)
Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi
(Kenya)
Université des Nations Unies, Tokyo (Japon)

Liste des figures

2.1	Taux de croissance du PIB par habitant et du PIB global dans le Sud, 1960-1987, en pourcentage.	33
2.2	Transformation économique du Sud : répartition du PIB par secteurs en 1960 et 1980.	34
2.3	Pourcentages du PNB consacrés aux dépenses de R-D dans le Nord et dans le Sud	41
2.4	Nombre des scientifiques et des ingénieurs par million d'habitants dans le Nord et dans le Sud.	41
2.5	Importation d'armes par le Sud, 1969-1988.	54
2.6	Taux d'intérêt internationaux nominal et réel, 1972-1988	59
2.7	Versements du Sud au titre du service de la dette diminués des emprunts à l'étranger, 1980-1988.	60
2.8	Indice pondéré des cours des produits de base (1979, 1981 = 100).	62
2.9	Termes de l'échange pour le Sud (1980 = 100).	62
2.10	Revenu national brut par habitant dans l'Afrique subsaharienne (1967-1987).	64
2.11	Revenu national brut par habitant en Amérique latine (1967-1987).	64
2.12	Mortalité infantile dans le Sud et dans le Nord en 1965 et 1986.	75
2.13	Espérance de vie dans le Sud et dans le Nord en 1965 et 1986.	75
2.14	Taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire dans le Sud en 1965 et 1986.	77
2.15	Taux de scolarisation brut dans l'enseignement secondaire dans le Sud en 1965 et 1986.	77
4.1	Les parts du Sud dans les importations de produits manufacturés faites par les économies de marché développées, par intensité de R-D	156

4.2	Les parts respectives du Nord et du Sud dans les exportations mondiales, 1970-1987.....	158
4.3	Le commerce intrarégional en pourcentage du commerce total de chaque région.....	179
4.4	Nombre d'entreprises commerciales du Sud dont les ventes dépassaient 500 millions de dollars EU en 1987-88 par secteur.....	185
5.1	Dette extérieure en pourcentage du PNB, 1980-1988 ...	235
5.2	Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services, 1980-1988.....	235
5.3	Emissions de gaz carbonique industriel en 1988, par région.....	266

Liste des sigles

ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ALADI	Association latino-américaine d'intégration (<i>Asociacion Latino-americana de integracion</i>)
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APD	Aide publique au développement
ASACR	Association sud-asiatique de coopération régionale
ASTRO	Association internationale des organismes de commerce d'Etat des pays en développement
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)
BLADEX	Banque latino-américaine d'exportations (<i>Banco Latinoamericano de Exportaciones</i>)
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCI	Centre de commerce international
CEAO	Communauté économique de l'Afrique occidentale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Communauté économique européenne
CEEAC	Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
CFC	Chlorofluorocarbures
CIPT	Centre international de la physique théorique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DAWN	<i>Development Alternatives for Women in a New Era</i>
DTS	Droits de tirage spéciaux
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IDA	Association internationale de développement
ITO	Organisation internationale du commerce
LAFTA	Association latino-américaine de libre-échange
MCCA	Marché commun centraméricain
MFC	Mécanismes de financement compensatoire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'unité africaine
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
R-D	Recherche et développement
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
SAFICO	Système andin de financement du commerce (<i>Sistema Andino de Financiamiento del Comercio</i>)
SELA	Système économique latino-américain (<i>Sistema economico Latino-americano</i>)
SGP	Système généralisé de préférences
SUNFED	Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique
UDEAC	Union douanière et économique d'Afrique centrale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ZEP	Zone d'échanges préférentielle pour l'Afrique orientale et australe

Table des matières

Membres de la Commission	II
Avant-propos du Président	V
1. UN PROGRAMME D'ACTION POUR LE SUD	1
Un monde divisé	1
Un monde en transition	4
Le Sud et sa vision du monde.	9
Les tâches du Sud.	14
Le Sud face à ses défis.	23
2. LA SITUATION DU SUD	25
Le développement du Sud : bilan, 1950-1980	25
La crise du développement dans les années 80.	56
Les bases d'un espoir renouvelé : les ressources humaines et le développement scientifique et technologique.	74
3. DEVELOPPEMENT AUTONOME ET CENTRE SUR LES POPULATIONS : LA DIMENSION NATIONALE	79
Une réorientation des stratégies du développement s'im- pose	79
L'impératif du développement	83
Le développement des ressources humaines.	101
Stratégies dans le domaine de la science et de la technolo- gie.	111
L'Etat, la planification et le marché.	116
Les femmes dans le développement	132
Culture et développement	135
Développement et environnement.	138
4. MOBILISER LE SUD : VERS UNE COOPERATION ACCURUE ENTRE LES PAYS EN DEVELOPPEMENT	147
La coopération Sud-Sud : situation et perspectives	147

Pour faire progresser la coopération Sud-Sud : stratégie et programmes	161
Un programme d'action prioritaire pour la coopération Sud-Sud	211
5. RELATIONS NORD-SUD ET GESTION DU SYSTEME INTERNATIONAL	217
Un seul monde : interdépendance et relations Nord-Sud . .	217
Les relations Nord-Sud et le système international à la fin des années 80	220
Pour un système international rationnel et orienté vers le développement	228
Les propositions : politiques, stratégies, processus et institutions	231
L'étape suivante : un programme planétaire d'action immédiate	275
6. LE SUD AU SEUIL DU XXI ^e SIECLE	279
Le développement : les priorités	280
Pour une plus grande efficacité des politiques de développement	282
Surmonter l'écart dans le domaine des connaissances scientifiques	286
La protection de l'environnement	288
Pour une politique démographique efficace	290
Le Sud et la gestion de l'interdépendance mondiale	291
Annexe : La Commission et ses activités	297
Liste des figures	319
Liste des sigles	321

Réalisé en P.A.O.
par STDI - Route de Couterne
53110 LASSAY-LES-CHATEAUX

UNITED NATIONS LIBRARY
GENEVA



**RETURN TO
UNITED NATIONS
LIBRARY
GENEVA**

Le thème de ce rapport – rédigé par un groupe indépendant de personnalités, de milieux et d'orientation politique différentes, toutes originaires du Sud – est la lutte pour surmonter la pauvreté et améliorer la qualité de la vie pour les trois quarts de l'humanité vivant dans les pays en voie de développement. Il examine les résultats des efforts entrepris en matière de développement, il analyse réussites et échecs, et suggère des directions nouvelles.

La Commission Sud mena sa recherche pendant les dernières années d'une décennie qui dévasta nombre d'économies du sud.

Malgré une situation, critique, le rapport plaide avec conviction pour des stratégies de développement autonomes et populaires. Leur succès sera lié non seulement à une amélioration des performances économiques, mais aussi à la participation populaire, au respect de la démocratie et des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et la militarisation.

La Commission démontre comment les pays en voie de développement pourraient se renforcer – et renforcer aussi leur pouvoir de négociation – par la coopération. Elle décrit comment les structures mondiales en matière de commerce, de finances et de technologie handicapent le Sud. Une interdépendance croissante et de nouveaux problèmes – comme l'environnement et la drogue – font que les réformes de ces structures offrant au Sud de meilleures chances de s'extirper de la pauvreté sont encore plus d'un intérêt mondial.

La Commission du Sud a été créée en 1987 sous la présidence de Julius Nyerere, ancien Président de la Tanzanie.

